

Introduction générale

Beaucoup d'économistes admettent que la croissance économique est liée à des facteurs macroéconomiques : le capital physique, humain et la technologie... (Solow 1956, Romer 1986 et Lukas 1988). Dès lors de nombreuses théories économiques ont émergé pour expliquer l'écart de revenu entre les pays par des différences de dotation dans ces facteurs.

La théorie néoclassique constitue le pilier de la théorie économique de la croissance. Robert Solow est le premier économiste qui a introduit le progrès technique comme une variable exogène dans son modèle de croissance. Selon lui, cette variable permet le maintien de la croissance à long terme. Les limites de son modèle ont ouvert la voie à de nouvelles théories appelées « théories de la croissance endogène ». Ces théories ont apporté des corrections au modèle de Solow en endogénéisant le progrès technique et en accordant plus d'importance au rôle du capital humain dans la production.

Malgré son apport considérable, la théorie néoclassique se base sur des hypothèses irréalistes. Elle suppose que le marché est efficient car les informations sont parfaites et disponibles. Donc les agents sont parfaitement rationnels et peuvent maximiser leur utilité. Toutefois, dans le monde réel les échanges sont complexes et coûteux, les acteurs ne possèdent pas une information parfaite et leurs choix peuvent être mauvais à cause de leur rationalité limitée (H Simon, prix Nobel d'économie de 1978).

Le capital physique, humain et la technologie ne suffisent pas à expliquer la croissance économique, car ils ne permettent pas de répondre à une autre problématique pertinente selon laquelle certains pays dotés de ces mêmes facteurs n'atteignent pas des résultats positifs en terme de croissance économique. Alors où se situe la faille ? Incrimine-t-on la mauvaise dotation de ces facteurs, l'environnement institutionnel ou s'agit-il d'autre chose ?

C'est pour répondre à ces questions, que la nouvelle économie institutionnelle s'est imposée avec une nouvelle approche et un nouveau cadre d'analyse qui place les institutions au centre de tous les débats. Selon cette nouvelle théorie, la croissance ne peut être atteinte dans un environnement institutionnel défaillant. L'élargissement et la globalisation des marchés nécessitent un cadre institutionnel efficient qui assure le bon fonctionnement des transactions.

1- Croissance et institutions : fondement et intérêt de l'étude :

1-1 le cadre théorique :

Le thème sur les institutions est devenu depuis l'essor de la nouvelle économie institutionnelle un centre d'intérêt majeur aux yeux des économistes et des institutions financières internationales.

La nouvelle économie institutionnelle tient ses racines des travaux de Ronald Coase (the nature of the firm) apparut en 1937 et suivis des travaux de Williamson (Markets and Hierarchies) en 1975. Toutefois, ce n'est que vers la fin des années 1980 que cette nouvelle approche a pris un grand élan avec les travaux de Douglas North (institutions institutional change and economic performance en 1990) . North a donné la définition suivante : « les institutions sont les contraintes formelles et informelles qui façonnent les comportements humains »

1-2 les études empiriques :

Les auteurs néo-institutionnalistes ont procédé à de nombreuses études empiriques pour tester leur hypothèse de départ. Les travaux empiriques portent essentiellement sur les institutions formelles et particulièrement les institutions des droits de propriété et d'exécution des contrats inspirés des travaux de North. Ce dernier démontre que ces deux institutions sont indispensables car elles stimulent l'investissement et par conséquent la croissance.

En effet, les résultats de leurs études confirment le rôle des institutions dans la croissance économique (Jones and Hall 1999, Knake and Keefer 1995, Kaufmann et Pitchett 1997, Johnson et Robinson 2001,...).

1-3 l'intérêt de l'étude :

Nous abordons dans cette recherche, la question du lien entre les institutions et la croissance en Algérie et cela pour plusieurs raisons. D'abord nous considérons les institutions comme un nouvel outil d'analyse qui nous permettra de comprendre certains problèmes des économies en développement. Ces problèmes n'ont pu être expliqués par les anciens outils d'analyse notamment néoclassiques. Ensuite il y a peu d'économistes algériens qui se sont intéressés à la problématique des institutions malgré les nombreux rapports des organisations internationales qui ont traité divers aspects de cette question notamment celui portant sur le climat des affaires en Algérie.

2- Question principale, hypothèses du travail et méthodologie :

La croissance économique en Algérie demeure faible et dépendante des ressources naturelles. Depuis l'échec de la stratégie d'industrialisation dans les années 1970, aucune politique efficace n'a été menée pour construire une économie diversifiée et indépendante des hydrocarbures.

Les rapports fournis par Doing Business démontrent que l'Algérie est toujours en bas de l'échelle concernant les variables institutionnelles.

Ainsi, pour l'étude de la relation entre les institutions et la croissance nous posons la question suivante :

Quel est le lien entre les institutions et la croissance économique ?

Malgré de réels atouts, l'économie algérienne n'est pas parvenue à améliorer ses taux de croissance économique. La transition vers l'économie de marché n'a pas ouvert de nouvelles opportunités d'investissement pour les acteurs économiques.

S'agit-il d'une carence dans les ressources financières ?

D'un phénomène de rent seeking ?

Ou encore d'un dysfonctionnement institutionnel et de gouvernance ?

Pour répondre à ces questions pertinentes nous formulons trois hypothèses que nous essayerons de vérifier à l'aide d'un modèle économétrique.

Hypothèse 1 :

Les institutions constituent un facteur crucial pour engendrer une bonne croissance. Leur impact a surpassé celui des autres facteurs de la croissance économique (géographie et commerce) [Rodrik 2004]. Ainsi de bonnes institutions encouragent les acteurs économiques privés à investir, produire et innover. En revanche des institutions « extractives » encouragent des activités de recherche de rente et entravent donc le processus de croissance économique (Acemoglu, Johnson et Robinson 2008).

Hypothèse 2 :

Certains pays gardent un environnement institutionnel défaillant. Ces institutions médiocres sont établies par un petit groupe dans la société, « l'élite », pour bénéficier des situations de rente (le revenu de la rente) et empêcher ainsi toutes les activités productives qui pourraient changer la distribution du revenu dans le pays.

Hypothèse 3 :

La faible qualité institutionnelle qui caractérise le climat des affaires en Algérie a entraîné des comportements de recherche de rente et a entravé toute initiative d'investissement productif. Ce phénomène a affaibli la croissance économique algérienne.

Notre travail consiste premièrement à expliquer les écarts de croissance économique entre les pays en privilégiant l'approche institutionnelle. Ensuite de comprendre la raison pour laquelle ces économies maintiennent de mauvaises institutions. En effet, si les institutions sont les déterminants profonds de la croissance économique alors pourquoi les gouvernements des pays du sud n'améliorent pas le cadre institutionnel ? Et enfin tenter d'expliquer le retard de la croissance

économique algérienne par des facteurs institutionnels via une étude empirique en utilisant un modèle de cointégration liant des variables institutionnelles au PIB

3- Le plan de l'étude :

Ce travail est structuré en quatre chapitres. Nous abordons dans le premier chapitre le fondement théorique de la croissance économique (définition, mesures et les phases de la croissance économique depuis la révolution industrielle) ainsi que les différents modèles de croissance.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'avènement de la nouvelle économie institutionnelle à ses origines, à l'évolution des institutions à travers le temps. Nous montrerons dans ce chapitre le poids des institutions dans la croissance économique par rapport à d'autres facteurs en se basant sur les études de Sach, Rodrik, Subramanian, Frankel, Jeffrey et David Romer.

Le troisième chapitre portera sur les facteurs qui nous permettent de comprendre la raison pour laquelle les pays en développement détiennent de mauvaises institutions qui ne sont pas propices à l'investissement. On verra aussi les problèmes de transition de ces pays et les différents pièges institutionnels qui bloquent le processus de réforme.

Le quatrième chapitre sera consacré à l'économie algérienne. On abordera les problèmes dont souffrent l'économie algérienne en rapport avec son cadre institutionnel rigide, les causes de l'échec des réformes libérales tentant de passer d'une économie socialiste vers une économie de marché. La dernière section portera sur la conception du modèle. On justifiera le choix des variables et du modèle utilisé pour montrer s'il existe effectivement un lien positif -comme le prédit la théorie et les études antérieures- entre les institutions et le PIB totale. Notre étude portera sur la période [1995-2012].

Le principal problème que nous avons rencontré dans ce travail de recherche est le manque de données concernant les variables institutionnelles en Algérie. Les principales sources de données dont se sont servis la plupart des économistes sont des organisations privées dont l'accès aux données est payant.

Introduction au chapitre :

La croissance économique est un processus fondamental des économies contemporaines, elle est le facteur primordial du développement économique car elle permet d'élever le niveau de vie des populations. La croissance a évolué dans le temps en passant par plusieurs phases et à chaque phase elle prenait un nouvel essor.

Les réflexions sur la croissance économique ont commencé dans l'économie politique classique d'Adam Smith et de David Ricardo durant le 17^{ème}. Mais la croissance est devenue un thème central au milieu du 20^{ème} siècle avec l'apparition de la théorie néoclassique de Solow. Depuis, de nombreux économistes se sont intéressés au processus de la croissance et ont formulé des théories et des modèles afin de trouver les facteurs essentiels qui permettent d'améliorer la croissance économique et par conséquent élever le niveau de vie des individus.

Section 01 : Etat général de la croissance

A) Définition et mesure de la croissance :

1- Définition de la croissance

Selon François Perroux, la croissance économique est « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension, pour la nation : le produit global brut ou net, en termes réels. Il ajoute aussi que la croissance économique est un processus quantitatif qui n'est qu'un élément du développement* ». ¹

Simon Kuznets définit la croissance économique d'un pays comme étant « *une hausse à long terme de la capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert* ». ²

¹ Pierre Robert, **Ouvrage : croissance et crises**, chapitre 1 : la croissance présentation d'un processus complexe, 2010, édition Person, Paris, p 2, http://www.cap-prepa.pearson.fr/libre/analyse/ressources/croissance/7426_chap01.pdf

² Simon Kuznets, **Modern economic growth: findings and reflections, 1973**, American economic revue vol 63 n°3, USA, p247, <http://www.sfu.ca/~djacks/courses/ECON451/PDFs/Kuznets.%20Modern%20Economic%20Growth.pdf>

2- Les indicateurs de la croissance économique :

2-1 Les agrégats de la production nationale :

2-1-1 Le produit intérieur brut :

Le **PIB** est l'indicateur international le plus utilisé pour mesurer le taux de croissance d'un pays. C'est la somme des valeurs ajoutées brutes produites à l'intérieur d'un pays en une année, il regroupe à la fois les produits marchands et les produits dit non-marchands. Dans la plupart des pays, y compris l'Algérie, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et les droits de douanes sont ajoutés pour obtenir le PIB au prix du marché. Le PIB peut être divisé par le nombre de la population pour obtenir le PIB réel par habitant qui reflète mieux le niveau de vie.¹

$$\text{PIB réel par habitant} = \text{PIB réel (ajusté de l'inflation)} / \text{population.}$$

Les économistes disposent de plusieurs méthodes pour calculer cet agrégat. Nous allons citer les plus utilisées :

- La méthode des biens finals : (méthode des dépenses) :

Cette approche montre comment la richesse a été utilisée. Selon cette méthode, le PIB est la somme des biens finals consommés par les quatre acteurs économiques qui sont : les ménages, les entreprises, l'état et le monde extérieur. Le problème dans cette méthode est la double comptabilisation du bien final, car certains biens sont produits pour être consommés et à la fois servent d'intermédiaire dans la production d'autres biens.

$$\text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + \text{X} - \text{M}$$

Où : **C** : la consommation final ; **I** : l'investissement privé ; **G** : les dépenses publiques ; **X** : les exportations et **M** : les importations.

¹ Bernard Bret, le tiers monde : **croissance, développement et inégalités**, 2006, Edition Ellipses 3^{ème}, Paris, p 9.

▪ La méthode de la valeur ajoutée :

Dans cette méthode, on peut calculer le PIB en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les entreprises ; ce qui permet de corriger les problèmes de la double comptabilisation puisque la consommation intermédiaire est soustraite de la production finale.¹

VA = Valeur des biens et services produits - Valeur des consommations intermédiaires.

2-1-2 Le produit national brut :

Cet agrégat indique la valeur des biens et services finis produits par les facteurs de production détenus par les citoyens d'un pays sans prendre en compte le lieu de la création de cette valeur.²

Remarque : Différence entre le PIB et le PNB :

Le PIB mesure la richesse économique créée par les agents (**nationaux ou étrangers**) dans le territoire **nationale**.

Alors que le PNB mesure la valeur produite par des agents **nationaux** n'importe où dans le monde.

2-2- Les agrégats du revenu national :

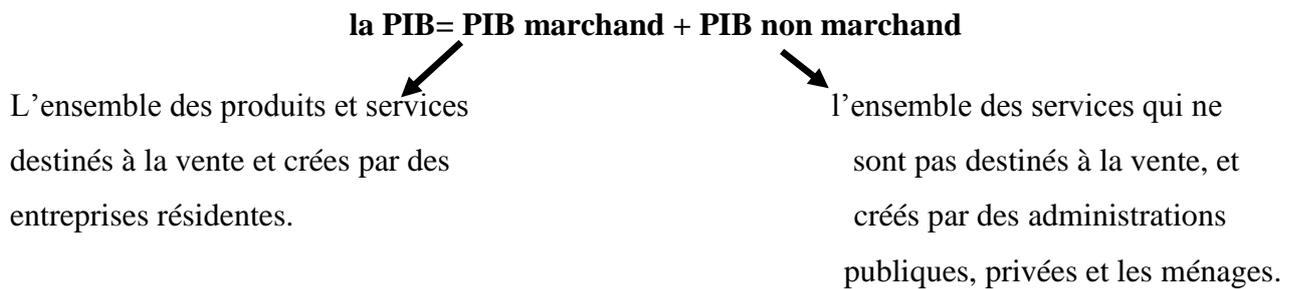
Le revenu national brut :

Cet agrégat s'obtient en ajoutant au PIB les revenus des facteurs de production : du travail et du capital reçus du reste du monde et en soustrayant les revenus du travail et du capital versés au reste du monde.

¹ Pierre Barbaroux : mesurer la croissance économique ?, indicateurs et méthodes, www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/PDF/mesurer_la_croissance_éco.pdf

² Andrew Gillespie, **Ouvrage - Economie : macro-micro, 2007**, Edition : Dunod, Paris, p66.

2-3- Calcul des agrégats de production et du revenu :(Hurbert Kempf)



PNB= PIB + Revenus reçus du travail et de la propriété des entreprises reçus du reste du monde – (Revenus du travail et de la propriété des entreprises versés à des non résidents)

RNB= PIB + Revenus du travail et du capital reçus du reste du monde – Revenus du travail et du capital versés au reste du monde.¹

3- Les limites du PIB comme instrument de la croissance :

3-1 Les insuffisances du PIB :

Quelque soit la méthode utilisée dans la mesure de la croissance. Le PIB en tant qu' indicateur est remis en cause. Il s'avère insuffisant pour mesurer la performance économique d'un pays.

En 2008 une commission a été créée à la demande du président français Nicolas Sarkozy sous le nom de « commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social ». Elle a pour fonction, dans un premier temps de débattre des limites du PIB et ensuite de trouver d'autres instruments plus pertinents adaptés à la fois aux pays développés et aux pays en développement. Cette commission a été présidée par Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie en 2001) avec la contribution de grands économistes comme Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), Kenneth Arrow (titulaire du prix Nobel d'économie avec (John Hicks en 1972) et beaucoup d'autres. Leurs travaux de recherche ont duré près de 18 mois afin d'améliorer la méthode de mesure du PIB.

¹ Hurbert Kempf ; **Ouvrage- Macroéconomie ; 2006** ; Edition Dalloz 2^{ème} ; Paris ; p46-47 ; <http://test.scholarvox.com.www.sndl1.arn.dz/reader/index/docid/10232309/searchterm/la%20macro%C3%A9conomie>

Le rapport de cette commission montre un certain nombre de limites de cet instrument dont les plus importants sont :

- Les services non marchands (sécurité, soins, transports...) sont mal comptés dans le calcul du revenu. Ils sont mesurés en fonction des dépenses mises en œuvre pour les produire (nombre de médecins, d'enseignants, de policiers...); alors que leur productivité réelle est ignorée.

Par conséquent, si la productivité du secteur public évolue de manière positive ou négative, l'évolution du PIB sera sous estimé ou bien surestimé.¹

En effet, l'augmentation des services peut gonfler le PIB sans engendrer une augmentation effective de la production et une amélioration du niveau de vie.

- Il se peut que la mesure habituelle de la croissance ne rende pas compte de l'impact de certains phénomènes qui peuvent avoir un effet néfaste sur le bien-être des citoyens.

Par exemple : « les embouteillages peuvent accroître le PIB puisqu'ils entraînent une augmentation de la consommation d'essence. Même si ces derniers n'ont pas le même effet sur la qualité de vie ». Aussi, les profits générés par les entreprises grâce à l'augmentation des prix sont beaucoup plus dus à une bulle spéculative qu'à l'augmentation de la production.

- La quantité croissante des produits qui sont de plus en plus complexes, rend difficile la mesure du volume de la production des biens et des performances économiques.
- Certains pays connaissent une augmentation lente des quantités des biens produits qui n'empêchent pas l'amélioration rapide de leur qualité. Par conséquent, la qualité de vie des citoyens se voit améliorer et cette dernière n'est donc pas prise en compte dans la mesure du Pib.²

3-2 La conclusion de la commission :

La commission est arrivée à la conclusion suivante :

Pour mieux mesurer l'activité économique, les pays doivent prendre en considération trois sujets importants :

¹ Joseph e. Stiglitz, Amartya Sen ; **Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social : synthèse et recommandations ; 2008 ; P2 ;** http://www.pauvrete-politique.com/IMG/pdf_Reforme_du_PIB_synthese_fr.pdf

² Joseph e. Stiglitz, Amartya Sen ; op.cit; p8



- Le premier est de remettre les individus au centre de toute analyse. Un dirigeant politique doit prendre en compte la qualité de vie de ces citoyens en connaissant leur situation socioéconomique réelle. Pour cela, il doit accorder beaucoup plus d'importance à la répartition du revenu, de la consommation et des richesses. En effet, les revenus moyens ou la consommation moyenne présentent des insuffisances, car il peut y avoir un accroissement du revenu sans pour autant qu'il y ait une amélioration des niveaux de vie. Du fait qu'il soit mal réparti, certains ménages en bénéficient moins que d'autres). Ils peuvent être remplacés par des indicateurs reflétant la répartition tels que le revenu médian et la consommation médiane
- En deuxième lieu, les statistiques doivent mieux valoriser le montant réel des transferts en nature de l'état vers les ménages : les dépenses de santé, d'éducation, de transport,... ne doivent plus être calculées selon leur coût d'entrée (salaires des fonctionnaires...) mais selon le bien être qu'elles procurent aux citoyens générateurs de richesse supplémentaires.
- Enfin, Stiglitz insiste sur la question du développement durable : dans la mesure de la croissance, les pays doivent prendre en compte l'impact de l'augmentation de l'activité économique sur l'environnement.¹

En effet, si la pollution augmente et qu'elle n'est pas taxée ; les mesures statistiques offriront une estimation fautive et inadaptée du bien être social.

B) Les facteurs de la production :

1- Le capital physique :

Le capital physique regroupe les outils de production, il peut être matériel (ordinateur, machine, équipements, moyens de transports,...) ou alors immatériel (logiciels informatiques...). C'est un bien produit et donc un facteur cumulable, malgré son usure au cours du processus de la production (dépréciation du capital ou amortissement).

¹ Rapport de Stiglitz : mesurer la croissance autrement, le journal Figaro : www.lefigaro.fr/.../04001-20090911ARTFIG00304-stiglitz-met-l-ind.

Il peut concourir à la croissance de la productivité, car d'une part il agit directement sur la production puisqu'il faut le produire ; et d'autre part il permet d'améliorer la productivité du travail. Par exemple, un matériel informatique sophistiqué permet d'augmenter la productivité horaire d'un secrétaire.¹

La quantité de capital par personne n'a cessé d'augmenter avec le temps. Ainsi le taux d'accumulation du capital physique [l'accumulation du capital physique désigne l'accroissement du stock d'équipements productifs ou d'infrastructure détenus par un pays ; on la mesure alors en déduisant de l'investissement effectué pendant une période les déclassements pour usure ou obsolescence *] est l'un des principaux déterminants de la production réelle par habitant.

2- Le capital humain

Le capital humain est l'ensemble des capacités productives d'un individu qui inclue ses connaissances générales et spécifiques. Ainsi la formation et l'expérience des individus sont considérées comme une forme de capital humain.²

Les modèles théoriques du capital humain sont construits selon l'hypothèse que les connaissances et les compétences des individus augmentent la productivité et accroissent la capacité économique du pays, lui permettant par conséquent d'adopter et de développer de nouvelles technologies.³

En effet, le savoir est devenu un élément intrinsèque de la productivité des agents et des nations. Le développement du capital humain constitue à la fois un outil essentiel pour assurer une croissance économique durable et un moyen de lutte contre la pauvreté. Le capital humain est un facteur cumulable comme le capital physique, et son accumulation détermine la capacité des gains, les perspectives d'emploi des individus et le niveau de répartition du revenu dans la collectivité.

Des études empiriques ont montré qu'il existe une relation positive entre les dépenses consacrées à l'éducation et l'augmentation du revenu tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

¹ Jean-Olivier Hairault ; **Ouvrage- la croissance : théories et régularités empiriques ; 2004**, Edition Economica, Paris, p13.

* www.alternatives-économicques.fr/dictionnaire_fr_def20.html

² Andrea Bassanini et Stefano Scarpetta ; **les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE : analyse empirique sur des données en panel ; 2001** ; Revue économique de l'OCDE n°33, p12 ; <http://www.oecd.org/fr/economie/productiviteetcroissancealongterme/18451268.pdf>

³ Angel de la Fuente ; **Human capital and productivity ; January 2011** ; Nordic Economic Policy Review Institut d'analyse économique ; p2 ; www.csic.es/bistream/10261/3525/.../86011.pdf

Dans ce sens, l'état peut jouer un rôle important dans le financement des investissements dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement, des infrastructures publiques ... (comme on le verra dans le modèle de Barreau dans la suite de ce chapitre).¹

Concernant les pays en développement et en particulier les pays Magrébins, La Tunisie est le pays qui a le plus avancé dans les réformes du système éducatif contrairement à l'Algérie.

Depuis l'indépendance, l'Algérie injecte des sommes importantes dans le secteur de l'éducation. sa visée première est d'assurer une éducation primaire pour tous et cela depuis 1976.

Le système de l'éducation et de formation algérien est composé des niveaux d'enseignement suivants :

- l'éducation préscolaire,
- l'enseignement de base, regroupant l'enseignement primaire et l'enseignement complémentaire,
- l'enseignement secondaire général et technologique.
- l'enseignement supérieur
- la formation professionnelle
- la formation des adultes.²

3- le progrès technique :

On appelle progrès technique l'ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou des méthodes de production, de l'organisation du travail et des structures de l'économie. Certains théoriciens (Solow) considèrent ce facteur comme étant exogène, alors que d'autres (Römer, Lukas...) le jugent endogène (on y reviendra dans la dernière section de ce chapitre).

Schumpeter est l'un des premiers auteurs à s'être intéresser au rôle du progrès technique dans la croissance de la productivité. Selon lui, les innovations engendrent le développement en donnant naissance à de nouveaux produits, à de nouvelles méthodes d'organisation etc...³

¹Sveinbjörn Blöndal, Simon Field et Nathalie Girouard, **l'investissement en capital humain : le rôle de l'enseignement secondaire du 2 e cycle et de l'enseignement supérieur, 2002** ; revue économique de l'OCDE n°34 ; p44 ; www.oecd.org/dataoecd/33/36/18381208.pdf

²Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement de l'Algérie ; Juillet 2005 Edité par le Gouvernement Algérien ; Algérie ; P27 ; http://www.dz.undp.org/publications/national/RNODM_2005.pdf

³Schumpeter : le progrès technique et la croissance ; p1 www.ac-limoges.fr/ses/IMG/pdf/coursShump.pdf

Les dépenses en recherche et développement sont à l'origine du progrès technique. Elles représentent un investissement dans le savoir. Celui-ci se traduit par l'élaboration de nouvelles technologies ou une utilisation plus efficiente des facteurs de production (capital physique et humain). De ce fait, l'état joue un rôle important dans l'accumulation du progrès technique en offrant des avantages aux entreprises afin de les encourager (financement des dépenses en recherche et développement).¹

C) les phases de la croissance économique mondiale :

1- le déclenchement de la croissance pendant la révolution industrielle :

1-1 Définition de la RI² :

Phyllis Dean dans son ouvrage (the first industrial nation, 1983) définit la révolution industrielle par les éléments suivants :

- ✓ le développement des techniques et l'extension du marché ;
- ✓ la spécialisation sur le marché national et international ;
- ✓ l'urbanisation et l'apparition des usines ;
- ✓ la diffusion de biens manufacturés et l'accumulation du capital technique et enfin ;
- ✓ la naissance de nouvelles classes sociales liées au capital au lieu de la terre. »³

1-2- les origines de la révolution industrielle :

La première révolution industrielle a pris son essor en Europe durant le dix-huitième siècle. Mais c'est la Grande Bretagne qui en est la pionnière. Dans cette période, on assiste à un processus d'expansion cumulative. Les innovations économiques se propagent et se suivent. Les approches tournées vers les déterminants de cette révolution sont différentes :

¹ Andrea Bassanini et Stefano Carpetta, , OP.cite ; p13

² Révolution industrielle

³ Jacques Brasseul ; **une revue des interprétations de la révolution industrielle ; 1998** ;revue région et développement n°7-,p16 ; http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R7/R7_Brasseul.pdf

- Certains économistes considèrent que la croissance industrielle qu'a connue l'Angleterre est dû principalement à **des facteurs purement économiques** comme par exemple les inventions technologiques :

- l'invention des machines à filer le coton (1776-1779) ;
- les perfectionnements de la machine à vapeur de James Watt ;

- Pour d'autres ce développement industriel ne peut être dû qu'aux valeurs morales, culturelles, religieuses qui régissaient la société européenne et c'est le non partage de ces valeurs qui est à l'origine du retard du développement dans les pays africains et asiatiques.¹

En effet les facteurs qui sont à l'origine de la croissance pendant la RI changent selon les points de vue des économistes :

- «Polanyi, par exemple, *« pense que cette dernière est due à un seul changement fondamental qui est la création d'une économie de marché, caractérisée par la monétisation progressive des échanges sur le marché des biens et services et également le marché des facteurs de production (le travail et le capital devenant échangeable et leur prix est fixé en fonction de l'offre et de la demande) »*²
- La NEI* prend en considération un autre facteur qui est « les institutions » qui a permis l'enrichissement de l'Europe. Rosenberg et Bridzelle dans leur livre « comment l'occident s'est enrichie » en 1986 donnent un rôle important aux innovations institutionnelles.

Ils donnent ainsi l'exemple de l'instauration de règles fiscales qui remplacent les pratiques de confiscation et de spoliation du pouvoir par une fiscalité régulière. Cette dernière favorise le développement économique en stimulant la circulation des capitaux. Contrairement aux pratiques d'exaction du pouvoir vis-à-vis des producteurs et des marchands dans les autres pays qui ont entraîné un retard dans l'accumulation du capital. Ou encore l'allègement des contraintes imposées par les pouvoirs politiques et religieux qui a permis la libéralisation des transactions, l'autorisation des profits et l'acceptation de l'intérêt .

¹ Jean-Charles Asselain et Christian Morisson ; **Les origines de la croissance économique moderne : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750), 2005** ; Revue :histoire-economie et société ,2005/2-24^e année, p202;
[http// :www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2005-2-page-195.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2005-2-page-195.htm)

² Jacques Brasseul ,une revue des interprétations de la révolution industrielle,op.cite,p10

* Nouvelle économie institutionnelle.

North.¹(prix Nobel d'économie en 1993) pense que ce sont les droits de propriété qui sont à l'origine du déclenchement de la révolution industrielle en Europe occidentale.

1-3 Pourquoi cette 1^{ère} révolution a eu son envol historique en Angleterre et pas dans les autres pays d'Europe ?

L'Angleterre possède de nombreux avantages qui lui ont permis d'avoir une avance économique sur tous les autres pays d'Europe. Cela est dû à plusieurs éléments essentiels :

1-3-1 Un freinage de la croissance démographique :

Cette stagnation de la croissance de la population est due à un ralentissement marqué des natalités. En effet, les comportements nuptiaux ont considérablement évolué grâce à notamment l'éducation des filles et à la diffusion des moyens de contraception.

1-3-2 Une révolution agricole grâce à une amélioration des méthodes de production :

L'Angleterre a transposé les méthodes les plus utilisés auparavant dans la production agricole hollandaise. La production agricole augmente en volume et atteint un taux de croissance de 0,6% par an entre 1700-1760. La productivité du travail croît aussi et augmente plus vite que la production. Cela n'a pu être permis que grâce à la diminution de la main d'œuvre employée dans le secteur agricole et à l'avance prise par l'Angleterre en matière de formation et d'éducation.

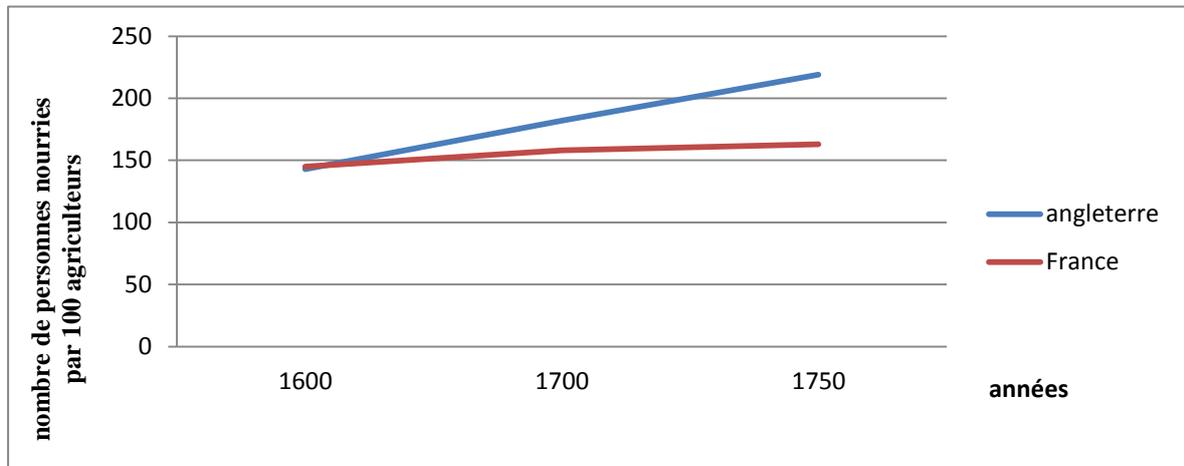
Les gains de productivité croissent à un rythme élevé. Wrigley les a évalués par le calcul du nombre de personnes nourries par 100 agriculteurs. Il a obtenu les résultats suivants :

- Entre 1600-1700 le nombre d'individus nourris par 100 agriculteurs a augmenté de **39**.
- Entre 1700-1750 : il a augmenté de **37**.

Ainsi, ce pays devient exportateur de céréales (qui représentent 15% de la consommation nationale vers 1750) après avoir été importateur.

¹ Philippe Darreau ; **Institutions et croissance économique selon North** ; P242 ; http://www.unilim.fr/pages_perso/philippe.darreau/institutions%20et%20croissance%20economique%20selon%20NO%20RTH.pdf

Figure 1-1 : comparaison des gains de productivité entre la France et l'Angleterre durant le XVIII^e siècle



Source : Jean-Charles Asselain et Christian Morrisson « les origines de la croissance économique moderne : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750).¹

On remarque qu'entre 1600-1750 les gains de productivité en Angleterre dépassent de loin ceux réalisés en France. En 150 ans, les gains de productivités agricoles ont crû plus que la moitié (53%) en Angleterre contre 12% en France.

1-3-3 Une croissance effective des salaires réels :

La révolution agricole d'une part et la stagnation de la population d'autre part ont permis d'augmenter les salaires et par conséquent le niveau de vie des consommateurs anglais. Ce qui a entraîné une augmentation de la demande et le changement de sa structure (les anglais commencent à améliorer la qualité de leur alimentation donc ils demandent de plus en plus une diversification et une amélioration de la qualité des produits et des services marchands). Cette hausse de la demande provoquera ensuite une hausse de l'offre.

¹ Jean-Charles Asselain et Christian Morrisson ; **les origines de la croissance économique moderne : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750)**, op.cit p209.

Cette dernière s'est traduite par un essor de la production manufacturière principalement dans le textile (la production du textile britannique représentait le 1/10^{ème} du PIB anglais durant cette période).¹

1-3-4 Les facteurs non –économiques : conditions institutionnelles

Cette offre n'aurait pas pu répondre à la demande sans la présence d'institutions efficaces-qui manquaient dans certains pays européens comme la France. En effet, les institutions telles que l'état de droit, les libertés économiques, la culture, l'ouverture, le développement éducatif ont toutes joué un rôle décisif dans la performance productive britannique.

Le mouvement des enclosures :

« Les enclosures peuvent être définies comme un mouvement de remembrement des terres agricoles qui s'est développé en Angleterre au XVI^e et XVIII^e siècle. Ces enclosures avaient pour but de constituer des terres individuelles d'un seul tenant (propriété privée). Elles s'accompagnent du partage individuel et de la disparition des droits communaux. Au XVIII^e siècle, les enclosures sont imposées par plus de 5000 actes du parlement entre 1730-1820. Ainsi ce système marque la fin de l'ancien système « d'*openfield* » caractérisé par la présence d'industries rurales.²

Le fonctionnement de ce système (open fields) est simple. Le marchand de la ville apporte le capital et la matière première qui sera transformée par les paysans en produits manufacturés. Ces produits sont vendus en ville et les travailleurs perçoivent une rémunération par pièce produite. Cependant ce système avait des limites :

- La dispersion des activités qui entraîne une augmentation des coûts de production (coûts de transports...)
- L'absence de la spécialisation des tâches puisqu'il n'y a pas de division du travail.
- Le manque de contrôle de la qualité des produits fabriqués.
- Et le travail irrégulier.

¹ Tihomir J.Markovitch, la croissance industrielle sous l'ancien régime ; 1976 ; **Annales Economies, sociétés, civilisation** .31^e année n°3 ; revue Persee ;p646 ; http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2646_num_31_3_293742

² Claude Daniel Echaudemaison , dictionnaire d'économie et des sciences sociales , Berti edition, Alger 2009, p 359

C'est grâce à l'expérience accumulée par les ouvriers et les entrepreneurs dans les industries rurales que l'Angleterre a pu passer à l'industrie manufacturière. Cette dernière a compensé les insuffisances de l'ancien système.¹

Le rôle des enclosures dans le passage d'un système à un autre est primordial. En effet, elles ont permis la **transformation de la propriété collective en une propriété privée** (individuelle) et par conséquent une meilleure exploitation des terres agricoles.²

1-4 Les différentes transformations engendrées par la révolution industrielle :

- Le remplacement de l'effort humain par la capacité des machines ;
- Apparition de nouvelles sources d'énergies –en dehors de l'eau- comme le charbon la vapeur, ou encore l'électricité...
- L'amélioration de l'apport et de l'efficacité des matières premières, surtout dans ce qu'on appelle maintenant les industries métallurgiques et chimiques ;
- La transformation des modes de fonctionnement des individus les a poussés vers la consommation de nouveaux produits apportés par le commerce extérieur.

2- La croissance après la deuxième guerre mondiale :

Les trente glorieuses ou appelé aussi « la révolution invisible » expression due à un économiste français Jean Fourastié pour désigner dans certains pays, principalement les pays industrialisés **une expansion économique** jamais connu jusqu'ici qui s'est étendu de 1946-1973. L'âge d'or qu'ont connu ces pays était caractérisé par un régime d'accumulation nommé « **le fordisme** ». Ce régime était spécifié par des formes structurelles favorisées par la mise en place d'une séquence Taylor (l'organisation scientifique du travail), Ford (la chaîne de montage) et Keynes (le rôle de l'état dans la stimulation de la demande à travers les dépenses publiques).³

¹ Jacques Brasseul ; op. cite ; p11.

² Jean Magnan de Bornier, la croissance économique, p5, junon.univ-cezanne.fr/bornier/gr.pdf

³ Benjamin Coriat, **la théorie de la régulation : origines- spécificités et perspectives**, septembre 1994, revue Multitude ; <http://multitudes.samizdat.net/La-theorie-de-la-regulation>

2-1 Le régime d'accumulation fordiste :

Le fordisme est apparu bien avant la première guerre mondiale, son appellation vient du nom de son créateur « Henry Ford », mais sa diffusion s'est observée au cours des trente glorieuses. Ce régime était caractérisé par une production de masse accompagné d'une consommation de masse (acquisition d'automobiles, des biens électroménagers, de l'immobilier...

Le Fondement de ce régime :

Le fordisme est basé sur les principes du taylorisme. La division du travail, la parcellisation et la spécialisation des tâches et la chaîne de montage ont permis de renforcer les économies d'échelles et d'augmenter la production avec un moindre coût.

L'augmentation de la productivité a entraîné une augmentation des salaires (qui étaient indexés à la croissance de la productivité) et une amélioration des niveaux de vie. Permettant ainsi aux salariés d'accroître leur niveau de consommation d'où l'émergence d'une consommation de masse. Ce régime reposait sur deux éléments importants qui ont engendré la forte croissance des pays industrialisés durant cette période :

- D'abord **les économies d'échelles** : en effet l'augmentation des quantités produites a entraîné une réduction des coûts fixes unitaires et donc des coûts globaux de la production.
- Ensuite **les économies d'agglomération**. La réduction des coûts de distribution est due à l'implantation des usines dans des régions proches des ressources et des marchés ainsi que la construction de complexes industriels.

L'état était présent dans cette période en intervenant dans plusieurs secteurs principalement sociaux : éducation, santé et chômage...¹

2-2 - Les caractéristiques de cette croissance miraculeuse :

Durant cette période, la croissance était marquée par trois traits essentiels :

- ✚ Son intensité : la croissance était causée par une meilleure efficacité de production liée au progrès technique.

¹ Jean-Paul Rodrigue ; Ouvrage - **l'espace économique mondiale : les économies avancées et la mondialisation** - chapitre 3 : seconde vague : fordisme et post fordisme ; 2000 ; Presse de l'université du Québec ; p5 ; http://people.hofstra.edu/jean-paul_rodrigue/downloads/EEM%20Chapitre%203.pdf



- ✚ Sa régularité : la croissance était régulière et stable durant presque toute la période.
- ✚ Son maintien : la croissance était soutenue et continue touchant tous les secteurs de l'activité économique (industrie, agriculture, services...).

2-3 Les origines de cette croissance :

La croissance était causée par :

- Un taux d'investissement suffisamment élevé pour répondre à la demande de travail et assurer ainsi le plein emploi ;
- L'affaiblissement du capital financier aux USA depuis la crise de 1929, qui a entraîné une réduction de l'influence des classes rentières sur l'économie ;¹
- Une révolution scientifique et technique ;
- De nouvelles énergies bon marché (pétrole, gaz,...)
- Une population plus nombreuse caractérisée par une main d'œuvre jeune, dynamique, qualifiée et perceptive aux innovations ;
- Disponibilité des ressources financières fournies par l'épargne, le développement des banques et des établissements de crédit ;
- Un nouveau rapport salarial « rapport salarial fordiste » qui contient les éléments suivants :
 - Salaire minimum (SMIG)
 - Conventions collectives
- L'extension du salaire direct. Les salaires ne sont plus ajustés en fonction de la pression du chômage. Ils sont dès lors déterminés par l'évolution du coût de la vie et du partage des gains de productivité réalisés par les entreprises grâce au rôle des syndicats.
- La mutation du rôle de l'état. Les pouvoirs publics interviennent dans cette période en instaurant les systèmes de protection sociale (assurances, retraites...), la planification et la nationalisation des entreprises dans les secteurs stratégiques (énergie, transport, industrie de base,...)
- L'impact du commerce mondial. L'internationalisation des échanges -sans pour autant compromettre la politique nationale des pays – grâce à la création du GATT[^].

¹ François Chenaïs, réponses aux questions de la Folha sur la mondialisation, Cahier du Brésil Contemporain, 2000, n°41/42, p31-32 ; www.revues.msh-paris.fr/vernumpub/04-2-CHESSNAIS.pdf

[^] General agreement on tariff and trade.

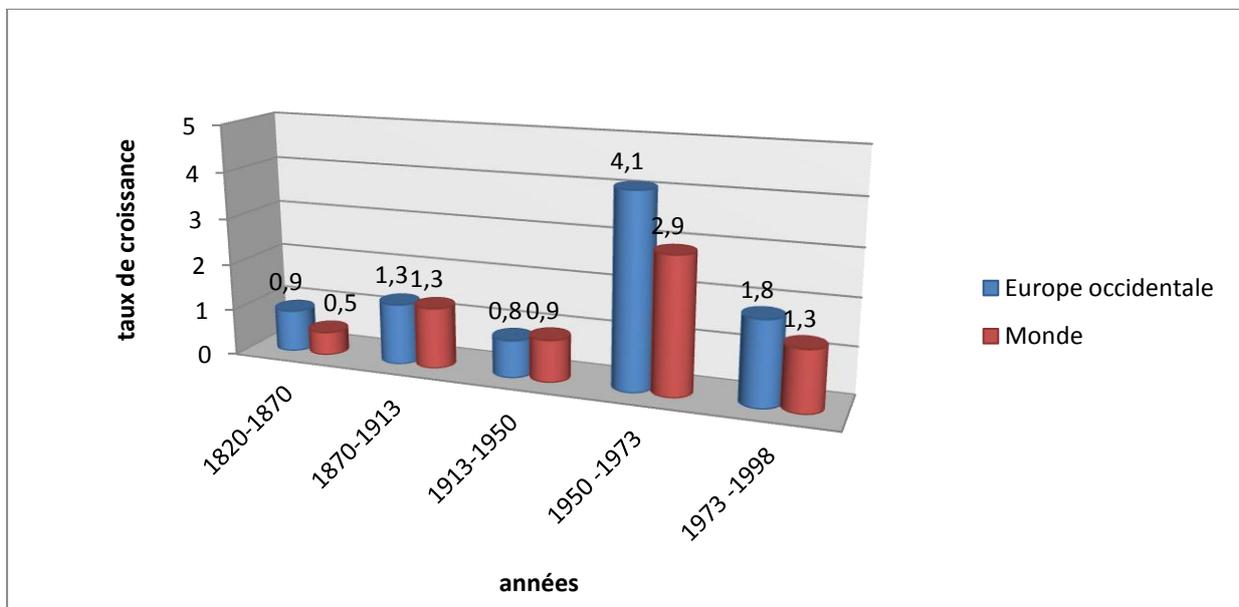
En effet, les accords du GATT ont permis l'abaissement des tarifs douaniers et la suppression des contingents aux importations. L'ouverture a donc favorisé les exportations et par conséquent la production.

3- La crise du fordisme et le ralentissement de la croissance :

Après les taux de croissance stupéfiants qu'ont connus les pays développés durant l'âge d'or, la croissance commençait à ralentir après le premier choc pétrolier. Il ya des économistes qui pensent que le phénomène de ralentissement a commencé à la fin des années 1960. Dans cette phase, les économies ont tenté d'appliquer un nouveau régime post fordiste pour stimuler à nouveau l'investissement et la croissance.

C'est la théorie de la régulation qui a fournit une explication et une analyse des origines de cette crise. En effet, les tenants de cette théorie (Robert Boyer, Michel Aglietta, André Orléan, Alain Lipietz,...) ont affirmé que la crise du régime d'accumulation fordiste est due à la crise du rapport salarial (on verra cette théorie en profondeur lorsqu'on abordera les institutions dans le deuxième chapitre).

Figure 2-1 : l'évolution du taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant entre le 19^{ème} et le vingtième siècle



Source : la France des trente glorieuses, livret 30 histoire.SES
 glorieuses:www2.cndp.fr/archivage/valid/82117/82117-12791-16190.pdf

Section 2 : les théories post keynésienne de la croissance :

A) La théorie de Harrod et Domar :

Le modèle de Harrod et Domar est inspiré de la théorie de Keynes, ces deux économistes ont posé les mêmes hypothèses que la théorie Keynésienne, mais la différence est qu'ils ont prolongé son analyse sur le long terme. Bien que ces deux économistes aient travaillé ensemble mais il existe quelques différences dans leur modèles qui vont être éclairés dans la suite de cette section.

1- Les hypothèses du modèle :

- La propension à épargner est stable et ne dépend pas des autres variables du modèle.
- Les variables sont exogènes ;
- Le travail et le capital ne sont pas substituables.
- Ce modèle ne prend pas en compte l'influence du progrès technique sur la production. ¹

2- Le modèle de Domar :

En étendant l'analyse keynésienne sur le long terme, Domar constate que l'investissement a un double effet. Il agit non seulement sur la demande- car un accroissement de l'investissement permet d'augmenter la demande par l'effet multiplicateur - mais aussi sur l'offre car il permet d'accroître les capacités de production par l'effet accélérateur.

La question que se pose Domar est la suivante: à quelle condition l'augmentation de la demande est compatible avec l'accroissement des capacités de production ?

2-1- les deux effets de l'investissement :

Domar remarque une chose importante. L'accroissement de la demande dépend de la variation de l'investissement alors que l'accroissement de la capacité de production dépend de l'investissement lui même.²

¹ Lionel Stoléru, **Ouvrage : l'équilibre et la croissance économique**, 1976; édition : Dunod, 3ème, p497.

² Pierre-Alain Muet ; **Les théories contemporaines de la croissance, 1993** ; Revue de l'OFCE. N°45, revue persees, , p14 , http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ofce_0751-6614_1993_num_45_1_1323

2-1-1 l'effet de l'investissement sur la demande : (Andrew Gillespie)

L'investissement entraîne un effet sur la demande par le multiplicateur. Ce dernier est fondé sur le fait que les dépenses d'investissement par les firmes correspondent aux revenus d'autres personnes. Par ailleurs, une augmentation initiale de la demande amène à une succession des dépenses dans le circuit économique conduisant à une augmentation globale des revenus plus forte que le stimulus initial.¹

$\Delta Qd = m\Delta I$ (1) Où le m (le multiplicateur) est égal à $1/1-c$ (c étant la proportion marginal à consommer et $s = 1-c$ la proportion marginal à épargner, en remplaçant $1-c$ par s dans l'équation (1) on obtient la formule suivante :

$$\Delta Qd = \Delta I/s \dots\dots\dots (2)$$

2-1-2 : l'effet de l'investissement sur l'offre

Comme on l'a cité précédemment, l'investissement a aussi un effet sur l'offre comme le montre la formule ci-dessous.

On suppose qu'il faut investir v unité monétaire pour réaliser une unité supplémentaire de production (v étant le coefficient du capital) et donc l'investissement augmente l'offre :

$\Delta K = I$: l'investissement net engendre un accroissement du capital (K) qui augmente à son tour les capacités de production.

$$\Delta Qs = \frac{I}{v} \dots\dots\dots(3)$$

2-2 Situation d'équilibre :

Pour que l'équilibre soit assuré il faut que l'augmentation de l'offre soit égale à l'augmentation de la demande :

$$(2) = (3) \longrightarrow \frac{\Delta I}{s} = \frac{I}{v} \longrightarrow \frac{\Delta I}{I} = \frac{s}{v}$$

¹ Andrew Gillespie ; **Ouvrage - Maxi fiche d'économie : Macroéconomie-Microéconomie** op.cit ; p80.

Ainsi, pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, il faut que l'investissement et donc le capital et la production croît à un taux égal au rapport du taux d'épargne au coefficient du capital.¹

3- Le modèle de Harrod :

Alors que Domar donne les conditions d'une croissance équilibrée, Harrod lui va plus loin dans son analyse et conclut à une instabilité de la croissance. Il pense ainsi que les situations de déséquilibres sont plus fréquentes que celles de l'équilibre.

3-1- la présentation de son modèle :(Roy Forbes Harrod)

Harrod prend en considération deux taux de croissance dans son modèle :

G_w : le taux de croissance garanti (warranted). Une fois atteint, ce taux provoque la satisfaction de tous les agents participants au processus de la production (producteurs, épargnants. ;etc) . Les producteurs constateront qu'ils ont produit la quantité exacte, et que leur investissement désiré est effectivement réalisé.

G : c'est le taux de croissance effectif auquel le revenu croît réellement dans l'économie.

Harrod part du même postulat que Domar . L'investissement influe à la fois sur l'offre (effet accélérateur) et la demande (effet multiplicateur). Or les deux effets sont différents à part pour une valeur bien particulière de l'équilibre. Il s'est donc posé la question suivante :

À quelle condition l'augmentation de l'offre est égale à l'accroissement de la demande ?

$$G = \frac{y_1 - y_0}{y_0} \dots\dots\dots(1)$$

y_0 : La quantité de la production à la période 0

y_1 : La quantité de production à la période 1

La condition d'équilibre : l'investissement anticipé doit être égal à l'investissement désiré

$$v(y_1 - y_0) = sy_0 \dots\dots\dots(2)$$

$v(y_1 - y_0)$: Le volume de l'investissement désiré

¹ Idem ; p80.

sy_0 : l'épargne réalisée à la période 0

Où s est la fraction du revenu que les individus choisissent d'épargner, v est le coefficient du capital qui est égal à K/Y (l'accroissement du stock de capital rapporté à l'accroissement de la production).

$$\text{Donc : } \frac{dy}{y} = \frac{s}{v} \longrightarrow Gw = \frac{s}{v} \dots\dots\dots(3)$$

Dans ce cas le taux de croissance effectif est égal au taux de croissance désiré (garanti).

3-2 – l'instabilité de la croissance (le fil du rasoir) :

Selon Harrod, il se peut que les firmes se trompent dans les anticipations de la consommation, alors soit ils produisent trop ou pas assez pour satisfaire la demande effective.

Dans ce cas, le taux de croissance garanti ne coïncide pas avec le taux de croissance effectif du revenu ce qui provoque dès lors une situation de déséquilibre.

3-2-1 : le taux de croissance garanti est inférieur au taux de croissance effectif : $Gw < G$

Cela se traduit par une anticipation pessimiste de la part des producteurs. Dans ce cas l'investissement est insuffisant pour satisfaire la demande globale (pénurie des équipements, épuisement du stock ...). Pour Harrod, cette situation stimule l'expansion de la croissance.

En effet, pour répondre à la demande supplémentaire, les producteurs augmentent l'investissement qui permet dans un premier temps d'accroître la production par effet accélérateur et dans un second temps accroît la demande. Cette situation accentue l'écart entre l'offre et la demande.

3-2-2 – le taux de croissance garanti est supérieur au taux de croissance effectif :

Cela se dit lorsque les anticipations des producteurs sont trop optimistes. S'ils investissent plus qu'il n'en faut, cela entraînera une surcapacité de production. La demande effective est donc insuffisante pour utiliser toute la capacité de production. C'est alors une situation de dépression.

3-3 l'introduction de la croissance démographique :

Selon Harrod à long terme, l'introduction du taux de croissance naturel (G_n) rend encore plus difficile l'équilibre entre les deux taux de croissance précédents.

Nous entendons par G_n le taux maximale de la croissance permis par l'accroissement de la population (taux naturel permettant le plein emploi).

Par ailleurs, pour qu'il y'ait équilibre dans l'économie, il faut que les trois taux soit égaux :

$$G_w = G_n = G. \text{ }^1$$

Si $G_w < G_n$ on aura alors une situation de chômage, car la croissance économique ne permet pas d'embaucher toutes les personnes capable de travailler.

Si $G_w > G_n$, l'économie connaîtra une crise déflationniste provoquée à la fois par le gaspillage (capacité de production inutilisé) de l'investissement et à la surcapacité généralisée.²

Pour conclure : selon Harrod, il n'existe aucun mécanisme autorégulateur du fait de l'exogénéité et l'indépendance des variables : s , v et n par conséquent pour rétablir l'équilibre une intervention de l'état est nécessaire.

4- Les limites du modèle de Harrod-Domar :

Solow critique le modèle post keynésien de la croissance de Domar et Harrod :

- Il pense que ces deux économistes ont construit leur modèle sur le long terme –à partir des hypothèses de Keynes, en revanche les outils d'analyse relèvent du court terme comme le principe du multiplicateur, d'accélérateur... (utilisé dans le modèle keynésien) ;
- Solow leur reproche l'hypothèse selon laquelle la production s'effectue dans des conditions de proportion fixe des facteurs, dans son modèle il considère des proportions variables (le capital et le travail sont substituables) ;

Il remet en cause le caractère instable de la croissance harroddienne, il estime que le système de production peut s'adapter à un taux donné de croissance démographique ce qui permet à l'économie d'approcher un **état stable** de la croissance.³

¹ Roy Forbes Harrod , **An Essay in Dynamic Theory, Mar 1939**; The Economic Journal, Vol. 49, No. 193, ,p21-30; <http://piketty.pse.ens.fr/files/Harrod1939.pdf>

² Lionel Stoléru,;op.cit, p499.

³ Rober M Solow, **A Contribution to the Theory of Economic Growth, 1956**; The Quarterly Journal of Economics, Vol. 70, No. 1.,p2 et 10, http://faculty.lebow.drexel.edu/LainczC/cal38/Growth/Solow_1956.pdf

B) La théorie néoclassique de la croissance :

1- Présentation et hypothèse du modèle de Solow :

1-1- Présentation :

- Le modèle de Solow est un modèle néoclassique de la croissance en concurrence pure et parfaite. Il se fonde sur une fonction de production à deux facteurs (capital et travail).
- Il ne prévoit pas une situation de crise contrairement au modèle de Harrod.

Il s'inspire de l'idée de Riccardo selon laquelle les facteurs de production se caractérisent par des rendements décroissants i.e. « *Si des quantités successives, croissantes et homogènes d'un facteur variable (travail) sont associés à une quantité d'un facteur fixe (capital physique : terre, outils,...), il arrive un moment où l'augmentation de la production entraînée par l'augmentation des quantités des facteurs finit par décroître* »¹

1-2- Hypothèses du modèle :

- L'économie est fermée : il n'y a ni possibilité d'importer un produit ni celle de l'exporter. Par conséquent, dans la situation d'équilibre, l'investissement est égale à l'épargne et la production au revenu.
- Le taux d'épargne est exogène.
- Il n'y a qu'un seul produit². A un moment donné, l'économie peut soit affecter ses ressources rares à la consommation ou bien à l'épargne (l'investissement) et de ce fait, la quantité produite est égale à la quantité consommée.
- Il ya équilibre sur le marché des capitaux.
- L'investissement permet d'augmenter le stock du capital dans le temps. A chaque instant, ce stock se déprécie (du fait de l'amortissement) et il n'est de ce fait plus utilisable dans la production.
- Il ya équilibre sur le marché du travail, par conséquent le chômage n'existe pas.³

¹ Philippe Darreau, **Ouvrage- croissance et politique économique, 2003** ;édition De Boeck, Belgique, , p32.

² Rober M Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth; op.cit p3.

³ Robert Barro-Xavier Sala I Martin ; **Ouvrage - la croissance économique, 1996** ; Ediscience, Paris 1996, P18

- Le taux de croissance démographique est exogène.
- Il existe un certain degré de substitution entre les facteurs de production. ¹

2- La fonction de production néoclassique :

Solow a construit son modèle par une fonction de production agrégée. Dans la première fonction il neutralise le changement technique. Dans le second, il l'intègre. Son but était de séparer l'impact de la variation du stock de capital disponible sur la production par tête de l'effet du changement technique sur celle-ci.²

2-1- Sans progrès technique

Solow a d'abord étudié une fonction de production sans progrès technique. C'est une fonction simplifiée qui prend la forme suivante :

$$Y = F(K, L) \dots \dots \dots (1)$$

Où : Y : la production ;

K : le capital physique ;

et L : le travail.

On peut diviser l'équation (1) par L pour obtenir la production par tête et le capital par tête :

$Y/L = [F(K, L)]/L$	$Y/L = F(K/L, 1)$	\longrightarrow	$y = f(k)$	(2)
↓	↓		↓	
Produit par tête	ratio du capital- travail		capital par tête.	

(2) est une fonction de production sous la forme intensive.

¹ Milton Barossi-Filho, Ricardo Gonçalves Silva, And Eliezer Martins Diniz; **The empirics of the solow growth model: long-term evidence;2004**; Journal of Applied Economics, Vol. VIII, No. 1;p31-32 ; ageconsearch.umn.edu/bitstream/.../2/barossi.pdf

² Robert Solow, **Technical change and the aggregate production function ;1957**; The Review of Economics and Statistics, Vol. 39, No. 3 ,p2, <http://www.aldaname/texty/Robert%20M.%20Solow%20-%20Technical%20Change%20and%20the%20Aggregate%20Production%20Function%20-%201957.pdf>

2-1-1 l'équation fondamentale du stock de capital :

Le modèle suppose que les individus consomment une partie de leur revenu et l'autre partie est épargnée puis investit. Ainsi, la fraction du revenu épargnée est une constante s .¹

Sachant que l'épargne est égale à l'investissement (selon la première hypothèse), le taux d'accumulation du capital nouveau est égal à sy

Le taux de dépréciation du capital est égal à δy . En partant de là on obtient le taux d'accumulation du capital net :

$K = s f(k) - \delta k \dots\dots\dots(3) \quad \longrightarrow$ c'est l'équation fondamentale de la théorie néoclassique qui exprime le taux de variation du stock de capital qui est déterminé par la quantité du capital disponible.

On est devant deux situations possibles :

- Lorsque le taux de croissance démographique et du progrès technique sont constants, c'est le capital qui gouverne la croissance.
- En revanche, lorsqu'on inclut le taux de croissance démographique, la situation se dégrade i.e. la croissance ralentit au fur et à mesure que la population croît. Pour le démontrer, on suppose une fonction de production à deux facteurs qui sont le travail et le capital à rendement d'échelle constant. Le facteur travail correspond à la population active qui croît au taux exogène n (Solow suppose que toute demande de travail est absorbée par l'offre). Dans ce cas la production par tête dépend du stock de capital par personne : $k=K/L$.

Pour simplifier le modèle, il prend la fonction de **Cobb- Douglas** :

$Y = K^\alpha L^\beta$ Où α est une constante $0 < \alpha < 1$.

$Y=f(k)= k^\alpha$ c'est une fonction de production par tête

- L'épargne par tête est une fraction de la production par tête.

¹ Robert M Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth, op.cite,p3.



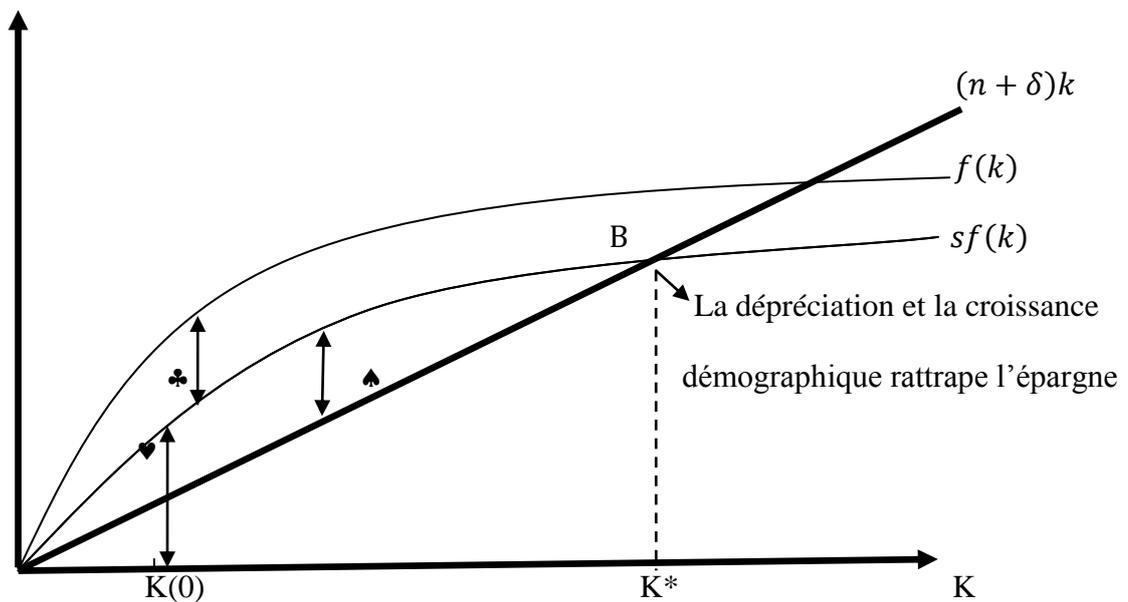
- Le taux de dépréciation est une fraction du capital par tête.
- La croissance de la population provoque une baisse de k d'un montant nk , car la croissance de la population implique une dilution de capital.

$$K = sf(k) - (n + \delta)k \dots\dots\dots (4)$$

2-1-2 L'état stationnaire chez Solow

On remarque d'après la figure ci-dessous que lorsque la courbe d'épargne est supérieure à la droite de dépréciation. Le stock de capital augmente et cette augmentation continue jusqu'au point B où le stock de capital converge à long terme vers la valeur k^* .¹

Figure 3- 1 : l'analyse quantitative de l'équation (4) .



Source: Rober Barro-Sala I Martin, A Contribution to the Theory of Economic Growth .

- ♣ : Consommation
- ♥ : Investissement
- ♠ : Taux du stock de capital qui représente la distance verticale entre l'épargne et la dépréciation.

¹ Philippe Aghion-Peter Howitt, **Ouvrage- la théorie de la croissance endogène ; 2000** ; Edition :Dunod, Paris, p13.

$k(0)$: stock initial du capital.

K^* : Le niveau du capital par tête qui caractérise l'**état stationnaire** de l'économie, où l'épargne suffit juste à compenser la dépréciation du capital et sa fragmentation. Dans ce cas, $sf(k) = (n + \delta)k$, la production stagne et c'est ce que Solow appelle l'**état régulier**.

Explication :

Lorsque le capital est rare il est plus productif. Dans un premier temps, la croissance est positive. L'épargne est largement suffisante pour compenser l'effet associé de la dépréciation du capital et de la croissance de la population. L'excédent de (épargne \equiv investissement) permettra d'augmenter le stock de capital et donc la croissance. A long terme, le taux d'épargne n'a plus d'effet sur le taux de croissance. En effet, l'effet de l'érosion du capital dû à l'amortissement et à la croissance démographique rattrape l'épargne et la production finie par stagner.¹

Solow démontre ainsi que le taux d'épargne et le taux de croissance démographique supposés exogènes, déterminent le niveau de l'état stationnaire de l'économie.²

2-2 Avec progrès technique :

Solow tente d'améliorer le modèle de base en introduisant le progrès technique. Ce dernier permet de ralentir « l'effet des rendements décroissants des facteurs de production ». Cela permet d'améliorer essentiellement l'efficacité du facteur travail. De nombreuses études statistiques ont été faites pour mesurer la contribution de chaque facteur à la croissance économique. Ainsi, pour l'économie américaine entre 1909-1949, le progrès technique expliquait 80% de la croissance.³

La croissance de la population peut doubler le nombre de travailleurs. Si ce nombre reste constant, le progrès technique peut améliorer l'efficacité des travailleurs de manière à leur permettre d'effectuer les mêmes tâches en réduisant de moitié le nombre des ouvriers.

Ainsi, pouvons-nous dire que le seul effet du progrès technique est celui d'augmenter l'offre de travail.⁴

¹ Philippe Aghion-Peter Howitt; op. cite; p 14.

² N.Gregory Mankiw-David Romer et David N.Weil; **A contribution to the empirics of economic growth**, May 1992; The Quarterly Journal of Economics, p407;

³ Bernard Bernier-Yves Simon ; **Ouvrage - Initiation à la macroéconomie ; 2001** ; Dunod 8^{ème} édition ,Paris, p524.

⁴ David Begg- Stanely Fisher, **Ouvrage ; Macroéconomie**, Dunod 2^{ème} édition, France,2002, p299.

2-2-1 La fonction de production :

$$\dot{K} = sF(K, L, A(t)) - \delta K \quad (5)$$

On peut aussi l'écrire sous forme d'une fonction Cobb Douglas :

$$Y(t) = K(t)^\alpha (A(t)L(t))^{1-\alpha}$$

A(t) : représente la technologie qui croît au taux exogène g .

Pour avoir l'équation intensive du capital par tête on divise les deux membres de l'équation 5 sur L et on obtient :

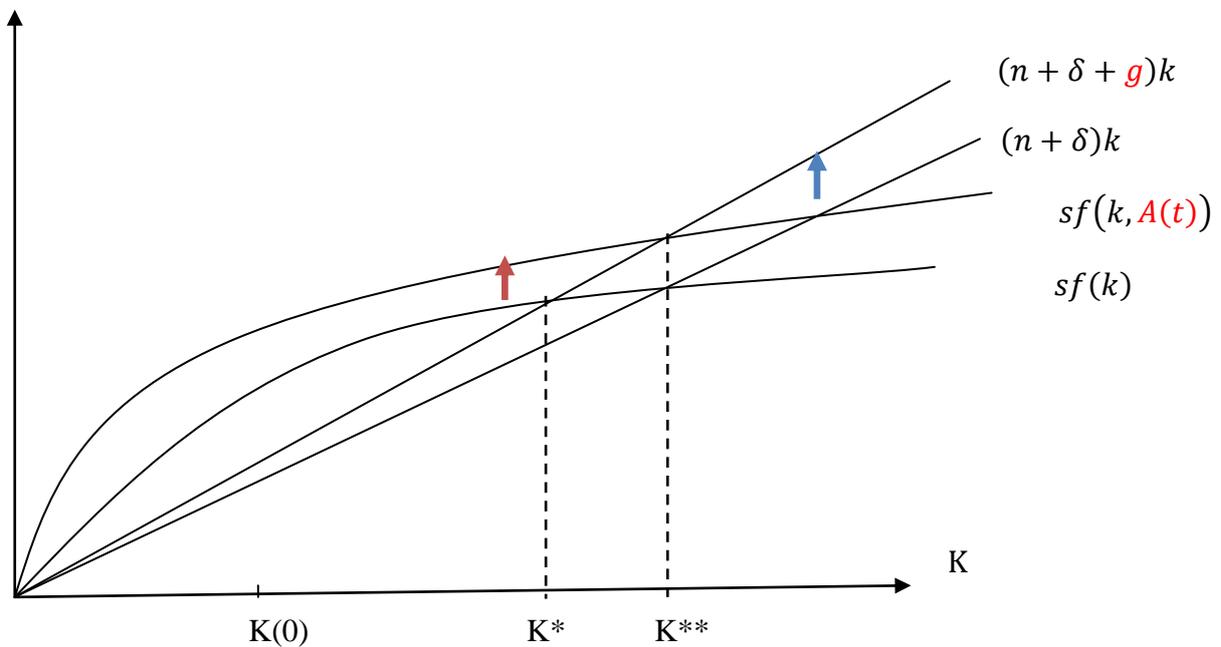
$$\dot{k} = sf(k, A(t)) - (n + \delta)k \quad (6)$$

Dans cette équation, la production par tête dépend du progrès technologique A(t)

Et pour obtenir le taux de croissance, on divise l'équation (6) sur k et on aura :

$$\gamma k = \frac{sf(k, A(t))}{k} - (n + \delta) \dots \dots \dots (7)$$

Figure 4-1 : Modèle de Solow avec progrès technique



Source : perso.univ-lemans.fr/~flangot/cours/solow_langot.ppt

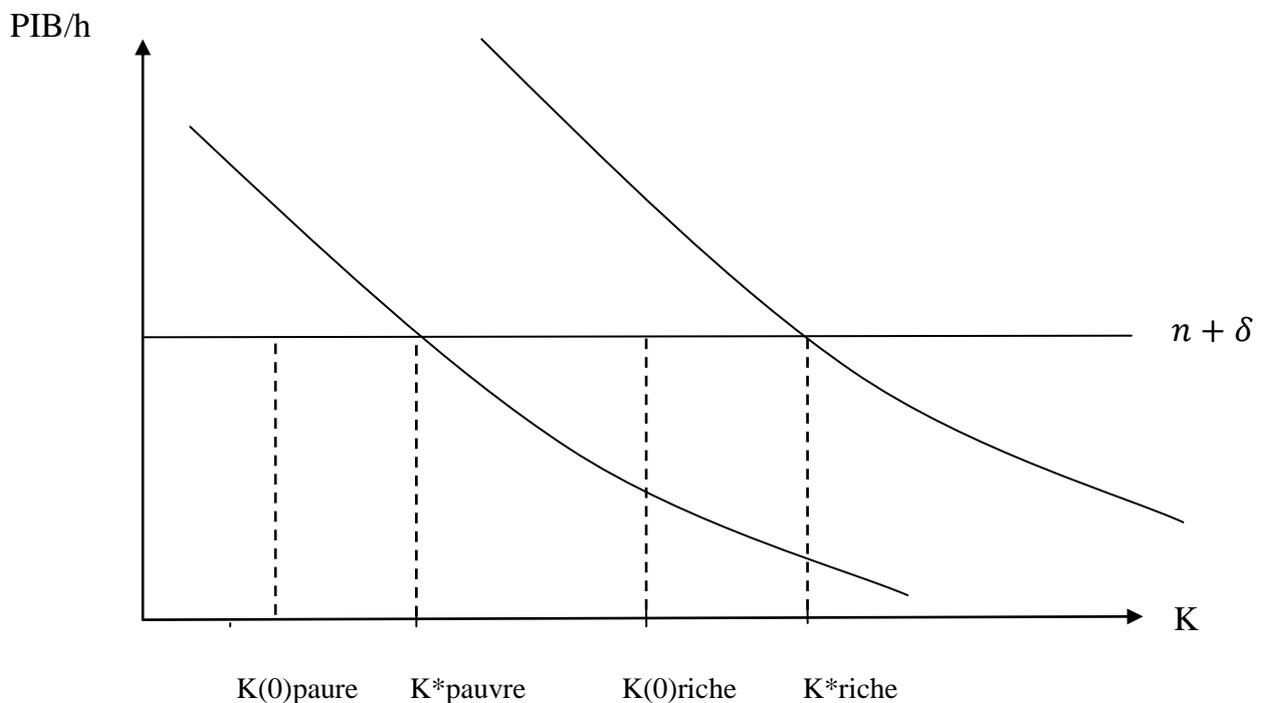
Explication :

On remarque que l'état stationnaire a changé sur le long terme. Grâce au progrès technique (appelé le résidu de Solow) on remarque l'amélioration de la productivité des facteurs qui a permis l'augmentation la production.

2-2-2 La convergence dans le modèle de Solow :

Pour Solow, les pays pauvres connaissent une croissance à la fois rapide et élevée contrairement aux pays riches. D'une part ils possèdent un capital initial moins élevé et d'autre part, ils sont plus éloignés de l'état régulier que les pays les plus avancés.

Figure 5-1 : le processus de convergence



Source : Robert Barro-Xavier Sala I Martin

3- **Les limites du modèle de Solow :**

Les tenants des théories de la croissance endogène ont remis en causes certaines hypothèses du modèle de Solow :

- Römer infirme l'hypothèse selon laquelle le changement technologique est une variable exogène. Selon lui, la croissance économique est une conséquence endogène du système économique. Autrement dit la croissance est entraînée par des facteurs endogènes dont le progrès technique.
- Römer et Lukas confirment que le processus de convergence est remis en cause ; si on ne prend pas en considération les deux hypothèses de Solow qui supposent que le progrès technique est un facteur exogène, et que les pays peuvent disposer des mêmes opportunités technologiques.
- Barro et Sala I Martin, infirment l'hypothèse néoclassique qui prédit que les pays ont des connaissances technologiques similaires. Ainsi, ils contredisent l'hypothèse de convergence.¹
- Celle-ci n'est vérifiée que dans un seul cas où les pays ont les mêmes caractéristiques structurelles (institutions de qualité similaire, des niveaux technologiques et des comportements d'épargne proches : $S \text{ pauvre} = S \text{ riche}$, le même taux de croissance démographique et le système éducatif similaire).² Dans ce cas, on parle de **convergence conditionnelle**.

Si le taux d'épargne des pays riches est supérieur à celui des pays pauvres, ils connaîtront un taux de croissance plus élevé.

En effet, l'épargne permet d'augmenter le stock de capital et par conséquent le taux de croissance de l'économie.

Nous pouvons en déduire que les pays convergent vers différents états réguliers.³

Section3 : les théories de la croissance endogène :

Dans les modèles de croissance endogène, la concurrence est supposée monopolistique « une seule firme produit un bien donné ». Cela n'empêche pas l'existence d'autres firmes concurrentes qui produisent des biens substituables (des biens de différentes qualités).

Dans ces modèles, l'accès au marché par une firme est libre, à condition que le prix de vente d'un produit soit égal à son coût total de production.

¹ Paul Romer, **the origins of endogenous growth, 1994**; the journal of economic perspectives, vol 8,N°1,p4;
<http://www.iset.ge/old/upload/Romer%201994.pdf>

² www.pse.ens.fr/coeurdacier/exogene.pdf

³ idem, p34 .

A) Le modèle de Römer

1- La contradiction de la convergence :

Solow suppose dans son modèle que les pays à différents PIB par habitant initial convergent vers un état stationnaire.

Il considère que les pays pauvres à faible revenu croissent plus vite que les pays riches et finissent donc par les rattraper.

Des études empiriques ont été faites par (Heston et Summers) entre 1960-1985 pour infirmer l'hypothèse de convergence de Solow.

Pour se faire, ils ont travaillé sur un échantillon de pays beaucoup plus large que celui pris par Solow. Les résultats de leurs études ont ainsi montré que les économies pauvres ne croissent pas aussi rapidement que les pays à revenu élevé. Ces derniers produisent une technologie beaucoup plus sophistiquée qui permet d'élever la quantité et la qualité des produits et ainsi augmenter la croissance économique. De là Römer s'est posé la question suivante :

Si les connaissances et les savoirs étaient les mêmes pour tous les pays, alors comment peut-on expliquer la migration des travailleurs des pays du sud vers les pays du nord qui jouissent d'un taux de progrès technique plus élevé.

2- Bien rival, non rival, exclusif, non exclusif :

Römer pense que les biens économiques ont deux caractéristiques principales :

2-1 Le degré de leur rivalité :

Un bien est dit **rival** lorsque son utilisation par une firme ou une personne empêche les autres de l'utiliser.

Un bien est dit **non rival** lorsque son utilisation par une personne ou une firme ne prive pas les autres de son utilisation. C'est le cas des connaissances qui peuvent profiter à de nombreuses personnes en même temps.

2-2 Le degré d'exclusivité :

Un bien est dit **exclusif** lorsque seul son inventeur ou propriétaire peut en avoir le contrôle, il peut donc empêcher les autres d'y avoir accès. Par exemple un codage d'un programme pour les ordinateurs peut être protégé soit par le système légal ou par un cryptage.

En revanche un bien est dit **non- exclusif** lorsque son utilisation par une personne n'interdit pas aux autres de l'utiliser.

Il considère que les biens économiques conventionnels sont des biens exclusifs et rivaux. Ils peuvent par conséquent être échangés sur le marché. Selon Römer, un bien public est un bien **non rival** et **non exclusif**. Il ne peut donc pas être échangé sur un marché. C'est le cas des recherches scientifiques universitaires.

La technologie est un bien public non- rival. Ainsi , les connaissances technologiques peuvent se diffuser et être utilisés par les personnes simultanément. Vu le coût élevé de l'invention ou de l'innovation d'un bien, le progrès technique doit conférer des avantages qui sont partiellement exclusifs.¹

S'agissant des connaissances, elles peuvent difficilement être protégées car il est quasiment impossible d'empêcher les individus d'en profiter. C'est pour cette raison qu'on a créé le **brevet d'invention** qui donne à l'inventeur la propriété d'exploiter son invention pendant un certain temps. Il peut ensuite la vendre sous forme de **licence** et en tirer profit.

3- L'effet des externalités :

Römer confirme qu'il existe deux facteurs pour accroître les rendements, la spécialisation et les externalités.

Les biens publics (connaissances) présentent la caractéristique d'être cumulables et surtout non rival. Cette dernière caractéristique est pertinente dans les modèles de croissances endogènes, dans le sens où elles peuvent avoir des retombés positives sur l'économie (externalités : spillovers). Ainsi, la recherche privée entraîne des externalités positives. Le dépôt d'un brevet est suivi d'un descriptif détaillé qui permet à d'autres organismes de bénéficier des connaissances.²

¹ Paul Romer , **Endogenous Technological Change, 1990**; The Journal of Political Economy, Vol. 98, No. 5, octobre,p4, <http://artsci.wustl.edu/~econ502/Romer.pdf>

² Bernard Bernier-Yves Simon, op.cit, p528.

Dans ces modèles, l'**externalité** est le moteur de la croissance, car la conception d'un produit par un chercheur peut non seulement lui procurer une rente, et servir à accroître la connaissance d'autres chercheurs.

4- **Le modèle de Römer** :

Dans son modèle, Römer considère que le progrès technique est une variable endogène non rivale et partiellement exclusive.

Il prend en considération trois secteurs :

- Le secteur de la recherche : les universités et les laboratoires de recherche qui produisent les idées. Dans ce secteur la connaissance est considérée comme un bien non rival et non exclusif. Par conséquent chaque chercheur peut utiliser toutes les connaissances disponibles.

$$\dot{A} = \delta \cdot L(A) \cdot A \dots\dots\dots(1)$$

A : le stock des connaissances disponibles pour chaque chercheur ;

L(A) : le nombre de chercheurs ;

\dot{A} : la variation des connaissances ;

δ : un paramètre d'échelle et de productivité,

Les découvertes de chaque chercheur sont disponibles pour ces successeurs sans coût. C'est l'effet de **l'externalité**.

- Le secteur intermédiaire : se sert des connaissances technologiques pour fabriquer de nouvelles machines et instruments intermédiaires nécessaires à la production des biens finals.

$$K = \sum_{i=1}^A X_i \dots\dots\dots(2)$$

X_i : La quantité disponible pour chaque type de capital

L'entreprise qui fabrique un type de capital i , achète d'abord le brevet pour sa fabrication et obtient par la suite un droit exclusif sur l'usage de ce brevet. En conséquence la firme est en position de monopole sur le marché et obtient une rente monopolistique.

- Le secteur des biens finals : utilise les biens intermédiaires ainsi que la main d'œuvre. Il faut savoir qu'une partie de la main d'œuvre se consacre à la production et l'autre partie à la recherche (éducation et apprentissage).¹

$$Q = L_y^{1-\alpha} \cdot \sum_{i=1}^A x_i^\alpha \dots\dots\dots(3)$$

C'est une fonction de Cobb Douglas à rendement d'échelle constant ($\alpha + (1 - \alpha) = 1$) où L_y : le volume de la main d'œuvre affecté à la production.

On peut écrire l'équation (3) de la manière suivante :

$$Q = L_y^{1-\alpha} A K^{1-\alpha} \dots\dots\dots(4)$$

Du fait de la non rivalité de la technologie, les firmes qui produisent ce bien, profitent à la fois du capital nécessaire à sa production et de l'accroissement de la technologie. C'est le deuxième effet d'externalité.²

Römer infirme aussi l'hypothèse des néoclassique qui prédit que le marché suffit à garantir une croissance à long terme sans l'intervention de l'état. Il dit que le rôle de l'état est important dans les dépenses d'investissement pour la recherche et le développement. Il l'est aussi pour protéger les inventeurs à travers une fiscalité compensatrice. Ceci en imposant aux entreprises moins de taxes pour les activités de recherches afin de les inciter à innover.

B) Le modèle de Lukas :

Comme Römer, Lukas est un partisan de la croissance endogène. Dans sa théorie, il a mis l'accent sur le rôle du capital humain dans l'augmentation de la croissance. Il estime que les écarts des taux de croissance entre les pays peuvent être expliqués par des différences dans les taux d'accumulation du capital humain.³

¹ Philippe Aghion and Peter Howitt, **Endogenous growth theory**, The MIT Press Cambridge, Massachusetts, London, England, p20, <http://www.fordham.edu/economics/mcleod/AghionHowittChapter1.pdf>

² Dominique Guellec-Pierre Ralle, **Les nouvelles théories de la croissance ; 2003** ; 5^{ème} édition la Decouverte, Paris, p72.

³ Robert Lukas, **Making a miracle** , Mar 1993; *Econometrica*, Vol. 61, No. 2, p257; <http://teaching.ust.hk/~econ343/PAPERS/Robert%20Lucas-Making%20a%20Miracle.pdf>

1- Hypothèse du modèle :

- L'économie est dotée de N agents (N est constant).
- Il existe deux secteurs : le secteur de production des biens de consommations finals et le secteur de l'éducation.
- Chaque agent est doté d'un niveau de capital humain sachant que tous les individus possèdent le même niveau.
- L'hypothèse **la plus importante** qui permet d'endogénéiser la croissance économique est la suivante :

A chaque période, L'agent dispose d'une unité de temps qu'il répartit entre la production des biens à l'accumulation du capital humain.

- Lukas suppose que la quantité produite dépend du stock du capital physique, celui du capital humain et du temps consacré à production mais aussi du **niveau moyen du capital humain**. Ce dernier génère une **externalité positive** sur la société.¹

2- La présentation du modèle :

Lukas suppose dans son modèle que l'investissement en capital humain permet aux individus d'avoir une meilleure maîtrise des nouvelles technologies. Ils ont le choix entre la maximisation de leur utilité présente ou future. S'ils optent pour leur utilité présente (ils privilégient la consommation), ils consacreront moins de temps à la formation.

Tandis que s'ils choisissent de maximiser leur utilité future, ils sacrifient leur temps de loisir ou de production pour la formation tout en acceptant un salaire moins élevé. L'augmentation des compétences entraîne une augmentation de la productivité. Cette dernière engendrera dans le futur une augmentation de leurs salaires.

2-1 La fonction de la production du bien final : (Andrianasy A. DJISTERA)

$$Y_t = AK_t^\alpha (u_t h_t L)^{1-\alpha} \bar{h}_t^\gamma \dots\dots\dots(1)$$

Où : K_t est le stock de capital physique.

¹ Lionel Stoléro, l'équilibre de la croissance économique ; op.cit ; p499.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

$u_t h_t L$: le facteur travail efficient (u_t : le temps affecté à la production, h_t : le niveau moyen de qualification des travailleurs participant à la production, L : facteur travail supposé constant) ;

A_t : le niveau de la technologie

\bar{h}_t le stock moyen du capital humain calculé sur la base de tous les individus.

α et $1 - \alpha$ sont respectivement les élasticités de la production par rapport au capital physique et par rapport au capital humain.

Selon cette équation, le capital humain a un double rôle. Il agit à la fois sur la productivité de la main d'œuvre en améliorant les connaissances des travailleurs, et sur la production par l'effet d'externalité.

2-2 La fonction d'accumulation du capital humain :

Elle dépend du temps consacré à la formation :

$$\dot{h}_t = \delta (1 - u_t) h_t \dots \dots \dots (2)$$

2-3 La fonction d'accumulation du capital physique par habitant :

C'est la fraction de la production totale attribuée à l'investissement en capital physique

$$\dot{k} = Ak_t^\alpha (u_t h_t)^{1-\alpha} \bar{h}_t^\gamma - c_t \dots \dots \dots (3)^1 \quad (c_t : \text{la consommation})$$

3- L'effet de l'accumulation du capital humain sur la croissance :

Lukas montre par son modèle que l'investissement dans l'éducation favorise la croissance économique. Cependant la croissance du capital humain doit être accompagnée par la croissance du capital physique. Ainsi, on ne peut concevoir un programme informatique sans ordinateurs tout comme on ne peut accumuler des compétences sans la présence de matériels adéquats.²

¹ Andrianasy A. Djistera, **le rôle du capital humain dans la croissance : le cas des économies émergentes d'Asie**, 2003, Université Montesquieu Bordeaux, p3-4 ; <http://gdrdeveloppementtransition.org/papiers/jchd/DJISTERA.pdf>

² Robert lukas, making a miracle, op.cite, p255.

3-1 Le taux de croissance du capital humain :

$$v = \dot{h}/h = \delta(1 - u) \dots \dots \dots (4)$$

Si $u = 1$: alors aucun travailleur n'accumule du capital, personne ne consacre un temps pour la formation et l'accumulation des compétences.

Mais si $u = 0$: cela signifie que les travailleurs consacrent tout leur temps à la formation. Par conséquent, le taux d'accumulation atteint son maximum.

Si : $0 < u < 1$: c'est la situation intermédiaire. Les travailleurs partagent leur temps entre la production et la formation qui permet d'améliorer leur compétence.¹

3-2 Le taux de croissance du capital par tête :

Ce taux est égal au taux de croissance économique à l'état régulier.

En égalisant à 0 la productivité marginale du capital physique, on obtient le taux de croissance g à l'équilibre :

$$g = \frac{k}{k} = \frac{1-\alpha+\gamma}{1-\alpha} v \dots \dots \dots (5)$$

On remarque dans cette équation que le taux de croissance à long terme est corrélé au taux de croissance du capital humain. Donc le capital humain est le moteur de la croissance économique. Elle montre aussi que le taux de croissance est positif même s'il n'y a pas d'externalité ($\gamma = 0$).²

On peut dire finalement que Robert Lucas a tenté à travers sa théorie du capital humain d'endogénéiser le progrès technique. En démontrant que ce sont les individus qui choisissent de se former pour étoffer leurs compétences et leurs connaissances.

Lucas a aussi abordé la question de « l'apprentissage par la pratique » (learning by doing) qui est inspirée de la théorie d'Adam Smith « division de travail et spécialisation des tâches ». Selon Lukas, c'est un facteur important pour la croissance.

¹ Robert lucas, **On the mechanics of economic development, 1988**; Journal of Monetary Economics 22 ; University of Chicago; p20, <http://www.fordham.edu/economics/mcleod/LucasMechanicsEconomicGrowth.pdf>

² Andrianasy A. DJISTERA, op.cite, p5

En effet, à force de fabriquer le même produit plusieurs fois, le travailleur acquiert de l'**expérience** et devient spécialiste dans sa tâche. Ceci entraîne une augmentation et une amélioration de la qualité des produits et permet aux travailleurs d'innover.¹

C) La théorie de Robert Barro :

Barro insiste beaucoup sur le rôle du capital public. Les dépenses de l'état en R&D et en éducation et le soutien qu'il apporte à la recherche privée ne sont pas les seules formes d'intervention publique dans la croissance.² C'est le premier économiste à avoir introduit des dépenses publiques productives dans un modèle de croissance de type AK.³

1- Le modèle de Barro :

Barro se base sur un modèle AK. Pour simplifier son modèle, il considère que le taux de croissance démographique est nul. Il n'y a pas d'usure du capital ni de progrès technique.

Il prend deux intrants dans la production : le capital et les dépenses publiques.

1-1 La fonction de production :

$$y = f(k, g) = A k^{(1-\alpha)} g^\alpha = A k \left(\frac{g}{k}\right)^\alpha \dots \dots \dots (1)$$

Où A : le produit marginal net du capital supposé constant ;

g : Les services achetés par le gouvernement et mis à la disposition des ménages producteurs (les entreprises) ;

α: l'élasticité de la production du capital public : la variation de la production causée par la variation des dépenses publiques.

- Les dépenses publiques sont financées par les taxes prélevées par l'état sur le revenu des entreprises privées :

$$g = T = \tau y \dots \dots \dots (2)$$

¹ Rober Lucas , making a miracle, op.cit,p4.

² Bernard Bernier, op.cité, p530

³ Sylvie Charlot, Virginie Pigué et Bertrand Schmitt ; **Capital public et productivité : quels effets sur les disparités régionales ?** ; Mars 2002 ; UMR INRA-ENESAD en Economie et Sociologie Rurales, France, p3, <http://www2.dijon.inra.fr/esr/pagesperso/charlot/charlot-schmitt.pdf>

- Le consommateur veut maximiser son utilité :

$$U = \int_0^{\infty} u(c) e^{-\rho t} dt \text{ sachant que } u(c) = \frac{c^{1-\sigma}-1}{1-\sigma}$$

Où c : la consommation par personne ;

ρ : Le taux de préférence pour le présent ;

σ : L'élasticité.

Cependant, ce consommateur ne dispose que d'une part $(1-\tau)$ pour pouvoir investir et consommer. C'est pourquoi l'équation de l'accumulation du capital peut s'écrire comme suit :

$$Dk = (1 - \tau)f(k) - c \dots\dots\dots (3)$$

1-2 Le taux de croissance de la consommation :

$$\gamma = \frac{1}{\sigma} (1 - \tau)Pmk - \rho) \dots\dots\dots (4)$$

Pmk : C'est le produit marginal du capital

Après le calcul du produit marginal du capital, on obtient le taux de croissance de l'économie :

$$\gamma = \frac{1}{\sigma} ((1 - \tau)(1 - \alpha) A^{\frac{1}{1-\alpha}} (\frac{g}{y})^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} - \rho) \dots\dots\dots (5)$$

Dans ce modèle, l'économie est dans l'état stationnaire où les variables : consommation, capital et production évoluent au même rythme.

Puisque : $g(t) = \tau y(t)$, on déduit alors que $\frac{g(t)}{y(t)} = \tau$ qui détermine la taille de l'état.

2- **L'effet de la taille de l'état dans une économie décentralisée :** (Philippe Darreau)

La taille de l'état a un effet positif et négatif sur la production :

- L'augmentation du taux d'imposition réduit l'accumulation du capital et par conséquent la production.

¹ Robert Barro; **Government spending in a simple model of endogenous growth;1990;** Journal of Political Economy vol. 98n°5; p 104; <http://www1.worldbank.org/publicsector/pe/pfma06/BarroEndogGrowthJPE88.pdf>

- En revanche l'augmentation des dépenses publiques accroît la productivité du secteur privé et entraîne donc une augmentation du taux de croissance γ .

Les agents économiques veulent un taux d'imposition qui permet de maximiser la croissance. Pour que cela soit réalisable, il faut que la taille de l'état soit égale à l'élasticité des dépenses publiques par rapport à la production. ($\alpha = \tau$), (α est la taille optimale d'une économie décentralisée).¹

L'élasticité du capital public par rapport à la production est la variation du taux de croissance de la production par habitant causée par une variation de l'ordre de 1% du taux de croissance du capital public.

De ce fait, lorsque la taille de l'état est petite (faible taux d'imposition) c'est l'effet positif des dépenses publiques qui domine.

Tandis que lorsque cette taille est grande (des taux d'imposition élevés) c'est l'effet négatif de la taxation qui l'emportent et réduit donc le taux de croissance de l'économie.²

3- l'équilibre centralisé :

Dans une économie centralisée, le dictateur (planificateur) calcule la productivité marginale optimale en prenant compte de la contrainte budgétaire $g = \tau y$. A partir de là, on peut en déduire que l'équilibre décentralisée n'est pas optimale. En effet, les agents privés calculent leur productivité marginale par rapport à une valeur donnée de dépenses publiques. Ils investissent ensuite en fonction de cette productivité.

L'investissement des agents peu être sous-optimal car ces derniers ne prennent pas en compte l'effet d'externalité que peut engendrer l'augmentation de la production. Cela crée un effet d'enchaînement : l'élargissement de la base fiscale conduit à une augmentation des dépenses publiques productives de l'état qui permettent à leur tour d'augmenter la production.

La productivité marginale centralisée est plus élevée que la productivité marginale décentralisée $P_{mkc} > P_{mkd}$.³

¹ Philippe Darreau ; op.cit ; p91

² Robert Barro; Government spending in a simple model of endogenous growth, op.cite, p109

³ Philippe Darreau ; op.cit. ; p94.

On peut en déduire que dans le modèle de Barro, il ya deux distorsions :

- la première est provoquée par la fiscalité. L'imposition dissuade les agents d'investir.
- La seconde est entraînée par l'externalité provoquée par l'augmentation de la production sur les dépenses publiques.

Cette externalité dépend de la productivité des dépenses publiques :

- Lorsque la productivité des dépenses publiques est >1 , l'effet d'externalité est positif sur la production mais ne profitent pas aux agents décentralisés (puisqu'ils ne prennent pas en considération cet effet).¹
- Lorsque la productivité des dépenses est <1 , l'effet d'externalité est négatif et les agents devraient moins investir.

D) Apports et limites des théories de la croissance endogène

1- Le rôle de l'accumulation du capital humain dans la croissance :

La théorie de la croissance endogène -contrairement à la théorie néoclassique de Solow- considère le progrès technique comme une variable endogène. Elle estime que ce dernier dépend des choix économiques des agents. Selon cette théorie, la productivité marginale du capital ne décroît pas du fait de l'existence des « rendements décroissants des facteurs de production ».

Ces théories mettent l'accent sur le rôle de l'éducation dans la croissance comme le démontrent plusieurs études faites à ce sujet. Cependant, la mesure de la croissance reste problématique et différente selon chaque étude. Certaines études utilisent le nombre de diplômés comme instrument de mesure, d'autres utilisent les taux de scolarisation ou encore le nombre de chercheurs scientifiques.

1-1 Mesure par le taux de scolarisation :

On prend l'exemple d'une étude empirique faite en Asie sur 9 pays émergents du même continent (Chine, Corée du sud, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et la Thaïlande) sur la période 1971-2003. Le modèle utilisé est le modèle à effet fixe.

¹ idem, p97

1-1-1 Les variables du modèle :

Concernant les variables de ce modèle :

- L'accumulation du capital humain est mesurée par le taux de scolarisation.
- la croissance par le PIB par pays.¹

1-1-2 les résultats de l'étude :

Les résultats montrent que :

- L'accroissement du stock du capital humain influe positivement sur les taux de croissance.
- Le coefficient de détermination est faible. Lorsque les chercheurs (Andrianasy A. DJISTERA et ses collaborateurs) ne prennent qu'un seul effet (effet spécifique par pays ou bien effet temporel)[▼].
- En revanche lorsqu'ils prennent en compte les deux effets en même temps, les résultats s'améliorent. le coefficient de détermination devient plus élevé.

1-2 L'inclusion d'autres variables :

Pour confirmer l'effet considérable du capital humain sur la croissance, les chercheurs ont introduit trois autres variables dans le modèle :

- L'accumulation du capital physique ;
- Le degré d'ouverture commerciale ;
- Et enfin le taux d'inflation.

Les résultats étaient similaires à ceux de la première étude ce qui confirme le poids déterminant du capital humain. Par ailleurs, le coefficient de détermination est plus élevé. En effet, la prise en compte d'autres variables a permis d'améliorer le pouvoir explicatif du modèle. L'accumulation du capital physique et l'ouverture au monde extérieur sont significatives pour la croissance.²

¹ Jean Luc de Meulemeester, Claude Diebolt, **Education et croissance : quel lien pour quelle politique ?**, 2007 ; Association française cliométrie n°8, p 6-10, ideas.repec.org/p/afc/wpaper/07-08.html

[▼] pour plus de détail revenir à l'article de Andrianasy A.Djistera, le rôle du capital humain dans la croissance : le cas des économies émergentes d'Asie

² Andrianasy A.Djistera, ; op.cite ; p 14-15

2- L'éducation et la distance par rapport à la frontière technologique :

Dans leur étude sur le rôle de l'innovation et de l'imitation dans la croissance, Aghion et Howitt ont tirés les conclusions suivantes :

- Les pays qui sont proches de la frontière technologique (les pays avancés) devraient investir dans l'enseignement supérieur. Ce dernier permet de déboucher sur des activités de recherche et développement qui permettent aux entreprises d'innover. Par conséquent, elles peuvent maintenir la position de monopole et affronter les nouveaux concurrents.¹
- Pour les pays qui sont loin de la frontière technologique, l'imitation est préférable à l'innovation. Ainsi, elle leur permet de rattraper les économies avancées. L'imitation nécessite plus de main d'œuvre moins qualifié que de main d'œuvre qualifié. En conséquence, dans ces pays l'investissement dans l'enseignement primaire et secondaire devrait être renforcé.

Quand le pays s'approche de la frontière technologique, l'innovation devient plus importante que l'imitation et le pays devraient concentrer son effort d'investissement sur la main d'œuvre déjà qualifié.²

3- Les insuffisances des théories de la croissance endogène :

Toute théorie économique a ses points positifs et négatifs. Nous allons ainsi citer quelques critiques qui ont été adressées à ces modèles :

- Le modèle de Barro considère que toutes les dépenses publiques sont productives. En réalité, les dépenses sont considérées comme étant improductives lorsque l'état les finance par le déficit. En effet, quand l'état emprunte pour financer les dépenses il paye les intérêts sur la dette. Ces intérêts sont considérés comme des dépenses publiques non productives.³
- Ces théories mesurent le travail par les quantités d'heures effectuées. Toutefois, la mesure du capital physique reste implicite dans ces modèles.

¹ Phillipe Aghion-Phillipe Askenazy –Renaud bourlès- Gilber Cette- Nicolas Dromel ; **Distance à la frontière technologique, rigidité de marché, éducation et croissance ; 2008** ; Revue : économie et statistique N°419-420, p12, http://www.insee.fr/ffc/docs_ffc/es419-420b.pdf

² Jean Luc de Meulemeester, Claude Diebolt, ;op.cite ; p11.

³ Alexandru Minea et Patrick Villieu, **Déficits persistants et croissance endogène ; 2011** ; Revue économique vol.62 ;p1002 ; <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-economique-2011-6-page-1001.htm>

- Les modèles de croissance endogène liés au rôle du capital humain prennent généralement en considération l'éducation privée soutenu par l'état et négligent le secteur d'éducation publique.¹
- Il existe des écarts de revenu considérables entre les pays du nord et ceux du sud qui n'ont pas pu être expliqués par ces théories.²
- Bien que ces théories aient permis l'endogénéisation des facteurs de croissance (le progrès technique), elles ne parviennent pas à expliquer le processus de convergence entre les pays.³

Conclusion du premier chapitre :

La théorie néoclassique de Solow a apporté un éclairage nouveau à la théorie économique en introduisant le progrès technique dans l'équation de production appelé « le résidu de Solow ». Son modèle comportait de nombreuses limites dont le caractère exogène du progrès technique. La théorie de la croissance endogène avait comme point de départ du modèle de Solow en complétant ses insuffisances. Ces théories considèrent les recherches scientifiques et les innovations comme des variables endogènes. Elles ont aussi montré l'importance du capital humain et des externalités dans la croissance. Ces théories supposent que le capital physique, humain et la technologie expliquent les écarts de revenu entre les pays. Toutefois la question fondamentale qui se pose est pourquoi certains pays investissent plus que d'autre dans le capital physique et humain ?

C'est la théorie néo-institutionnelle qui apporte une réponse fondamentale à cette problématique que nous allons aborder dans le chapitre suivant.

¹ Rémy Herrera, **Pour une critique de la nouvelle théorie de la croissance ; 2000** ; centre nationale de recherche scientifique,; Université de Paris, p13-16, <http://matisse.univ-paris1.fr/doc2/mse075.pdf>

² Daron Acemoglu ; **Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique, 2008** ; Revue : finance et développement ; p27-29, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/06/pdf/acemoglu.pdf>

³ Gilbert Cette, Anne Epaulard et Pauline Givord, **Croissance de la productivité : le rôle des institutions et de la politique économique ; 2008** Revue Économie et statistique N° 419-420 ;p6 ; http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES419-420a.pdf

Introduction au chapitre :

Les écarts de revenu entre les pays ont poussé les économistes contemporains à effectuer des recherches afin de déterminer les causes de ces écarts. Ils se sont intéressés à un nouvel angle de l'économie qui est « l'économie institutionnelle ». Ils ont ainsi renouvelé et amélioré cette théorie qui a adopté un concept nouveau « la nouvelle économie institutionnelle ». Cette nouvelle approche se base sur des outils institutionnels pour expliquer les différences de performances entre les économies.

Contrairement aux néoclassiques, les économistes néo-institutionnels considèrent que le marché est imparfait car les coûts de transactions sont élevés. Ainsi, des institutions efficaces sont primordiales pour faciliter le processus d'échange et réduire les coûts de transactions. Cependant, ces économistes ont été contrés par d'autres chercheurs, qui eux lient la croissance économique à d'autres variables comme la géographie ou le commerce.

Section 1 : la nouvelle économie institutionnelle et son apport

A) L'émergence du courant institutionnaliste :

1- Présentation du courant :

L'institutionnalisme est un courant de pensée qui est apparu aux Etats unis vers la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle avec des économistes américains (Torsein Veblen, J.Commons et Wesley Mitchell) qui sont considérés comme les précurseurs de ce mouvement.¹

Les institutionnalistes insistent sur le fait que les habitudes communes et spécifiques sont renforcées par des normes sociales spécifiques. Ils se basent sur plusieurs disciplines comme la psychologie, l'anthropologie, la sociologie et la philosophie pour analyser et expliquer la nature du comportement humain. Ces économistes avancent que les individus vivent dans un environnement institutionnel, que les institutions perdurent et structurent l'action humaine.

¹ Bernard Chavance ; **Ouvrage- Institutional economics** ; 2009; Edition La Decouverte, Paris, p1 ; <http://test.scholarvox.com/www.snd11.arn.dz/reader/index/docid/41000846/searchterm/institutional%20economics>

Ils ont ainsi tenté d'analyser certaines institutions spécifiques (les habitudes, les droits de propriété ...). L'école institutionnaliste diverge des autres écoles classiques et néoclassiques dans l'explication des phénomènes économiques. Nous avons pris comme exemple **la théorie des prix**.

1-1 Le processus de formation des prix selon cette école :

Les institutionnalistes ont tenté d'élaborer une théorie générale de la formation du prix. Contrairement aux autres écoles (classiques et néoclassiques) qui estiment que la formation du prix est le résultat de la confrontation entre l'offre et la demande. Ces économistes considèrent le prix comme une convention sociale renforcée par les habitudes. Ces conventions évoluent avec le changement des conditions et reflètent dès lors le mode de calcul, le processus de tarification...etc. Pour construire cette théorie, les institutionnalistes ont essayé d'étudier le contexte institutionnel lié au processus de formation du prix, et pour ce faire, il fallait répondre à un certain nombre de questions sur :

- les institutions qui régissent le calcul des prix.
- les informations disponibles et indisponibles sur le marché.
- le moyen d'acquérir et d'accéder à l'information.¹

2- La théorie de Veblen :

2-1- les habitudes d'action :

Selon Veblen, les individus agissent selon leurs habitudes routinières. Par conséquent un consommateur possédant une certaine culture sachant que son revenu reste inchangé, son modèle de comportement sera routinier. Sa théorie a été illustrée bien après par un groupe d'économistes (Hendricks 1966 et Taylor Lester) qui ont fait une étude sur la consommation globale américaine. Ils ont conclu que les dépenses de consommation sont effectivement liées à la consommation précédente.²

¹ Geoffrey M.Hodgson, **The approach of institutional economics**, 1998 ;Journal of economic literature, vol 36 N°1, Mars, p 168

² Geoffrey M.Hodgson, op.cit , p169.

2-2- l'apport de Veblen :

Veblen s'est inspiré de la théorie évolutionniste de l'école historique allemande pour fonder sa propre théorie institutionnaliste sur l'évolution des habitudes d'action. Les partisans de l'école historique allemande ont introduit durant le 19^{ème} siècle les institutions dans l'explication des phénomènes économiques.

Ils introduisent des concepts tels que les coutumes, les conflits d'intérêt, les droits de propriétés...etc. ces derniers n'étaient pas pris en compte par les écoles passées (classiques, néoclassiques...).

Veblen a souligné qu'il existe différents comportements sociaux dus à la diversité des instincts :

- Instinct de travail : il ya des individus qui veulent travailler afin de réaliser l'efficacité économique.
- Instinct social : relatif à un comportement d'entente avec les autres et la création de liens sociaux.
- Instinct de prédation : se dit de personnes voulant s'enrichir au dépend des autres.

Par conséquent, la société peut tendre soit vers l'équilibre (l'harmonie) lorsque l'ensemble des individus se comportent d'une façon convenable, ou bien vers le conflit.

2-2-1 La théorie des classes de loisir :

Veblen a plusieurs ouvrages dont un ouvrage important « the theory of the leisure class ». Dans ce livre, il fait la critique du comportement des riches dans la société. Ces individus cherchent à afficher leur statut social par des comportements de consommation et de loisir ostentatoires. D'après Veblen, les riches refusent de travailler et se consacrent uniquement aux activités qui servent leur intérêt. Les personnes aisées sont emportées par leur orgueil et ne pensent qu'à se faire remarquer, ce n'est donc plus la lutte des classes (classe ouvrière, la bourgeoisie ...) mais la lutte au classement.

Chez les individus qui composent cette classe sociale, on assiste à une concurrence pour atteindre le meilleur classement socio-économique. L'existence de cette classe accentue les écarts entre les différents groupes sociaux en ralentissant le progrès social.¹

Les économistes contemporains (comme La fortune par exemple) s'inspirent de cette théorie pour expliquer le comportement des élites. Ce comportement se traduit par le besoin de préserver leur place dans la société afin de jouir d'un pouvoir politique et économique perpétuel.²

3- **L'apport de Commons :**

Commons définit les institutions comme « l'action collective dans le contrôle de l'action individuelle, et ce sont des éléments importants pour garantir la sécurité des agents. »³ Dans son livre « Legal foundation of capitalism », il étudie la relation qui existe entre les lois et l'économie. Il souligne que le monde est caractérisé par la rareté de ressources liées à la propriété des choses. Cela entraîne des conflits d'intérêt entre les individus qui sont propriétaires et ceux qui ne le sont pas. Il aborde ainsi deux concepts clés :

3-1 La propriété :

Commons considère la propriété comme le pouvoir de détenir les biens et de les garder. Il donne à la fonction juridique un rôle intrinsèque dans la protection des droits de propriétés par des contrats légaux.

Dans ce sens il étudie l'évolution des normes juridiques et affirme que **le système juridique qui crée des règles doit s'adapter à l'environnement économique**. Or, il demeure insuffisant pour résoudre tous les problèmes socio-économiques. Il doit donc être complété par un système politique efficace.

¹ Dimitri della Faille et Marc André Gagnon ; **Introduction : Thorstein veblen : héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales;2007** ; Revue intervention économique n°36 ; p4; <http://interventionseconomiques.revues.org/537>

² Dimitri della Faille et Marc-André Gagnon; op.cit ;p5

³ Staffan Hulten, **Historical** Dimitri della Faille et Marc-André Gagnon; op.cit ; **School and institutionalism; 2005**; Journal of economic studies, vol 32 N°02 Emerald articles, p172; <http://www.emeraldinsight.com/www.snd11.arn.dz>

Ainsi, l'existence d'un mode d'élection scrutin* peut permettre à un groupe privilégié de bénéficier d'un pouvoir qu'il utilise pour mettre en place des lois servant son intérêt au détriment de la majorité de la population. Il aborde plusieurs types de propriété :

- Propriété corporelle ;
- Propriété incorporelle ;
- Propriété intangible.¹

3-2 La transaction :

Commons définit les deux concepts de transaction et d'institution en partant du principe de futurité. Il considère la transaction comme un échange entre individus détenant des droits de propriété non limités dans le temps. Il avance que les institutions sont indispensables dans la régulation des transactions économiques et dans la résolution des conflits entre les individus.

3-2-1- Le principe de futurité :

Commons aborde le principe de futurité selon lequel les individus agissent en fonction de leur prévision. Ce principe permet de comprendre le passage de l'action individuel vers l'action collective.

En effet, les individus font des projets en commun à partir de leur prévision. Chaque individu est ainsi contraint par le comportement des autres et doit se soumettre à ces contraintes.²

3-2-2 Les types de transaction :

Commons classe les transactions selon des critères économiques et juridiques. Il propose ainsi trois types de transaction :

- *Transaction marchande* :

C'est un échange de richesse qui s'effectue entre des individus qui sont égaux aux yeux de la loi. Cet échange permet le transfert de droit de propriété entre les parties de la transaction (mais ces individus n'ont pas le même pouvoir de marchandage).

* Vote au moyen de bulletins déposés dans une urne

¹ Philippe Broda ; **Commons : une piste raisonnable en économie de développement** ; 2010; Revue intervention économique n42 ; p2-3 ; <http://interventionseconomiques.revues.org/1215>

² Christophe Beaurain et Élodie Bertrand ; **La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : De Commons à Cause** ;2009, Revue pensée plurielles n°20 ;p17 ; <http://www.cairn.info/www.snd1.arn.dz>

- *Transaction de répartition* :

Echange qui se fait entre des individus membre d'une organisation pour la distribution de la richesse.

- *Transaction de direction* :

Cet échange apparaît dans le processus d'organisation et de contrôle de la production qui reflète des relations de commandement et d'obéissance. Prenant en exemple la relation entre l'employeur et ses employés.

Selon Commons, la transaction repose aussi sur des règles qui régissent les comportements humains. Ces règles ont pour rôle de montrer aux individus ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire.¹

B) Emergence de la théorie de la régulation :

Le mot régulation a été introduit par Gérard De Bernis qui estime que l'environnement économique est constitué de normes sociales et d'institutions qui assurent une harmonie entre les rapports marchands. En se focalisant sur le rôle de l'état dans la régulation de l'économie.

La théorie de la régulation est d'origine française. Elle est apparue dans la deuxième moitié des années 1970. Durant cette phase, les pays avancés sont entrés dans une crise très sombre après une longue période prospère où la croissance était maintenue depuis plus de 25 ans. L'approche par la théorie de la régulation tente d'expliquer les origines de cette énorme crise.²

1- la définition du régime d'accumulation :

Boyer définit le régime d'accumulation comme « l'ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital, c'est à dire permettant de résorber ou d'étaler dans le temps les distorsions et les déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui même».³

¹ Jean-Jacques Gislain; **Pourquoi l'économie est-elle nécessairement instituée : une réponse commencienne à partir du concept de futurité** ;2010 ;Revue intervention économique n° 42 ; p7 ;
<http://interventionseconomiques.revues.org/1195>

² Benjamin Coriat, **La théorie de la régulation. Origines, spécificités et perspectives** op.cit,
<http://multitudes.samizdat.net/La-theorie-de-la-regulation>

³ Rober Boyer, **Les institutions dans la théorie de la régulation** ; 2003 ; Cahier d'économie politique,n°44, L'Harmattan, p 3 ;
http://www.cairn.info/www.sndll.arn.dz/resultats_recherche.php?searchTerm=les+institutions+dans+la+theorie+de+la+régulation

2 - les différentes formes institutionnelles :

Robert Boyer leader de cette théorie, propose cinq formes institutionnelles qui définissent un mode de régulation. Il en donne la définition suivante : « Les formes institutionnelles sont les codifications des rapports sociaux fondamentaux »

2-1 Forme et régime monétaire :

La forme monétaire est le rapport salarial entre les sujets marchands. En effet, la monnaie n'est pas simplement une marchandise et un moyen d'échange, mais aussi une forme de rapport entre les acteurs. Tandis que le régime monétaire est le mode de fonctionnement qui permet d'ajuster les déficits et les excédents.

2-2 Le rapport salarial :

Le rapport salarial occupe une place importante dans la régulation fordiste. C'est l'ensemble des conditions juridiques et institutionnelles qui régissent l'usage du travail salarié ainsi que leur modalité de reproduction. En résumé, c'est le rapport capital/travail qu'on peut décomposer en cinq composantes

- L'organisation du procès de travail.
- La hiérarchie des qualifications.
- La mobilité des travailleurs (au sein de l'entreprise et hors de celle-ci).
- Le principe de formation du salaire (direct et indirect).
- L'utilisation du revenu salarial par les salariés.

2-3 Les formes de concurrence :

Elles définissent la manière dont s'organisent les relations entre un ensemble de centres d'accumulation caractérisés par des décisions indépendantes.

2-4 L'adhésion au système internationale :

Cette forme contient l'ensemble des règles qui régissent la relation de l'état avec le reste du monde tel que l'échange de marchandise, l'investissement direct étranger...etc

2-5- La forme de l'état :

C'est la forme de l'intervention de l'état dans le domaine économique et social. Il existe un capitalisme où le marché domine et un capitalisme à forte impulsion de l'état.¹

3- Les origines de la crise du fordisme :

Comme on l'a évoqué dans le premier chapitre, la crise est apparue bien avant 1973. Date à laquelle la croissance a commencé à ralentir. La crise du régime fordien prend la forme d'une stagflation ; c'est-à-dire une combinaison entre un taux d'inflation et de chômage élevé.²

On peut avoir une accumulation stable seulement lorsqu'il existe une cohérence entre les cinq formes institutionnelles.

Le cas contraire peut provoquer une crise pouvant modifier les autres formes institutionnelles. C'est ce qui s'est passé dans la crise du fordisme qui a eu lieu suite à une crise du rapport salarial.³

Le rapport salarial est différent selon les pays. Alors qu'en France et aux USA, les salariés revendiquent leurs droits comme l'augmentation des salaires; Au Japon le compromis capital/travail tient à une promesse de stabilité de l'emploi.⁴

Le changement du rapport salarial est dû à deux facteurs importants :

3-1- Le développement des NTIC ♦ :

Le développement de l'informatique et des moyens de communication a permis la transformation de l'organisation du processus de la production du « Taylorisme » vers un nouveau mode d'organisation. Ce nouveau mode est caractérisé par une relation horizontale du travail, une décentralisation des unités de production et une autonomie de gestion. Il a entraîné le changement sociotechnique de la production.

¹ Robert Boyer, op.cite, P4.

² Benjamin Coriat, op.cite

³ Ekkehard Ernst, **La place des institutions dans la théorie de la croissance : de la théorie de la régulation aux complémentarités institutionnelles ; Mars 2003 ;** European Central Bank, p9, <http://matisse.univ-paris1.fr/ID/ID020531.pdf>

⁴ Robert Boyer ; **Variété du capitalisme et théorie de la régulation ; 2007 ;** Revue : l'année de la régulation n°6, P136 ; http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/Annee_regulation/AR6-BOYER.pdf

♦ Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les travailleurs voient leur activités évolués vers des fonctions plus complexes (expertise, gestion par objectif...) ces derniers fondent des groupes collectifs qui deviennent **une force sociale productive et autonome**.

3-2 le changement des modes de valorisation des capitaux :

Avec l'autonomisation croissante du salariat par rapport au capital, le rapport (capital /travail) se modifie. L'autonomie des salariés formant un collectif et travaillant en commun a accentué les conflits entre les détenteurs de capitaux (ayant le pouvoir de contrôle et de gestion) et les ouvriers (offrant leur force de travail).

La marchandise (la mise en valeur du capital par l'intermédiaire du travail des salariés) ne devient plus un simple produit du travail. En d'autres termes, les quantités produites ne se répartissent plus en fonction du temps nécessaire pour leur production mais proportionnellement au volume du travail social dépensé.

Par conséquent la modification d'une seule forme institutionnelle parmi les cinq a entraîné une crise majeure, et a montré les limites du régime d'accumulation fordiste.¹

C) Définition et types d'institutions :

1- La définition des institutions :

Pour la définition des institutions, les économistes se réfèrent à la définition donnée par Douglass North. Ce dernier les définit de la manière suivante: « *les institutions sont les contraintes conçus par les humains et qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales* ». ²

Ainsi « *Les institutions sont constituées de règles formelles, des contraintes informelles et leur mise en application* ». ³

¹ Patrick Dieuaide, **La crise du rapport salarial fordiste : une interprétation**, septembre 2004 ;Multitudes :revue politique ,artistique, philosophique, , <http://multitudes.samizdat.net/La-crise-du-rapport-salarial>

² Douglass North, **Institutions**, 1991; The Journal of Economic Perspectives, Vol. 5, No. 1; published by American association,p97, <http://www.econ.uchile.cl/uploads/documento/94ced618aa1aa4d59bf48a17b1c7f605cc9ace73.pdf>

³ Douglass North, **The role of institutions in economic development**; 2003;United Nations Economic commission for Europe, Discussion paper series n°2, Geneva, p2;
http://www.unece.org/fileadmin/DAM/oes/disc_papers/ECE_DP_2003-2.pdf

Hodgson définit les institutions ainsi : « *les institutions sont des systèmes durables de règles sociales établies pour structurer les institutions sociales,...* Ainsi, la langue, la monnaie, les systèmes de poids et de mesure, les conventions commerciales, les bonnes manières à table, les entreprises et d'autres organisations sont tous considérés comme des institutions ».¹

On remarque qu'il existe une ressemblance entre les deux définitions précédentes. Hodgson considère les organisations comme étant des institutions, North distingue les institutions des organisations.

Dans la deuxième définition de North, il ya trois éléments importants : les institutions formelles, les institutions informelles et leur application effective (on l'expliquera dans la suite de cette section).

1-1- Les institutions formelles :

Les institutions formelles sont toutes les règles écrites, la constitution, les règlements, les lois ...Elles sont simples et précises et elles ne représentent qu'une petite part dans la structuration des actions humaines. Leur exécution doit être assurée par une entité, généralement l'état ou ses administrations.

1-2- Les institutions informelles :

Elles occupent une grande place dans le façonnement des comportements humains. Elles intègrent la culture, la religion, les codes de conduite auto-imposés, les coutumes, les traditions l'idéologie.... Contrairement aux règles formelles, les contraintes informelles sont beaucoup plus difficiles à cerner et surtout à modifier. Leur exécution est assurée par des individus appartenant à un même groupe ou à une communauté.

Selon North, pour pouvoir les maîtriser il faut comprendre la façon dont l'esprit humain fonctionne.

¹ Geoffrey-M.Hodgson, **the evolution of institutions: An agenda for future research,2002**; Constitutional Political Economy, Kluwer Academic Publishers; Netherlands,p113; <http://geoffrey-hodgson.info/user/image/evolinstagenda.pdf>

Ainsi, l'héritage culturel (l'ensemble des croyances et des règles que les individus ont hérité des anciennes générations et les nouvelles expériences -liées à leur éducation et scolarité- acquises au fil du temps) sont constitués de bonnes et de mauvaises institutions. Ces institutions influencent la manière dont ces individus font des choix.¹

On peut aussi classer les institutions en deux catégories :

- **Les institutions politiques** : les lois, la constitution, la démocratie, les libertés politiques et civiles, les lois sur les élections,...
- **Les institutions économiques** : comme les institutions des droits de propriété, les contraintes institutionnelles qui régissent l'investissement privé et public, les contrats commerciaux,.....

1-3- les institutions et les organisations :

North souligne la différence entre les institutions et les organisations. Selon lui, les institutions sont les règles du jeu qui façonnent les interactions humaines dans la société et les organisations sont les acteurs du jeu. C'est un ensemble d'individus possédant le même objectif qui forment une organisation. Les organisations peuvent avoir différentes formes :

- Organisations politiques (les partis politiques, le sénat, les agences de régulation...); les organisations économiques (les entreprises publiques et privées, les syndicats, les fermes familiales...); les organisations sociales (les associations sportives, les clubs, les mosquées,....) et les organismes éducatifs (les écoles, les universités, les collèges,...)²

2- l'émergence et l'évolution des institutions :

2-1- l'émergence des institutions :

Les néo-institutionnalistes sont en désaccord sur l'émergence des institutions. Ils se sont longtemps demandé si ce sont les institutions qui sont apparues en premier ou bien les individus.

¹ Douglass North, **the role of institutions in economic development**, op.cite.p8.

² Douglass North ; **The new institutional economics and development,1993**; Economic History series number 9309002; p 6; <http://ideas.repec.org/p/wpa/wuwpeh/9309002.html>

Ainsi, il existe deux approches :

2-1-1- les individus apparaissent en premier :

Certains économistes comme : Menger, Andrew ou encore Schotter, pensent que les institutions émergent spontanément à partir des relations entre les individus. Ce qui veut dire que les institutions sont le résultat des interactions humaines. Ils prennent comme point de départ l'existence d'un ensemble d'individus qui par leurs choix rationnels font évoluer les institutions. Selon eux les individus influencent les institutions car ils sont impliqués dans l'évolution et le changement de ces dernières.

2-1-2- les institutions émergent en premier :

D'autres économistes comme Alexander Field (le leader de cette approche) pensent que les individus ne peuvent pas interagir sans la présence de règles et normes préalables qui influencent leur comportement et guident ainsi leurs choix et motivations.

Selon Field, les économistes qui supposent que les institutions qui émergent en premier, négligent le fait que les institutions présentes sont le résultat de l'évolution des institutions passées. Pour appuyer son hypothèse, Field se sert de la théorie des jeux dans l'explication des origines des institutions.

En effet, dans un jeu les règles et les gains potentiels sont établis au début de la partie. Aussi, les individus ne peuvent communiquer sans la parole.¹

L'étude de **Titmuss** confirme cette hypothèse. Dans son étude il compare entre les systèmes de donation de sang américain et britannique.

Alors qu'en Angleterre le don de sang est gratuit et volontaire aux USA, il existe un système mixte. Des banques de « sang » dans lesquelles les donateurs offrent leur sang gratuitement, et un marché privé où l'offre de sang est accompagné d'une contre partie monétaire.

¹ Hodgson, **the evolution of institutions: An agenda for future research**, op.cite. p 114.

▪ Le marché de sang gratuit en Grande Bretagne :

La présence d'un seul marché de « donation de sang » incite les personnes à donner leur sang pour aider les gens qui en ont besoin. Les individus ne se soucient donc pas de leur intérêt personnel. Par conséquent le coût du sang est faible et le risque d'obtenir un sang contaminé est faible aussi.

▪ Le marché privé américain :

La présence d'un marché privée « de sang » incite les plus démunis à vendre leur sang au lieu de l'offrir gratuitement. Ils sont ainsi prêts à mentir sur leur état de santé pour gagner de l'argent.

Par conséquent, l'accumulation de quantité de sang entraîne un gaspillage et une augmentation du coût du sang et du risque de sa contamination.¹

- D'autres approches sont apparues comme celle de Knight Jack qui pense que les institutions évoluent et émergent à partir d'autres institutions. Ou celle de Aoki qui explique leur émergence en prenant comme point de départ les individus et un ensemble donné d'institutions.

- c'est un processus infini dans lequel l'action des individus rationnels peut être expliquée par certaines normes culturelles et institutions formelles qui peuvent à leur tour être expliquées par l'action d'autres individus et ainsi de suite.

2-1-3 le point de vue de Hodgson :

Hodgson pense qu'aucune explication est légitime car les institutions sont différentes des individus. Ils n'ont pas les mêmes caractéristiques.

✓ les individus sont des êtres réfléchis contrairement aux institutions.

✓ la reproduction et la durée de vie des êtres humains est différentes de celles des institutions.²

¹ Martin J.Held- Hans G Nutzinger, **Institutions interact with economic actors: Plea for a general institutional economics; 2003**; international journal of social economics, Emerald article, p239, <http://www.emeraldinsight.com/www.sndi.arn.dz/search.htm?st1=Institutions%20interact%20with%20economic%20actors>

² idem

3- l'évolution des institutions :

Les économistes néoclassiques ont refusé d'admettre l'existence des institutions. Selon eux, les coûts de transactions dans le marché sont nuls et par conséquent la présence d'institutions sans intérêt.

Ce n'est que récemment que les économistes ont reconnu que le processus d'échange entraîne des coûts de transaction élevés et nuisibles pour l'investissement. Dans ce cas, la mise en place d'institutions aptes à réduire les coûts des échanges est primordiale.

Les institutions ne sont pas apparues soudainement, mais elles ont évolué à travers le temps avec la progression du commerce mondiale.

3-1 l'échange personnel :

Cet échange caractérise les sociétés primitives dans lesquelles les individus vivaient essentiellement de l'agriculture (la chasse et la collecte). Il y'avait aussi des petits commerces dans les villages où l'échange se réduisait à un petit groupe de personnes qui se connaissaient mutuellement. Ces gens étaient donc liés par une relation de confiance qui a permis la création d'un réseau social facilitant les échanges. Dans cet environnement de confiance, les comportements d'opportunismes étaient rares. Par conséquent, les **coûts de transaction** étaient très faibles et les contraintes informelles comme « la confiance » suffisaient pour réguler les transactions économiques. En revanche, les coûts de production étaient élevés en l'absence de spécialisation et d'une technologie moderne.¹

3-2 L'échange impersonnel :

→ Cet échange caractérise les sociétés modernes où les marchés sont larges. Le commerce s'étend au-delà des frontières grâce au développement des moyens de transport (essentiellement les navires). Par conséquent, les échanges deviennent complexes et coûteux.

Le secteur de transaction s'élargit, et donne naissance à deux types de coûts :

¹ Jeffrey A. Frieden-David A. Lake, **Ouvrage : International political Economy, perspectives on Global power and Wealth; 2003**; Fourth edition, Chapter 3: Institutions and Economic Growth: A Historical Introduction Douglass C. North, p47; muhammadgozyali.files.wordpress.com/.../international-political-eco...

- Les problèmes d'agence due à l'imperfection de l'information lors des échanges.
- Les problèmes de négociation et du respect des contrats entre les personnes.

→ L'augmentation de la taille des marchés et l'amplification des échanges a entraîné la spécialisation des producteurs et la division du travail. Ainsi l'activité économique s'est étendue à la manufacture, la construction des usines, et les services. On assiste à un phénomène d'urbanisation de la société.

Dans cette société moderne, les acteurs économiques adoptent des comportements opportunistes pour arriver à leur fin. Par conséquent, l'élaboration de structures institutionnelles efficaces (règles formelles, contrats formels,...), d'un système politique et judiciaire efficaces sont indispensables pour la réduction des coûts de transaction.

La progression de structures institutionnelles pour la réduction des coûts de transaction :

Plusieurs innovations, méthodes et techniques ont évolué afin d'augmenter la mobilité du capital et réduire les coûts de transaction.

- Le développement de la loi de l'intérêt sur les crédits. auparavant, cette loi ne permettait pas aux prêteurs de fixer un taux d'intérêt. Pour la contourner dérober, les acteurs adoptaient des comportements opportunistes tel que la ruse et la tricherie. Pour éviter ce genre de comportement et accroître ainsi la mobilité du capital, la loi a été modifiée. Cette modification consiste à la fixation d'un taux d'intérêt sur l'emprunt.
- Le développement des moyens de paiement comme la lettre de change et les techniques de négociation des effets de commerce (comme l'escompte) a conduit à la création d'institutions et d'organisations qui ont facilité l'utilisation de ces nouvelles techniques.

En effet, le développement de ces moyens a permis la mise en place d'établissements financiers et des banques spécialisées.

- L'émergence de règles et des techniques permettant la résolution des problèmes d'agence entre les individus impliqués dans un commerce à distance. Nous citons en exemple le développement des techniques comptables et auditaires pour le contrôle et le suivi des agents.
- La création d'institutions pour réduire les coûts de l'information tel que la publication des prix, les taux d'intérêt, des manuels comportant des informations sur les mesures de poids, les taux de change....

La transformation de l'incertitude en risque :

Certaines techniques et méthodes ont été développées pour limiter l'incertitude. Parmi eux la transformation de l'incertitude en risque.

- L'introduction de nouvelles méthodes spécialisées dans le calcul des probabilités des risques.
- La création de portefeuilles financiers de diversification de risque. Un portefeuille financier contient une diversité de valeurs mobilières qui permettent de réduire le risque des pertes (actions, obligations, bons de trésors ...).
- La conception des contrats d'assurance contre le risque d'incertitude.
- La création d'institutions pour encourager les acteurs à investir dans les projets risqués.

Le développement des méthodes d'exécution des contrats :

Pour maximiser leur bénéfice et réduire les coûts des échanges, les marchands ont développé progressivement les institutions pour exécuter les contrats à moindre coût.

- D'abord, les marchands qui forment des associations se sont imposés des codes de conduite. ceux qui violaient ces règles étaient exclus du groupe.
- Ensuite, ils ont développé des règles de droit commercial. Les marchands apportaient ces codes de conduite en se déplaçant d'un pays à un autre (ces codes différaient selon les régions).
- Enfin, ils ont mis en place des règles formelles, des méthodes comptables, des procédures d'audit qui constituaient des preuves écrites lors de la résolution des conflits.

Le rôle de l'état :

Durant cette période, l'état a joué un rôle important dans l'application et le respect des lois et des droits de propriétés ; et cela en s'engageant à ne plus exproprier les gens.¹

3-3 L'application des institutions « enforcement characteristics »

L'existence des institutions n'est pas suffisante, leur application est nécessaire pour le bon fonctionnement des transactions. Cette application est souvent imparfaite du fait des coûts importants qu'elle engendre et la poursuite des intérêts personnels par les agents économiques.

¹ Douglas North, **Institutions**, op.cite; p99-101

Les transactions qui se déroulent entre des parties qui vivent dans des petites communautés (les sociétés primitives) sont caractérisées par une auto exécution des institutions. Le caractère répétitif des transactions, avec les mêmes personnes créent un réseau de confiance qui incite les parties de la transaction à respecter les termes de l'échange.

Dans ces conditions, la « coopération » est avantageuse pour les acteurs à l'échange. Elle est le meilleur moyen pour la maximisation de la richesse pour chaque acteur.

En revanche, ces conditions sont absentes du monde actuel. La complexité des échanges (dans le temps et l'espace) et la multiplicité des partenaires réduisent la quantité d'informations disponibles sur le marché. L'information est imparfaite du fait de l'existence d'une asymétrie d'information entre les personnes à l'échange.

Dans ces circonstances, la coopération devient presque impossible car le gain tiré de la coopération est inférieur à celui de la défection.

En effet, un acteur qui effectue une transaction avec un tiers, ne peut pas s'assurer de la bonne foi de celui-ci. Il n'a pas en sa possession toutes les informations qui se rapportent à ce dernier. Il choisit donc la déviation pour garantir son gain. (Surtout si la transaction s'effectue une seule fois). Dans ce cas la présence d'une tierce personne est indispensable pour l'exécution des termes de l'échange comme par exemple la signature d'un accord en présence d'un avocat qui s'assure du respect de l'engagement des personnes contractantes.¹

Section 2 : l'impact des institutions sur la croissance économique :

A) Confrontation entre l'impact de la géographie, du commerce et des institutions sur la croissance économique

Pour déterminer les variables profondes qui influent sur la croissance, et expliquer les différences de revenus entre les économies, trois grands courants se sont confrontés.

¹ Douglas North, ouvrage: **institutions, institutional change and economic performance, 1990**, Cambridge university press , New York;p57

Le premier courant développé essentiellement par Jeffrey D. Sachs souligne le rôle de la géographie dans la croissance économique. Le deuxième stipule le rôle du commerce dans l'augmentation du PIB. Et enfin le dernier courant développe toute une théorie qui se focalise sur le rôle des institutions.¹

1- Le rôle de la géographie :

Jeffrey Sachs et ces collègues ont fait une critique sur l'apport des économistes institutionnels qui prédisent que le PIB per capita est corrélé aux choix des institutions politiques et économiques et cela en excluant ou en minimisant le rôle de la géographie.

1-1- Le choix de la variable géographique :

Pour montrer l'impact direct de la géographie sur la croissance, ces chercheurs ont choisis « la Malaria » comme instrument de mesure. Afin de mesurer l'effet de cette maladie sur le revenu tout en distinguant entre le paludisme grave et moins grave ; ils ont calculé un indice appelé « indice du paludisme ». Cet indice est calculé ainsi : la fraction de la population exposée au risque du paludisme multipliée par la fraction des cas affectés par cette maladie au sein d'un pays.

Le paludisme :(ou la malaria)

C'est une maladie infectieuse, répandue dans les zones tropicales (surtout en Afrique Sub-saharienne) caractérisées par la chaleur et l'humidité. Sa transmission dépend d'un vecteur de moustiques qui se reproduisent dans les saisons de pluies.

Sur 150 pays dont la population dépasse les 1 millions d'habitants, 44 pays sont paludéens dont 35 appartiennent à l'Afrique Sub-saharienne et 9 sont dispersés dans les autres régions de l'Europe, d'Asie et d'Amérique.

¹ Dani Rodrik- Arvind Subramanian and Francesco Trebbi , **Institutions rule : the primacy of institutions over geography and integration in economic development**, 2004; journal of economic growth, vol. 9, p132, <http://www.nber.org/papers/w9305>

1-2- pourquoi le choix du paludisme :

C'est pour éviter les problèmes d'endogénéité que les chercheurs ont choisis cette variable. Celle-ci est considérée comme exogène du fait qu'elle n'est pas influencée par le revenu. Elle dépend plutôt des conditions climatiques et écologiques de la région, contrairement à d'autres maladies telles que la « Tuberculose », « le choléra » qui sont liées à la pauvreté et le manque des conditions d'hygiène, d'eau potable,.... Dès lors, le paludisme n'est pas la conséquence de la pauvreté mais plutôt une de ses causes.¹

1-3 L'étude de Sachs : (J Sachs, institutions don't rule)

Sachs et d'autres chercheurs ont fait plusieurs régressions pour montrer le poids de la géographie dans le revenu. D'abord, ils ont procédé à une régression entre le risque du paludisme mesuré par son indice et le revenu par habitant avec le contrôle de toutes les autres variables (en prenant un échantillon de pays entre 1950-1995) .

Les résultats de la régression montrent que l'indice du paludisme est négativement corrélé aux taux de croissance.

Ensuite, ils ont pris la même équation utilisée par Rodrik (on y reviendra dans la suite de cette section) pour rejeter l'hypothèse selon laquelle la géographie n'a aucune influence sur le revenu en l'absence des institutions.

Ils ont pris comme variables géographiques :

- La distance par rapport à la mer.
- L'indice de la Malaria ;
- Des variables économiques (l'ouverture commerciale), et les institutions publiques.

Ces variables étaient ajoutées progressivement en passant d'une équation à une autre.

(Pour plus de détail voir l'article de Sachs : (The economic burden of Malaria))

¹ John Luke Gallup and Jeffrey D. Sachs: **The economic burden of Malaria,2001**; Central for international development,Harvard university,Cambridge,Massachusetts,p85-96 ,
http://www.earth.columbia.edu/sitefiles/file/about/director/pubs/AmJournTropMedHyg_012001.pdf

Résultats des régressions :

La qualité institutionnelle ainsi que le risque de la transmission du paludisme ont un impact significatif sur la croissance. Les chercheurs remarquent que même en excluant les pays de l'Afrique Sub-saharienne de l'étude, les résultats restent les mêmes. Le paludisme affecte négativement les niveaux de revenu. Ils démontrent ainsi que les variables géographiques influent sur la croissance.¹

- Pour appuyer leur hypothèse, ces auteurs ont comparé les taux de croissance avant et après l'éradication du paludisme dans certains pays européens entre 1913 et 1956.

Ces pays étaient atteints par un paludisme mortel. En Grèce par exemple le quart de la population souffrait de cette maladie.

Ainsi, le contrôle du paludisme et les méthodes utilisées pour son élimination complète a permis l'augmentation significative des taux de croissance.

Prenant le cas du Portugal, la Malaria a touché 10000 cas en 1940. En 1958 les autorités portugaises ont réussi à faire disparaître cette maladie. Le tableau ci-dessous montrent les taux de croissance du Portugal et des pays d'Europe de l'Ouest en général avant et après l'éradication.²

Tableau1-2 : la croissance du produit intérieur brut par habitant avant et après l'élimination du paludisme au Portugal en 1958 (les données sont en pourcentage)

Pays	1953-1958	1958-1963	Ecart
Portugal	3.0	5.3	+2.3
Europe de l'ouest	1.9	3.8	+1.9
Différence	+1.1	+1.5	+0.4

Source: John Luke Gallup and Jeffrey D. Sachs: The economic burden of Malaria

D'après les données de ce tableau, il semblerait que la Malaria est à l'origine des faibles taux de croissance de ces pays. (Si on ne prend pas en considération les autres facteurs).

¹ J.Sachs, **Institutions don't rule: Direct effects of geography on per capita income**, 2003; National bureau of economic research,-Working Paper 9490 ; p 2-9; http://www.nber.org/papers/w9490.pdf?new_window=1

² John Luke Gallup and Jeffrey D. Sachs: **The economic burden of Malaria**, op.cite; p90.

Le combat contre cette maladie a permis au Portugal d'augmenter son taux de croissance de 2,3 point dans le pourcentage. Ces résultats montrent que la géographie joue un rôle déterminant la croissance économique.

1-4 Les mécanismes par lesquels la géographie (le paludisme) affecte la croissance :

- L'existence de cette maladie dans les pays décourage l'investissement direct étranger.
- Sa diffusion et la facilité de sa transmission entravent le transfert des savoirs, des technologies et des idées. La communication entre les régions touchées et les régions épargnées par cette maladie est fortement perturbée.

Par conséquent, dans un même pays, le paludisme entraîne non seulement la pauvreté mais accentue aussi les inégalités de revenu entre les zones contaminées et celles qui ne le sont pas.¹

2- Le rôle du commerce dans la croissance économique :

Plusieurs chercheurs se sont focalisés sur le rôle que jouent l'intégration et l'ouverture commerciale dans la détermination des niveaux de revenus. L'expansion du commerce peut augmenter les PIB par habitant pour les pays.²

Selon ces chercheurs le commerce est important pour la croissance. L'intégration d'un pays dans les marchés mondiaux peut lui procurer beaucoup d'avantages.

- L'intégration permet aux entreprises nationales d'écouler leurs produits et profiter donc des économies d'échelle.
- L'échange avec le reste du monde permet un transfert de technologies des pays riches vers les pays en développement. Ceci encourage les entreprises domestiques à améliorer leur production en investissant dans des projets innovateurs afin d'affronter la concurrence étrangère.

¹ Idem

² John Asafu-Adjaye, **International trade and sustainable development in Sub Saharan Africa; 2004;** International journal of social economics; Australia; p420;

<http://www.emeraldinsight.com/www.snd11.arn.dz/search.htm?st1=John+Asafu-Adjaye&ct=all&ec=1&bf=1&go=Go>

- Enfin, le commerce est un instrument qui permet d'atteindre une croissance autonome et réduire la pauvreté en créant plus d'emplois.¹

Parmi les économistes qui se sont penché sur la question : Frankel et David Romer qui ont tenté de démontrer l'effet du commerce sur le PIB par habitant en créant des instruments pour mesurer l'intégration.

2-1- La mesure de l'intégration commerciale :

Au début de leur étude, ces chercheurs ont voulu mesurer le commerce par le ratio exportation(ou importation)/PIB, mais ils ont constaté que cette mesure n'est pas fiable du fait de son endogénéité. En effet, l'ampleur des échanges commerciaux d'un pays peut être affectée par son niveau de revenu. Les pays a revenu élevé sont aptes à développer le secteur commercial.

Même en substituant cette mesure par les politiques d'ouverture commerciale, le problème n'est pas résolu dans le sens où ces mêmes politiques sont liées à d'autres facteurs négligés dans l'équation de régression. Frankel et Romer ont tenté donc de trouver un autre instrument de mesure.

2-2- La géographie comme instrument de mesure :

Ces deux économistes ont constaté que le commerce n'a pas d'impact direct sur la croissance. Il peut affecter indirectement le revenu via la variable géographie. Ils ont effectué plusieurs régressions en prenant un échantillon de 63 pays pour l'année 1985 (pour plus de détail revenir à l'article). Ils ont choisis deux instruments pour mesurer la géographie.

- ✓ La distance du pays par rapport aux autres (la proximité ou l'éloignement du pays). Cette variable influe sur le commerce extérieur du pays. En d'autres termes sur le volume des échanges entre les résidents d'un pays et ceux d'un autre.
- ✓ La taille du pays qui comprend le nombre de la population et. Il affecte la quantité des échanges entre les résidents d'un même pays.
- ✓ Ils ont ajouté quelques variables indicatrices qui sont les frontières communes entre les pays pour traiter le cas des états enclavés.

¹ Le centre de conférence de l'OCDE, **Dialogue sur l'aide pour le commerce, Vaincre la pauvreté grâce au commerce : Quel rôle pour l'aide au commerce**, 2008 ; Paris, , p7-11, <http://www.oecd.org/fr/cad/aidepourlecommerce/44090607.pdf>

Le revenu est mesuré par le PIB/Habitant et le commerce extérieur par le rapport de la somme des exportations et des importations au PIB : $(\text{exportation} + \text{importation}) / \text{PIB}$.¹

2-3 Les résultats de l'étude :

Les chercheurs sont arrivés aux résultats suivants :

- La distance exerce un impact négatif sur le commerce bilatéral ;
- La largeur du pays influe positivement sur le commerce intérieur du pays ;
- Le fait que deux pays ou plus se partagent les mêmes frontières influe positivement sur leur commerce extérieur.
- L'augmentation de la part du commerce entraîne une augmentation de la contribution du capital physique, humain et de la productivité sur la croissance.
- Les résultats des régressions montrent que l'augmentation de la part du commerce au PIB de 1 point dans le pourcentage entraîne un accroissement d'au moins 1,5 % dans le PIB/habitant et l'augmentation de la taille du pays de 1% génère une augmentation de 1/10% dans le PIB/habitant.

2-4 Les limites des résultats :

Lorsqu'on prend en considération la part du commerce dans le PIB et on contrôle la taille du pays, la géographie n'explique qu'une part dans la variation des échanges commerciaux entre les pays. Cependant, les résultats ne sont pas complètement fiables en raison de l'ignorance de l'impact des politiques d'ouverture commerciale qui est différent de l'effet de la géographie sur la croissance.²

Une étude par le CUTS international (une ONG : Consumer Unity & Trust Society) a été faite sur plusieurs périodes pour montrer le rôle de la croissance des exportations dans la réduction de la pauvreté dans 13 pays d'Asie et de l'ASS.

Les résultats montrent qu'il existe une relation positive entre l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté. Des taux élevés d'exportation sont accompagnés par de faibles taux de pauvreté essentiellement au Vietnam.

¹ John Luke Gallup and Jeffrey D. Sachs; op.cit; p87-88.

² Frankel et David Romer, " Does trade cause growth"; 1999; the American economic review vol.89 N°3; p383-384 ; <http://ideas.repec.org/a/aea/aecrev/v89y1999i3p379-399.html>

En revanche, il existe quelques exceptions où la croissance des exportations n'a aucun impact sur la réduction de la pauvreté, il se peut même qu'elle l'accroisse.

Bien que la part du commerce dans le PIB joue en faveur d'une bonne croissance, les études économétriques faites sur ce lien ne sont pas arrivées à confirmer une réelle corrélation entre ces deux éléments. Ceci sous-entend qu'il existe d'autres facteurs plus importants qui peuvent avoir un effet direct sur le commerce et la croissance.¹

3- L'effet des institutions sur la croissance :

3-1- Les institutions et les autres facteurs de production :

D'après North, les facteurs de production tels que l'accumulation du capital physique, du capital humain, des connaissances et de la technologie ne sont pas les causes de « la croissance » mais plutôt « LA CROISSANCE ».

La théorie néoclassique de la croissance (le modèle de Solow) et la théorie de la croissance endogène expliquent les différences de performances entre les économies par des différences dans l'accumulation des facteurs de production (capital physique, humain, connaissances).

Cependant, la nouvelle économie institutionnelle a montré les limites de ces théories en affirmant par des études empiriques – que ces facteurs ne donnent qu'une explication minime de l'écart de croissance entre les pays. Ces facteurs derniers sont considérés comme des causes immédiates de la croissance, car ils sont eux même influencés par les institutions. Acemoglu pense ainsi que si les différences de revenu entre les pays étaient liées à ces facteurs, alors comment peut-on expliquer le fait que certains pays ne parviennent pas à investir suffisamment pour atteindre une bonne croissance et améliorer ainsi les niveaux de vie des citoyens ?²

Pour tenter de répondre à cette question, les néo-institutionnalistes ont fait de nombreuses études de cas dans les pays en développement dans le but de prouver que les institutions sont les déterminants profonds de la croissance économique.

¹ OCDE

² Daron Acemoglu ;ouvrage : **Introduction to modern economic growth, 2011**;Princeton university press; USA; p9;
<http://test.scholarvox.com.www.snd1.arn.dz/reader/index/docid/88803065/searchterm/Daron%20Acemoglu>

Parmi les études qui ont été faites, il ya celle de Rodrik.

Afin de montrer le poids important des institutions, Rodrik et ces collègues ont fait une étude comportant plusieurs régressions avec les variables « institutionnelles » et « non institutionnelles ».

3-2 La relation de causalité entre les variables : (Dani Rodrik)

Rodrik et ces collègues étaient confrontés à un problème d'endogénéité des variables.

En effet, les variables interagissaient entre elles et avec le revenu. Pour résoudre ce problème, ils ont construit deux régressions afin de connaître les différents effets de chaque variable sur l'autre :

- La première régression est l'intégration commerciale en fonction de la géographie et de la qualité institutionnelle.
- La deuxième régression : les institutions en fonction de la géographie et de l'intégration.

3-3 Les résultats de ces régressions :

✓ La qualité institutionnelle a un effet significatif sur l'intégration. L'augmentation de la qualité institutionnelle d'une unité entraîne une augmentation de la part du commerce dans le PIB de 0,45.

En revanche, l'intégration exerce un rôle positif mais peu significatif sur la qualité institutionnelle (l'accroissement de la part du commerce d'une unité produit une augmentation de 0,22 dans la qualité des institutions.¹

✓ La géographie exerce un effet important sur la qualité des institutions.

Après le contrôle de la géographie et du commerce, les chercheurs ont conclu que l'effet des institutions sur la croissance est beaucoup plus significatif que celui des deux autres variables.

Par exemple, en comparant entre deux pays de l'ASS : le Nigeria et l'Ile Maurice, les chercheurs ont constaté que le PIB du Nigeria < PIB de l'Ile Maurice.

¹ Dani Rodrik; **institutions rule : the primacy of institutions over geography and integration in economic development** , op.cit ; p145,

Explication :

- 77% de la différence entre les deux revenus est due à la bonne qualité institutionnelle.
- 9% à l'intégration commerciale.
- Et 16% à la situation géographique du pays : L'Ile Maurice possède une géographie plus avantageuse que le Nigeria.

3-4 La fonction des institutions :

La plupart des économistes néo-institutionnelle s'intéressent à un type particulier d'institutions qui sont généralement **les institutions de création de marché**. Ces dernières assurent la protection des droits de propriété et la bonne exécution des contrats pour inciter les investisseurs à créer de nouvelles entreprises génératrices de richesse.

Par ailleurs, ce groupe d'institution ne suffit ni à soutenir une croissance à long terme ni à résister aux chocs et faciliter une répartition des charges socialement acceptables.

En conséquence, la création d'autres institutions est nécessaire pour remplir cette fonction.

On peut donc compter trois autres groupes d'institutions :

▪ Les institutions de régulation des marchés :

Ce sont par exemple les organisations de régulation, les transports, les télécommunications et les services financiers qui s'occupent des effets externes, des économies d'échelles et des informations imparfaites.

▪ Les institutions de stabilisation des marchés :

Ces institutions se préoccupent de l'équilibre macro-économique afin de garantir un faible taux de chômage, un faible taux d'inflation et une stabilité du taux de change. C'est la fonction d'organisations telles que la banque centrale, les règles budgétaires et les régimes de change.

▪ Les institutions de légitimation des marchés :

Ce sont l'ensemble des règles et organisations qui assurent la protection sociale, la gestion des conflits, l'égalité dans la redistribution des revenus comme les fonds de retraites, les assurances-chômage...

L'étude de Rodrik et Subramanian :

En 1999, Rodrik et Subramanian ont fait une étude sur 15 pays d'ASS pour monter le rôle des institutions de stabilisation et de la légitimation des marchés. Ces pays ont connu une croissance moyenne annuelle de 2,5% avant 1973. Au lendemain du choc pétrolier, la croissance a baissé. Les chercheurs renvoient ce ralentissement de la croissance à l'inefficacité des institutions ou leur faiblesse à affronter un tel choc. Ils ont constaté que ces économies souffraient de l'absence d'institutions de stabilisation et de la légitimation des marchés.

Du fait du manque de ces deux groupes d'institutions, ces pays ne pouvaient pas résister aux différents chocs.

En effet, pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements, ils ont voulu procéder à la réduction de la demande globale par une politique budgétaire : soit via l'augmentation des taxes ou bien la réduction des dépenses.

S'ils optent pour la baisse des dépenses, ils doivent choisir entre les différents types de dépenses (dépenses d'éducation, de santé, militaires...). De toute façon le choix de l'une des deux politiques va entraîner des conflits sociaux et politiques qui ne peuvent être gérés que par de bonnes institutions nationales de légitimation des marchés.¹

3-5 L'impact des institutions politique sur la croissance :

Les économistes abordent souvent la question du régime politique propice pour la croissance : démocratique ou autocratique. North dit en ce sens « *Alors que la croissance économique est possible à court terme avec des régimes autocratiques ; la croissance économique à long terme suppose un état de droit et la protection des libertés civiles et politiques* ». ²

¹ Dani Rodrik et Arvind Subramanian, **la primauté des institutions : ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire**, journal des finances et développement, Juin 2003, p32, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/06/pdf/rodrik.pdf>

² Yves de Wasseige, ouvrage intitulé : **Comprendre l'économie politique, 2005** ; chronique sociale, édition couleurs livres, France, p26,

La démocratie implique la liberté des élections, la liberté de la presse, l'absence de censure (limitation des libertés d'expression, des structures légales et juridiques efficaces, la transparence et la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques.¹

De nombreuses études ont été faites entre 1974-1995 afin de montrer le lien entre la démocratie et la croissance. Chaque chercheur établissait ses propres mesures de la démocratie.

Bollen (1980) a calculé la moyenne de six indicateurs politiques pour construire l'indice de la démocratie. Trois d'entre eux étaient liés aux aspects des libertés politiques et les trois autres concernaient les droits politiques. Parmi 17 études faites sur la relation entre la démocratie et la croissance, seule une montre une relation positive entre ces deux variables.

Quand aux autres, soit elles ne montrent aucun lien entre la croissance et la démocratie soit ce lien est faible.

D'autres études ont été faites à ce sujet, cette fois en prenant en compte un large échantillon de pays (105 pays). On peut donc conclure qu'il n'existe pas une relation claire entre le revenu et la démocratie.²

Les résultats de ces études se résument ainsi :

- Le niveau de développement est corrélé au type de régime politique.
- Les pays les plus avancés connaissent des régimes politiques démocrates.
- Le pouvoir discrétionnaire influe négativement sur la croissance dans les pays développés.
- Les pays autoritaires où le régime politique est à parti unique connaissent des taux d'investissement plus élevé que les pays les moins dictateurs.

Ces études révèlent que la démocratie est plus propice à la croissance dans les pays développés et la dictature est mieux adaptée dans les pays en développement.³

¹ Paresh Kumar Narayan, **An econometric model of the determinants of private investment and a CGF model of the impact of democracy on investment and economic growth in Fiji ,2008**; international journal of social economics-economic and finance, Melbourne (Australia),p1019;

² Aymo Brunetti, **political variables in cross- country growth analysis**, university of Basel, Blackwell publishers Ltd, 1997, p167; http://www.development.wne.uw.edu.pl/uploads/Courses/dev_burnetti.pdf

³ Benson Durham, **Economic and growth and political regimes**, Journal of Economic Growth, Volume 4, Number 1, 1999, Columbia university , New York, p 101, 195,

Le cas de l'Angleterre :

La naissance du parlement en Angleterre :

Comme on l'a abordé dans le chapitre précédent, la révolution industrielle est d'abord apparue en G.Bretagne et ce n'est pas un hasard.

En effet, l'Angleterre a instauré un système politique parlementaire depuis plusieurs siècles. Durant le 11^{ème} siècle, l'idée du parlement existait déjà. En 1215, on a assisté à la constitution de la Charte de « Magna Carta » suite à un conflit opposant le roi à ses barons. Le 14^{ème} article de cette loi exige le consentement obligatoire des grands du royaume à l'impôt.

Cette institution (le parlement) avait un pouvoir limité. Elle était sous l'autorité du roi et donc elle n'était pas autonome. Malgré cela le monarque convoquait occasionnellement le parlement pour régler des problèmes d'argent. Les fonctions du parlement n'ont pas cessé d'évoluer durant les siècles. Durant le 14^{ème} siècle, il a bénéficié de trois nouvelles fonctions dans les trois domaines : fiscale, juridique et législatif.¹

Le 16^{ème} siècle était marqué par l'arrivée des Tudors à la couronne. À cette époque le parlement a connu une mutation selon les successeurs. Ce changement est lié à l'expansion du commerce et à l'ouverture de l'Angleterre sur le monde maritime.

Durant cette période le parlement n'avait pas de fonction importante mise à part le droit de fixer des taxes aux marchands de la laine qui détiennent le monopole des exportations et les revenus fiscaux revenaient au roi. Les nouvelles industries créées échappaient aux règles à cause du manque de contrôle (le parlement n'avait pas la fonction de contrôle).

Au 17^{ème} siècle, la dynastie Stuart a remplacé le gouvernement Tudors. Les Stuart comme les Tudors ont tenté de créer des monopoles et de contrôler le secteur du commerce. Cette fois-ci le parlement britannique est parvenu à contraindre le pouvoir de la couronne et a renforcé sa fonction de contrôle.

¹ Morgane Le Quéau ; **le parlement sous les Tudors : d'Henri VIII à Elisabeth I (1509-1603)**, mémoire de Master I Droit Public, 2010-2011 , p1-7, partages.univ-rennes1.fr/files/partages/Recherche/.../LeQueauM2.pdf

Il s'est détaché de l'autorité du roi et a mis en place des règles de liberté économiques, civiles politiques et religieuses. L'instauration d'institutions robustes était nécessaire pour protéger les droits de propriété et veiller à la bonne exécution des contrats.¹

La différence de pouvoir politique dans les autres pays européens à cette époque :

En Angleterre, il ya toujours eu une lutte entre la monarchie et le parlement. C'est cette lutte et la révolution qui a entraîné le triomphe du parlement en 1689. La France, l'Espagne ou encore le Portugal n'ont pas eu le même système politique. Le pouvoir politique était caractérisé par une monarchie absolue et autoritaire.

Le roi prenait toutes les décisions et aucune place n'était accordée au parlement à cause de la faiblesse des contraintes constitutionnelles.

Cette différence de trajectoires institutionnelles entre la Grande-Bretagne et les autres pays d'Europe a eu pour conséquence le succès et la performance de l'économie anglaise depuis le 17^{ème} siècle. Cela grâce à l'instauration d'une structure institutionnelle efficace et favorable à l'investissement.

Ce sont de simples individus et des petits partenariats entre commerçants qui ont permis le changement des institutions économiques et l'établissement des « règles du jeu ». Ces institutions ont facilité les transactions en Angleterre et en Hollande. Tandis qu'en France ou en Espagne, ce secteur était dominé par les monopoles monarques dans toutes les colonies ce qui a freiner le développement de leur économie.²

B) Le rôle des institutions dans la réduction des coûts de transaction :

Comme on l'a abordé précédemment, à mesure que les échanges ont progressé, le secteur de transaction s'est élargit. L'échange personnel a cédé sa place à l'échange impersonnel.

Ce dernier a entraîné l'augmentation des coûts de transaction. C'est Ronald Coase dans son article « the nature of the firm » qui a abordé le problème des coûts engendrés par le processus d'échange. Williamson, lui a développé une théorie générale sur les coûts de transaction en 1975.

¹ Jeffry Frieden-David Lake, **Ouvrage: International political economy-perspective on Global Power and Wealth**, Chapter3: Institutions and Economic Growth: A Historical Introduction –Douglas North, p56.

² Aghion, Philippe and Durlauf, Steven, **ouvrage: Handbook of economic growth** ;Volum 1A, editor Elsevier, 2005,p452-454, <http://test.scholarvox.com.www.snd11>.

1- Définition des coûts de transaction :

Coase définit les coûts de transaction comme « *les coûts d'utilisation du système de prix* » ou les *coûts d'effectuation des échanges dans un marché libre. Ainsi, les coûts de transaction dans un marché financier sont les coûts d'investissement dans la bourse des valeurs (commissions, taxes, coûts d'opportunité, coût d'accès à l'information financière* ». ¹

Kenneth Arrow les définit ainsi : « *ce sont les coûts de fonctionnement du système économique* »

Selon Yoram Barzel « *ce sont les coûts associés au transfert, à la capture et à la protection des droits.* »

Tharaimn Eggertsson : « *les coûts de transaction surviennent lorsque les individus s'échangent les droits de propriété sur les actifs économiques et font respecter leurs droits exclusifs* ».

Eric Furubotuan-Rudoff Richter : « *les coûts de transaction englobent : les coûts des ressources utilisées pour la création, la maintenance, l'utilisation, la modification...des institutions et des organisations. Lorsqu'on parle de propriété ou des droits contractuels, les coûts de transaction se composent des coûts de la détermination et de la mesure des ressources ou des réclamations, ainsi que des coûts d'utilisation et d'exécution des droits spécifiés* ». ²

2- Pourquoi les coûts de transaction existent :

En raison de l'expansion des échanges, l'organisation économique devient complexe et le nombre de personnes engagés dans la transaction augmente.

La transaction ne devient plus une opération d'échange entre deux personnes seulement, elle nécessite l'intervention d'autres acteurs tels que les banquiers, les avocats, les notaires, les comptables, les politiciens, les managers...

¹ Ning Wang, **Measuring transaction costs : an incomplete survey**, 2003; Ronald Coase Institute, working paper number 2, p 2; <http://www.coase.org/workingpapers/wp-2.pdf>

² Alexandra Benham- Lee Benham; **The cost of exchange**; 2001; Ronald Coase institute- working paper number 1; p2; <http://www.coase.org/workingpapers/wp-1.pdf>

Ce processus d'échange devient donc coûteux pour de nombreuses raisons :

- La nécessité de beaucoup de ressources pour mesurer les attributs et les droits de propriété induits par les échanges (droit d'usage du bien, droit de cession, le rendement tiré de la propriété du bien ou du service).
- La taille du marché affecte les coûts de transaction : plus le marché est large, plus l'échange impersonnel prend de l'ampleur. Ce dernier se caractérise par l'incertitude, l'opportunisme,...
- L'exécution et le respect de la propriété deviennent complexes. Une économie où le système judiciaire est inefficace et n'inclut pas un système de compensation pour la partie touchée -lors de la violation des termes du contrat- est caractérisée par des coûts de transaction élevés.¹

3- L'impact de l'environnement institutionnel sur les coûts de transaction :

L'environnement institutionnel affecte les coûts de transaction. Leur degré et leur structure dépendent de l'efficacité et la performance des institutions politiques, économiques et sociales.

- Si le gouvernement procède au changement des structures institutionnelles afin d'alléger et faciliter les procédures bureaucratiques pour les acteurs qui veulent créer des entreprises, alors ce nouvel arrangement institutionnel permettra de réduire les coûts de transaction dans l'économie, et assurera aux entrepreneurs un rendement meilleur de leur investissement.²

Un système judiciaire performant qui assure la protection des droits de propriété et fait respecter les contrats permet le développement d'un processus d'échange complexe où les coûts de transaction sont faibles. Par conséquent, les acteurs peuvent tirer le meilleur profit lié à la division et de spécialisation du travail.³

- De bonnes institutions peuvent réduire l'incertitude en offrant les informations nécessaires pour les investisseurs.

¹ Douglas North, **Transaction costs, institutions and economic performance**, 1992; International center for economic growth publication, San Francisco; p6, 7 ; http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNABM255.pdf

² Mathias P Altmann, **Ouvrage : Contextual development Economics, Chapter 3 : Transaction costs**, Volume 8, 2011, P29, <http://www.springerlink.com/www.snd11.arn.dz/content/978-1-4419-7230-9/#section=812839&page=1>

³ Douglas North, **Transaction costs, institutions and economic performance**, op.cit,p8

4- Les raisons d'existence de la firme :

Les classiques et les néoclassiques pensaient que le mécanisme de prix peut à lui seul faire fonctionner le marché. Ainsi l'ajustement de l'offre à la demande ou de la consommation à la production se fait automatiquement. Dans ce cas, Coase se pose la question suivante : *pourquoi les firmes existent ?*

Coase affirme que la coordination des transactions par le marché via le mécanisme des prix engendre des coûts qui sont liés :

- Au processus de recherche des prix pertinents.
- A la négociation et l'exécution des contrats séparés sur le marché. *La firme émerge ainsi pour la réduction de ces coûts.*¹

Les coûts de transaction permettent de comprendre les différentes formes d'organisation économique (le marché ou la firme). C'est la *nature de la transaction* qui définit la meilleure forme d'organisation du système économique. Selon Williamson, lorsque les échanges sont occasionnels et les actifs ne sont pas spécifiques, la meilleure forme d'organisation est *le marché*.²

Williamson a approfondi la théorie de Coase, en procédant à un arbitrage entre la firme et le marché pour organiser les transactions économiques au moindre coût. Il estime que beaucoup d'économistes ne prennent pas en considération *l'hypothèse du comportement humain* dans l'organisation économique. Par ailleurs, les néo-institutionnalistes, en particulier les partisans de la théorie des coûts de transaction, montrent un intérêt particulier à l'étude de la psychologie humaine pour comprendre les actions et les choix que prennent les acteurs.³

En se basant sur l'analyse et le calcul des coûts, l'entrepreneur choisit la meilleure forme. Williamson affirme que si le coût d'organisation (internalisation des activités) au sein de l'entreprise est élevé, l'entrepreneur devrait passer par le marché. Il insiste sur la notion des contrats en reprenant l'idée de Simon, selon laquelle la rationalité des agents est limitée en raison :

¹ Ronald Coase, **the nature of the firm**, *Economica*, November 1937; New series, vol 4 N°16, , p386-405;
<http://www.tfasinternational.org/aipe/academics/morriss2012/thenatureofthefirm.pdf>

² Mathias Almann, *op.cit*; p31.

³ Oliver Williamson, **ouvrage : Handbook of industrial organization** ; volum I; 1989; chapter 3: Transaction cost economics; Elsevier Science publishers B.V- university of California, p138;

- De l'incertitude du marché : les individus ne peuvent pas prévoir tous les événements possibles et imaginables.
- Le manque d'information due à la complexité de l'environnement et la faible capacité cognitive des agents pour traiter, analyser et stocker toutes les informations disponibles.

L'internalisation des transactions permet d'économiser les coûts d'information sur les prix et les coûts de négociation des contrats. La substitution du marché par les entreprises permet aux entrepreneurs de réaliser des gains suite à l'internalisation de certaines activités.

4-1- l'incomplétude des contrats :

Les contrats sont conclus entre les agents d'une entreprise. Ils déterminent le lien entre l'entrepreneur et ses employés ou l'entrepreneur avec les autres parties prenantes de la firme. Ces contrats définissent le cadre générale des transactions. Ils définissent aussi les modalités de négociation des contrats. Cependant, ils ne prévoient pas tous les événements qui surviendront dans le futur, ni les droits et obligations des contractants dans tous les états possibles d'où leur incomplétude.

4-2- l'opportunisme des agents :

Williamson avance que les agents sont prêts à utiliser toutes les formes de tricherie en particulier la ruse, pour arriver à leur fin. Grâce aux contrats, les agents sont protégés par des droits et engagements. Dès lors ils peuvent accéder à un certains nombres d'informations que ne leur fournissait pas le marché. Dans ce cas, la firme est meilleure que le marché dans l'organisation des transactions.¹

C) Le rôle des institutions des droits de propriété :

1- la définition des droits de propriété :

Selon Pejovich (1963), les droits de propriété sont « *des relations codifiés sur l'usage des choses* ». ²

¹ Gilbert Koenig ; **Ouvrage : les théories de la firme, 1998** ; Edition Economica , Paris ; p64- 65.

² Jacques Igalens-Sebastien Point, **Ouvrage : Vers une nouvelle gouvernance des entreprises face à ses parties prenantes,2009** ; édition Dunod ; Paris ; p50.

Libecap définit les droits de propriété ainsi : « *les droits de propriété sont les institutions sociales qui définissent ou délimitent l'ensemble des privilèges octroyés aux individus sur des ressources spécifiques tels que les terrains ou l'eau* ». ¹

2- **les attributs des droits de propriété** :

Les droits de propriété sont définis par les pratiques qu'ils autorisent.

- Usus : l'utilisation du bien possédé par l'individu ;
- Fructus : le propriétaire bénéficie du rendement résultant de l'utilisation de son droit usus ;
- Abusus : le propriétaire obtient le droit de transmettre son droit à d'autres personnes, le détruire ou le vendre. ²

On peut aussi citer les critères des droits de propriété d'une autre manière :

- L'exclusivité : les droits de propriété sont des droits exclusifs, l'individu qui détient la propriété sur un actif bénéficie du droit d'exclure d'autres personnes de l'accès à cet actif.
- L'appropriation : la propriété privée offre à son détenteur le droit de s'approprier les bénéfices ou gains engendrés par l'utilisation ou l'investissement de ces ressources.
- Le transfert : le propriétaire peut céder sa propriété soit par la vente ou bien la location par exemple. ³

¹ Joseph Mahoney; **Ouvrage: Economic foundations of strategy**; Property right theory, chapter 3;2004; A sage publication series; p111; http://www.sagepub.com/upm-data/5030_Mahoney_Chapter_3.pdf

² Jacques Igalens-Sebastien Point, op.cit,p8

³ Joseph Mahoney; Op.cit,p111

Tableau 2-2 : la nature des droits de propriété et forme d'organisation

Caractéristiques des droits	Individu propriétaire	Individu propriétaire	Propriété collective (individus)	Propriété collective (état)
Exclusif	Oui	Oui	Oui	Oui
Usus	Oui	A l'employé	Oui	Oui
Fructus	Oui	Au propriétaire	A l'employé	A la collectivité
Cessible	Oui	Parfois limité	Non	Non
Abusus	Oui	Partagé	Eventuellement aux employés	Non
Types de propriété	Propriété privée	Propriété privée atténué	Propriété collective atténuée	Propriété publique
Type d'entreprise	Entreprise capitaliste	Entreprise managériale	Entreprise coopérative	Entreprise d'état

Source : Mathieu Simons, l'économie des conventions, FUNDP, p8, www.fundp.ac.be/pdf/publications/69169.pdf

3 - La protection des droits de propriété :

Les institutions qui garantissent la sécurité des droits de propriété sont appelés « institutions des droits de propriété ». Ce sont des règles écrites et/ou des normes et des coutumes sociales qui décrivent la façon dont la propriété est légalement acquise, ainsi que les organismes politiques et administratifs qui imposent et veillent au respect de ces droits.

La garantie des droits de propriété suppose l'existence de normes sociales partagées qui reconnaissent la propriété individuelle au même titre que la propriété commune.

Le respect de ces règles nécessite l'intervention d'entités politiques et administratives pour garantir l'exécution efficace des droits de propriété en protégeant les investisseurs de l'expropriation.¹

¹ Andrea Asoni, **protection of property rights and growth as political equilibria**, 2007; Research institute of industrial economics, IFN Policy Paper No. 12 ; p4,8, www.ifn.se/BinaryLoader.axd?...PropertyName...

Il existe deux types de prédatons :

- L'expropriation de la part de l'état.
- La violation de la propriété de la part des parties privées.¹

4- **le rôle de la sécurité des droits de propriété dans la performance :**

Les institutions de droits de propriété fournissent les incitations à l'accumulation du capital (investissement, innovation...), facilitent la production, réduisent l'incertitude et les coûts de transaction et empêchent l'expropriation.

- Demesetz souligne que les droits de propriété ont émergé suite au développement des connaissances et des innovations dans le processus de production. Ces droits ont permis de répondre aux désirs des personnes en interaction afin qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles possibilités des coûts /bénéfices. Il affirme ainsi que la fonction principale des droits de propriété est l'internalisation des externalités positives et / ou négatives (l'octroi de brevet ou licence pour les innovations et l'imposition des taxes pour réduire la pollution, qui peut surgir suite aux évolutions technologiques.²

- De Soto souligne que la protection des droits de propriété permet de transformer le capital mort en un capital productif qui peut être investit et engendrer des plus values. Il peut servir aussi de garantie pour l'obtention d'un crédit bancaire.

Selon une étude de De Soto en 1997, une somme estimée à 9,3 milliards de dollars constituée de capital mort était détenue par les PED. Ces pays ne pouvaient pas rendre leur ressource productive à cause de l'absence d'institutions protégeant les droits de propriété.

Dans un premier temps, il a tenté de définir la relation qui pouvait exister entre la protection des droits de propriété et Le développement économique et il est arrivé au résultat suivant : Un indice élevé de la protection des DP augmente le niveau de développement.

Dans un deuxième temps, il s'est intéressé au lien qui existe entre la protection des DP et L'accès au crédit et à obtenu le résultat suivant : les titres de propriété légaux et bien protégés peuvent servir de garantie pour les banques pour l'octroi de prêts.

¹ Claudia R Williamson- Carrie B. Kerekes, **securing private property right : Formal versus informal institutions;** 2011; the journal of law and economics- vol. 54, issue 3; p6; nyudri.files.wordpress.com/2011/10/driwp50.pdf

² Harrold Demesetz, **Toward a theory of property right**, 1967; The American Economic Review, Vol. 57, No. 2, Papers and Proceedings of the Seventy-ninth Annual Meeting of the American Economic Association, p348; www.er.uqam.ca/.../Demsetz_JLegStud2002.pdf

Dans un troisième temps, il a lié la protection des droits de propriété à la formation du et a trouvé que la sécurité des DP permet d'élargir la capacité du crédit et augmente donc la formation du capital.¹

5- les sources de la limitation des droits de propriété :

5-1 L'expropriation de la richesse privée :

L'expropriation concerne les actifs physiques et l'imposition d'emprunts par le gouvernement. Ce phénomène naît dans les régimes politiques où l'absence de loi écrites ou normes qui limitent le pouvoir des élites ou le manque d'application de ces lois lorsqu'elles existent.

Le dirigeant possède ainsi un pouvoir excessif et arbitraire qui lui permet de manipuler la loi et le système judiciaire en sa faveur. Dans un tel régime, les incitations à l'investissement dans les facteurs de production sont très faibles. Par conséquent les ressources sont orientées vers d'autres secteurs à faible rendement social et privé. Il faut souligner aussi que les pays souffrant d'instabilité politique (les révolutions militaires) ont un risque de dépossession et de violation des libertés individuelles très élevé.

5-2 L'inefficience et la corruption des fonctionnaires :

Ce mécanisme entrave le processus de croissance économique. Il fonctionne via la mauvaise allocation des ressources humaines et financières.

Les droits de propriétés sont mal protégés lorsque les individus payent des pots de vin aux fonctionnaires d'état pour la création d'une entreprise, l'accès à des marchés publics, l'obtention d'emprunts...²

Dans un tel environnement, les activités de recherche de rente dominent le marché économique et les investisseurs préfèrent investir dans ce secteur plutôt que dans des secteurs productifs où les coûts de transaction sont élevés.

¹ Claudia R Williamson, **The two sides of De Soto : property rights, land titling and development, 2011**; the annual proceedings of the wealth and well-being of nations; Mississippi State University p97-98,100-101; http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1940201

² Andrea Asoni ,op.cit,p 12-13.

5-3 La taxation :

Lorsque le niveau d'imposition fiscale est élevé, il ya une plus grande redistribution des ressources des riches vers les pauvres. Ceci décourage l'investissement des entrepreneurs privés et provoque un ralentissement de la croissance. Une assiette fiscale très large et des taux d'impositions très élevés accentuent l'expropriation du revenu attendu de l'investissement.

5-4 Les barrières à l'adoption de nouvelles technologies :

Acemoglu pense que les barrières imposées à l'entrée restreignent les droits de propriété des futurs entrepreneurs entrants. Dans les sociétés oligarchiques, il existe un groupe de producteurs qui possèdent un pouvoir politique lui permettant d'imposer des contraintes. Dans ce cas, ce groupe domine la production et profite de la faible taxation et de son pouvoir pour évincer les concurrents.

Ce phénomène peut être bénéfique à court terme, alors qu'à long terme il devient nocif car le matériel devient obsolète et entraîne par la suite un ralentissement ou une stagnation de la croissance.¹

Section 3 : La croissance pro-pauvre et les institutions :

La croissance pro-pauvre est une croissance dont le rythme et les modalités améliorent la capacité des pauvres –hommes et femmes- à participer au processus de croissance et d'en tirer avantage.²

La pauvreté touche de nombreux pays en développement à des degrés différents. Ainsi, l'un des objectifs primordial du développement est la réduction de la pauvreté absolue. Cette dernière est déterminée par les taux de croissance du revenu moyen de la population et de la variation de la distribution du revenu (les niveaux d'inégalités).

¹ Andrea Asoni ,op.cit,p15-16.

² OCDE, Vers une croissance pro-pauvre ; 2006 ;p 1-4 ; www.oecd.org/fr/cad/reductiondelapauvrete/44474932.pdf
<http://www.oecd.org/fr/developpement/reductiondelapauvrete/44474932.pdf>

A) **Le lien entre la croissance et les inégalités :**

1- **Définition des concepts :**

1-1- La Pauvreté :

Selon une définition adoptée par l'assemblée des nations unis en 1995. La pauvreté désigne toute situation où les individus et les communautés ne peuvent combler les besoins vitaux comme se nourrir, s'habiller et se loger.¹

1-2- Pauvreté absolue :

Elle est définie par rapport à un seuil de pauvreté déterminé par les états. Ce seuil peut changer d'un pays à un autre. Généralement, cet indice est calculé par le nombre de personnes vivant en dessous de 1 \$ par jour.²

1-3- Pauvreté relative :

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve.

1-4- L'inégalité absolue :

C'est la différence absolue entre les revenus des riches et ceux des pauvres.

1-5- L'inégalité relative :

C'est le rapport entre les revenus individuels et le revenu moyen.³

2- **Interaction entre la croissance et les inégalités :**

Dans la relation entre la croissance et les inégalités, il y'a deux grandes approches :

¹ Juan Luis Klein et Christine Champagne ; **Ouvrage ; Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; 2011** ; collection innovation sociale ; Quebec ; p 32 ;

<http://test.scholarvox.com/www.snd1.arn.dz/reader/index/docid/88806170/searchterm/pauvret%C3%A9>
² François Bourguignon, **le triangle : pauvreté-croissance-inégalité**, 2004 ; De Boeck université, Afrique contemporaine, n°211, p29 ; <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2004-3-page-29.htm>

³ Martin Ravallion, **A poverty-inequality trade off**; 2004; Development Research Group, World Bank; p3 ; http://siteresources.worldbank.org/DEC/600659-1109953265771/20380191/PovertyInequality_trade_offNov2004.pdf

2-1- La théorie de la relation positive entre les inégalités et la croissance :

Les leaders de cette théorie s'appuient sur trois arguments essentiels :

- Le premier argument est lié à l'idée selon laquelle, la proportion marginale à épargner est plus élevée chez les riches que chez les pauvres. Il existe une relation linéaire entre le taux d'épargne et la croissance. Les pays qui connaissent une hausse des inégalités dans les revenus ont une croissance plus rapide.
- Le deuxième argument part de l'idée que le développement est lié à un effort d'innovation qui nécessite l'emploi de ressources financières importantes, que seule une petite fraction de la population possède. Donc, une concentration de la richesse sur un petit groupe d'individus accroît les taux de croissance.
- Le 3^{ème} argument est donné par Meerrlees. Selon lui, une répartition inégalitaire du revenu entre les employés d'une entreprise –en fonction de leur performance- est nécessaire. Les employés qui réalisent la meilleure performance seront payés d'avantage que les autres afin de les encourager à améliorer leur compétence.¹

2-2- L'approche de la relation négative entre les inégalités et la croissance :

Cette approche souligne que les inégalités aggravent la pauvreté. Ainsi une variation dans la distribution des revenus défavorable aux les pauvres peut neutraliser l'effet de la croissance sur la pauvreté.

On peut citer l'exemple de l'Ethiopie où la pauvreté aurait pût être réduite de **31%** entre 1981-1985, grâce à l'augmentation de la croissance. Or, l'effet de la croissance a été heurté par un changement dans la distribution du revenu défavorable aux pauvres (augmentation des inégalités). Ce qui a entraîné une augmentation de la pauvreté de **37%**. Par conséquent, au lieu de baisser, **la pauvreté a augmenté de 6%** ($37\% - 31\%$).²

- L'accroissement des inégalités peut tirer la consommation des pauvres vers le bas. Par conséquent la demande pour les biens et services diminuent. Ce qui réduit la production de richesse de la part des entreprises et donc un ralentissement de la croissance.
- La réduction de la pauvreté n'est pas homogène dans tous les pays en développement.

¹ Orazio Attanasio et Chiara Binelli, **Inégalités, croissance et politiques redistributives ; 2004**, revue Afrique contemporaine-n°211, p 110 ; <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2004-3-page-107.htm>

² François Bourguignon, op.cit, p35.

En effet, certains pays comme la Chine sont parvenus à faire reculer la pauvreté plus que d'autres avec un même taux de croissance.

La question qui se pose est : quelles sont les facteurs qui expliquent le fait que certaines économies connaissent une croissance pro-pauvre plus intense que d'autre ?

B) Les déterminants de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance :

1- Les inégalités :

1-1- Les inégalités de revenu :

Les inégalités peuvent réduire l'effet de la croissance sur la pauvreté. Cela a été démontré par des études réalisées par Ravallion en 2001. Cette étude inclue 234 enquêtes sur le niveau de vie des ménages. Dans 50% des cas une augmentation du revenu / consommation est accompagnée par une augmentation des inégalités et dans 50% des cas, elle entraîne une diminution des inégalités.¹

1-2- Les inégalité de richesse :

Les inégalités de richesse peuvent avoir un impact négatif sur la pauvreté, en limitant l'accès des pauvres au marché de crédit.

2- Les variables ménage :

2-1- Le niveau de l'éducation :

Le capital humain est le moteur d'une croissance pro-pauvre. Ainsi, l'éducation permet aux pauvres de tirer profit des opportunités créées par le processus de croissance. Une population éduquée a plus de chance de participer à l'activité économique et d'en tirer avantage.²

¹ Anne Epaulard; **croissance et réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les pays en transition** ; , 2003 ; Revue reflète et perspectives de la vie économique Tome XLII ; p18 ; <http://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2003-2-page-9.htm>

² Ajay Chhibber- Gaurav Nayyar, **pro - poor Explaining the Cross-Country Variation in the Growth Elasticity of Poverty;2007**; international journal of development issues ; p162; <http://www.bwpi.manchester.ac.uk/resources/Working-Papers/bwpi-wp-1407.pdf>

2-2- Les contraintes de crédits :

Dans de nombreux pays en développement, les pauvres ont un accès limité au marché de crédit. Lorsqu'ils peuvent emprunter pour investir dans des projets, ce prêt est restreint et ne leur procure que de faibles rendements qu'ils doivent partager avec leur prêteur. Donc leur effort sera sous-optimal.¹

3- Les niveaux de variables macroéconomiques :

3-1- La libéralisation commerciale :

Bien que la relation entre le commerce, la pauvreté et les inégalités soient ambiguë, des études empiriques ont montré que la libéralisation des échanges peut accroître la croissance à long terme. Ceci en encourageant les entreprises nationales à innover et augmenter la productivité. Cependant, à court terme et moyen terme, elle peut être défavorable car les entreprises peu concurrentielles finissent par disparaître du marché. Ce qui entraîne le chômage et l'aggravation de la pauvreté.

3-2 les institutions formelles :

Les institutions offrent des structures incitatives pour les acteurs afin de promouvoir l'investissement et la croissance créatrice d'emploi pour les pauvres.

- De bonnes institutions limitent l'action des élites, des politiciens et des autres groupes puissants. Elles les empêchent de s'approprier les revenus ou l'investissement d'autrui et de fausser les règles du jeu.²

3-3-Institutions informelles (normes sociales) :

- Les normes sociales sont des règles informelles, elles sont complexes et différentes d'une société à une autre et même au sein d'un même pays essentiellement dans les pays en développement tels que l'Inde et les pays d'ASS.
- Il existe une relation à double sens entre ces normes et la pauvreté. En effet, elles peuvent perpétuer la pauvreté. Nous prenons comme exemple les normes d'appartenance des individus à des groupes ethniques qui peuvent ancrer en eux certaines croyances. Ces croyances leur interdisent de saisir des opportunités aptes à les faire sortir de la pauvreté.

¹ Orazio Attanasio-Chiara Binelli, op.cit, p 112.

² Ajay Chhibber-Gaurav Nayyar, op.cit,p 164.

Aussi, le fait d'être pauvre peut limiter la capacité des individus à avoir accès à de nombreuses institutions (comme l'emprunt), la pauvreté peut induire l'émergence ou l'absence de certaines règles qui peuvent-elles mêmes faire durer la pauvreté.

- Les normes coutumières dans certains pays, comme celles qui définissent la propriété, l'usage des terres agricoles,... sont souvent inégalitaires.¹

4- Quelques études empiriques :

4-1- L'étude de Ravallion : (Martin Ravallion)

En 1999, il a fait une enquête auprès des ménages de quelques pays en développement. Il a constaté une relation positive entre les inégalités **relatives** et la pauvreté. En revanche, lorsqu'il remplace l'inégalité relative par l'inégalité absolue, il constate que les inégalités aggravent la pauvreté.

Ainsi, depuis le milieu des années 1980, la Chine a réussi à réduire les taux de pauvreté de 2% par an avec des niveaux d'inégalité élevé. Par ailleurs, des faits empiriques montrent que les périodes où les inégalités ont baissé (1981 ,1985 et 1995), le pays a connu les meilleurs taux de croissance.²

4-2- L'impact des variables structurelles sur l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance :

Une étude faite entre 1990-2000 sur un échantillon de 52 pays avait pour but de déterminer le lien entre la croissance, les inégalités et la pauvreté. Les chercheurs ont d'abord régressé la pauvreté sur les variables structurelles considérés comme les variables explicatives :

- Le PIB.
- Les dotations initiales de richesse.
- L'accès au crédit mesuré par la part du crédit dans le PIB.
- La complexité de la réglementation.
- Le taux d'alphabétisation.
- Et l'ouverture commerciale.

¹ Alite Sindzingre, **Institutions développement et pauvreté, 2006** ; AFD Document de travail-centre nationale de la recherche scientifique ; p25 ; www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/.../020-document-travail.pdf

² Martin Ravallion, op.cit, P175-178

4-2-1- Résultats de la première régression :

- le coefficient de dotations initiales de richesse est positif, ce qui confirme la théorie.

L'augmentation des inégalités de richesse entraîne une augmentation du taux de la pauvreté.

- Le coefficient du niveau d'alphabétisation est négatif et significatif. L'augmentation des taux d'alphabétisation produit une diminution des taux de pauvreté.

- le coefficient du crédit est négatif. Plus la part de crédit est élevée, moins la pauvreté est grande.

- le coefficient de la réglementation est positif. la complexité de la réglementation accentue la pauvreté.

- le coefficient de l'ouverture commerciale est positif. La libéralisation des échanges aggrave la pauvreté.

4-2-2- les résultats de la deuxième régression :

Les chercheurs ont ensuite régressé l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance sur d'autres variables pour déterminer l'influence des variables structurelle sur « l'impact de la croissance sur la pauvreté ».

Les résultats montre que :

- L'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance est de (-2). Cette réduction de la pauvreté est due au seul effet de la croissance.

- En introduisant les autres variables, on remarque que l'effet de la croissance sur la réduction de la pauvreté est soit renforcé ou affaibli selon la variable.

- Dans cette étude, des niveaux faibles d'inégalité initiale augmentent l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance : elle devient donc -3, l'augmentation de la croissance de 1% avec une réduction des inégalités réduit la pauvreté de 3%.

- L'augmentation de 5% dans les niveaux d'éducation entraîne une augmentation de l'élasticité de 0,72.

- La réduction des contraintes pour la création d'entreprises augmente l'élasticité de 1,85.

- L'augmentation de l'octroi de crédits de 5% accroît l'élasticité de 0,12.

- L'ouverture commerciale réduit l'élasticité de 0,65.

→ L'association de toutes ces variables accroît l'impact de la croissance sur la pauvreté de (-2) à (-5).¹

C) **Le rôle des politiques redistributives et des institutions dans la réduction de la pauvreté :**

1- Politiques ciblées :

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, deux politiques sont importantes :

- La réforme des secteurs primaires et tertiaires.
- les réformes dans le milieu rural.

Les politiques doivent être ciblées et conformes aux caractéristiques de l'environnement économique des pays. Ainsi, pour améliorer la qualification des travailleurs pauvres, l'état procède aux réformes du secteur de l'éducation qui peut être sans efficacité si la demande de travail qualifié est faible. Pour atteindre une croissance pro-pauvre, ces politiques doivent être complémentaires.

En d'autres termes, leur association doit entraîner un plus grand effet sur la réduction de la pauvreté que l'effet de chaque politique isolée.²

2- Politique à long terme ou à court terme :

Pour instaurer des politiques de redistribution efficaces, il faut préciser l'objet et la durée de l'action (court terme ou long terme). L'état préfère avoir recours à une réallocation indirecte des ressources puisqu'il ne peut pas transférer directement la richesse des riches vers les pauvres. Par exemple, dans quelques pays comme le Brésil, l'Afrique du sud ou la Colombie. Afin de permettre aux pauvres de participer et de bénéficier au processus de la croissance, le gouvernement a procédé à la réforme du marché foncier. Il a racheté des terres qui appartenaient à des riches et les a ensuite louées à des paysans pauvres à des prix raisonnables.

Les économistes ont des points de vue différents concernant la durée des politiques de redistribution.

¹ Ajay Chhibber-Gaurav Nayyar, op.cit; p 170-172.

² Dorothee Buccanfusco et Al, réformes économiques et croissance pro-pauvre : une application Macro-Micro aux Philippines, 2010, Revue Recherche économique de Louvain, vol 76,p255-256,
http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/resultats_recherche.php?searchTerm=r%C3%A9formes+%C3%A9conomique+et+croissance+pro-pauvre

2-1- politique à long terme :

Le premier groupe d'économiste (Aghion et Bolton) souligne qu'une politique de redistribution efficace doit être permanente et continue pour garder l'équilibre à long terme du résultat global. Une telle politique permet de corriger les imperfections du marché de crédit. En effet, les pauvres pourront emprunter facilement et investir dans des projets rentables pour lesquelles ils feront des efforts qui leur permettent d'améliorer la productivité et augmenter les bénéfices.

Le deuxième groupe opte pour des politiques de redistribution ponctuelles qui entraînent des effets positifs à long terme sur les performances productives.

Les études empiriques montrent qu'il faut mettre en œuvre des politiques de redistribution compatible avec les caractéristiques propres à chaque pays.

2-2- politiques à court terme :

Les pauvres sont des individus confrontés généralement au problème d'emploi. Ils sont rarement embauchés à long terme. La plupart du temps, ils travaillent dans le secteur informel, un travail occasionnel (saisonnier) mal payé, surtout pour les personnes qui vivent dans des zones rurales.¹ Pour traiter les problèmes de fluctuation du revenu, l'état peut instaurer des politiques de redistribution à court terme.

Des économistes comme Hopenhaym et Nicolani optent pour un modèle d'assurance chômage dans lequel les individus reçoivent des allocations dont le montant diminue selon la durée du chômage. Dès que l'individu chômeur trouve un emploi, on lui ampute une somme proportionnelle à la durée du chômage.

3- Les problèmes liés à la distribution du revenu :

La réduction des inégalités due à la redistribution des richesses entraîne une augmentation de la croissance. Cependant, la redistribution doit concerner les richesses et non pas les revenus.

En effet, les transferts de revenus peuvent être néfastes pour la croissance car ils peuvent générer des distorsions dans l'économie, réduire l'épargne et l'investissement. Les économistes affirment que c'est un paradoxe dans le sens où la redistribution des richesses induit forcément un transfert de revenu qui peut avoir des effets défavorable pour la croissance.

¹ Orazio Attanio, op.cit; p 121-122.

Toutefois, si les transferts sont ciblés et intelligents, ils peuvent changer la donne.

Des politiques de redistribution efficaces dans des pays à fortes inégalités sont quasiment irréalistes, ils sont souvent refusés et combattus par le groupe des élites.¹

4- Le rôle des institutions dans la réduction des inégalités :

Les institutions jouent un rôle majeur dans la réduction des inégalités à condition qu'elles soient inclusives. Dans le cas contraire, elles empirent les inégalités et par conséquent la croissance. Pour comprendre cela, on peut faire une comparaison entre la démocratie et l'oligarchie.

La forme des droits de propriété est différente dans les deux environnements (démocrate et oligarque). Dans la plupart des sociétés en développement **oligarques**, les droits de propriété aggravent les inégalités et donc la pauvreté. L'élite économique dominante possède un large pouvoir qui lui permet d'établir des institutions exclusives qui servent ses intérêts politiques et économiques (son unique objectif est le maintien du pouvoir et l'enrichissement). Les membres de cette élite construisent ainsi des barrières à l'entrée d'autres concurrents, une structure des droits de propriété inéquitable qui les protège contre l'expropriation et la lourdeur des taxes.

En revanche, dans les sociétés **démocrates**, le pouvoir est diffusé sur une large partie de la société. La majorité des citoyens participent au processus politique et économique.

Par conséquent les institutions créées servent l'intérêt de la majorité de la population. Ce qui permet à une bonne partie de profiter des opportunités, de la technologie et investir dans des projets productifs qui permettent d'accroître le revenu et la croissance.²

On conclut que l'accès large ou limité aux droits de propriété est lié à l'inclusivité ou l'exclusivité des institutions politiques. La mise en place d'institutions politiques et économiques qui offrent les mêmes opportunités à l'ensemble des citoyens est indispensable pour la réduction des inégalités et de la pauvreté.

¹ François Bourguignon, op.cit; p 48 .

² Joshy Easaw and Antonio Savoia; **Inequality in developing economies: the role of institutional development**;2009; p 5-6; www.robinson.cam.ac.uk/academic/savoia.pdf

Ces dispositions sont difficiles à réaliser dans les pays en développement vu que les pauvres ne détiennent qu'un pouvoir politique limité et ne partagent pas les mêmes intérêts que les groupes minoritaires. Le changement de l'équilibre politique s'avère une nécessité mais qui est peu réaliste dans ces économies.¹

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre nous avons tenté de montrer le poids déterminant des institutions dans la croissance économique. En effet, les études empiriques faites par quelques chercheurs américains comme Rodrik (2004), Knafke et Keefer (1995), Jones et Hall (1998), Acemoglu, Johnson et Robinson ont toutes confirmé le rôle des institutions est important dans l'explication des différences de revenu entre les pays.

Ainsi les pays dotés d'un meilleur cadre institutionnel investissent plus dans le capital physique et humain. Ils sont donc plus productifs et présentent les revenus les plus élevés. Alors que les pays où les institutions ont été négligées sont les plus pauvres aujourd'hui et n'arrivent pas à rattraper les pays avancés.

Si les institutions sont si importantes pour la croissance économique *alors pourquoi les pays pauvres n'investissent pas dans l'amélioration de l'environnement institutionnel ?* C'est ce qu'on va découvrir dans le troisième chapitre.

¹ The World Bank; **Ouvrage: Making transition work for everyone: poverty and inequality in Europe and central Asia** ; chapitre5: Building inclusive institutions for poverty alleviation and development; 2000; Washington;p 184-186
siteresources.worldbank.org/.../chapter5.pdf

Introduction au chapitre :

Dans le chapitre précédant, nous avons montré à travers des études faites par de grands économistes (Rodrik, Acemoglu, Sach...) que les institutions ont un poids important dans la croissance économique. Ce sont ses déterminants profonds. Ainsi en améliorant les institutions, les pays pourront accroître leur revenu national et améliorer le niveau de vie des habitants.

Sachant que les institutions sont le moteur de la croissance, les chercheurs ont tenté de comprendre les raisons pour lesquelles certaines sociétés continuent de maintenir des institutions défaillantes. On essayera dans ce chapitre de répondre à cette question pertinente.

Section 1 : les caractéristiques politiques et économiques des pays ex-socialistes

A) La différence dans la structure du système politique entre les pays :

1- Les types de transitions selon les pays

Vers les années 1990, la majorité des pays ex-socialistes sont entrés dans une période de transition vers l'économie de marché. Or, la transition institutionnelle était largement différente entre les pays (Thorstenn, 2005 (Bounoua 2010)). On peut de ce fait constater deux types de transitions.

- Le modèle de **la main invisible** : certains pays ex-socialiste comme la Pologne ont réussi leur transition. le gouvernement polonais a ainsi entamé des réformes institutionnelles efficaces conformes à une économie de marché saine qui favorise l'investissement et la croissance. En ayant un système politique ouvert, compétitif, participatif et peu corrompu qui a permis de créer des institutions pour la protection des droits de propriété, le renforcement des contrats ...¹
- **Le modèle saisissant** : dans la majorité des pays ex-communistes, la transition institutionnelle ne s'est pas déroulée de la même manière que la précédente. La transition vers l'économie de marché était plus difficile et moins réussie. Ces pays étaient caractérisés par un système politique non compétitif à parti unique, corrompu et dominé par une petite élite dirigeante.

¹Thorsten Beck and Luc Laeven, **Institution building and growth in transition economies, 2005**, p11; http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/Institution_BuildingGrowth_tbeck_llaeven.pdf

Cette dernière a réussi à bloquer les réformes et à mettre en place des institutions néfastes qui lui permettent de garder sa position dans le pouvoir et profiter des ressources naturelles du pays.

La question qui se pose est la suivante :

Pourquoi ces pays n'ont pas la même nature du système politique ?

2- **Les facteurs explicatifs de cette différence** :

Pour répondre à cette question les chercheurs ont fait plusieurs études. Ils ont trouvé que la différence du système politique peut être expliquée par deux facteurs importants : la dotation en ressources naturelles et l'expérience historique des pays ex-socialiste.

2-1- la dotation en ressources naturelles :

Lorsque le pays est doté d'une abondance en ressources naturelles, le gouvernement est moins enclin à mettre en place de bonnes institutions favorable à une économie de marché. Il est ainsi plus facile pour l'élite dirigeante de tirer profit des ressources naturelles -qui lui procurent un revenu à court terme- que de mettre en place des réformes institutionnelles dont l'effet est à long terme.

2-2- l'expérience historique des pays ex-socialistes :

Les pays qui ont connu une grande période de socialisme où les élites socialistes ont maintenu le pouvoir au début de la transition, ont mis en place des institutions servant leurs intérêts. L'absence des syndicats, des sociétés civiles, de la liberté de la presse a entraîné l'absence de la compétition au sein du système politique. Par conséquent les élites étaient libres de concevoir les institutions sans qu'elles soient confrontées à une opposition politique.¹

3- **Le cas de l'Arménie** :

L'Arménie comme l'Azerbaïdjan sont des pays de l'ex-URSS. Ils ont eu une longue période de communisme (71 ans). Ces deux états sont entrés en guerre pour un problème territoriale. Cette guerre a entraîné l'émergence d'un mouvement nationaliste en Arménie accompagné d'un changement de la structure institutionnelle grâce à de nouvelles élections parlementaires.

¹Thorsten Beck and Luc Laeven, **Institution building and growth in transition economies**; op.cit;p12

Le nouveau gouvernement a renforcé l'état de droit et la protection des droits de propriétés. Durant la période de transition, ce pays a connu un niveau de PIB parmi les plus élevés.

Son voisin l'**Azerbaïdjan**, bien qu'il ait connu le même parcours, sa croissance durant cette période était très faible. Ce pays a maintenu la même structure institutionnelle (caractérisé par des institutions extractives) que celle adoptée sous le régime socialiste.

La différence de trajectoire institutionnelle entre l'Arménie l'Azerbaïdjan peut être expliquée par des différences de dotation en **ressources naturelles**. L'abondance en ressources naturelles en Azerbaïdjan a encouragé un comportement de recherche de rente. Tandis que la rareté des ressources en Arménie a permis le basculement du pouvoir politique vers un système politique plus performant.¹

4- **L'étude empirique** :

4-1- la relation entre le développement institutionnel et les deux facteurs :

Pour prouver que les deux facteurs influent sur la structure du système politique, les chercheurs ont d'abord régressé le développement institutionnel (de 1996) des pays ex-socialistes (mesuré par la moyenne des six indicateurs de gouvernance de Kaufman) sur les deux facteurs.

les dotations en ressources naturelles sont mesurées par les exportation brutes des ressources et l'expérience historique est mesurée par le nombre d'années que les pays ont passé sous le régime socialiste.

Résultats :

- Les résultats de la régression montrent que la dotation en ressources naturelle explique 48% de la variation de l'indicateur de développement institutionnel entre les pays. Tandis que l'expérience historique durant la période socialiste explique 58% de la variation de cet indicateur.

¹ Idem,p13

4-2- le lien entre l'ouverture politique et le développement institutionnel

Les chercheurs ont ensuite constaté qu'il ya une forte corrélation entre le développement institutionnel de 1996 « l'ensemble des réformes institutionnelles qui ont été faites depuis la première année qui a suivi la transition » et la structure politique initiale de 1992 « la première année qui a suivi la transition ».

Les pays qui ont bénéficié d'une ouverture politique dans la première année de transition ont un indicateur de développement institutionnel élevé et vice versa. Pour confirmer ce lien, les auteurs ont régressé la structure politique initiale sur les deux facteurs cités plus haut. Pour cela, ils ont choisis deux indicateurs pour mesurer la structure politique initiale :

- Les contraintes imposées aux dirigeants politiques : le degré d'indépendance du chef de l'état dans la prise de décision calculé sur une échelle de 1 à 7
 - 1 : autorité absolue.
 - 7 : le dirigeant du pays consulte d'autres institutions politiques avant la prise de décision.
- Le nombre des sièges occupés par l'ancienne élite socialiste au parlement après la transition.

Les résultats :

Les chercheurs ont ainsi constaté que les deux facteurs (la dotation en ressources naturelles et l'expérience historique) exercent un impact significatif sur les contraintes exécutives.¹

B) Le rôle de la colonisation dans l'explication des différences de la nature initiale du système politique :

Acemoglu, Jonson et Robinson ont fait le lien entre les différentes structures institutionnelles dans les ex-colonies et les stratégies de colonisation selon les pays.

Ces auteurs soulignent que la différence de la structure politique initiale des pays colonisés est due à la différence de politiques mises en place par les colons dans les différents pays.

1- **Les différentes stratégies coloniales :**

Les colons européens : britanniques, espagnols, français et portugais durant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle ont conçu différentes institutions selon les conditions des pays colonisés.

¹ Idem ; p19-26.

Dans certaines colonies comme au Canada, en Nouvelle Zélande ou en Australie, le gouvernement colonial a reproduit les mêmes institutions du pays d'origine et les a même améliorées. Ces institutions garantissaient l'efficacité du système judiciaire dans la protection des droits de propriété.

En revanche, dans les autres pays en développement comme en Amérique Latine, en Afrique ou en Asie, les colons ont mis en place une structure institutionnelle médiocre, des institutions de pillage qui ont pour objet de faciliter l'exploitation des ressources.¹

Ces institutions ont persisté même après l'indépendance. Ces pays ont maintenu un système politique où les élites refusent les réformes institutionnelles pour profiter au maximum de la rente.

La question qui s'est imposée à nous est : pourquoi les colons n'ont pas adopté la même politique dans tous les pays colonisés ?

2- L'environnement géographique des pays colonisés :

Les chercheurs soulignent que ce sont les caractéristiques géographiques, naturelles et environnementales qui déterminent les différentes stratégies adoptées par les colons européens.

- Les pays dotés d'une abondance en ressources naturelles et/ou il y'eut une propagation des maladies contagieuses comme le paludisme, les colons ont instaurés de mauvaises institutions.
- Tandis que dans les pays où les ressources naturelles étaient rares, les colons se sont installés .Ils ont mis en place de bonnes institutions propices à la croissance et qui leur permettent d'améliorer leur niveau de vie.²

On constate donc que le changement des conditions et des circonstances influence la manière dont les institutions évoluent.

Ainsi dans les colonies dotées de ressources naturelles favorables à la culture du sucre, les colons ont élaboré des institutions extractives d'où l'émergence de l'esclavage dans quelques pays comme le Brésil. Ces institutions assuraient aux propriétaires terriens un revenu important.

¹ Daron Acemoglu, **une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique**, Juin 2003 ; revue finance et développement ; p27-30 ; <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/06/pdf/acemoglu.pdf>

² Acemoglu-Jonson et Robinson, **The colonial origins of comparative development : An empirical investigation**, 2000;the American economic review vol.91 n°5; p1375; economics.mit.edu/files/4123

Les économistes chercheurs ont ainsi prouvé leur théorie en choisissant le taux de mortalité des colons comme un déterminant de la qualité institutionnelle et qui explique la différence de revenu entre les pays.

Ils ont constaté après avoir régressé le revenu national des pays colonisés aux taux de mortalité des colons que dans les pays où les taux de mortalité des colons étaient élevés (en Afrique Sub Saharienne par exemple) le revenu était très bas. Ces pays demeurent pauvres jusqu'à aujourd'hui.

Cela prouve qu'il ya u ne forte relation entre l'histoire, le développement institutionnel et la croissance économique.¹

Ils ont ensuite établi la relation entre la présence ou l'absence des colons dans les pays colonisés et les différentes stratégies coloniales. Les colons influençaient la structure des institutions.

- Dans les régions caractérisées par la rareté des épidémies, les colons se sont installés en grand nombre. Ils ont exigé les mêmes institutions adoptés dans leurs métropoles respectives : des institutions protégeant la propriété physique et intellectuelle, un système électoral, les libertés individuelles afin de mieux tirer profit des avantages offerts par le commerce. Le gouvernement était contraint d'accepter leurs exigences.
- Par ailleurs, en Amérique Latine (17^{eme} et 18^{eme} siècle) en Afrique et en Asie (au 19^{eme} et 20^{eme} siècle) les colons britanniques, français, espagnoles n'étaient pas nombreux de peur d'être contaminé par des maladies graves. Le gouvernement colonial a instauré un système autoritaire centralisé et des systèmes esclavagistes. Il a aussi restreint les libertés individuels et a imposé des régulations contraignantes afin d'exploiter les terres et collecter les taxes.

Par exemple : en Tunisie ex-colonie française, les taxes étaient quatre fois plus élevées que celle appliquées en France, ou encore le Congo ancienne colonie belge où les taxes représentaient 60% du PIB entre 1920-1930).²

Les institutions étaient donc imposées à ces pays sans prendre en compte leur adaptation aux institutions informelles des populations locales.

¹ Valentin Seidler, **Colonial legacy and institutional development : the case of Botswana and Nigeria**, 2011; Forum 52, december ;p28, <http://www.oefse.at/Downloads/publikationen/foren/Forum52.pdf>

² Acemoglu-Jonson et Robinson, **The colonial origins of comparative development : An empirical investigation**, *op.cit*, p1373-1376.

3- L'évolution des institutions de droit de vote :

Deux principaux facteurs ont influencé les institutions de suffrage durant le 19^{ème} siècle : le degré d'inégalité dans les ressources (richesse, capital humain...) et la rareté du facteur travail.

- ✓ En effet, dans les régions caractérisées par de fortes inégalités, les grands propriétaires terriens qui forment un groupe d'élite établissaient des règles qui leur permettaient de maintenir le pouvoir économique et politique.
- ✓ Dans les colonies où le travail était rare, les élites offraient des avantages aux travailleurs (accès à différentes opportunités, contribuer aux décisions politiques ...).

Ainsi les états unis et le Canada (caractérisés par une égalité de richesse, une population homogène et une disponibilité du facteur travail) étaient les premières colonies à avoir élargit le droit de vote à une plus grande partie la population en supprimant certaines conditions liées aux suffrages.

Tandis que les pays d'Amérique Latine où le travail était en abondance ont connu pendant très longtemps des restrictions aux votes.

On peut remarquer à travers le tableau ci-dessous que la différence du nombre d'individus ayant le droit de voter est importante entre l'Amérique du nord et du sud).

Tableau 1-3 : le nombre d'individus ayant le droit de vote (en % de la population de chaque pays)

	1840-1880	1881-1920	1921-1940
Le Chili	1.6%	3.1	6.5
Le Mexique	—	8.6%	11.8%
L'Uruguay	—	—	19.7%
Le Venezuela	—	13.8%	—
Le Canada	7.7%	18.1%	41.1%
Les Usa	12.9%	18.4%	37.8%

Source: Stanly Engerman-Kenneth Sokoloff; p43.

En 1940, le taux de participation aux votes aux USA et au Canada était trois fois supérieur à celui du Mexique et 5 à dix fois supérieur à celui du Brésil. Cela peut être expliqué par les différentes révolutions de la population contre le gouvernement et le désir d'attirer des immigrants.

Alors que les faibles taux (au Brésil et au Mexique) étaient dus aux exigences de richesse et d'éducation. Durant cette période les pauvres n'avaient pas le droit de voter et par conséquent ils ne pouvaient pas participer à la conception des règles.¹

C) La persistance des institutions :

Les institutions sont le déterminant clé de la croissance et du bien être des citoyens. Elles offrent des structures incitatives à l'investissement et la production. Pourtant la majorité des pays en développement gardent des institutions médiocres héritées de la colonisation et de l'ancien système socialiste. (AJR, institutions and economic development)

1- Les institutions inefficaces :

1-1- Les institutions de « recherche de rente » :

Bien que les institutions soient le produit de choix collectifs, elles ne sont pas toujours le résultat de la participation de tous les individus de la société. Elles sont uniquement le fruit du choix d'un petit groupe d'élite qui détient le pouvoir politique. Ce groupe choisit ainsi les institutions qui servent l'intérêt de ses membres et qui ne coïncident généralement pas avec l'intérêt général de la société.

En effet, il préfère concevoir des institutions extractives –qui accroissent sa part de la rente- que d'élaborer des institutions de droit de propriétés privés qui protègent les investisseurs de l'expropriation et qui réduisent par conséquent son revenu futur.

¹ Stanly Engerman-Kenneth Sokoloff, “**institutional and non institutional explanation of economic differences**”;2003; working paper 9989- National bureau of economic research; p 25-27 ; <http://ideas.repec.org/p/nbr/nberwo/9989.html>

1-2- Les institutions inappropriées :

Les institutions inappropriées sont efficaces lors de leur première mise en place. Elles sont adaptées à un certain environnement politique, économique et social. Cependant, ces institutions manquent de flexibilité, dès que les circonstances changent elles deviennent donc **inappropriées**.¹

2- Les caractéristiques des institutions politiques :

Selon Acemoglu et ses collègues, il existe une relation importante entre les institutions politiques, le pouvoir politique et les institutions économiques.

Comme on l'a vu auparavant, les institutions politiques comme économiques sont le fruit de choix collectifs des individus et agissent comme des incitatifs ou des contraintes pour les acteurs dans une société (Acemoglu- James Robinson, The role of institutions in growth and development).

2-1- L'importance du pouvoir politique :

Les institutions politiques déterminent la distribution du pouvoir politique de « jure » qui détermine ensuite les institutions économiques. A leur tour les institutions économiques déterminent non seulement le potentiel de croissance mais surtout le partage des gains dans la société.

Le pouvoir politique peut être détenu d'une autre manière que par les institutions politiques.

La distribution des ressources dans une société peut accroître la part de revenu d'un certain groupe et lui permet donc de posséder un certain pouvoir c'est **le pouvoir de facto**.

2-1-1- le pouvoir de jure :

Ce dernier est basé sur la constitution d'un état donné qui est réellement doté de pouvoir ou de contrôle. Un gouvernement de jure est le vrai gouvernement légitime et de plein droit.

2-1-2- le pouvoir de facto :

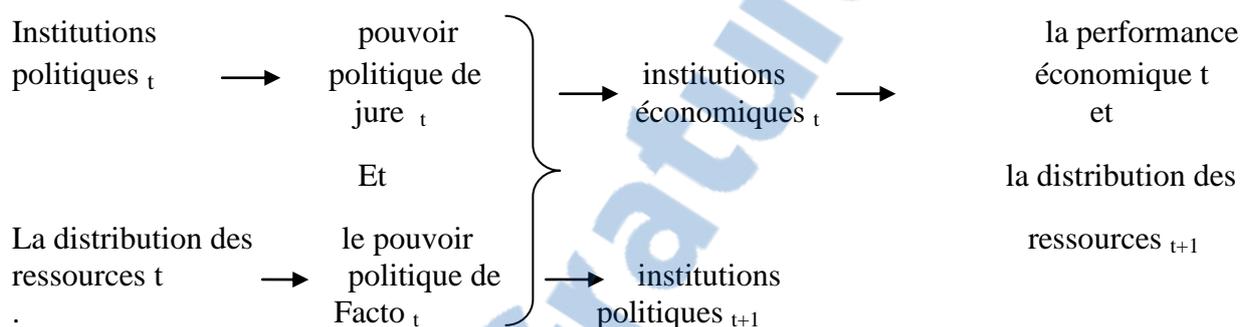
Ce dernier est lié à la distribution des ressources ou à la capacité d'un groupe d'individus à utiliser la force. Il est détenu par un groupe d'individus qui possèdent une richesse, des armes ou qui ont une capacité à résoudre les problèmes d'action collective soit une autorité militaire, ou une autorité civile appuyée par une autorité militaire.

¹ Acemoglu-Johnson and Robinson, **Institutions and economic development, 2001, p8**, thehardtrade.com/blog/wp.../07/institutions.doc

La distribution de ce pouvoir détermine l'évolution des institutions politiques et économiques comme le montre le schéma ci-dessous.

Que ce soit le pouvoir de jure ou de facto, ils sont difficiles à changer ils peuvent donc persister pendant très longtemps.

La représentation du pouvoir politique :



Source: AJR: the role of institutions in growth and Development, p7

2-2- La persistance du pouvoir de facto :

Comme il a été cité plus haut, les institutions politiques peuvent échouer dans la modification des institutions économiques si elles ne sont pas accompagnées par un changement dans la distribution des ressources.¹

Le changement du pouvoir de jure ne suffit pas à modifier le pouvoir politique. En d'autres termes, le pouvoir occulte des élites se maintient. On peut illustrer cette thèse par la comparaison entre la performance de la G.Bretagne au 17^{ème} siècle et celle des états de sud des Etats Unis au 19^{ème} siècle.

¹ Acemoglu-Jonson and Robinson, **the role of institutions in growth and development**, 2008; commission on growth and development, working paper n°10, , p 6-8, http://siteresources.worldbank.org/EXTPREMNET/Resources/489960-1338997241035/Growth_Commission_Working_Paper_10_Role_Institutions_Growth_Development.pdf

2-2-1- le cas des « états de sud » des états unis :

Les régions de sud des Etats Unis ont réalisé des performances au niveau des institutions politiques au lendemain de la guerre civile de 1865. Ce changement a permis l'émergence de la démocratie et la libéralisation des esclaves. Cette période marque la fin du système de l'esclavage. Ce qui est étonnant est que ces états sont demeurés pauvres jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle car les institutions économiques sont restées les mêmes.¹

Explication :

Ceci peut être expliqué par le maintien du pouvoir de facto. En effet, les élites détenant le pouvoir de facto avant la guerre sont restés les mêmes après cette guerre.

Une étude faite en 1978 par Wiener sur le degré de persistance des élites propriétaire terriens, montre que sur 25 propriétaires possédant de grandes exploitations en 1870, 18 (72%) appartenaient à des familles élites de 1860 et 16 (64%) étaient dans le groupe des élites de 1850.²

Ils se sont servis de plusieurs instruments –que leur permettait leur pouvoir de facto- comme la création d'une organisation appelée (Klan) « suprématiste blanche ». Cette organisation avait pour fonction de défendre les intérêts des blancs au détriment des noirs. Elle était constituée par un groupe d'individus blancs racistes qui employaient des moyens de terreur pour effrayer les noirs afin qu'ils ne quittent pas les champs. Ils ont pu ainsi maintenir les institutions économiques.

- Répression du travail,
- Salaires très bas,
- Le système de plantation.

Ce groupe d'élite a réussi à manipuler les institutions politiques en substituant le système esclavagiste par des monopoles et des politiques empêchant la mobilité du travail.

¹ Daron Acemoglu and James Robinson, **persistence of power elite and institutions; 2008**; American economic review n°98, p 269, <http://economics.mit.edu/files/4481>

² AJR, **The role of institutions in growth and development**, op.cite,p16

2-2-2- le cas de l'Angleterre :

Au 17^{ème} siècle, l'expansion commerciale et la découverte du nouveau monde a donné naissance à une classe importante de commerçants riches. Ces derniers ont accumulé beaucoup de richesse et ont pu ainsi augmenter leur pouvoir de facto détenu par le roi auparavant. La naissance de la démocratie en G. Bretagne et le changement dans l'équilibre de pouvoir ont permis l'établissement d'institutions économiques efficaces :

- Sécurité des droits de propriétés.
- Une meilleure distribution des ressources ;...qui ont permis à l'Angleterre de réaliser une croissance rapide et durable durant cette période.

Toutefois, ces marchands riches ne se sont pas contentés du changement des institutions économiques. Leur pouvoir de facto ne leur permettait pas d'assurer un gain futur (grâce à une protection efficace des droits de propriété) car il est susceptible de changer et d'être dans la main d'un autre groupe. Ils se sont donc servis de leur pouvoir « De facto » actuel pour modifier les institutions politiques futures qui déterminent ensuite la distribution du nouveau pouvoir de jure et par conséquent les institutions économiques.¹

Ces deux exemples nous permettent de comprendre combien le pouvoir de facto peut entraver ou encourager le changement des institutions politiques.

3- La stratégie « diviser pour mieux régner » :

Dans la majorité des pays sub-sahariens, le régime politique est caractérisé par des dirigeants dictateurs qui mettent en place des règles personnelles et adoptent une stratégie appelée « Diviser pour mieux régner ».

Cette stratégie consiste à l'adoption de méthodes qui créent et /ou accentuent les conflits sociaux et enfin profiter de cette situation de désordre sociale pour se maintenir au pouvoir. (Acemoglu-James Robinson and Thierry Verdier, **kleptocracy and divide-and- rule: a model of personal rule**)

¹ AJR, op.cite,p 9

3-1- Les facteurs facilitant la mise en place d'une telle stratégie :

Les facteurs qui facilitent la mise en place de la stratégie citée précédemment sont la dotation en ressources naturelles ou le bénéfice d'une aide étrangère.

Lorsque le pays est doté d'une abondance en ressources naturelles, le choix des dirigeants sur les politiques macro-économiques est différent. Ce choix dépend de la qualité des institutions mises en place.

- Quand les institutions sont efficaces, elles permettent de limiter le pouvoir des élites dans le choix des politiques économiques efficaces qui offrent des avantages aux citoyens tel un emploi stable, une bonne rémunération, des primes, une petite part de la rente
- En revanche lorsque les institutions sont médiocres, elles ne peuvent pas imposer des contraintes aux élites. Elles ne permettent donc pas à d'autres groupes sociaux de s'opposer au pouvoir. La coopération entre les groupes sociaux est impossible à cause des problèmes d'action collective.¹

Les élites bénéficient d'un pouvoir politique illimité. Ils sont incités à mettre en place des politiques redistributives inefficaces. Ils utilisent les ressources financières dont bénéficie le pays pour gagner le soutien de certains groupes en les corrompant afin qu'ils votent en leur faveur durant les élections comme en Algérie, en Arabie Saoudite, au Venezuela ...²

3-2- Le cas du Congo :

Au Congo certains facteurs ont facilité la mise en place de la stratégie qu'on a évoquée plus haut. Mobutu, l'ancien président du Congo a mis en place des règles personnelles pour préserver son statu quo. Parmi ces facteurs on cite :

- La dotation en ressources naturelles (le pétrole, l'argent, le diamant...).
- La diversité des groupes ethniques.
- l'aide étrangère dont a bénéficié ce pays.

¹ Daron Acemoglu-James Robinson and Thierry Verdier, **kleptocracy and divide-and- rule: a model of personal rule**, September 2003; Working Paper 10136, national bureau of economic research; p1 <http://economics.mit.edu/files/4462>

² James A Robinson- Ragnar Torvik-Thierry Verdier, **political foundation of the resource curse** ; 2005 ;the journal of development economics, P 465, <http://www.svt.ntnu.no/iso/ragnar.torvik/bardhanjde.pdf>

Certains pays d'ASS ont réussi à s'affranchir de cette stratégie comme au Botswana où un groupe de producteurs a formé un réel pouvoir politique qui a pu contraindre les dirigeants autocrates. Au Kenya, les propriétaires terriens sont parvenus à gérer et résoudre les problèmes d'action collective. Ils ont ainsi coopéré et formé une élite qui est parvenu à s'opposer au pouvoir politique en place.¹

Section 02 : Les défis du changement institutionnel

Les institutions ne peuvent être efficaces durablement. Une combinaison institutionnelle spécifique ne peut pas être adaptée à toutes les circonstances. A un certain moment. Lorsque les conditions changent les institutions existantes deviennent inadaptées au nouvel environnement. Dans ce cas, le changement institutionnel devient primordial et façonne la manière dont les institutions évoluent à travers le temps. Les réformes institutionnelles entamées dans les années 1990 dans les ex-pays socialistes donnent un parfait exemple du changement institutionnel.

Avec l'essor de la mondialisation des grandes sociétés multinationales, nous avons assisté à la naissance d'une compétition rude entre les pays. Par conséquent, le régime socialiste ne devient plus un système efficace pour le bon fonctionnement de l'économie.

Les PED ont connu un désordre économique et social entraînant un ralentissement de leur croissance économique, un surendettement et un chômage massif. Ils étaient contraints à procéder à des réformes structurelles en appliquant les principes du consensus de Washington. Cependant ces réformes n'ont pas eu l'effet escompté. Au lieu d'améliorer les conditions de ces pays, elles ont empiré leur situation.

La question qui se pose est la suivante :

Pourquoi ces réformes ont échoué et comment éviter les pièges des réformes ?

A) Le changement institutionnel

La stabilité des institutions est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des échanges complexes, or cette dernière ne garantit pas l'efficacité institutionnelle à long terme.

¹ Daron Acemoglu-James Robinson and Thierry Verdier, **kleptocracy and divide-and- rule: a model of personal rule,op.cit**, p8-11

Les institutions ont évolué à travers le temps et l'espace pour répondre au changement des conditions et profiter des nouveaux avantages.

Le changement institutionnel ne concerne pas seulement les institutions formelles mais aussi les contraintes informelles. Ces dernières ont un caractère beaucoup plus stable que les premières car elles sont ancrées dans les comportements humains. Par conséquent, elles sont difficiles à changer et leur modification prend beaucoup de temps.¹

1- **Les sources du changement institutionnel** :

Les origines du changement institutionnel sont les nouvelles opportunités qui apparaissent lors d'un changement externe à l'environnement, ou bien suite à de nouvelles connaissances et compétences acquises par les acteurs. Ces nouvelles opportunités modifient la perception des acteurs (leurs modèles mentaux) et déterminent ainsi leurs choix futurs qui entraînent ensuite un changement institutionnel. (D. North, institutional change : A framework of analysis)²

Le changement dans les prix relatifs ou dans les préférences est la principale source externe du changement institutionnel. Par exemple, le changement du ratio terre/travail induit par la croissance de la population active ou de sa diminution est la principale cause de ce changement externe. (D.North: the contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problems).³

L'expansion des échanges en G. Bretagne durant le 17^{ème} siècle a donné naissance à un groupe de marchands riches. Ces derniers ont accumulé beaucoup de ressources financières grâce à leurs expéditions. Ceci a entraîné une augmentation du stock de capital. Ce changement de conditions a été accompagné par le changement du cadre institutionnel existant. Des règles plus transparentes ont été établies pour protéger les droits de propriété afin de faciliter et de garantir le bon fonctionnement des échanges.

¹ Douglass North, **The contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem**, wider annual lectures 1, March 1997,p6, http://www.wider.unu.edu/publications/annual-lectures/en_GB/AL/files/83424984784568456/default/annua-lecture-1997.pdf

² D. North, **Institutional change : A framework of analysis; 1994;** <http://128.118.178.162/eps/eh/papers/9412/9412001.pdf>; p4-5,

³ D. North, The contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem, op.cit, p6

2- Les acteurs du changement institutionnels :

Les organisations et leurs acteurs (entrepreneurs politiques et économiques) sont les agents du changement institutionnel.

Ainsi, les entrepreneurs au sein de leur organisation (politique ou bien économique) modifient les institutions pour tirer avantage des nouvelles opportunités offertes par le marché.¹

Le changement institutionnel délibéré :

Ce changement provient de la demande des entrepreneurs. Ces derniers comparent entre les gains attendus de l'échange au sein du cadre institutionnel existant et les gains potentiels perçus, après avoir dépensé des ressources financières pour la modification de la matrice institutionnelle.

Si la structure institutionnelle existante n'est pas compatible aux changements des conditions, (elle entraîne des perdants) les entrepreneurs vont négocier pour une nouvelle structure institutionnelle. Cette dernière permet d'augmenter leur part de revenu. Par conséquent, les entrepreneurs vont réclamer le changement institutionnel.

Le rendement attendu de l'investissement dans les règles formelles ou dans la modification du cadre institutionnel existant dépend de la structure politique, des gains perçus suite au changement des règles et du coût de l'investissement politique.

3- Le phénomène de path dependence :

3-1- Définition du concept :

Douglass North donne la définition suivante : « *la dépendance au sentier signifie que le processus par lequel les institutions actuelles sont établies est pertinent et contraint les choix futures* ». Le phénomène de Path dependence renvoie à l'importance de l'histoire ou plus exactement au fait que les choix et les institutions formelles et informelles du passé affectent les choix et les institutions du présent.²

¹ D. North , **Ouvrage :institutions, institutional change and economic performance**;op.cit; press ; p7-8-9

² Ryszard Zukowski, **Historical path dependence, institutional persistence, and transition to market economy: The case of Poland**, 2004, Journal of social economics vol 31 n°10, p956.
<http://www.emeraldinsight.com/www.snd11.arn.dz/search.htm?PHPSESSID=e07rk1lu5j5n5hr3rjqdgeth3&st1=path+dependence&ct=all&ec=1&bf=1&go=Go>

La notion de Path Dependence a été introduite par North dans les années 1990. Cette notion nous permet de comprendre le processus de création des institutions et du changement institutionnel. Selon North, la persistance des institutions et les résistances au changement s'expliquent par des phénomènes de dépendance au chemin.¹

3-2 Les facteurs d'intensité du phénomène de « Path Dependence » :

Il existe deux principaux obstacles qui renforcent l'intensité de la dépendance au sentier :

- Le processus électoral qui limite l'horizon temporel des élus et les obligent à adopter des politiques à court terme peu favorable à l'alternance du cadre institutionnel existant.

En effet, le processus du changement engendre des coûts importants liés à l'investissement, l'apprentissage et la coordination avec les anciennes institutions. Les bénéfices attendus du changement institutionnel ne sont perçus qu'à long terme alors que les coûts sont supportés dès la mise en place de nouvelles institutions ou de nouvelles politiques. Dans ce cas, les acteurs préfèrent garder les institutions existantes.

- L'absence de flexibilité de certaines règles et lois et la complexité de leur modification comme « le droit constitutionnel » rend le processus de path dependence intense et entrave donc le changement.²

B) L'échec des réformes institutionnelles :

1- Le consensus de Washington :

1-1- Définition du consensus :

La notion du « Consensus de Washington » a été inventée en 1989 par John Williamson.

¹ Hugues Draelants; **Ouvrage: Réforme pédagogique et légitimation- le cas d'une politique de lutte contre le redoublement**, chapitre 2 : l'analyse du processus de changement institutionnel ; 2009 ; Edition De Boeck ; p10 ; <http://www.cairn.info/www.sndll.arn.dz/reforme-pedagogique-et-legitimation--9782804101930.htm>

² Hugues Draelants, op.cit, p11

C'est un ensemble de politiques contenant dix commandements établis entre le Fond monétaire international, la banque mondiale et le trésor américain. Il était conçu et destiné aux PED et principalement aux pays latino-américain pour les aider à sortir de leur fardeau d'endettement.¹

Le consensus de Washington était fondé sur trois principes essentiels :

- La stabilisation qui devait lutter contre l'inflation.
- La privatisation qui permet de créer des opportunités d'investissement pour les entrepreneurs.
- La libéralisation étant censée renforcer la performance des entreprises privées et éliminer les entreprises défailtantes de l'ancien système socialiste.²

Les réformes institutionnelles concernaient deux champs : le politique et l'économique :

Le champ économique : concerne une transition de leur système économique planifié, autoritaire et centralisé vers un système d'économie de marché libre et décentralisé.

Le champ politique : ces pays devaient passer d'un système basé sur des relations interpersonnelles et des règles informelles à un système caractérisé par des relations impersonnelles, des règles formelles et plus transparentes.³

1-2-Les dix commandements :

Les dix politiques du consensus constituent le fondement de la première génération des réformes des programmes d'ajustement structurel prônés par les deux grandes organisations financières (BM,FMI) . (Bernard Conte⁴, le **consensus de Washington** ; John Williamson⁵, **A short history of the Washington Consensus**).

¹ John Williamson, **A short history of the Washington Consensus, Senior Fellow, 2004**; Institute for International Economics, p1, <http://www.iie.com/publications/papers/williamson0904-2.pdf>

² Bernard Chavance, **les théories économiques à l'épreuve de la transformation postsocialiste**, université de Paris ; p2 ; <http://ces.univ-paris1.fr/membre/seminaire/heterodoxies/Pdf/Chavance06.pdf>

³ Daniel Labaronne-Fehmi Abdelkader ; **Transition institutionnelle des pays méditerranéens et des pays de l'Europe de l'Est. Analyse comparative de l'évolution de leur système** ; 2008 ; Dalloze revue d'économie politique vol 118 n°5 ;p744 ; www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2008-5-p-743.htm.

⁴ Bernard Conte, **le consensus de Washington** , 2003, http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Webconswash.pdf

⁵ John Williamson, op.cit, p4

- **La discipline budgétaire** : cette politique concerne les pays qui ont connu de graves déficits de leur balance de paiement et des taux d'inflation très élevés. Ces deux phénomènes ont touché spécifiquement la population pauvre, vu que les riches étaient en mesure de laisser leur argent dans des banques étrangères.
- **La réorientation de la dépense publique** : cette politique n'a pas pour but la réduction des dépenses mais un meilleur ciblage de ces dernières. Elle vise au transfert des dépenses vers des secteurs plus rentables et plus favorables à une croissance pro-pauvre. Par exemple, éliminer les dépenses non productives (dépenses militaires, projet d'investissement improductif,...) et réorienter ces dépenses vers d'autres secteurs qui profitent aux pauvres (l'éducation, les infrastructures, la recherche et développement,...).
- **Les réformes fiscales** : le but de ces réformes était de créer un système fiscal qui puisse combiner entre une large assiette fiscale et des taux marginaux d'imposition plus modérés.
- **La libéralisation financière**. L'impact de la libéralisation financière sur l'économie est souvent incertain. Donc, il faut renforcer le contrôle sur les marchés financiers.
- **L'adoption d'un taux de change unique et compétitif** : vu les limites des régimes de change semi fixe ou à parité glissante, les pays doivent choisir un taux de change entièrement fixe ou bien totalement flottant.
- **La libéralisation des échanges.**
- **La suppression des barrières à l'IDE**. Les IDE jouent un rôle important dans la croissance des PED. Ils peuvent entraîner un transfert de technologie, des compétences et créer ainsi des emplois. Les états devraient donc encourager l'IDE en réduisant par exemple les procédures bureaucratiques.
- **La privatisation des entreprises publiques** ; C'est une étape importante car elle permet de renforcer la concurrence, d'améliorer la performance des entreprises, de favoriser la transparence et de se débarrasser du fardeau des entreprises publiques défailantes.
Cependant, les pays doivent prendre leurs précautions par rapport à la façon dont la privatisation va être établie. Dans certains cas lorsque ce processus est corrompu, la privatisation peut entraîner un transfert d'argent envers les groupes privilégiés (les élites).
- **La dérégulation des marchés** a pour but d'assurer l'allègement des barrières à l'entrée et à la sortie de nouvelles entreprises afin de créer une concurrence plus équitable. Or, cette politique ne concerne pas les réglementations conçues pour des raisons de sécurité ou de protection de l'environnement.

- **La sécurité des droits de propriété.** Cette politique concerne la protection des droits de propriété physique et intellectuelle et la capacité d'acquérir les droits de propriété à des prix raisonnables.¹

1-3- Les critiques du consensus de Washington :

Au milieu des années 1990, les premiers échecs de la transition sont apparus. Le consensus de Washington a été remis en cause par beaucoup de théoriciens et particulièrement les néo-institutionnalistes pour avoir négligé certains points importants :

- ❖ Le rôle de l'état de droit.
- ❖ L'importance des institutions et la nécessité d'adaptation des institutions informelles aux nouvelles contraintes formelles.
- ❖ L'existence de nombreux modèles de transition propre à chaque pays.
- ❖ Et la spécificité historique.²

Joseph Stiglitz, ancien économiste chef de la banque mondiale et prix Nobel d'économie en 2001, après avoir quitté cette organisation, il a longuement adressé quelques critiques sur les politiques des organisations internationales. Voici quelques critiques :

- Stiglitz souligne que les institutions financières internationales sont dominées par le G7 (l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon). Ces pays contrôlent les droits de vote et ont le monopole de la prise de décision.³
- Il affirme que les IFI manquent de transparence et de responsabilisation. Elles mettent en place des politiques pour les PED sans montrer les conséquences de celles-ci sur l'environnement économiques de ces pays. Pire encore, ces politiques sont souvent imposées à ces pays de force. C'est tellement incompréhensible et étonnant comme processus. comment peuvent-ils concevoir des politiques pour les pays du tiers monde sans que ceux-ci n'y participent ?

¹ John Williamson, op.cit; p 3-4

² Bernard Chavance, op.cit, p7

³ Joseph Stiglitz, **challenging the Washington consensus, An Interview with Lindsey Schoenfelder** - New York, Winter/Spring 2003 – Volume IX, Issue 2 ,P34; <http://connection.ebscohost.com/c/interviews/9218502/challenging-washington-consensus>

- Les intérêts des IFI et des sociétés en développement ne coïncident pas forcément. Si par exemple les IFI mettent en œuvre une politique conduisant à une augmentation des taux d'intérêts, elle affectera négativement les petits entrepreneurs qui seront découragés.
- Dans ce sens, Stiglitz propose de formuler des politiques plus transparentes et de faire participer les pays du tiers monde dans la prise de décision concernant leur pays.

La transparence est une mesure indispensable pour que toutes les sociétés externes aux IFI soient informées de ce qui se passe à l'intérieur de ces institutions.

- Les états unis ont un droit de veto au sein du FMI et de l'organisation mondiale du commerce. Aucune décision ne peut être prise sans le consentement des USA. Ceci ne veut certainement pas dire que ces politiques sont en faveur de la population américaine mais plutôt dans l'intérêt de la communauté financière (Wall Street).
- Il ajoute aussi que les pays en développement sont confrontés à beaucoup d'obstacle concernant la libéralisation du commerce. En effet, le marché du nord n'est pas ouvert aux produits des pays en développement.
- Les PED rencontrent un avantage comparatif dans les produits agricoles et le textile. Ces produits sont protégés et subventionnés dans les pays industrialisés. Ces pays font face à un déficit important. Pour intégrer le marché mondial, ils doivent développer des industries capables de créer des produits de bonne qualité avec des prix concurrentiels. A cet effet, Stiglitz suggère d'ouvrir un peu plus le marché mondial aux produits émanant des PED pour les encourager à améliorer leur performance productive.¹

2- Les causes de l'échec :

2-1- Les explications données par les institutions financières internationales :

Plusieurs arguments ont été donnés : (Dani Rodrik, one economics, many recipes)²

- La première explication renvoie à la mauvaise performance des pays latino américain et des pays de l'ASS, ainsi qu'à une incomplétude des réformes.
- Le deuxième argument stipule que les résultats des réformes ne sont pas encore apparus. Leur effet ne peut être visible qu'à moyen ou long terme.

¹ Joseph Stiglitz, **challenging the Washington consensus**, op.cit, p 35-38

² Dani Rodrik, **ouvrage : One economics many recipes, 2007**; chapter 3 :growth strategies, Prenceton university Press; p86;
<http://test.scholarvox.com.www.sndl1.arn.dz/catalog/book/docid/10236439/searchstring/One%20economics%20ma ny%20recipes>

- Les réformes de la première et de la deuxième génération du consensus ne sont pas suffisantes pour initier la croissance.
- Finalement, l'échec est dû à des facteurs exogènes tels que le ralentissement de la croissance des pays avancés.

Critiques :

- La première explication ne peut pas être juste puisque les gouvernements de ces pays ont dépensé des sommes colossales pour entamer les réformes suggérées par les IFI.
- Le deuxième argument n'est pas valable car si les réformes étaient ciblées et bien faites, leur rendement n'aurait pas tardé à apparaître.
- Le troisième argument représente une controverse. Si les réformes n'étaient pas suffisantes, alors comment expliquer la performance des pays asiatiques qui n'ont pas procédé à de telles réformes ?
- la même chose pour la dernière explication. Si l'échec des réformes était dû à des facteurs externes alors pourquoi d'autres pays sont parvenus à améliorer leur croissance avec le même environnement économique ? (la Pologne par exemple).

2-2- Les vrais raisons de l'échec :

Rodrik donne quelques facteurs qui peuvent expliquer la défaillance des réformes dans les pays en développement :

- Selon lui, ces pays devaient d'abord résoudre les problèmes de distorsion avant de procéder à des réformes libérales. En effet ces économies souffraient déjà de beaucoup de problèmes fondamentaux : corruption, rigidité du marché de travail, la faiblesse de l'état de droit, un système judiciaire inefficace, des infrastructures peu développées et une faible technologie. Selon les IFI, les défaillances de l'état ou du marché qui affectent la productivité et l'accumulation des ressources sont plus importantes que ces distorsions.
- Les réformes n'étaient pas focalisées sur une stratégie de croissance.
- Les principes de stabilité macro-économique (ouverture commerciale, stabilisation...) ont été définis de façon restreinte. Ces politiques ne peuvent être appliquées partout et de la même manière (prendre en considération le contexte de chaque pays).

Ainsi, l'ouverture commerciale peut se faire en subventionnant les exportations ou en réduisant les taxes à l'importation.

Or, ces deux politiques peuvent entraîner un conflit social entre le groupe des importateurs et celui des exportateurs. Si l'état décide d'opter pour la deuxième politique, le budget de l'état se contracte et la facture d'importation flambe conduisant ainsi à un déficit de la balance des paiements.

- Les problèmes communs des pays peuvent nécessiter différentes solutions, selon les caractéristiques propres à chaque pays.

Effectivement, encourager l'investissement étranger peut nécessiter une réforme du système bancaire dans un pays et le renforcement de l'état de droit dans un autre (on verra cela plus bas avec les deux exemples du Brésil et du Salvador).¹

- Les PED ne possèdent pas une économie puissante pour affronter la concurrence étrangère. N'ayant pour la plupart que des petites industries naissantes, ces industries devaient passer par une période de protectionnisme jusqu'à ce qu'elles deviennent assez robustes et productives pour gagner une place dans le marché mondiale. (Libéralisation ≠ protectionnisme).

Cependant, l'OMC refusait d'accorder à ces entreprises une marge de manœuvre pour qu'elles se développent.

En 1990, l'Indonésie a lancé un programme de création de petites industries naissantes. Afin de mener à bien ce programme, l'état a procédé à des subventions et une protection des entreprises naissantes pour les encourager à améliorer leur performance et participer ainsi à la création de la valeur ajoutée.²

Cette situation ne dura pas puisque le gouvernement japonais a refusé ce processus en déclarant que c'était une violation des règles de l'OMC. Par conséquent, le gouvernement indonésien était contraint d'arrêter ce processus. Le plus étonnant est que les pays industrialisés ont connu un autre sort. Les grandes firmes américaines, japonaises ou allemandes sont passées par une étape de protectionnisme pour renforcer leur puissance productive.³

¹ Dani Rodrik, **Goodbye Washington Consensus Hello Washington confusion ?**; 2006; A review of the world banks economic growth in the 1990s: learning from a decade of reform,; journal of economic literature Vol. XLIV; p5-6-7; groups.org/file2.axd/...44f4.../dec06_rodrik.pdf

² Rusdy Hartungi, **Could developing countries take the benefit of globalisation?**, 2006; International journal of social economics ,Emerald article, ,p730; <http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=1571385>

³ Rusdy Hartungi, ,op.cit,p730.

3- Les pièges institutionnels :

La transition brutale d'un système purement socialiste à une économie de marché a créé des vides institutionnels dans le système politique et économique et a renforcé par conséquent les pratiques illégales.

En effet, l'absence de règles formelles a incité les acteurs économiques à adopter des normes informelles pour la régulation de leur activité économique comme la corruption, l'évasion fiscale, blanchiment d'argent et le troc. Ces phénomènes sont considérés comme des pièges institutionnels.

Les individus choisissent l'alternative qui leur procure un gain maximum. Ils peuvent donc adopter un comportement éthique en choisissant une norme efficiente (payer les taxes, éviter la corruption, travailler dans des secteurs formels,..) ou bien une norme inefficente qui devient **stable**.

3-1- Les différents mécanismes de stabilisation d'une norme :

La norme devient stable lorsqu'il est désavantageux pour les agents de la dévier. Quelque que soit la norme adoptée, elle entraîne des coûts de transaction. Sachant que les coûts de transaction supportés lors du passage d'une norme à une autre sont appelés **coûts de transformation**.

Par exemple lorsqu'un individu travaillant dans le secteur informel décide de légaliser son activité, il va dépenser de l'argent en payant des taxes et en cherchant de nouveaux partenaires. Ces dépenses sont les coûts de transformation.¹

▪ L'effet de coordination :

Cet effet se manifeste lorsqu'une norme est adoptée par un grand nombre d'acteurs dans une société. Sa déviation entraîne des coûts irréversibles. Lorsque la probabilité d'être puni pour l'infraction d'une loi diminue avec l'augmentation du nombre de personnes adoptant cette même loi, on dit qu'il ya effet coordination.

▪ L'effet d'apprentissage :

Les coûts de transaction engendrés par l'adoption d'une norme diminuent lorsque les acteurs apprennent à l'utiliser. La pratique d'une norme améliore son apprentissage.

¹ Victor Polterovich **institutional trap**, 2008; the new palgrave dictionary of economics, second edition Forthcoming, , p3; http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1751839

Ainsi, si la norme adoptée par la majorité des individus est la corruption ; sa pratique régulière permet le développement d'autres méthodes de corruption plus sophistiquées.

▪ **L'effet d'entraînement :**

Cet effet apparait quand une norme est liée à d'autres normes. La déviation de cette norme entraîne la modification des autres avec des coûts de transformation élevée.

▪ **L'effet d'inertie culturelle :**

Certaines normes sont ancrées dans les comportements des individus. Elles sont rigides et ne répondent pas au changement. Cela rappelle les habitudes héritées des anciens régimes socialistes qui ont persisté même après la transition.¹

3-2- La transplantation

Les pays en transition ont pour la plupart procédé à une transplantation en important les mêmes institutions adoptées dans les pays du nord. Ainsi, il existe deux types de transplantation :

• **La transplantation légale** (legal transplantation),

On peut aussi la qualifier de « transfert politique » : l'adoption des idées politiques, des modèles et des programmes suivis par d'autres pays. C'est ce qu'ont fait les pays ex-socialiste, en copiant la législation et la constitution des pays avancés. La transplantation se base sur la légalité et non sur l'acceptation car elle néglige l'aspect social (les institutions informelles). Si les règles et les politiques importées ne sont pas compatibles avec les systèmes : juridique, politique, économique et social, la transplantation ne bénéficiera pas d'une légitimité auprès des citoyens.

• **La transplantation institutionnelle** : elle concerne le transfert d'institutions formelles, mais contrairement à la première elle prend en considération la nécessité d'adaptation des règles informelles aux nouvelles règles importées. Une telle transplantation peut diminuer la probabilité du rejet des nouvelles politiques. Pour qu'elle soit réussie, il faut que les institutions informelles se modifient pour s'adapter aux nouvelles règles.²

¹ Victor Polterovich ,op.cit,p3

² Martin De Jong and Suzan Stotter, **Institutional transplantation and the rule of law**, 2009; Erasmus Law Review, Volume 02, Issue 03 ; p316-319; http://www.erasmuslawreview.nl/files/ELR_2009-3_03.pdf ;

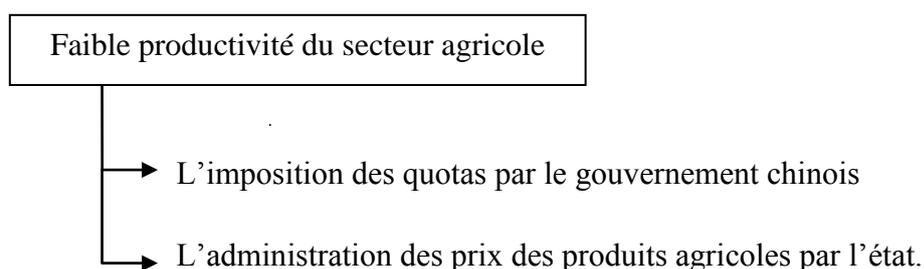
C) L'efficacité des réformes :

Contrairement aux pays d'Amérique latine, d'Europe centrale ou des pays d'ASS, certains pays asiatiques comme la Chine, l'Inde ou encore le Vietnam ont réussi là où les autres ont échoué, bien qu'ils n'aient pas adopté les principes du consensus. Ils ont conservé un certain degré de protectionnisme, un secteur public et une intervention de l'état dans l'économie.

1- La complémentarité des réformes :

Pour illustrer le lien entre les réformes et leur succession, nous avons pris l'exemple de la Chine. Rodrik s'est mis dans la place d'un conseiller économique pour la Chine afin d'imaginer les réformes que ce pays devrait mettre en place pour améliorer son économie.

- La première particularité du pays que le conseiller remarque est que la majorité de la population pauvre vit dans la campagne. Il conclut donc que le problème est **la faible productivité** du secteur agricole.¹



La première réforme préconisée est **la libéralisation des prix**.

Cette réforme n'est pas suffisante car les agriculteurs ne sont pas propriétaires des terres. Pour les encourager à améliorer la productivité, le gouvernement devrait procéder à une deuxième réforme qui est **la privatisation des terres**.

→ Conséquences de ces deux réformes : ces réformes entraînent de nombreux problèmes :

¹ Dani Rodrik, Rethinking growth strategies ,op.cit;p8

- D'abord un déséquilibre au niveau du budget de l'état qui avait l'habitude d'acheter les produits agricoles à un prix inférieur pour les revendre à la population urbaine à un prix légèrement au dessus du prix d'achat. l'excédant représentait une taxe allant directement dans les recettes publiques.

En procédant aux réformes citées plus haut, l'état perd cette taxe et pour compenser cette perte, il devra entamer une nouvelle réforme qui est **la réforme du système fiscale**.

- Ensuite la libéralisation des prix va entraîner de l'inflation qui doit être accompagnée par une augmentation des salaires. L'état devrait donc procéder à une quatrième réforme qui est **une semi privatisation des entreprises** (des entreprises étatiques gérées par des entrepreneurs privés) dans le but d'augmenter la productivité et ainsi les salaires.

→ Conséquences : cette dernière réforme engendre un autre problème celui du monopole des entreprises vu leur taille.

Nous constatons ainsi que selon Rodrik, les réformes devraient continuer jusqu'à la résolution de tous les problèmes.¹

Remarque :

Cet exemple nous permet de déduire clairement que toute réforme entraîne la succession d'autres réformes qui sont complémentaires. C'est un processus difficile à réaliser et nécessite beaucoup de temps, de moyens et de sacrifices. La question qui se pose est la suivante :

la Chine a-t-elle vraiment mis en œuvre de telles réformes ?

Réponse : (Rodrik, rethinking growth strategies)

Effectivement, la Chine a procédé à certaines réformes mais pas celles qu'on a cité plus haut. Le gouvernement chinois s'est montré d'une intelligence étonnante. Pour ne pas tomber dans le piège de la succession des réformes, il a opté pour des stratégies de réformes appropriées au pays et qui limitent les répercussions négatives sur les autres secteurs.

Par exemple, au lieu de libéraliser les marchés de gros, l'état chinois a adopté un système à deux voies qui se traduit par deux méthodes de tarification. Sans éliminer la planification centrale, il a greffé un système de prix de marché dans un système régulé par l'état.

¹ Idem;p9

Concernant les droits de propriété :

La Chine n'a pas procédé à une réforme du système judiciaire qui garantie la protection des droits de propriété car son système était inefficace et le processus de réforme s'avérait coûteux, long et sans résultats. Les autorités chinoises ont créé des coopératives état-privé telles que « **les entreprises communales et villageoises** ». Ces coopératives ont attiré un nombre important d'investissements étrangers et ont généré une croissance spectaculaire. Elles ont ainsi encouragé l'entrepreneuriat privé et ont **garanti la protection des droits de propriété**.

Au même moment, la **Russie** a procédé à une réforme du système juridique qui s'est soldé par un échec vu l'état de corruption de ce système.

La leçon qu'on peut en tirer est la suivante : lorsque le système juridique fonctionne mal, la propriété privée est mieux protégée par des alliances (accords) entre l'état et le privé.

On peut ainsi conclure de cette expérience chinoise qu'il n'existe pas une stratégie de réforme canonique mais plusieurs stratégies qui doivent être compatibles avec les contraintes et les opportunités de chaque pays.

Toutefois, toute stratégie doit se baser sur :

- un état de droit efficace.
- une protection des droits de propriété.
- et une efficacité dans la conclusion des contrats.

2- Les méthodes pour réussir les réformes :

Pour que les réformes soient un succès, il faut qu'elles soient ciblées vers les secteurs les plus défaillants et qui participent dans une large mesure à la croissance économique.

Rodrik a suggéré une approche qui selon nous est pertinente. C'est une **approche par diagnostic**, avant de l'approfondir, on va d'abord voir comment un pays peut éviter les pièges institutionnels.

2-1 Les mécanismes pour éviter les pièges institutionnels :

Afin d'échapper à ces pièges, le gouvernement devrait mettre en place des moyens afin de :

- ✓ Réduire les coûts de transaction issus de l'adoption de normes efficaces.
- ✓ Augmenter les coûts de transaction des normes inefficaces.
- ✓ Réduire les coûts de transformation.

Pour atteindre ces objectifs, il existe quelques méthodes :

2-1-1 Politique micro-économique :

- Pour combattre l'évasion fiscale, l'état pourrait renforcer le contrôle et appliquer des sanctions sévères pour les entreprises frauduleuses (des pénalités de grande somme, de sérieuses poursuites judiciaires ...). Il en est de même pour la corruption, afin de lutter contre ce phénomène, l'état devrait punir sévèrement les personnes acceptant ou recevant des pots de vin. Ceci permettrait d'augmenter les coûts de transaction (frais de justice, les amendes payées...) qui par conséquent entraîneraient la diminution de ce phénomène.
- L'imposition de taxes pour lutter contre le troc.
- La rotation des travailleurs (leur changer de poste plus souvent) pourrait être une méthode efficace pour lutter contre la corruption des fonctionnaires publics.

2-1-2 Politique macro-économique :

Pour éviter ces obstacles, l'état devrait au préalable choisir de meilleures politiques industrielles, politique fiscale et renforcer la sécurité sociale.¹

La corruption ou l'évasion fiscale sont liées à un comportement de recherche de rente. Les acteurs constatent qu'il est plus avantageux pour eux d'investir dans des activités de recherche de rente.

¹ Victor Polterovich ; op.cit,p12

Pour remédier à cela, les autorités devraient renforcer les institutions incitant les agents à investir dans des secteurs productifs : renforcer la protection des droits de propriété, assurer la transparence et la fourniture d'information nécessaire, moderniser le système juridique et renforcer les partenariats privé-public.

2-1-3 Le rôle de la société civile :

La confiance sociale et les intérêts politiques sont des atouts majeurs qui donnent aux acteurs la capacité de coopérer et de former des groupes sociaux. La société civile est une organisation qui rassemble des individus ayant des intérêts communs qui prennent des initiatives indépendamment des pouvoirs politiques. Cette société non gouvernementale, un acteur important du changement institutionnel, donne aux citoyens la possibilité d'exprimer leur opposition et influencer ainsi les décisions du gouvernement. Elle peut aussi renforcer la coordination des individus et les inciter à adopter un comportement éthique.

Malheureusement, les pays du tiers monde souffrent de l'absence d'une société civile qui remplit pleinement ses fonctions. Cette dernière a un rôle symbolique pour de nombreuses raisons comme l'absence de la démocratie et le manque de volonté des états à donner une certaine autonomie nécessaires au développement de cette société.¹

2-2 Les étapes de l'approche par diagnostic :

Le taux de croissance économique dépend de trois éléments essentiels :

- Le rendement social qui exprime le revenu tiré de l'accumulation des facteurs de production (capital physique, capital humain et technologie).
- Le degré d'appropriation de ce revenu par les entrepreneurs privés.
- Et le coût de financement.

Si un pays connaît une croissance faible et / ou lente alors il souffre du manque d'un ou de tous les éléments cité plus haut.²

¹ Taieb Baccouche (Président de l'Institut arabe des Droits de l'homme), **table ronde sur le rôle de la société civile dans la bonne gouvernance**, Organisée par DEFI médias, en partenariat avec le MEPI, la Fondation Friedrich Ebert et le Groupe Assabah,p4, http://festunis.org/media/portail/08_Tableronde_Gouvernance_1003.pdf

² Dani Rodrik, Rethinking growth strategies,op.cit ,p 18-19 .

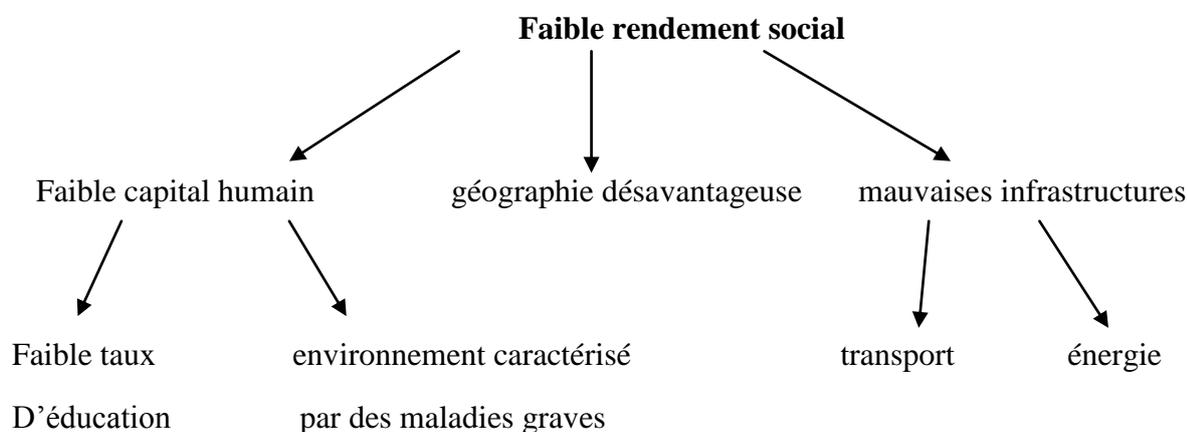
La première étape : Identifier le problème :

Le gouvernement doit d'abord identifier les causes de la faiblesse du taux de croissance de son économie. Les principaux obstacles afin de mieux y remédier en procédant à une politique de réforme ciblée.

Généralement, les pays en développement souffrent de deux problèmes fondamentaux :

- Un faible rendement privé ;
- Un coût de financement élevé.

Par exemple le pays souffre d'un faible rendement social



Source: Dani Rodrik, **Goodby Washington consensus, Hello Washington confusion** p983.

Deuxième étape : Imaginer les politiques de réforme et les cibler

Après l'identification du problème, le gouvernement devrait concevoir une politique de réforme efficace qui peut résoudre ce problème.

Troisième étape : Institutionnaliser les réformes :

Deux types de réformes sont importants pour une croissance durable :

- Les économistes doivent mettre l'accent sur la diversification de la production, trouver de nouvelles activités, adopter une technologie récente. Cela a fait le succès des pays asiatiques.

La libéralisation commerciale et les ressources naturelles ne peuvent pas être la source d'une croissance durable.

- Le renforcement et l'amélioration des institutions de gestion des conflits.

La principale cause de l'effondrement de la croissance est l'incapacité de l'économie à faire face aux chocs. L'état devrait donc renforcer l'état de droit, les institutions de démocratie et mettre en place des dispositifs de protection sociale (le gouvernement doit récompenser les perdants des réformes).

La réalisation de ces réformes nécessite une longue période, elle est très coûteuse et difficile à réaliser. Cela n'empêche pas un pays de concevoir des politiques ciblées et efficaces pour garantir le maintien de la croissance à court terme. (Selon Rodrik, l'initiation de la croissance ne nécessite pas de profondes réformes).¹

2-3 l'exemple du Salvador et du Brésil :

Ces deux pays ont connu de faibles taux de croissance durant la période 1990 comparé aux taux réalisés précédemment. Cette faiblesse des taux est liée à de faibles taux d'investissement dans ces deux pays.

L'étude menée par Rodrik et ses collègues démontrent que les causes du manque d'investissement ne sont pas les mêmes dans les deux pays. (Dani Rodrik, ouvrage : *One economics, many Recipes*² ; Article : *Rethinking growth strategies*³)

Problème commun : Faible taux d'investissement

Pays	Contraintes
Le Salvador	Faible rendement privé
Le Brésil	Coût de financement élevé

2-3-1 Le Salvador :

C'est une économie où :

- Le taux d'intérêt est bas.
- Les ressources financières sont disponibles.
- La demande d'investissement de la part des investisseurs est faible à cause du manque d'opportunité d'investissement pour les entrepreneurs.

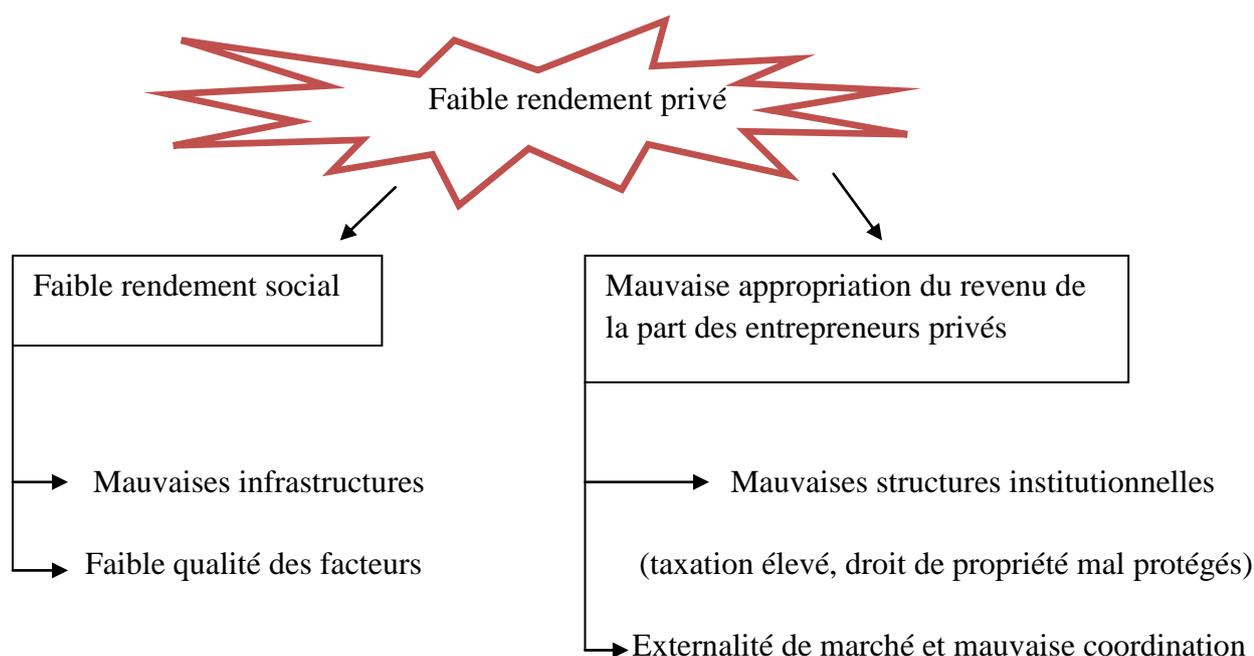
Les chercheurs ont procédé à une élimination successive pour trouver le fond du problème.

¹ Dani Rodrik, *Washington consensus*, HellowWashington confusion, op.cit, p985

² Rodrik, op.cit, p74

³ Rodrik, *Rethinking growth strategies*, p20





- Le pays ne peut pas souffrir d'un faible rendement social car il est doté de bonnes infrastructures et un rendement élevé des facteurs.
- Il a une bonne qualité institutionnelle, d'après le rapport de la BM il est parmi les pays les mieux classés.
- La fiscalité n'est pas élevée c'est parmi les pays qui ont la taxation la moins élevée en Amérique Latine.

Résultat :

Après l'élimination successive et d'après le schéma ci dessus, le Salvador souffre d'un faible rendement privé qui est dû à deux problèmes fondamentaux :

- L'externalité de l'information¹ : les entrepreneurs salvadoriens manquaient d'initiative pour investir dans de nouveaux projets. Quand bien même ces derniers parvenaient à trouver de nouvelles idées d'investissement dans de nouveaux secteurs, ils n'étaient pas encouragés.

En effet, l'imitation et le copiage étaient beaucoup plus simples que l'innovation. De plus, les nouvelles idées n'étaient pas protégées par des brevets et par conséquent une part du rendement de l'innovateur bénéficiait à ses concurrents imitateurs.

L'état n'offrait pas d'incitation aux entrepreneurs pour l'innovation.

¹ Dani Rodrik and John F Kennedy; **Industrial policy for the twenty first century**; 2004, p9-10; www.hks.harvard.edu/fs/drodrik/.../UNIDOSep.p..

Une étude de Klinger and Lederman a montré que le nombre de produits exportés dans un pays est lié positivement à la taille des barrières à l'entrée.

Nous allons expliciter ce dernier point à travers un exemple :

Un entrepreneur algérien découvre qu'il est plus avantageux de fabriquer des tables à repasser en Algérie que de les importer de Chine (coût de production domestique est plus faible). Il décide donc de construire un atelier pour la fabrication des tables à repasser (en adaptant la technologie de fabrication aux conditions locales).

Imaginant que le cadre institutionnel soit efficace (il n'ya pas de bureaucratie ni d'expropriation le système judiciaire est efficace..). L'entrepreneur sera malgré tout confronté à un problème majeur.

Si son activité échoue alors il va récolter (supporter) tous les coûts de la défaillance du projet. En revanche si son activité se termine par un succès, il partagera son gain avec un ensemble d'autres investisseurs qui vont copier sa découverte et récolter le fruit de son expérience.

On constate que le rendement social est élevé mais le rendement privé de l'entrepreneur est très faible.

Dans les pays du tiers monde comme l'Algérie, il n'existe pas un système de protection des brevets comme dans les pays avancés. Il n'ya pas de barrières à l'entrée de nouveaux investisseurs bien que c'est une simple découverte et pas une innovation.

C'est pour cette raison que les entrepreneurs préfèrent s'éloigner des activités nouvelles. Ils sont découragés par la faible rémunération que leur procure ce genre d'activité.

Pour remédier à ce problème l'état devrait subventionner les activités non traditionnelles et offrir aux entrepreneurs initiaux des avantages fiscaux (exemple exonération fiscale jusqu'à ce que le projet devienne rentable) et leur faciliter l'accès au crédit.

- Les défaillances de coordination : c'est lorsque l'investissement dans un secteur ne peut être rentable que si d'autres investissements sont fait en même temps.

On conclut que la faible croissance du Salvador est causé par l'imperfection du marché qui entrave la diversité économique.¹

¹ Dani Rodrik and John F Kennedy; **Industrial policy for the twenty first century**; op.cit;p 12-13

2-3-2 Le Brésil :

Comme le montre le tableau, contrairement au Salvador, le rendement privé au Brésil est élevé. La demande d'investissement est forte et les nouvelles idées pour tenter d'investir dans de nouveaux secteurs ne manquent pas. Ces investisseurs sont en revanche contraints par les obstacles au financement :

- Taux d'intérêt élevé.
- Taux d'épargne domestique faible.
- Les contraintes d'emprunts dans les marchés financiers et monétaires internationaux.
- Manque de ressources financières nationales.

Résultat :

Pour résoudre ce problème, l'état brésilien devrait penser à une stratégie lui permettant de réduire le coût du capital et ceci par :

- L'amélioration de l'intermédiation bancaire.
- Augmentation du taux d'intérêt créditeur pour attirer l'épargne nationale.
- Renforcer les garanties pour recevoir des emprunts des marchés internationaux.¹

3- Le Botswana : « le miracle économique africain » :

Le Botswana est un pays de l'Afrique sub-saharienne qui n'a pas accès à la mer. Malgré ces conditions initiales défavorables, ce pays est parvenu à réaliser un taux de croissance exceptionnelle de 7,7% durant toute la période 1965-1998. Ces voisins ont quant à eux connu pour la plupart une croissance négative.

La croissance étonnante du Botswana a même dépassé celle réalisés par les dragons asiatiques durant la même période (6,4% au Singapour et 6,6% en Corée du sud). Ce succès historique a éveillé l'intérêt des économistes américain.

En effet, Acemoglu, Johnson et Robinson ont étudié les facteurs clés de cet énorme succès qui n'est autre que **l'efficacité du cadre institutionnel botswanais**.²

¹ Dani Rodrik ; rethinking growth strategies; op.cit ; p 21

² Jean-Marc Siroën, **Institutions et Croissance-In Search of Prosperity avec une introduction de Rodrik Dani**, 2004, Séminaire : Relations économiques internationales, p15, <http://www.dauphine.fr/globalisation/perset.pdf>

3 1- les institutions pré-coloniales: (Valentin Seidler, colonial legacy and institutional development the cases of Botswana and Nigeria)¹

Le Botswana était majoritairement habité par les **Tswana** une tribu divisé en sous groupes. Chaque groupe était géré par un chef. Ces groupes partageaient le même patrimoine culturelle Tswana (la même langue, les mêmes rituels, les mêmes normes... Au sein de cette tribu, les interactions humaines étaient gérées par des institutions informelles robustes et efficaces et ces normes étaient internalisées grâce à l'éducation des parents.

- Le chef du groupe bénéficiait d'une autorité constitutionnelle, juridique et exécutive.
- Le leader était responsable de ses décisions envers la tribu et n'en prenait aucune avant de consulter son assemblée traditionnelle « Kgolta ». les membres de cette assemblée lui prodiguaient des conseils concernant les affaires du pays.
- Il faisait face à de nombreuses contraintes. En effet, ces subordonnés avaient le droit d'exprimer leur désaccord et de s'opposer à ses décisions.
- Concernant le système juridique, il n'y avait pas de distinction entre le chef et les roturiers aux yeux de la loi. Donc, la loi s'applique à tout le monde sans exception.
- Le chef ne devait sa légitimité qu'au respect accordé par sa tribu.
- Il se devait de poursuivre des intérêts économiques pour avoir le soutien politique de l'élite économique puissante.
- Le chef avait plein pouvoir dans la répartition des terres pour la culture des plantes fourragères. Ce pouvoir était toutefois construit selon un système hiérarchique composé de ses proches, des fonctionnaires et des chefs des quartiers.

Les droits de propriété :

Les institutions Tswana pré coloniale étaient constituées d'institutions de droit de propriété protégeant les propriétaires du risque d'expropriation. C'est le chef lui-même qui assurait cette protection. Il existait deux types de propriété selon la valeur de l'actif :

Une propriété commune (publique) : lorsque les terres sont abondantes et inutilisables, le leader les distribuait aux individus de sa tribu pour la culture ou l'habitation.

¹ Valentin Seidler, op.cit, p57, p62-73

Une propriété privée : lorsque les terres sont rare et/ ou l'actif a une grande valeur (comme les bovins qui était la source agricole la plus importante car on pouvait y extraire du lait, de la peau, de la viande ...), le chef préférait la mise en place d'une propriété privé.

La puissance de l'état de droit et les contraintes imposés aux élites était des facteurs importants dans la protection des droits de propriété.

Le chef avait même instauré un système de transfert des droits de propriété. Un propriétaire de bovin pouvait par exemple transférer sa propriété à un autre individu de la même tribu pour la production du lait. Le propriétaire gardait son titre de propriété et pouvait profiter des gains. Arrivé au terme du contrat, le propriétaire pouvait lui céder quelques bovins pour l'exploiteur afin qu'il puisse constituer son propre troupeau.

3-2 Les institutions coloniales : (AJR¹, Valentin Seidler²)

Le Botswana a été colonisé par les britanniques qui ont constitué un protectorat afin de défendre les Tswanas contre leur ennemis allemands et africains. Contrairement aux autres colonies africaines où les colons ont instauré des institutions extractives, les britanniques n'ont presque pas modifié les institutions Tswanas.

Cette période était caractérisée par :

- L'absence de conflit entre les colons (qui ne représentaient que 1% de la population) et les Tswanas.
 - En **1960**, le régime colonial a créé un conseil législatif et le premier parti politique. Ainsi le parti démocratique de Bechuanaland qui est ensuite devenu « parti politique du Botswana » fondé par **Seretse Kama** constitué d'une élite éduquée, les chefs des groupes, les professeurs,...
- Ce parti se servait de structures informelles traditionnelles de loyauté entre le chef et les roturiers. Il est devenu tellement puissant que son chef est sorti vainqueur des élections en 1965.
- Les britanniques n'intervenaient pas dans les décisions du chef.

¹ Acemoglu –Johnson and Robinson, **An african success story :Botswana**, July 2001, MIT Department of Economics Working Paper No. 01-37 ; P15; <http://www.colby.edu/economics/faculty/jmlong/ec479/AJR.pdf>

² Valentin Seidler,op.cit,p78-79

- Ils ont investi dans les infrastructures. en effet, 75% des dépenses britanniques étaient administratives et le reste des dépenses étaient destinés à fournir les armes aux botswanais pour combattre les allemands et les africains qui envahissaient leur terre.
- Les britanniques ont participé au développement et à la modernisation des institutions traditionnelles comme le développement de la langue anglaise.
- L'impact le plus important du régime colonial sur l'économie botswanaise est **l'introduction des taxes** en 1899. C'est ce qui a permis le développement d'une économie monétaire.
- L'introduction de produits nouveaux et le développement du commerce.
- La migration des citoyens botswanais vers l'Europe pour travailler. En 1943 la moitié de la population active travaillait à l'étranger.

Après l'indépendance, les anciennes institutions de Tswana ont subi une transformation pour répondre aux nouvelles institutions formelles mises en place.

On peut déduire que les institutions précoloniales étaient nécessaires à la création d'un état moderne.¹

4- Les limites de la théorie néo-institutionnelle : (Ha-Joon.Chang², Edward L. Glaeser³)

Malgré l'apport considérable de la nouvelle économie institutionnelle, elle contient quelques insuffisances :

- Lorsque les partisans de cette nouvelle théorie montrent le lien entre les institutions et la croissance et/ou le développement, ils négligent l'effet inverse (l'impact de la croissance et/ou le développement sur les institutions. La croissance économique engendre l'augmentation de la richesse et par conséquent l'augmentation des revenus.

Les acteurs qui ne pouvaient investir à cause du manque des ressources pourront le faire grâce à l'accroissement de leurs revenus. Ils vont donc revendiquer un meilleur cadre institutionnel pour tirer profit de leurs nouvelles opportunités d'investissement.

- Le processus de réformes institutionnelles qui vise à instaurer de meilleures institutions pour le bon fonctionnement des transactions est très coûteux.

¹ Idem

² Ha- Joon Chang ; **Institutions and economic development: theory policy and history** ; 2010; Journal of institutional economics , p3-7,11; mba.americaeconomia.com/.../joieinstitutionsandd...

³ Edward L. Glaeser-Rafael La Porta- Florencio Lopez-de-Silanes- Andrei Shleifer ; **Do institutions cause growth** ;2004 ; Working Paper 10568; p3; <http://www.nber.org/papers/w10568>

Effectivement, l'établissement des tribunaux, la réforme du système judiciaire et financier ainsi que la mise en place de nouvelles procédures pour la garantie des droits de propriété nécessitent des ressources financières importantes que seuls les pays à revenu élevé peuvent s'offrir.

- Les ressources financières et humaines déployées pour l'amélioration du cadre institutionnel peuvent être utilisées directement dans le processus de croissance.
- Lipset (sociologue américain et spécialiste en science politique) suppose que de bonnes institutions sont la conséquence et non pas la cause de l'augmentation du capital humain essentiellement dans les pays pauvres.

Lorsque les individus deviennent plus éduqués, ils auront une certaine maturité sociopolitique qui leur permettra de discerner une mauvaise gouvernance. Ils exigeront donc une meilleure gouvernance de leur dirigeant et par voie de conséquence des institutions plus efficaces.

- Les néo-institutionnalistes supposent que les institutions permettant la libéralisation des marchés sont efficaces et favorisent la croissance économique, alors que la crise financière de 2008 a montré que l'offre d'une liberté absolue aux entreprises sans prendre en compte le risque systémique peut détruire l'économie.
- Les variables institutionnelles sont très difficiles à mesurer puisqu'elles ont un caractère qualitatif. De plus, leur mesure repose sur des perceptions d'expert qui peut être subjective.
- Cette théorie n'a pas donné une définition complète des formes des droits de propriété.

En effet, mis à part la propriété publique et privé il existe d'autres formes comme les droits de propriété communs. Cette dernière peut être plus efficace que la propriété privée dans certaines circonstances comme c'est le cas des entreprises communales et villageoises en Chine.¹

Conclusion du chapitre :

La NEI est parvenu à expliquer les raisons du blocage des réformes dans la plupart des pays en développement. En effet, en utilisant l'outil institutionnel et deux facteurs clés (la dotation en ressources et l'expérience socialiste), cette théorie a montré comment et pourquoi les élites veulent garder un cadre institutionnel défaillant.

Ainsi, les ressources naturelles ne condamnent pas un pays à l'échec mais ne garantissent pas pour autant sa réussite économique.

Il y'a des pays qui font des ressources naturelles un moyen de décollage économique comme la Malaisie par exemple, et d'autres qui font de ses ressources un système de rente comme l'Algérie.

¹ Ha Joon Chang, op.cit ;p8

Introduction au chapitre

Au terme de 130 ans de colonisation et une longue guerre de libération, l'Algérie est enfin libre. Au lendemain de l'indépendance pour se démarquer du régime colonial capitaliste, l'Algérie opte pour la voie du socialisme dans le but de créer une société moderne. Elle a suivi une politique industrielle basée sur l'industrie lourde afin de bâtir un secteur industriel puissant. La stratégie industrielle a vite tournée au cauchemar et le pays s'est trouvé contraint à changer de trajectoire économique et politique. La transition vers l'économie de marché ne s'est pas déroulée comme prévu. Dominée par des leaders politiques jouissant d'un pouvoir politique et économique illimité, les anciennes pratiques socialistes, un gouvernement défaillant et une mauvaise gouvernance. Les réformes institutionnelles ont faillit dans l'établissement de règles de jeux transparentes qui permettent la construction d'une économie solide en dehors des hydrocarbures.

Section 1 : l'évolution de l'économie algérienne :

A) Les phases de développement depuis l'indépendance :

1- La première période : 1962-1985 : (Mohamed Abdelbasset)¹

Durant cette période, la croissance économique était dans l'ensemble élevée et stable. Les principales caractéristiques de cette phase étaient les suivants :

1-1- Un système de planification centrale

Après l'indépendance, l'état algérien a suivi le régime socialiste caractérisé par une planification autocratique. En 1962, le programme de Tripoli estime que le pays doit mettre en place une stratégie de développement tournée vers l'industrie lourde. Cette dernière était considérée comme une industrie de base servant de locomotive aux autres secteurs de l'économie. Le secteur industriel autogéré a été mis en œuvre en Mars 1963. Il concerne 500 petites entreprises dont les activités n'étaient pas diversifiées. Le président de l'entreprise était élu par les travailleurs. Ces derniers n'étaient pas payés par l'état mais ils se partageaient les bénéfices.

¹ Mohamed Abdelbasset, **What macroeconomics factors explain Algeria's poor economic growth**; 2003; background paper for the GDN Global Research Project on explaining Growth in Developing countries: The case of Algeria; p4 http://depot.gdnet.org/gdnshare/pdf2/gdn_library/global_research_projects/explaining_growth/Algeria_growth_final.pdf

Ces entreprises n'étaient pas autonomes, elles dépendaient des tutelles bureaucratiques pour les décisions de financement, de commercialisation et d'approvisionnement.

1-2- Le modèle de développement

Avec l'arrivée du président Houari Boumediene au gouvernement, trois plans de développement se sont succédés. Le gouvernement adopte un modèle de développement yougoslave : « industrie industrialisante » qui consiste à favoriser une stratégie de « big push » de l'industrie lourde qui entrainera ensuite les autres secteurs. Le pays s'engage alors dans un investissement massif dans le secteur de l'industrie lourde. Cet investissement est financé par les recettes des hydrocarbures.

- Dans le plan quadriennal (1970-1973), 54% de l'investissement public était destiné au secteur industriel (industrie, mine, énergie, hydrocarbure) et seulement 10% au secteur agricole.
- Dans le deuxième plan quadriennal (1974-1977), le montant de l'investissement attribué au secteur industriel a augmenté de 2% atteignant ainsi 56% de l'investissement public. Alors que celui affecté au secteur agricole a diminué de 4% représentant ainsi 6% de l'investissement public.

Le secteur de l'industrie lourde remplissait ainsi plusieurs fonctions : une fonction industrielle, une fonction énergétique et enfin une fonction d'accumulation du capital.

1-3- Un large secteur public :

Le secteur public durant cette période représentait l'essentiel de l'économie algérienne. Il couvrait plusieurs activités (les banques, les entreprises, les assurances, le commerce extérieur, les administrations..). Les entreprises nationales assuraient la fonction de production et d'emploi. En contrepartie, elles recevaient des subventions, des avances bancaires et un soutien de la part des institutions étatiques comme le trésor.¹

Au début, les conséquences de ce choix étaient plutôt positives : une bonne croissance, une diminution du chômage, et une amélioration des conditions de vie.²

¹ Mohamed Abdelbasset, op.cit,p5

² Antoine Chignier, **les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre l'état et appareil de production dans une économie en développement**, Mémoire soutenu le 7 septembre 2009 ;p 17. doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/...a/.../chignier_a.pdf

Tableau 1-4 : les inconvénients du système de planification centrale

Années	Investissement brut (en % du PIB)	Coefficient du capital	La croissance du PIB par habitant (%)
1975-1976	44	3,5	3,5
1977-1978	49,5	4,5	3,85
1979-1980	41	5,5	1,25
1981-1982	37	7	1,55
1983	38	8	1,9
1984	35	8	2,2
1985	33	6	2,3

Source: Mohamed Abdelbasset, **What macroeconomics factors explain Algeria's poor economic growth** ,p5.

On remarque d'après le tableau que les taux de croissance sont en baisse et ne correspondent pas au montant de l'investissement dépensé pour générer une telle croissance. Ceci montre l'inefficience de l'investissement public. En effet, les taux de croissance ont ralenti depuis les années 1970.

2- La deuxième étape : (1986-1988) :

2-1- Les répercussions du modèle « industrie industrialisante)

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, les effets néfastes du système autocentré se faisaient sentir .La stratégie de développement basée sur l'industrie lourde était vouée à l'échec car :

- les entreprises atteignaient rarement les performances pour lesquelles elles étaient programmées.
- les cadres et ouvriers algériens manquaient de compétence ;
- le pays procédait à l'achat de la technologie et à l'utilisation de machines sophistiquées dont la manipulation échappait aux travailleurs sans savoir-faire. Bien que le pays ait engagé des dépenses importantes en formation des travailleurs et cadres algériens en interne ou en les envoyant à l'étranger, cette stratégie n'a pas entraîné une croissance à long terme.¹

¹ Yasmine Boudjenah, Ouvrage -**Algérie : décomposition d'une industrie – la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'état en question**, édition l'harmattan 2002,p 65 ; <http://books.google.fr>

- La production des équipements industriels par les complexes nationaux était incapable de satisfaire la demande nationale. Le pays était donc obligé d'importer. 90 % des équipements industriels mécaniques et électriques étaient importés de l'étranger et la plupart des biens intermédiaires aussi.¹

Les conséquences de ce choix étaient graves :

- le secteur agricole étant négligé a montré ses faiblesses car la production agricole s'est détériorée.
- l'échec du secteur industriel a provoqué la faillite des entreprises publiques accompagné par un licenciement massif et la détérioration des salaires. Par conséquent la demande domestique pour les produits importés a largement chuté (l'importation a baissé d'un tiers).
- L'investissement a atteint les 50% du PIB sans engendrer une croissance conséquente de ce taux très élevé.²

2-2 le choc pétrolier et ses conséquences :

Au milieu des années 80, les pays exportateurs de pétrole ont été touchés par un choc pétrolier très sévère. La forte baisse des prix du pétrole a provoqué au début une crise financière qui s'est propagé dans tous les secteurs pour se transformer en une crise économique, politique et sociale. Les recettes des hydrocarbures n'étant plus suffisantes pour financer l'importation et les investissements, le pays se trouve dans l'obligation d'emprunter à court terme auprès des banques étrangères privées.

Suite à ces emprunts, les dettes et les services de la dette s'accroissent. L'endettement extérieur devient une contrainte lourde pour le pays. Dès 1986, l'Algérie au bord de la faillite fait appel aux institutions financières internationales.

- Les termes de l'échange ont été réduits de moitié.
- Le PIB/habitant entre 1986-1998 a été moins de 1% alors qu'il était de 5,4% en moyenne entre 1978-1985.³

¹ Simon Pierre Thierry, **les biens d'équipement dans l'industrie algérienne. Evolution passée et perspective** ; revue : Tiers-Monde. 1980, tome 21 n°83, p480 ; http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1980_num_21_83_4237

² IDEM

³ idem

Tableau 2-4 : l'évolution de la dette extérieure entre (1994-2005)

Désignation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dette à moyen et long termes	28.850	31.317	33 230	31 060	30 261	28 140	25088	22311	22540	23203	21411	16485
Dette à court terme	636	256	421	162	212	175	173	260	102	150	410	707
TOTAL	29.486	31.573	33 651	31 222	30 473	28 315	25 261	22571	22642	23353	21821	17192
Encours de la dette en% du PIB	69,9	76,1	73,5	66,4	64,8	58,9	47,2	41,9	42,1	34,4	25,6	16,8

Source : Banque d'Algérie

On remarque d'après ce tableau que la dette extérieure est en augmentation continue jusqu'en 1999 où elle commence à baisser grâce au redressement des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

2-3- le programme des réformes :

La lourdeur de la dette et la croissance des besoins d'un côté, les émeutes d'octobre 1988 de l'autre ont poussé les pouvoirs publics à changer de politique. Pour sortir de cette crise, l'état avait une seule solution : le rééchelonnement de la dette. Pour ce faire, le gouvernement est contraint d'accepter le programme d'ajustement structurel (PAS) et le programme de stabilisation macroéconomique imposés par le FMI.¹

Les réformes structurelles avaient pour objet de :

- Promouvoir le développement du secteur privé.
- La restructuration et la réforme des entreprises publiques.
- La réforme du secteur agricole.
- La dévaluation de la monnaie.

¹ Algérie : les hydrocarbures dans l'économie algérienne, www.ritimo.org/dossiers-pays/afriques/algérie/algérie-eco-planifiee.gtml

- Le renforcement de la sécurité sociale.
- L'intégration de l'économie nationale dans le marché mondial.
- La réalisation de l'équilibre de la balance des paiements.

3- Troisième phase : 1989-1994 :

Cette période est caractérisée par les faits suivants :

- L'établissement du PAS et le rééchelonnement de la dette.
- Le déclin du secteur industriel et de la croissance économique (0,4% par an).
- La baisse de la consommation per capita de 3% par an.
- Le maintien des entreprises publiques défaillantes à cause de l'imposition d'obstacles à leur liquidation.
- Le chômage massif atteignant 21%.
- La réforme fiscale : en Janvier 1992, le gouvernement procède à une réforme du système fiscale en introduisant la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que la réforme tarifaire, comme la réduction du tarif maximum de 120% à 60%.
- Le commencement du processus de libéralisation et de privatisation.

4- La quatrième période : 1995-2000 :

Au début, la mise en œuvre du PAS a entraîné des effets positifs sur la stabilité macroéconomique :

- L'inflation a fortement baissé de 39% en 1994 à environ 5% à la fin des années 1990.
- Le déficit budgétaire représentant 8,7% du PIB en 1997 a d'abord diminué de 50% puis il s'est transformé en excédent pour atteindre 2,5 % du PIB en 1997. Cette situation n'a pas duré longtemps. La chute des prix du pétrole en 1998 a provoqué un nouveau déficit budgétaire mais moins important que le premier (4% du PIB). Après le redressement des prix des hydrocarbures, l'équilibre budgétaire s'est rétabli mais reste dépendant de la fluctuation des prix du pétrole.
- La valeur ajoutée du secteur manufacturé a connu une baisse successive : 2% en 1995, 13% en 1996 et 7% en 1997.

- Les secteurs agricole et industriel ont connu un ralentissement de 1% en 1997. Ce ralentissement était causé par de mauvaises conditions naturelles (la sécheresse) qui ont entraîné le déclin de la production agricole et des entreprises publiques.
- Le taux de croissance exceptionnel de 5,1% atteint en 1998 est dû principalement à la hausse des prix du pétrole et un redressement du secteur agricole (grâce à une bonne pluviométrie accompagné d'une bonne récolte). Sans oublier la performance du secteur manufacturé due aux efforts déployés pour la restructuration des entreprises durant les quatre années antérieures.¹

5- L'évolution du secteur des hydrocarbures :

Le secteur des hydrocarbures a connu quatre périodes principales :

- 1962-1965 : après l'indépendance, la société mixte REPAL a continué à s'occuper de la gestion du pétrole sous l'empire de la législation française. La Sonatrach a été créée le 31 décembre 1963 pour remplir la fonction de mobilisation des ressources de la rente pétrolière élément clé de l'économie algérienne.
- 1965-1971 : Cette période débute par la signature de l'accord d'Alger avec le gouvernement français. Durant cette phase, l'Algérie a noué des partenariats avec les groupes pétroliers américains et a rejoint l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole).
- 1971-1973 : cette période commence par la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971 et se termine par la flambée des prix du pétrole en 1973. Lors du premier choc pétrolier, les pays arabes membres de l'OPEP ont annoncé un embargo sur les livraisons de pétrole pour embarrasser les pays qui soutiennent Israël en particulier les USA.
- Suite à ces événements, le secteur des hydrocarbures a connu des périodes de prospérité lorsque le prix du baril s'est élevé et des périodes de crises dans le cas contraire.

En 1986, le pays a connu un choc pétrolier qui a entraîné une crise financière. Suite à cet événement, le gouvernement lance la loi 86 sur les hydrocarbures. Cette loi a pour but d'ouvrir l'amont pétrolier qui a eu des effets positifs sur l'économie en permettant le redressement des prix du pétrole.

¹ idem, p8

- 2000-2008 : une période de croissance s'annonce. Elle était caractérisée par l'augmentation des prix et des quantités du pétrole exporté et par la mise en œuvre d'une nouvelle loi libérale (loi n°05-07 du 28/04/2005).
- A la fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009, le monde est touché par une crise financière encore plus sévère que celle de 1929. Cette crise n'a pas eu des conséquences fâcheuses sur l'économie algérienne puisque la finance algérienne n'est pas intégrée au marché financier mondial. Par contre, elle a eu des effets négatifs sur le secteur des hydrocarbures. En effet, le prix du baril a chuté en dessous de 40 dollars ce qui a entraîné une problématique du financement de développement à long terme.¹

B) les caractéristiques du système politique algérien :

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, c'est le politique qui crée l'économique. Ce sont les institutions politiques qui créent les institutions économiques (D.Acemoglu).

C'est pour cette raison qu'on s'intéresse au cadre institutionnel algérien au niveau politique. En effet, le caractère du régime politique reflète un type particulier d'économie. L'échec des politiques publiques, les mauvais choix en termes de réformes économiques sont liés à de mauvaises orientations politiques (abdelhak Lamiri).

1- La structure de l'élite politique :

1-1 l'élite politique pertinente : political relevant elite (PRE)

En Algérie, la structure politique est loin d'être transparente. Il est ainsi difficile de démasquer les différents secteurs du pouvoir réel. En effet, derrière les personnes qui représentent le pouvoir officiel se cache un groupe d'élite qui détient le pouvoir de facto et influe sur la prise de décision.

L'élite politique pertinente est l'ensemble des acteurs qui participent et influent sur les décisions les plus importantes concernant le devenir du pays comme : les réformes du système éducatif, la privatisation, l'élargissement de la participation politique ...etc

¹ Mustapha Mekideche, **le secteur des hydrocarbures en Algérie piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable ? ; 2009** ; revue confluence méditerranée n°71,p 155-156, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-4.htm>

1-2- la composition de l'élite politique pertinente :

En 2000, elle était divisée en trois rangs essentiels représentant trois générations.

La génération des **révolutionnaires** qui sont nés avant les années 1940 et ont participé à la guerre de libération nationale. La deuxième génération comprend les individus **naissant avant l'indépendance** mais qui n'ont pas combattu durant la guerre d'Algérie. La troisième génération, comprenant les personnes qui sont **nées après l'indépendance**.

- **le premier rang** comprend le chef de l'état, le chef du département de renseignement et de la sécurité, un certain nombre d'élite militaire et quelques personnes proches du président comme son frère ou le ministre de l'intérieur.

- **Le deuxième rang** est constitué des conseillers ou des personnes ayant un pouvoir de veto. Ce sont les clients de la première classe, une élite commerciale puissante. Cette classe comprend le chef du gouvernement, les autres ministres, les leaders des partis politiques et le chef de l'UGTA (union générale des travailleurs algériens).¹

- **La troisième catégorie** comprend des acteurs qui ont moins d'influence ou qui ont un pouvoir limité. Toutefois, ils peuvent utiliser leur pouvoir pour nuire aux autres groupes des élites, ils peuvent même gagner des places et rejoindre le deuxième rang. Il s'agit par exemple des unions de commerçants indépendants, les leaders des partis de l'opposition...²

1-3 l'évolution de la structure des élites en Algérie :

Le groupe de l'élite pertinente est susceptible de changer avec le changement du système. L'élite était formée des échelons supérieurs du FLN et l'armée de libération nationale (ALN) durant et après la guerre. Le pays a connu des chefs de gouvernement provisoires comme Ferhat Abbas et Benyoucef Benkhedda. Ces deux chefs avaient surtout une fonction cérémoniale, ils ne détenaient donc pas le pouvoir exécutif effectif. En fait les vrais détenteurs de pouvoir se cachaient derrière ces figurants et exerçaient le pouvoir en leur nom.

Certains facteurs ont provoqué la libéralisation du système autoritaire algérien et ont entraîné le changement du système politique

¹ Isabelle Werenfels, **An equilibrium of instability: Dynamics and reproduction mechanisms of Algeria's political system ;2009**; revue Confluences Méditerranée (N°71);p185; <http://www.cairn.info/www.sndll.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4-page-179.htm>

² idem

Le changement de l'élite :

- En Algérie, les émeutes d'octobre 1988 n'étaient pas seulement le résultat de la détérioration des conditions économiques et sociales et de l'absence de la démocratie. Elles étaient aussi liées au conflit né au sein de l'élite de base entre les partisans et les opposants des réformes économiques.
- Le président Chadli Bendjedid a été contraint d'entamer des réformes de libéralisation et de démocratisation.¹
- L'ouverture politique et la libéralisation économique imposées par le FMI ont entraîné certains changements dans les institutions politiques :
 - Le retour des institutions politiques constitutionnelles.
 - La séparation du pouvoir de la présidence.
 - L'élection d'un parlement en 1997.
- Le nombre d'individus a augmenté au sein du groupe de l'élite et d'autres partis politiques ont émergé comme le parti du FIS (le front islamique du salut)
- En 1991, le parti du FIS a gagné les élections parlementaires du premier tour et est devenu une force politique. Suite à cela, les votes ont été annulés et les militaires ont pris le pouvoir par la force. Les partis politiques opposants ont été réprimés et le nombre des acteurs dans la PRE a baissé.
- Les réformes du marché dans les années 1990 –d'une manière sélective (libéralisation du commerce d'un côté et le contrôle des banques et du système de crédit de l'autre)- ont donné naissance à d'autres opportunités de recherche de rente et ont permis l'émergence d'une élite liée au secteur privé. Cette nouvelle élite-actif surtout dans le secteur de l'importation- partageait des liens forts avec l'administration publique et les services de sécurité. Elle possédait un important pouvoir d'influence sur la prise de décision dans le contexte économique. Cette position confortable lui a permis de développer son activité en violant certaines règles formelles et en adoptant des normes informelles dans les transactions commerciales.

¹ Isabelle Werenfelt, **Ouvrage :Managing instability in Algeria -elites and political change since 1985; 2007,** Routledge ; p 33; http://www.amazon.fr/Managing-Instability-Algeria-Political-Change/dp/0415403448/ref=sr_1_2?s=english-books&ie=UTF8&qid=1349461753&sr=1-2

2- **Le maintien du pouvoir des élites et la division sociale** :

2-1- les facteurs explicatifs du maintien du pouvoir :

Acemoglu a montré que la persistance du pouvoir de l'élite dans les pays oligarchiques est liée à deux facteurs principaux : la dotation en ressources naturelles et le nombre d'année passé sous le régime socialiste. L'Algérie présente les mêmes facteurs. D'abord elle se caractérise par une abondance en ressources naturelles. Ensuite, elle suit la voix du socialisme dès son indépendance. A ces deux facteurs s'ajoute le problème de la division des groupes sociaux.

2-1-1 Les ressources naturelles :

L'abondance en ressources naturelles peut être un avantage comme elle peut être un inconvénient pour un pays. Ainsi les ressources naturelles ne condamnent pas un pays à la pauvreté si elles sont utilisées de manière efficiente. C'est la qualité institutionnelle qui détermine la façon d'utiliser la rente et sa distribution.

Si les institutions sont défaillantes comme c'est le cas de l'Algérie, la rente devient une malédiction. En effet, La dotation en ressources naturelles dans notre pays a entraîné l'émergence d'une élite politique rentière qui adopte un comportement de recherche de rente favorise la mauvaise gouvernance. Cette élite contrôle la rente pétrolière et le gaz ainsi que sa distribution et manipule les institutions dans son intérêt pour s'accaparer de la richesse. Cette position de force lui a permis le maintien du pouvoir.¹

2-2-2 Le fractionnement de la société algérienne :

La société algérienne est une société divisée depuis l'indépendance. Certains facteurs ont accentué cette fragmentation et l'ont fait perdurer. Parmi ces facteurs il y'a :

- Les hydrocarbures comme unique source de revenu entraînent un conflit permanent pour le contrôle du secteur stratégique et l'appropriation de la rente.
- La division idéologique et l'émergence du pluralisme des partis politiques depuis le début des années 80.

¹ Marc Lautier- Gérard Duchene ; **les boucles investissement intérieur-investissement étranger et la croissance des pays méditerranéens** ; 2010 ; Femise Research programme n°FEM31-20 ; p 81-82 ; <http://www.femise.org/PDF/ci2006/FEM31-20.pdf>

- La décision tardive du gouvernement concernant l'application des conditionnalités du FMI comme l'application du PAS et la privatisation jusqu'en 1993 (alors que l'état a sollicité l'aide des institutions financières à la fin des années 1980).¹

Enfin, la division profonde et durable de la société algérienne (régionalisme, langage...) entre les groupes a profité aux élites pour le maintien du statut-quo. L'absence de coopération entre ces groupes a empêché la création d'un groupe robuste pouvant s'opposer à cette élite de base.

2-2 l'équilibre de l'élite de base :

Les facteurs causant la déstabilisation de la structure de l'élite de base a créé **un équilibre inquiétant au sein de ce groupe.**

2-2-1 la reproduction des mécanismes de l'élite

Malgré le changement qu'il y a eu dans le groupe de l'élite dirigeante après que le FLN ait lancé la stratégie de rajeunissement, pour permettre à la population jeune de participer à la vie politique. Les nouveaux individus recrutés étaient non seulement triés sur le volet mais en plus ne bénéficiaient pas d'un grand pouvoir puisqu'ils étaient surtout dans des partis politiques. Ces individus étaient issus de milieu favorisé. Dans la plupart des cas, leur famille était anciennement membre de l'élite pertinente.

Ainsi sur 51 membres de l'élite questionnée qui sont issus de la troisième génération, 47 d'entre eux remplissaient certains critères :

- les descendants des familles révolutionnaires.
- les descendants des hauts fonctionnaires du FLN ou des grands cadres administratifs.
- les individus issus de familles considérés comme nobles comme les anciens nobles de la révolution ou les anciens Moudjahidines (qui sont devenus entrepreneurs).
- les successeurs des nobles religieux comme les Chikh des Zaouia .

¹ Hugh Robert, op.cit,p7

2-2-2 les mécanismes du maintien du pouvoir : (Isabelle werenfels, who is in charge¹– An equilibrium of instability²)

L'élite politique s'est servie de certaines stratégies pour maintenir le pouvoir comme la stratégie « diviser pour mieux régner ». Pour s'adapter au marché international et alléger la pression interne, l'élite dirigeante a procédé à la libéralisation de l'économie et à l'ouverture politique. Ceci en permettant à d'autres partis outre que le FLN de participer aux élections et obtenir des sièges dans le parlement.

La libéralisation a permis la naissance d'un groupe opposant « les kabyles » qui ont réussi à introduire la langue Tamazigh dans la constitution de 2003. Mais ce groupe n'était pas aussi puissant pour déstabiliser le pouvoir en place.

La stratégie de division a créé à la fois un conflit permanent au sein d'un même parti et aussi un conflit entre les partis.

Parmi les méthodes employées dans la stratégie « diviser pour mieux régner :

- la répression (comme pour le FIS et les droits humains)
- la cooptation, il s'agit d'un mode de recrutement où une assemblée désigne elle-même ses membres.
- Encourager la fausse concurrence en appuyant des structures parallèles à l'élite de base mais qui en sont très proche (les syndicats et les associations).

C) Les nouvelles réformes :

Le 14 avril 2011, le président de la république a annoncé l'établissement de réformes politiques afin de garantir les libertés politiques et la démocratisation. Ces mesures ont été proposées pour répondre aux protestations et réclamations des citoyens algériens au début de l'année 2011. Ces réformes étaient censées permettre la liberté d'association, des organisations des manifestations,... Or les marches organisées en 2011 ont été contré par les forces de police notamment à Oran et à Alger.

¹ Isabelle Werenfels , **Who is in charge : Algerian power structures and their resilience to change; 2010**; Revue Sciences .Po ; p5; http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/fachpublikationen/wrf_algerien_1002_ks.pdf
² op.cit, p184

Les nouvelles lois établies en 2012 n'ont pas exprimé la libéralisation et la démocratie mais la régression en matière de libertés.

1- l'absence d'indépendance du système judiciaire

L'adoption des réformes politiques et l'application de nouvelles lois nécessite l'indépendance du système judiciaire. Cependant ce n'est toujours pas le cas en Algérie. Le système juridique algérien demeure dépendant du gouvernement.

Bien que la constitution algérienne exige l'indépendance du système judiciaire, le président possède un pouvoir majoritaire sur ce système.

En effet, le chef de l'état désigne le président du conseil constitutionnel, préside le conseil supérieur de la magistrature, désigne les magistrats et peut utiliser des sanctions disciplinaires à leur encontre. A ce facteur négatif s'ajoute l'impunité des crimes. Les réformes devaient se baser sur l'impartialité du système judiciaire et un système de sanction pour tous les crimes.¹

2- les obstacles à l'indépendance du système judiciaire :

Certains facteurs entravent l'impartialité et l'indépendance de ce système. En l'absence d'un juge indépendant, par exemple, il ne peut y avoir d'application correcte et légale des droits et des libertés. On peut ainsi citer quelques uns de ces facteurs :

2-1 Les limites du contrôle constitutionnel :

Le conseil constitutionnel a pour fonction de veiller au respect de la constitution et à la régularité des élections nationales et des référendums[▼]. En Algérie, le manque d'autonomie du conseil constitutionnel l'empêche de remplir pleinement son rôle. Le pouvoir du conseil constitutionnel est très restreint. Il ne peut pas procéder à l'annulation des dispositions ou des décrets qui violent la constitution.²

¹ Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, « Réformes politiques » ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique-une analyse critique, 2012 ; p7-8, http://www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/remdh_reformes_politiques_2012.pdf

▼ vote direct

² Madjid Benchikh- Amine Sidhoum, Algérie : l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire, 2011, p22, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme; <http://www.euromedrights.org/fr/publications-fr/emhrn-publications/publications-du-reseau-en-2011/10561.html>

Dans ce sens, l'autorité du décret est inférieure à celle d'une loi. En d'autres termes, si la loi contredit le décret celui-ci ne pourra pas être appliqué.

2-2- Les lacunes de la formation des magistrats :

La commission nationale de la réforme a remis en cause le processus de formation des magistrats. L'enseignement des futurs magistrats s'avère générale sans spécialisation. La formation basique dans les facultés de droit et dans l'institut nationale de la magistrature manque d'un bon encadrement.

La formation aux droits de l'homme –élément essentiel de l'impartialité et de l'indépendance du système judiciaire- est complètement négligée. Sans aucune formation des droits de l'homme, les conventions internationales concernant ce droit peuvent être incomprises et inapplicables. De plus, la formation des magistrats ne compte pas une charte de déontologie.

2-3 les interférences dans la carrière des magistrats :

Le conseil supérieur de la magistrature a pour rôle de garantir l'indépendance des magistrats par rapport au pouvoir exécutif. C'est la composition du CSM qui permet de déterminer le degré d'indépendance du système judiciaire.

Ainsi lorsque le nombre des magistrats du siège élus par leur pair est majoritaire et que les décisions de promotion, sanction ou nomination sont appropriées à l'avis du CSM, les magistrats bénéficient d'une indépendance et d'une protection contre les ingérences du gouvernement.

Malheureusement en Algérie la loi du 6/09/2004 qui est venue compléter la loi du 12/12/1989 constitue une régression de la loi précédente concernant la composition du CSM et donc son autonomie.

A titre d'exemple dans cette nouvelle loi le nombre des magistrats du siège est similaire à celui du parquet, sachant que les magistrats du parquet sont directement sous l'autorité du ministre de la justice donc du pouvoir exécutif (premier ministre et/ou le président de la république).¹

¹ idem, p23-25

3- un constat négatif des nouvelles réformes de 2012 :

Les lois promulguées en janvier 2012 comportent plusieurs restrictions. Elles sont en contradiction avec la démocratie et les libertés individuelles. Elles renforcent le caractère autoritaire du régime politique.

3-1 la loi organique n°12-01 du 12/01/2012 :

La loi n°12-01 relative au régime électoral est venue modifier et compléter la loi n°97-07 du 6 mars 1997. Cette nouvelle loi est censée renforcer la transparence des élections. En réalité, les nouvelles dispositions ne fournissent aucun changement fondamental par rapports aux textes antérieurs et ne garantissent pas le déroulement des élections en toute transparence.

En effet, cette loi ne prévoit même pas la création d'une instance de surveillance des élections bénéficiant d'une indépendance complète.

De plus avec le manque d'indépendance du système juridique, le rôle de cette instance dans le contrôle du processus électoral reste très limité.

En Tunisie par exemple, la loi du 18/04/2011 n°2011-27 a permis la création d'une instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) qui est réellement indépendante des institutions de l'état et des partis politiques. Elle bénéficie d'un budget et d'une structure qui garantissent son autonomie.

3-2 la loi sur les associations et les ONG :

La création d'association, de publications ou d'un parti politique deviennent plus complexes dans la nouvelle disposition. On va donner quelques exemples :

- le droit des associations nécessite parfois une double autorisation : de la part du ministre de l'intérieur et du ministre des affaires étrangères (lorsqu'il s'agit d'une association étrangère). Alors qu'en principe les citoyens ont le droit de créer des associations indépendantes du gouvernement sans autorisation préalable. Cette loi est une atteinte à la liberté citoyenne.¹

¹ Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, « Réformes politiques » ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique, op.cit, p 9,13

- les lois concernant les associations et les partis politiques ont bénéficié de nouvelles conditions de dissolution. Ainsi, une ONG peut être dissoute dans le cas où elle reçoit des financements d'ONG étrangères. Pire encore, une ONG peut être démise de ses fonctions en cas d'immixtion dans les affaires internes de l'état.
- Dans la loi précédente, une ONG peut être dissoute après une décision de justice. Alors que dans la nouvelle, une simple décision administrative suffit à suspendre une ONG.¹

Déduction :

On constate donc que les nouvelles dispositions interdisent clairement aux membres d'une ONG de traiter des sujets qui concernent leur propre pays. C'est une remise en cause de l'identité même et du rôle de la société civile. Ces dispositions découragent la création de sociétés civiles qui peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration des conditions de vie pour les citoyens, renforcer leur liberté et instaurer une vraie démocratie.

Section 2 : le déroulement de la transition :

Les facteurs de la réussite d'une privatisation :

Une transition réussie implique trois phases :

La libéralisation : elle consiste en l'ouverture politique, les libertés politiques et civiles, la liberté de la presse, la liberté d'association et des partis politiques. Tous ces éléments doivent être améliorés pour garantir la libéralisation. Certains faits peuvent déclencher la libéralisation dans un système autoritaire comme par exemple les crises ou encore les manifestations.

La démocratisation : Il s'agit d'un approfondissement de la démocratie préexistante en évoluant par exemple vers une démocratie participative (en permettant à des citoyens qui étaient dépourvus de droits auparavant d'en bénéficier et en élargissant l'application des règles et des procédures). La démocratisation consiste aussi à renforcer l'opposition politique car son poids est important dans la lutte contre le pouvoir autoritaire. (managing instability in Algeria).

¹ idem, p10-11

Une démocratie consolidée : cette démocratie a toutes les caractéristiques d'une démocratie classique de surcroît, les acteurs politiques se soumettent aux règles démocratiques.

A) L'Algérie entre protectionnisme et ouverture :

A la fin des années 80, l'Algérie était contrainte d'adopter une politique d'ouverture économique pour répondre aux exigences des institutions financières et adhérer à l'OMC. Les pouvoirs publics s'engagent dans une politique libre-échangiste en procédant à une réduction graduelle des barrières tarifaires à l'importation et une libéralisation de l'économie. Cette politique vise à faciliter les échanges et attirer les IDE tout en gardant un certain dirigisme étatique qui n'obéit pas à l'économie de marché.

En 2009, le gouvernement a montré une méfiance vis-à-vis du choix de l'ouverture qui a été remise en cause. La loi de finance complémentaire de 2009 en est une illustration.

1- Les phases de l'ouverture internationale :

La libéralisation et l'ouverture de l'économie algérienne est passé par trois étapes essentielles :

1-1 la période 1986-1994 : la diminution du protectionnisme

Le retournement de la conjoncture en 1986 qui entraînant la baisse des exportations de 40 % et augmentant les dettes extérieures, a incité les experts algériens à revoir la politique économique. Ces derniers ont constaté que le pays doit s'ouvrir à l'économie mondiale en vue d'améliorer les conditions socio-économiques.

Le gouvernement de Hamrouche a donc décidé de suivre une politique d'ouverture internationale. La première initiative a été le dépôt de sa candidature pour rejoindre le GATT (General Agreement on Tariff and Trade) en 1987. Une loi promulguée en 1988 donne à l'état le monopole du commerce extérieur, ce qui est contradictoire à la politique d'ouverture.

- En 1989, le parlement instaure une nouvelle constitution qui réduit les obstacles à la libéralisation.¹

¹ Mehdi Abbas, *l'ouverture commerciale de l'Algérie-apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme*, 2012, revue du tiers monde n°210, p 59
<http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-tiers-monde-2012-2.htm>

- En 1990 une nouvelle loi est instaurée. Elle permet la mise en place de firmes nationales et étrangères d'importation et d'exportation. Cette loi autorise les importateurs (concessionnaires et grossistes) à importer les produits de consommations, les équipements industriels et les biens d'équipement... Elle a entraîné l'émergence d'un nouveau groupe socio-économique qui contrôle le secteur import/export.
- Après la chute du gouvernement de Hamrouche, l'état ré-adopte la stratégie de l'état interventionniste. Ainsi le nouveau gouvernement de Belaïd Abdessalam met en place un comité interministériel chargé de suivi et du contrôle des opérations du commerce extérieur et fixe des normes d'accès aux devises et aux crédits pour les importateurs.

1-2 La période 1994-1998 : la contrainte d'ouverture commerciale

L'accumulation de la dette extérieure et l'impossibilité du remboursement des dettes obligent l'Algérie à accepter le PAS imposé par le FMI. Ce programme exige le respect de certaines mesures qui nécessitent l'ouverture accrue de l'économie nationale.

En 1996, l'Algérie redépose son dossier pour rejoindre l'OMC créé en 1995. Le pays s'engage dans un terrain risqué. Être membre de l'OMC et bénéficier des avantages qu'elle offre n'est pas sans prix.

Le gouvernement devait faire certains sacrifices qui affectent négativement l'économie nationale. Parmi ces sacrifices, nous pouvons donner comme exemple l'obligation de réciprocité des traitements douaniers privilégiés et le consentement pour la création d'une zone de libre échange avec l'union européenne.

L'élite dirigeante procède donc à une désétatisation pour se soumettre aux principes des organisations internationales. Cette ouverture offre non seulement à cette élite une légitimité qui lui permet le maintien du pouvoir politique. Elle lui offre aussi de nouvelles opportunités d'accumulation de richesse pour de nouveaux acteurs.

Durant cette période, le groupe des industrialistes perd sa place au profit du groupe des importateurs commerçants et des financiers.¹

¹ Mehdi Abbas ,op.cit,p 61

1-3 Depuis 1999 à l'heure actuelle : le contrôle de l'ouverture :

Cette période débute par l'élection du président Abdelaziz Bouteflika et le changement du gouvernement. Durant cette période l'économie emprunte deux directions opposées.

D'une part, le gouvernement amplifie les accords avec les partenaires étrangers :

- La signature de l'accord d'association avec l'union européenne depuis 2005.
- L'adhésion à la zone arabe de libre échange (en 2004 et entré en vigueur en 2009)

Et d'autre part, il remet en cause la politique d'ouverture sous prétexte de :

- L'absence de la diversité des exportations.
- L'augmentation des importations de 30%.
- Le manque d'IDE dans d'autres secteurs mis à part le secteur stratégique.

Tableau3-4 : le stock de l'investissement direct étranger en Algérie en comparaison avec quelques pays voisins : en milliards de dollars courants

pays / année	1990	2000	2010
Algérie	1,6	3,5	19,5
Maroc	3	8,9	31,4
Tunisie	7,6	11,5	42
Egypte	11	19,9	73,1

Source : Mehdi Abbas, l'ouverture commerciale de l'Algérie-apports et limites d'une approche en terme d'économie politique du protectionnisme, p63

Selon les décideurs afin de protéger les intérêts économiques du pays et le patrimoine national, le gouvernement devait procéder à certaines mesures qui renforcent les obstacles à l'investissement étranger. Ces mesures ont été adoptées dans la loi de finance complémentaire de 2009.

Finalement, on constate qu'au lieu de relancer le processus des réformes, modifier l'équilibre politique et améliorer la productivité des entreprises nationales en adoptant les technologies importées et en investissant dans des projets générateurs de richesse.

Cette fameuse ouverture a accentué le phénomène de désindustrialisation. Elle a aussi renforcé la position de l'élite dominante et a permis l'émergence d'un nouveau réseau.

Ce dernier est constitué d'une élite économique ayant des liens renforcés avec les acteurs politiques afin d'obtenir des privilèges qui leur permettent de faciliter leur activité et avoir accès aux ressources financières détenues par l'élite politique dominante.¹

2- **la loi de finance complémentaire 2009** :(Mihoub Mezouaghi)

2-1 les mesures prises par la LFC

La LFC implique deux séries de mesures :

2-1-1 les premières séries de mesures :

Elles visent à réguler l'activité des opérateurs étrangers et promouvoir la capacité d'un capital productif. Parmi ces mesures il y'a :

- l'exigence d'ouvrir le capital des sociétés importatrices étrangères au capital national (30% minimum pour les opérateurs algériens résidents).
- la participation des investisseurs algériens dans des projets d'investissement étranger avec une part majoritaire (51% minimum contre 49% maximum pour le partenaire étranger).
- l'annulation du régime de concession de terrains publics qui autorise la cession au bout de 2 ans et son remplacement par un régime de concession renouvelable jusqu'à 99 ans.
- l'imposition de contraintes au transfert des bénéfices à l'étranger et l'offre d'incitatifs pour leur réinvestissement.
- rehaussement des prérogatives du conseil national de l'investissement.

2-1-2 La deuxième série de mesures :

Cette seconde série vise à la moralisation des pratiques du commerce extérieur par l'amélioration de la traçabilité de la transaction et en empêchant les pratiques illégales

- La présence obligatoire des personnes inscrites au registre de commerce au titre des opérations d'importation ou de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés pour veiller au respect des normes.

¹ idem,p62

- L'obligation de la domiciliation bancaire avant la réalisation de toute opération d'importation, de règlements financiers et de dédouanement.
- Exigence du crédit documentaire pour le financement des transactions commerciales internationales.
- Suppression du crédit à la consommation et l'encouragement du crédit immobilier.¹
- Les projets doivent être financés par les banques locales.
- Les projets d'investissement doivent être soumis à un examen préalable du CNI (conseil national de l'investissement).²

2-2 l'analyse de la LFC 2009 :

Toutes les mesures prises par cette loi visent-en théorie- à protéger les intérêts économiques nationaux. Cependant lorsqu'on regarde de plus près, on peut constater que ces mesures ont été établies pour d'autres raisons plus profondes.

Effectivement, en se basant sur des dispositifs d'exception (LFC) pour la mise en place de ces nouvelles mesures et en excluant les acteurs socio-économiques concernés dans la prise de décision. Elles témoignent de la persistance des pratiques socialistes, d'une économie administrée et d'une forte intervention de l'état dans les activités économiques. L'analyse de ces mesures a été différente selon chaque économiste. On retient deux analyses opposées.

- Le premier groupe d'économistes pense que les mesures prises dans la LFC étaient nécessaires car elles reflètent un ajustement de la politique d'ouverture.

Ainsi Youcef Benabdellah (maitre de recherche au CREAD) affirme que l'Algérie a exagéré dans la procédure de réduction des taxes à l'importation sachant que la facture d'importation ne cesse de grimper d'année en année. L'état algérien a fait beaucoup plus que ce qui lui était demandé dans les accords avec les IFI. Cela a accélérer le processus de désindustrialisation.

- Le deuxième groupe d'économistes est beaucoup plus optimiste que le précédent.

¹ Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahit, **les paradoxes de la souveraineté économique, 2009**, Confluences Méditerranée n°71 , p13, <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4.htm>

² Lois de finance complémentaire pour 2009, article 58, p38, www.amcham-algeria.org/.../CCFD%20-...

Selon Vlademir Anderoff ,la protection des intérêts du pays n'était qu'un prétexte et les vrais raisons de ces dispositifs étaient le manque de volonté et d'engagement de la part du gouvernement pour ouvrir son économie au marché international et procéder à des réformes libérales (ce qui a entraîné leur échec).

3- La désindustrialisation :

Dans les années 1990 avec l'ouverture commerciale le pays a connu comme on l'a évoqué plus haut la naissance d'un groupe « parasitaire » qui voulait s'enrichir à tout prix.

Ce groupe a choisi la méthode la plus facile et la plus rapide pour y parvenir. Il a donc opté pour l'importation -d'autant plus qu'il pouvait bénéficier de la réduction des tarifs douaniers- plutôt que l'investissement dans des projets productifs. De cette façon cette nouvelle classe d'importateurs a entravé le processus de réforme et favoriser la désindustrialisation.¹

En Algérie le secteur industriel représente une part marginale dans la valeur ajoutée et les exportations. L'aisance financière dont profite le pays ces dernières années n'a pas été utilisée efficacement. Au lieu de créer d'avantage de PME (qui permettent de réduire les importations, créer de la richesse et créer de l'emploi). Le gouvernement investit des sommes colossales dans des projets non productifs.

Comparaison entre la Malaisie et l'Algérie :

La Malaisie tout comme l'Algérie est un pays riche en ressources naturelles. Cependant, sa trajectoire de développement est complètement différente. Il a réussi à utiliser sa rente comme une source de développement en investissant dans les facteurs clés de succès à savoir :

- Le capital humain,
- Le management moderne
- L'organisation de l'état.

¹ Mihoub Mezouaghi-Fatiha Talahit ,op.cit,p14 ,22

Tableau 4-4 : la composition du Pib en 2008 en millions de dollars courants

Composantes du PIB	Algérie	Malaisie	Norvège
Total Exportation	79123	229832	215957
Coefficient des exportations	46%	103%	49%
Total Importations	39171	178250	131699
Coefficient des importations	23%	80%	30%

Source : perspective monde université de Sherbrooke

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/ComprendreContextePIB?codePays=DZA&annee=2008>

Le tableau montre que les exportations malaises et norvégiennes représentent plus que le double des exportations algériennes

On peut observer à travers l'annexe1 que la Malaisie est un pays producteur. Entre 2000-2010, les produits manufacturés représentent plus que la moitié des exportations totales. Alors qu'en Algérie, ils ne représentent que 1,27% des exportations.

La composition des exportations algériennes confirme ces résultats. L'Algérie est un pays mono-exportateur. Les hydrocarbures couvrent presque la totalité des exportations (plus 98%). Alors que les exportations malaises sont diversifiées (produits agricoles, produits manufacturés, et produits miniers). Voir les figures (2-4) et (3-4) annexe 1-2

Tous ces résultats montrent malheureusement que les stratégies et les politiques adoptées depuis l'indépendance sont un échec. Le rattrapage des pays émergents s'avère une tâche difficile pour un pays qui continu à suivre une politique de dépense accrue.

B) Le développement du secteur privé :

Le développement du secteur privé en Algérie a été confronté à deux principaux défis :

- l'évolution des entreprises naissantes dans un climat d'affaire instable où la transition n'a toujours pas été achevée et où le cadre institutionnel demeure inefficent. Un tel environnement entrave le processus de privatisation.

- l'impossibilité de confronter les entreprises privées nationales à la concurrence étrangère, et la difficulté de bénéficier de financements pour alimenter leur croissance.¹

1- la stratégie de privatisation :

L'Algérie avait une chance d'être devancée par les PECO² dans les réformes libérales. En toute logique, l'état algérien devait tenir compte des erreurs commises par ces états dans la formulation et l'application des stratégies et des réformes et apprendre de la réussite de certains pays. Donc, il aurait pu éviter les conséquences fâcheuses de la transition des ex pays socialistes et suivre l'exemple des économies qui ont réussi leur transition.

1-1 les principales conséquences de la transition dans ces pays :

1-1-1 la difficulté du changement institutionnel :

La modification du cadre institutionnel et la mise en place de règles formelles, efficaces et pertinentes pour la régulation d'une économie de marché s'est avéré très difficile dans la plupart des pays de PECO. La difficulté a été plus intense concernant la modification des anciennes habitudes héritées de l'ancien système socialiste pour qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles règles formelles.

1-1-2 les conséquences d'une mauvaise stratégie :

La privatisation s'est soldée par un échec dans beaucoup de pays. Les pays qui ont choisis la privatisation rapide (thérapie de choc) ont souffert des répercussions négatives sur le taux de croissance, l'emploi, la pauvreté et l'inflation. Ces pays ont appliqué des méthodes non standard comme la privatisation de masse via la distribution gratuite de la propriété des EPE (entreprises publiques économiques) aux citoyens du pays.³

D'autres méthodes ont été employées comme :

- le rachat des entreprises publiques par ses dirigeants ou ses salariés.

¹ Khadidja Benmessaoud, **la privatisation : opportunité pour le développement des PME**, université de Lille France ; p1 ; <http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/Khadidja%20BENMESSAOUD.pdf>

² Pays d'Europe centrale et orientale

³ Wladimir Anderoff, **Réforme, libéralisation et privatisation**, 2009, Revue confluences méditerranée n 71; p43, <http://www.cairn.info/www.sndl1.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4.htm>

- la privatisation spontanée : c'est le détournement illégal ou illicite d'actifs par les managers dirigeants des EPE- en profitant des vides dans les lois- vers leur patrimoine personnel privé. Au total 80% des privatisations ont utilisé des stratégies non standard.
- La privatisation n'a pas été suivie d'une restructuration profonde.

1-2 Le déroulement de la privatisation en Algérie :

Pour éviter les conséquences fâcheuses d'une privatisation rapide. Il a été conseillé pour l'Algérie de poursuivre une stratégie progressive de privatisation.

1-2-1 les recommandations des experts :

Afin que l'Algérie instaure une planification stratégique efficace pour la réussite des réformes. Le PNUD[♥] a sollicité l'aide des experts algériens. Ces derniers ont fait un bilan de la situation économique du pays. Ils ont d'abord défini les grands problèmes de l'économie algérienne. Ces problèmes sont : un taux de croissance faible, un déséquilibre budgétaire, un comportement de recherche de rente adoptés par les dirigeants des EPE, la largeur du secteur informel, l'absence de cohésion entre les PDG et les employés, l'incompatibilité des salaires à la productivité des travailleurs...). Ensuite, ils ont tenté de trouver des solutions pour répondre à ces problèmes.

1-2-2 Les solutions proposées :

Les IFI ont suggéré des politiques pour entamer le processus des réformes, parmi elles :

- La stabilisation macro-économique afin que l'état puisse rembourser ses dettes.
- La libéralisation des prix et des salaires.
- La réduction des dépenses publiques...

Tandis que les experts ont proposés des mesures et des politiques beaucoup plus profondes qui peuvent renforcer et garantir le succès des réformes. Nous citons les plus importantes :

- L'établissement d'un cadre institutionnel efficient garantissant la protection des droits de propriétés et assurant le bon fonctionnement d'une économie de marché. En effet, les politiques économiques ne peuvent pas être efficaces sans une base institutionnelle solide.
- La modernisation du système financier.

[♥] Le programme des nations unis pour le développement

- Suivre une stratégie progressive de privatisation pour amortir le choc des conséquences désastreuses sur l'emploi et l'inflation.
- Vue l'absence d'entrepreneurs capables d'assurer une bonne gestion des EPE, l'état devrait commencer par privatiser la gestion.
- la formation des chefs d'entreprises.
- Le lancement de petites privatisations pour éviter les situations de monopole des grandes EPE.
- le partenariat public-privé.
- Comme les réformes entraînent des gagnants mais aussi des perdants, un renforcement de la sécurité social est nécessaire pour récompenser les chômeurs.¹

2- l'état général de la privatisation:

L'Algérie s'est engagée dans le processus de privatisation au milieu des années 1990. La création des PME en Algérie demeure toujours faible et confronté à de sérieuses contraintes d'ordre institutionnel.

En effet, l'environnement institutionnel algérien est loin d'être efficient ils n'incitent donc pas les entrepreneurs à investir.

2-1 les caractéristiques du secteur privé :

L'échec de la stratégie industrielle dans les années 1980, les réformes économiques et politiques accompagnées de l'ouverture commerciale ont incité à la création des PME. La loi de 1990 relative à la monnaie et au crédit a permis la liberté d'investissement et la promotion des PME .On peut ainsi citer quelques spécificités de ce secteur :

- Le secteur privé est dominé par les micros-entreprises qui n'emploient qu'une petite partie de la main d'œuvre et ne génèrent pas un revenu important.²
- **La PME familiale caractérise la structure du secteur privé algérien.** Ceci prouve le manque de confiance des entrepreneurs privés dans les institutions de l'état (le système juridique). Ils préfèrent donc créer une entreprise avec des membres de leur famille qu'avec des partenaires étrangers. Cette caractéristique offre des points positifs et négatifs.

¹ Wladimir Anderoff, op.cit,p45

² Abdelatif Kerzabi –Mohamed Saidani, **la taille des PME algérienne « une explication par les coûts de transaction »**,2007 ; Revue de l'université de Tlemcen p2,. <http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/Abdelatif%20KERZABI.pdf>

L'avantage d'une entreprise familiale est déterminé par le fait qu'elle supporte des coûts de transaction faibles.

En effet, la confiance, la loyauté, l'intégrité et l'engagement réel des acteurs (liés par des liens de parenté) vis-à-vis de l'entreprise, la présence d'actionnaires homogènes sont des facteurs qui ont permis la réduction de l'incertitude, des coûts de surveillance, de contrôle et des coûts de la négociation et la conclusion des contrats.

Cependant, les entreprises familiales ont du mal à augmenter leur taille et surtout à s'adapter aux changements de l'environnement –contrairement aux PME non familiales. Elles peuvent aussi avoir des soucis de financement vue la faiblesse de leur capital social. Le népotisme est un sérieux frein à l'embauche de personnels qualifiés.

Ainsi en restant cloisonnées (en refusant de s'intégrer au marché mondial) et enracinées dans leurs traditions et leurs habitudes, ces entreprises sont menacées par la disparition.

- Elles sont dépendantes des matières premières importées de l'étranger.
- les PME sont dominées par les activités des services, bâtiments et travaux publics (BTP) alors que l'industrie ne représente qu'une petite part dans la valeur ajoutée.
- Le secteur privé est dominé par les activités informelles (soit l'entreprise active complètement dans l'informel ou bien une partie de ses activités comme la commercialisation, le financement ou la distribution).¹

2-2 les mesures institutionnelles pour la promotion des PME : (Khadidja Messaoud)

Au début des années 1990, des réformes ont été établies pour le développement d'un tissu de PME privée en Algérie. Une série de mesures a été mise en place :

- La création d'un ministère de la PME en juillet 1993 et la promulgation du code de l'investissement en octobre 1993.
- La mise en place, au plan local, des Comités d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements (CALPI) en mai 1994 et la création de l'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement (APSI) en octobre 1994.

¹ Abdelatif Kerzabi –Mohamed Saidani, op.cit, p2, 10

- Elaboration d'une stratégie de développement de la PME par le ministère de la PME en août 1995.
- La reconnaissance de plusieurs Conseils de Gouvernement au secteur de la PME en juillet 1996, septembre 1998 et février 1999 et L'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) en 2001.
 - Création de diverses institutions d'accompagnement et de fonds spéciaux (d'appuis à l'investissement, de partenariat, de garantie de crédit aux PME...).¹

3- les obstacles à la privatisation :

Le processus de privatisation ne constitue pas une grande difficulté pour les pays développés qui bénéficient déjà d'un large secteur privé développé et performant. Les choses sont différentes lorsqu'on parle des pays en transition. En Algérie par exemple, ce processus a été confronté à de nombreux obstacles qui ont entravé la stratégie de privatisation.

3-1 les contraintes techniques :

Les entrepreneurs algériens sont pris dans le piège du désordre et de l'incompétence de l'état dans l'organisation et la coordination du processus de privatisation. Les problèmes techniques sont liés au sous développement des pays en transition :

- Le manque et l'inefficacité des cabinets d'expertise nationale pour mener à bien le processus de privatisation. Par conséquent, l'état algérien fait appel à des cabinets d'expertise étrangers. Ce qui représente des dépenses supplémentaires.
- L'absence d'une capacité managériale efficace due au manque de véritables gestionnaires professionnels pour la coordination et la gestion de ce processus.
- Les lacunes de la gouvernance.
- L'absence d'un marché financier ou de banques capables de gérer les flux financiers générées par la vente des entreprises publiques et d'exercer leur rôle d'intermédiation.
- Les problèmes liés à l'asymétrie de l'information. Les acheteurs potentiels étrangers et nationaux ne partagent pas les mêmes informations.

¹ Khadidja Messaoud, op.cit,p7.

Les acteurs nationaux (comme les anciens managers ou salariés des EPE) ont des avantages informationnels sur la situation réelle de l'entreprise publique, ils peuvent donc l'acheter à meilleur prix.¹

- **Les difficultés d'évaluation des entreprises publiques.** Les EPE dotées d'équipements vétustes et surendettées posent un vrai problème d'évaluation lors de la vente à des investisseurs privés. En reprenant une EPE, un entrepreneur privé doit engager beaucoup de ressources financières pour remettre en état son entreprise (renouveler le matériel et rendre l'entreprise rentable). De plus, il existe un autre facteur qui peut affaiblir l'efficacité de la privatisation. Certains groupes privés sont surtout intéressés par la position de monopole des EPE et leur grande clientèle étatique.

Ils ne recherchent donc pas leurs actifs. Ils peuvent donc être incités à sous-estimer la valeur des EPE pour s'approprier facilement l'entreprise à un prix réduit et profiter de sa place centrale sur le marché.

Ceci a entraîné la substitution des monopoles publics par des monopoles privés sur des secteurs à forte valeur ajoutée.²

3-2 les contraintes politiques et administratives :

La privatisation a été remise en cause par de nombreux acteurs politiques ainsi que les administrations publiques.

3-2-1 pour les politiciens :

La perte d'emploi représente une vraie crainte pour le gouvernement. Elle n'est pas seulement considérée comme une conséquence sociale qui aggrave la pauvreté, mais aussi comme un facteur de risque qui peut entraîner une instabilité politique (due aux révoltes). L'insatisfaction sociale causée par le chômage peut aussi réduire le nombre de votants et par conséquent remettre en cause la légitimité de l'état.

¹ Gliz Abdelkader, thèse de doctorat d'état en sc économiques: **Valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte de transition vers l'économie de marché, 2001**, université d'Alger,p31 ; www.esc-alger.com/.../gliz/valeur-entreprise-privatisation.pdf

² Lyazid Kichou, **les privatisations en Algérie sont-elles toujours d'actualité ?- Eclairage institutionnel d'un échec, 2009**, l'Harmattan/confluences méditerranée : souveraineté économique et réformes en Algérie n°71,p69-70, <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4-page-63.htm>

- Le transfert des entreprises publiques à des entrepreneurs privés réduit la part du revenu des rentiers.
- La crainte de l'émergence d'une élite privée puissante capable de s'opposer à l'élite politique.¹

3-2-2 pour les autres acteurs touchés par les réformes :

Les résistances internes constituent des sources de blocage non négligeables.

Deux groupes sont concernés :

- **L'oligarchie et les privilégiés** : ce sont les grands directeurs des grandes sociétés publiques qui étaient en position de force et qui avaient le contrôle sur les actifs de l'état avant les réformes. Ils détenaient aussi des relations privilégiées avec la classe politique. La progression des réformes et la mise en place de bonnes institutions qui défavorisent les situations de rente sont **une menace** pour ces acteurs qui unissent leur force pour résister au changement.
- **Les travailleurs du secteur public** : les salariés qui travaillent dans les EPE représentés par une organisation syndicale puissante l'UGTA forment une autre source de blocage. Les licenciements majeurs (380000 salariés entre 1996-1999 qui représentent plus de la moitié de l'effectif total de 1996) et la perte des avantages sociaux incitent les travailleurs à s'opposer au changement institutionnel.

3-2-3- les contraintes administratives (les titres de propriété)

Les entreprises sélectionnées pour la privatisation se situent dans des territoires qui appartiennent à la commune ou à la wilaya. Ces deux dernières bénéficient des ressources foncières. Donc elles ne sont pas incitées à vendre ces entreprises qui leur procurent un revenu. Pour entraver le processus de privatisation, elles rendent les démarches bureaucratiques complexes. Cela en provoquant des retards dans la préparation et la fourniture des titres de propriétés ce qui entraîne des conséquences négatives :

- D'abord la baisse de la valeur de ces entreprises due à la baisse de la valeur des actifs.
- Le découragement des investisseurs privés à acquérir les entreprises, ils peuvent même renoncer à l'achat.

¹ Gliz Abdelader, op.cit, p33.

3-3 la résistance des institutions informelles :

Dans le régime socialiste, les entreprises publiques n'avaient ni un objectif de rentabilité, ni un système de sanction. Elles avaient plutôt une fonction sociale qui était celle d'embaucher le plus possible d'individus malgré leur manque de qualification et de compétence et de leur octroyer des avantages sociaux.¹

Deux structures ont ainsi été mises en place : GSE (la gestion sociale des entreprises) et SGT (le statut général du travailleur) promulgués par la loi du 13 décembre 1971 –journal officiel de la république algérienne :

*« Le travailleur devenu producteur gestionnaire et œuvrant à l'épanouissement de la société, a un droit fondamental au **travail**, à la **stabilité** et à la **protection de son emploi** »*

En gros, les travailleurs peuvent participer à la gestion de l'entreprise et à la prise de décision.

Toutes ces mesures institutionnelles ont entraîné de mauvaises habitudes chez les salariés : l'assistanat, le manque d'initiative, le laxisme, la lourdeur bureaucratique, le comportement rentier, l'absentéisme le manque de motivation (les salariés n'étaient pas motivés à améliorer leur productivité et leur compétence puisque le système de rémunération n'était pas incitatif).²

Ces habitudes sont toujours ancrées en eux malgré le changement du système. Comme on l'a déjà dit plus haut, les institutions informelles sont difficiles à modifier et lorsqu'elles sont inefficaces, elles représentent un vrai handicap pour la réussite des réformes.

C) Le cadre institutionnel en Algérie

Malgré de nombreux avantages (des ressources pétrolières, une main d'œuvre jeune, des réserves de change estimées à 205,2 milliards de dollars en 2012 selon le rapport du FMI) l'Algérie connaît un taux de croissance stagnant à un très faible niveau (voir la figure 1-4 annexe 1). Le pays injecte des sommes colossales dans l'économie sans résultat. La plupart des ressources financières servent à financer les investissements non productifs (autoroutes, logements, trottoirs, entreprises publiques défailtantes incapable de rembourser,.....).

¹ Lyazid Kichou, op.cit, p 70, 77

² Idem, p78

La création des entreprises en Algérie reste très faible par rapport aux autres pays en développement. (Voir le tableau 5-4 dans l'annexe 2)

D'une part le gouvernement ne consacre pas beaucoup d'argent à la création d'entreprises, et d'autre part la médiocrité des institutions, l'absence d'organisation de l'état et la sous-gestion ne favorisent pas l'investissement et par conséquent la croissance. Les indicateurs de la base de données Doing business de la banque mondiale définissent le climat des affaires dans lequel opèrent les entreprises. Ces indicateurs couvrent de nombreuses réglementations sur la facilité de faire des affaires.

L'Algérie n'est pas bien classée selon la facilité ou la difficulté de faire des affaires comme le montre la figure 4-4 dans l'annexe 3. On va retenir six indicateurs les plus pertinents pour décrire l'environnement institutionnel de l'entreprise privée algérienne principale créatrice de richesse.

1- Le démarrage d'une entreprise :

On a choisi de comparer les indices institutionnels de l'Algérie avec ceux de 4 pays en développement. Ces quatre pays sont : le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et enfin la Malaisie qui est aussi une économie riche en ressources naturelles.

En 2012, l'Algérie se classe à la 153^{ème} position parmi 180 pays en perdant 3 places par rapport à l'année 2011. Ainsi le nombre de procédures bureaucratiques, le temps nécessaire pour mettre en fonction une PME algérienne (14 procédures et 25 jours d'attente) n'ont pas changé depuis 2006 comme le montre les figures (5-4) (6-4) et (7-4) annexe3-4. Parmi ces 5 pays c'est l'Algérie qui a la plus grande lourdeur bureaucratique.

2- L'obtention d'un permis de construction :

Cet indice décrit le nombre de procédures, le temps et le coût nécessaires pour l'octroi d'un permis de construction d'un entrepôt ou d'une licence. On remarque d'après les figures (9-4) et (10-4) annexe 5-6 que c'est la Tunisie qui a le délai le moins court pour l'obtention de ce permis (un peu moins de 3 mois). Alors que l'Algérie détient le délai le plus long (presque 10 mois). La moyenne est de 151 jours –dans la région de MENA¹- et 143 jours dans les pays de l'OCDE.

¹ Moyen orient et Afrique du nord

En revanche le coût supporté par un entrepreneur algérien pour la création de son entreprise est faible par rapport aux autres pays. Il est au dessous de la moyenne de la région MENA et de l'OCDE.

3- Le transfert de la propriété :

Cet indice mesure le nombre de procédures, le délai et le coût requis pour l'enregistrement d'une propriété. Cela concerne un entrepreneur qui veut acheter un bâtiment et un terrain déjà enregistrés de chez leur propriétaire initial (une transaction entre l'acheteur et le vendeur).

En Algérie, le nombre de procédure et le temps requis pour cette opération ont très peu changé depuis 2006. Le coût supporté par un entrepreneur algérien et le nombre de procédures pour l'obtention du titre de propriété sont les plus élevés (7,1%) comme le montre la figure (14-4) et (15-4). Annexe 8

4- L'obtention d'un crédit :

Cet indice mesure le degré du partage des informations (renseignements) sur le crédit et les droits légaux des prêteurs et des emprunteurs. Il est constitué de 4 indicateurs :

- L'indice des droits légaux s'étend de 0-10, les scores les plus élevés indiquant les lois les mieux conçues pour élargir l'accès au crédit.
- L'indice de renseignements sur le crédit mesure l'étendue, l'accès et la qualité de l'information de crédit au niveau des registres publics ou des bureaux privés. Il s'étend de 0-6. les valeurs les plus élevées indiquent que des renseignements sur le crédit sont disponibles à partir d'un registre public ou d'un bureau privé.
- La couverture par les registres publics. Cet indice mesure le nombre d'individus et d'entreprises inscrits dans un registre de crédit public ainsi que les informations sur leur historique d'emprunt durant les 5 dernières années.
- La couverture par les bureaux de crédits privés. Cet indicateur ressemble au précédent sauf qu'il compte les individus et les entreprises inscrits dans un bureau de crédit privé.

On remarque dans la figure (18-4) annexe 10 que la Malaisie est au sommet de la liste de 180 pays concernant la facilité d'accès au crédit par les acteurs privés en obtenant les meilleurs scores mondiaux. Tandis que l'Algérie est dans les 30 derniers. Ainsi en Algérie il ya peu d'information sur le crédit et il n'existe pas un registre de crédit privé.

Ces résultats expliquent le manque de financement des PME algérienne. Les entrepreneurs privés trouvent beaucoup de difficulté et d'obstacle pour l'obtention d'un crédit.

5- La protection des investisseurs :

Cet indice mesure trois dimensions liées à la protection des investisseurs : la transparence des transactions, le conflit d'intérêt entre les actionnaires et les managers et la capacité des actionnaires à poursuivre les managers et les employés pour faute professionnelle.

D'après la figure (19-4) dans l'annexe 10, on remarque que l'Algérie détient le score le moins élevé en ce qui concerne la protection des investisseurs. Cela s'explique par l'inefficacité du système judiciaire et l'absence de l'état de droit.

6- L'exécution des contrats :

Cet indice mesure la facilité ou la difficulté de faire respecter les contrats commerciaux. On obtient cet indice en suivant l'évolution d'un litige lors de la vente d'un bien tout en relevant la durée, le coût et le nombre d'étapes nécessaires entre le moment du dépôt d'une plainte jusqu'au paiement effectif.

L'Algérie se positionne dans les 60 derniers pays concernant cet indice. Le temps nécessaire pour la résolution d'un litige après avoir déposé une plainte est de 630 jours en passant par 45 procédures (2012). Ce chiffre est en dessous de la moyenne de la région MENA (652) et au dessus de la moyenne réalisée par les pays de l'OCDE (510 jours). Voir la figure 21-4 annexe 11.

Déduction :

Ces résultats témoignent de l'absence de volonté de la part de l'état dans l'amélioration du climat des affaires. Cet environnement bloque les initiatives privées. Pourtant le gouvernement est conscient que la solution au problème de l'économie algérienne est de construire une économie hors hydrocarbures et ce cadre institutionnel défaillant décourage la création d'entreprises génératrices de richesse.

Section 3 : le modèle économétrique

La spécification du modèle :

L'impact des institutions sur la croissance économique a connu un certain essor avec les travaux de Jones et Hall (1998) , Knack and Keefer (1995), Easterly and Levine (1997), Acemoglu Jonson et Robinson (2001) , Rodrik (2002) . Ces chercheurs ont trouvé une relation positive entre les institutions et la croissance économique.

Les pays qui détiennent de bonnes institutions ont des taux de croissance économique élevée alors que ceux caractérisés par un cadre institutionnel défaillant qui n'incite pas à l'investissement dans le capital physique, humain et dans la technologie voient leur taux de croissance stagné ou en baisse. On va tenter dans ce modèle de voir l'effet des institutions sur la croissance économique en Algérie. Donc on s'attend à des coefficients positifs des indices institutionnels.

1- Le choix des variables :

Dans ce modèle économétrique on a choisis un groupe d'institutions économiques fournit par « Heritage Foundation » .On a choisi ces variables car elles étaient disponibles sur la plus longue période (1995-2012).

On aurait voulu choisir d'autres institutions utilisées par la majorité des économistes chercheurs à savoir celles fournit par ICRG (institutional country risk index) pour donner plus de sens au modèle ; mais elles ne sont malheureusement pas disponibles gratuitement.

Les variables explicatives:

Ces variables sont des indicateurs institutionnels économiques puisées de la base de donnée « Heritage Foundation » . Elles sont classées en quatre catégories :

La première catégorie décrit l'état de droit ou bien la structure juridique du pays. Cette catégorie est composée de deux variables principales :

1. Les droits de propriété : les droits de propriété sont la capacité des individus à acquérir et accumuler la propriété privée. « *Heritage Fondation* » mesure cette variable par des scores sur une échelle (0-100). Lorsque le score se rapproche de 100, les droits de propriété sont bien protégés et vice versa.

Exemple :

100 : ce score reflète : une propriété privée garantit par le gouvernement. Les tribunaux appliquent efficacement et rapidement les contrats. Le système judiciaire sanctionne ceux qui confisquent la propriété privée. Il n'y a ni corruption ni expropriation.

50 : les tribunaux sont inefficaces et subjectifs. La corruption peut être présente et le système judiciaire peut être influencé par le gouvernement. L'expropriation est possible.

30 : la protection de la propriété privée est faible, le système judiciaire est caractérisé par un degré élevé d'inefficience et est fortement influencé par le gouvernement. La corruption est largement présente et enfin l'expropriation est possible (c'est le score attribué à l'Algérie depuis 2001)

0 : il n'existe pas de propriété privée car l'état possède toute la propriété. Les individus ne sont pas autorisés à faire appel aux tribunaux et enfin la corruption gangrène l'économie.

2. L'absence de corruption :

Le score de cette variable est fourni par l'organisation non gouvernementale « Transparency International » qui construit chaque année un indice de perception de la corruption mesuré sur une échelle (0-10). Lorsque l'indice est proche de 0, le gouvernement est largement corrompu mais lorsqu'il est proche de 10 la corruption est faiblement présente.

Heritage Fondation convertit l'indice de corruption sur une échelle de (0-100) - puisqu'elle se base sur cette échelle- en le multipliant par 10.

La deuxième catégorie : un gouvernement limité « limited government »

Cette deuxième catégorie mesure le degré de l'intervention de l'état dans l'économie à travers deux variables principales « la liberté fiscale » et « les dépenses publiques ».

1- La liberté fiscale ou le fardeau fiscal : cette variable mesure le poids des taxes imposées par le gouvernement. Elle inclut :

- a. Le taux d'imposition sur le revenu des personnes physiques ;
- b. Le taux d'imposition sur le revenu des sociétés ;
- c. La charge fiscale totale en pourcentage du PIB.

En raison d'un tiers pour chacune des trois composantes de la liberté fiscale. Ensuite, chacune de ces trois composantes est convertit en un score sur une échelle de 100 points.

L'équation de la mesure du fardeau fiscal :

La liberté fiscale (ij) = $100 - \alpha(\text{facteur})ij$

- La liberté fiscale (ij) : représente la liberté fiscale dans un pays i pour un facteur j
- Le facteur (ij) : la valeur du facteur j dans un pays i convertit en un score qui varie entre 0 et 100.
- α : un coefficient égal à 0,03.

2- Les dépenses publiques : il n'existe pas un score idéal pour évaluer les dépenses publiques dans un pays (car ça change d'un pays à l'autre selon le niveau du développement, la géographie,...).

Toutefois, un pays où le montant des dépenses publiques est faible reçoit un score très bas. Un pays où les dépenses publiques excèdent les 30% reçoivent un très mauvais score et les pays où les dépenses atteignent les 50% reçoivent un score de 0.

L'équation de la mesure du score des dépenses publiques :

$GE_i = 100 - \alpha(\text{dépenses } i)^2$

- GE_i : le score des dépenses publiques pour le pays i
- Dépenses i: le montant total des dépenses publiques en pourcentage du PIB sur une échelle de (0-100).
- $\alpha = 0,03$.

La troisième catégorie : l'efficacité de la réglementation

Cette catégorie contient trois variables qui mesurent l'efficacité de la réglementation :

1- la liberté pour entreprendre : cette variable évalue la capacité de démarrer, exploiter et cesser l'activité d'une entreprise. On obtient cette variable en mesurant la complexité des procédures requises pour ces opérations ainsi que l'efficacité du gouvernement dans le processus de réglementation.

Un score proche de 100 signifie que la liberté des entreprises est très large ie : les contraintes législatives ou réglementaires pour faire fonctionner une entreprise, obtenir des licences de construction ou fermer une entreprise sont très faibles.

Cette variable se compose de 10 facteurs : Démarrer une entreprise (le nombre de procédures, le temps requis et les coûts de démarrage en % du PIB) ; obtenir un permis de construction (le nombre de procédures, le temps et le coût nécessaires pour cette opération) ; la cessation d'activité (le temps, le coût en % des biens, le taux de recouvrement liés à cette opération).

Chaque variable est évalué par un score de 100 points et on fait la moyenne des 10 facteurs pour obtenir le score final de la liberté d'entreprendre pour le pays concerné.

L'équation du calcul du score de la liberté pour entreprendre :

Score du facteur $i = 50 \text{ la moyenne du facteur} / \text{le facteur } i$

Par exemple si on veut calculer le score du nombre de procédures nécessaires pour le démarrage d'une entreprise en Algérie.

Le nombre de procédures moyen pour le démarrage d'une entreprise dans le monde est égal à 8 procédures.

En Algérie le nombre de procédures nécessaires est 14. Ce qui donne un ratio de $(8/14) = 0,57$, en le multipliant par 50 ça nous donne un score de 28,5. Donc le score du nombre de procédures liés au démarrage d'une entreprise algérienne est de 28,5 qui est un score faible.

2- La liberté monétaire : cette variable mesure la stabilité des prix avec une évaluation du prix contrôlé par l'état. Une stabilité des prix sans l'intervention du gouvernement est la situation idéale pour un marché libre.

Cette variable est basée sur deux composantes :

- le taux moyen pondéré d'inflation pour les trois dernières années.
- Le contrôle des prix.

L'équation du calcul

la liberté monétaire $i = 100 - \alpha \sqrt{I}$ le taux moyen pondéré de l'inflation i – pénalité CP i

Où : l'inflation est la valeur absolue du taux d'inflation annuel dans le pays i durant la période t mesuré par l'indice des prix à la consommation.

α : Un coefficient qui permet de stabiliser la variation des scores qui est réglé pour être égale à 6,333 ;

Pénalité PC : c'est une valeur attribué sur un intervalle (0-20) et qui détermine le degré du contrôle des prix.

3- La liberté du travail : cette variable mesure le cadre légal et réglementaire du marché du travail. Un score proche de 100 signifie que le travail est faiblement régit par des lois et des règlements. Il ya peu de restrictions concernant le salaire minimum des employés ainsi le degré de flexibilité du marché du travail.

Cette variable n'a pas été prise en compte dans le modèle à cause du manque des données.

La quatrième catégorie : la liberté du marché

Cette catégorie est composée de trois variables :

1- La liberté de commercer : cet indice mesure l'absence des barrières tarifaires et non tarifaires qui affectent le commerce extérieur (les importations et les exportations des biens et services). Il est composé de deux variables :

- Le taux moyen pondéré des barrières tarifaires,
- Et des barrières non tarifaires.

L'équation du calcul :

La liberté de commercer $i = ((\text{le tarif maximum} - \text{tarif } i) / (\text{tarif maximum} - \text{tarif minimum})) * 100$
– BNT i

Où : La liberté de commercer i : représente la liberté de commercer dans un pays i .

Les tarifs minimum et maximum représentent les limites supérieures et inférieures pour les taux des tarifs en %, le tarif minimum est de 0 % et le tarif maximum est fixé à 50%.

Tarif i : représente le taux moyen pondéré du tarif pour le pays i en %

BNT : les barrières non tarifaires (les restrictions quantitatives, les restrictions des prix restrictions réglementaires comme les licences par exemple, l'intervention direct de l'état dans le CI) sont évaluées selon le degré de leur excessivité, on leur attribut les notes de (0, 5, 10,20). Par exemple une note de 0 signifie que les barrières tarifaires ne sont pas utilisées pour entraver le commerce international, et une note de 20 signifie que les barrières non tarifaires sont excessives sur les biens et services et entravent donc le commerce international.

2- La liberté pour investir : cette variable mesure les contraintes imposées à l'investissement qui touchent à la fois l'investissement domestique et étranger.

Ainsi certains pays ont des lois qui restreignent l'accès aux devises étrangères, ou imposent des limites sur les opérations de paiement, de transfert et de capital, il y'a aussi des pays où les industries ne sont pas ouvertes à l'investissement étranger, la corruption, la lourdeur bureaucratique la faiblesse des infrastructures, les conditions politiques et la sécurité peuvent aussi affecter la liberté des investisseurs.

Quelques restrictions pour l'investissement :

Les restrictions liées à la propriété foncière :

- Toutes les acquisitions immobilières sont limitées → déduction de 15 points.
- Pas d'acquisitions étrangères des biens immobiliers → Déduction de 10 points.
- Quelques restrictions dans l'achat des biens immobiliers → Déduction de 5 points.

Expropriation de l'investissement sans compensation :

- L'expropriation est commune sans aucun recours juridique → Déduction de 25 points
- L'expropriation est commune avec un certain recours juridique → Déduction de 15 points
- L'expropriation existe mais elle n'est pas commune → Déduction de 5 points.

Le contrôle des devises :

- Pas d'accès aux devises étrangères da la part des résidents ou des étrangers → 25 point déduits
- Accès disponible mais très limité. → 15 points déduits
- Accès disponible avec peu de restrictions → 5 points déduits

Le contrôle du capital :

- Il n'ya pas de répartition de profit et toutes les transactions nécessitent l'approbation du gouvernement (elles sont sous le contrôle de l'état) → Déduction de 25 points.
- Le contrôle des mouvements de capitaux entrants et sortants par le gouvernement avec l'imposition de quelques restrictions. → Déduction de 15 points
- La majorité des transferts de capitaux sont approuvés par l'état avec quelques restrictions → Déduction de 5 points.

3- La liberté financière : cette variable mesure l'efficacité des banques ainsi que leur degré d'indépendance vis-à-vis du contrôle gouvernementale, l'intervention de l'état dans le secteur financier, la présence d'institutions financières étatiques comme les banques publiques ou les assurances.

Un secteur financier efficace est un secteur où les banques sont indépendantes et le degré d'intervention de l'état dans le système financier est limité. Les crédits sont octroyés selon les besoins du marché. Les banques fournissent différents types de services aux entreprises et aux individus. Les banques sont donc libres d'accorder des crédits, d'accepter des dépôts et de gérer les opérations en devises. Même les institutions financières étrangères peuvent fonctionner de manière libre et sont traitées de la même façon que les institutions financières locales.

Le score de cet indice est mesuré selon les domaines suivants :

- ❖ Le poids du gouvernement dans la régulation des services financiers.
- ❖ Les degrés d'intervention de l'état dans les banques et autres institutions financières à travers la propriété directe ou indirecte.
- ❖ Le degré du développement du marché financier et du marché des capitaux.
- ❖ L'ingérence du gouvernement dans l'allocation du crédit.
- ❖ L'ouverture à la compétition étrangère.

Quelques exemples des scores :

Le score	La signification
100	une intervention négligeable de la part de l'état dans le système financier.
50	-une intervention considérable de l'état -Le gouvernement intervient dans l'attribution des crédits -l'octroi privé des crédits rencontre de nombreux obstacles, -la capacité des institutions financières dans la fourniture des services financiers est sujet à de nombreuses contraintes et -enfin les institutions financières étrangères font face à quelques restrictions.
30	-Ce score reflète une intervention excessive de la part de l'état. -L'allocation du crédit est sous contrôle abusif de l'état,

	<ul style="list-style-type: none">-le gouvernement contrôle ou est propriétaire de la majorité des institutions financières,- La formation bancaire est confrontée à beaucoup d'obstacles-et les institutions financières étrangères sont confrontées à des restrictions importantes
0	Répressif La supervision et la régulation par l'état sont destinées à entravé les institutions financières privées et les institutions financières étrangères sont interdites.

Remarque :

L'Algérie obtient un score de liberté financière de **50 (1995-2002)** et un score de **30** entre **(2003-2012) à part l'année 2007** où elle obtient un score de **20**.

Ce qui signifie que la liberté financière en Algérie a baissé entre 1995 et 2002 et elle stagne depuis.

La variable à expliquer :

On a choisi dans cette étude empirique le produit intérieur brut en dollars constant, car c'est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la richesse des pays.

Il faut savoir que le montant du PIB pour l'année 2012 n'était pas disponible. Pour compléter cette donnée nous l'avons calculé à l'aide du taux de croissance économique prévisionnelle pour l'année 2012 fournie par la FMI.

$$\text{PIB 2012} = \text{PIB 2011} * 1,026 = 83253177751.626$$

2- l'étude de la stationnarité :

L'étude de la stationnarité est indispensable avant le traitement d'une série chronologique afin de connaître les caractéristiques stochastiques (son espérance et sa variance). Si ces deux dernières se trouvent modifiées dans le temps alors la série n'est pas stationnaire.

Dans le cas contraire, lorsqu'elles sont invariantes la série est stationnaire. On utilise généralement *Augmented Dickey-Fuller test* pour toutes les variables du modèle afin de vérifier la stationnarité ou non de la série.

Si elle est stationnaire, le processus s'arrête. Sinon on procède au processus DS (differency Stationary) pour la rendre stationnaire.

2-1 Tester la stationnarité du PIB total en dollars constant :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-4.08	-3.81		-6.35		
	1%	-4.62	-3.89		-4.67		
	5%	-3.71	-3.05		-3.73		
	10%	-3.3	-2.66		-3.31		

Analyse :

Dans le modèle trois, on est à la recherche d'une éventuelle constante. La valeur du @trend est de 0.22 > 0.05 elle n'est donc pas significative. On passe au modèle 2 on trouve que la valeur de la constante =0.0017< (0.05, 0.01, 0.1) la constante es significative. Cette série chronologique contient une constante.

On remarque que la valeur de ADF < valeurs critiques au seuil de 5% et 10 % et > la valeur critique au seuil de 1%. On procède donc à la différenciation au premier ordre. Dans le modèle 3, ADF< toutes les valeurs critiques donc le processus s'arrête. La série est donc stationnaire d'ordre 1

2-2- Tester la stationnarité des variables indépendantes :

a- Les droits de propriété :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-1.55	-1.39	-1.096	-4.009	-4	
	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.67	-3.92	
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.73	-3.07	
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.31	-2.67	

Analyse :

La tendance n'est pas significative (@trend = 0.36 > 1%, 5% et 10%) et la constante aussi (C=0.20 > 1,5 et 10%) donc la série ne comporte ni constante ni tendance. On passe au modèle 1 et on aperçoit que ADF > valeurs critiques. On accepte le H₀ La série possède une racine unitaire et elle n'est donc pas stationnaire. Pour la rendre stationnaire on la différencie de 1. On remarque que dans le modèle 2 (1ere différence) ADF < toutes les variables critiques.

Finalement, la série est stationnaire intégrée d'ordre 1 ~ I(1)

b- L'absence de corruption

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-2.3	-1.1	-0.87	-4.09	-4.25	
	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.67	-3.92	
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.73	-3.066	
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.31	-2.67	

Analyse :

La tendance et la constante ne sont pas significatives (@trend=0.06 > 0.05 et C=0.31 > 0.05). On passe au modèle 1. La valeur de l'ADF > valeurs critiques. La série n'est pas stationnaire.

On passe à la première différence pour la rendre stationnaire. Dans le modèle 3 on remarque que l'ADF < variables critiques au seuil de 5 et 10% et < 1, on passe à la première différence modèle 2, ADF < toutes les valeurs critiques. La série est donc stationnaire intégrée d'ordre 1

c- La liberté pour entreprendre :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-0.2	-0.88	-0.6	-3.08	-2.75	-2.80
	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.67	-3.92	-2.72
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.73	-3.07	-1.96
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.31	-2.67	-1.61

Analyse :

La tendance et la constante ne sont pas significative (@trend =0.26>0.05, C=0.39>0.05). En passant au modèle 1 on trouve que la valeur de l'ADF > valeurs critiques ce qui nous amène à dire que la série n'est pas stationnaire.

On procède à la première différence afin de la stationnariser en passant par tous les modèles.

Dans le modèle 1 on trouve que l'ADF < toutes les valeurs critiques et par conséquent la série est stationnaire intégré du premier ordre ne comportant ni constante ni tendance.

d- Les dépenses publiques :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-1.90	-2.70		-3.23	-3.003	-3.1
	1%	-4.67	-3.92		-4.73	-3.96	-2.72
	5%	-3.73	-3.07		-3.76	-3.08	-1.97
	10%	-3.31	-2.67		-3.32	-2.68	-1.61

Analyse :

La tendance n'est pas significative ($\hat{\alpha}=0.6 > 0.05$) par contre la constante est significative ($C=0.01 < 0.05 < 0.1$) au seuil de 5% et 10%. La valeur de l'ADF > valeurs critiques (sauf au seuil de 10%) la série n'est donc pas stationnaire.

On passe à la première différence pour la rendre stationnaire. En arrivant au modèle 1 on trouve la valeur ADF < toutes les valeurs critiques. La série est stationnaire d'ordre 1 avec constante.

e- La liberté fiscale

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-2.26	-1.01	-1.67	-3.83	-4.56	
	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.80	-3.92	
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.79	-3.07	
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.34	-2.67	

Analyse

La tendance et la constante ne sont pas significatives ($\hat{\alpha}=0.06 > 1\%$ et 5%) et $C=0.29 > 1\%$, 5% et 10%).

En passant au modèle 1, l'ADF > variables critiques. La série n'est donc pas stationnaire.

On passe au processus DS. Dans le modèle 3, on trouve que la valeur de l'ADF < valeurs critiques au seuil de 5% et 10%, on passe au modèle 2, La série est stationnaire et intégrée d'ordre 1 ne comportant ni tendance ni constante.

f- La liberté de commercer :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	-3.55	-1.74		-4.90		
	1%	- 4.62	-3.89		-4.73		
	5%	-3.71	-3.05		-3.76		
	10%	-3.3	-2.67		-3.32		

Analyse :

La tendance est significative au seuil de 5 et 10 % (@trend=0.01<5% <10%) mais la constante n'est pas significative. Dans le modèle 3 ADF> valeurs critiques au seuil de 1 et 5%. La série n'est donc pas stationnaire. On passe à la différence première. Dans le modèle 3 ADF< toutes les valeurs critiques. La série est par conséquent stationnaire intégrée du premier ordre.

g- La liberté pour investir

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
	ADF	-1.06	-0.32	-0.94	-3.76	-3.90	
T de student	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.73	-3.92	
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.76	-3.07	
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.33	-2.67	

Analyse :

La tendance et la constante ne sont pas significatives (@trend=0.09> 1%,5% et 10% et C=0.79>0.1%,5% et 10%). On passe au modèle 1 où l'ADF>toutes les valeurs critiques. La série comporte une racine unitaire et n'est donc pas stationnaire. On procède à la différence première. Dans le modèle 2 on remarque que l'ADF < valeurs critiques. La série est stationnaire intégrée d'ordre 1.

h- La liberté financière :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
	ADF	-2.27	-1.42	-0.77	-5.04		
T de student	1%	-4.62	-3.89	-2.71	-4.67		
	5%	-3.71	-3.05	-1.96	-3.73		
	10%	-3.3	-2.67	-1.61	-3.31		

Analyse :

La tendance et la constante ne sont pas significatives ($@trend = 0.11 > 1\%$, 5% et 10% et $C = 0.19 > 1\%$, 5% et 10%). En passant au modèle 1, on voit que $ADF >$ valeurs critiques. La série est donc non stationnaire. On procède à la différentiation au premier ordre. Dans le modèle 3 on remarque que $ADF <$ valeurs critiques. La série est stationnaire intégrée au premier ordre.

i- La liberté monétaire :

		En niveau			1ere différence		
		M ₃	M ₂	M ₁	M ₃	M ₂	M ₁
T de student	ADF	- 0.66	- 6.75				
	1%	-4.62	-4.004				
	5%	-3.71	-3.099				
	10%	-3.29	-2.69				

Analyse :

La tendance n'est pas significative ($@trend = 0.64 > 0.05$) mais la constante est significative au seuil de 5 et 10% ($C = 0.01 < 0.05$). La valeur d' $ADF <$ valeurs critiques à tous les seuils. On rejette le H_0 . La série ne comporte pas une racine unitaire. Elle est donc stationnaire en niveau.

3- l'estimation du modèle

3-1 le test de causalité de Granger :

C'est un test d'hypothèse statistique qui détermine le lien de causalité entre les variables d'une série chronologique. Si les séries chronologiques ne sont pas intégrées du même ordre alors on ne peut pas procéder au test de cointégration.

On remarque d'après le test de stationnarité des variables que toutes les séries sont intégrées d'ordre 1 à part la série de la liberté monétaire (LM). Par conséquent, on retire cette série avant de procéder au test de cointégration de Granger.

Le lien de causalité entre le PIB total et les variables institutionnelles :

Lorsqu'on régresse le PIB total constant sur les variables institutionnelles on découvre que deux variables sont significatives : la liberté financière et la liberté pour investir (comme le montre la figure 24-4 annexe 13

- La liberté financière cause le Pib total au sens de Granger au seuil de 5% et 10% (probabilité = **0.0286**)
- La liberté pour investir cause le Pib total au sens de Granger à tous les seuils de signification (probabilité = **0.0068**).

3-2 L'estimation de l'équation :

On estime l'équation du PIB total.

On choisit deux variables la liberté pour investir et la liberté financière qui sont significatives au sens de Granger

$$\log \text{Pib} = \alpha + \beta li + \gamma finan + \varepsilon$$

α : La constante

β : Le coefficient de régression de la liberté pour investir

γ : Le coefficient de régression de la liberté financière

ε : L'erreur

En estimant l'équation par les **MCO** on trouve **les résultats suivants** (dans l'annexe 15)

- R^2 est faible 20%.
- Le modèle n'est pas globalement significatif (prob de Fisher = 0.18 > 5%)
- La liberté financière n'est plus significative (prob = 0.93)
- La liberté pour investir est significative au seuil de 10 % seulement (prob = 0.08).
- Une augmentation de 1 % de l'indice de la liberté pour investir entraîne une diminution de 0.72% du Pib total.

Les résultats de l'équation de régression sont présentés dans la figure 25-4 annexe 13

Tester l'auto corrélation des erreurs :

Pour trouver une éventuelle auto corrélation des erreurs, on cherche la valeur de Durbin Watson $D_w = 2.30$.

A partir de la table de Durbin Watson, on a les valeurs de d_1 et d_2

$$d_1 = 1.05 \qquad d_2 = 1.53$$

$$4 - d_1 = 2.95 \qquad 4 - d_2 = 2.47$$

Donc : $d_2 < DW < 4 - d_2$. Les erreurs sont indépendantes. Il n'y a donc pas une auto-corrélation des erreurs.

Explication des résultats :

On remarque que le modèle est très faiblement significatif. La liberté pour investir selon la théorie économique et les études empiriques suppose qu'elle influe positivement sur la croissance. Or pour l'économie algérienne, les résultats économétriques montrent une corrélation négative entre la liberté pour investir et la croissance économique.

Les institutions n'expliquent pas la croissance économique dans le cadre de l'économie algérienne et selon les variables fournies par Héritage Fondation.

Alors Comment peut-on expliquer ces résultats ?

On peut donner les hypothèses suivantes :

- La difficulté de mesure des variables institutionnelles car ce sont des variables qualitatives et leur mesure se base sur des perceptions subjectives de la part des experts.
- Héritage Fondation a construit une échelle allant de 0 à 100 pour évaluer les différentes institutions économiques. Le choix de cette échelle est ambigu. En effet on se demande par exemple sur quelle base elle affecte un score de 30 ou de 40 pour l'institution de droit de propriété.
- La liberté pour investir implique surtout le degré des contraintes imposées à l'investissement productif qui est presque absent en Algérie.
- La nature rentière de l'économie algérienne fausse les résultats. La croissance économique en Algérie est artificielle car elle est tirée principalement des hydrocarbures.

Ce secteur est tellement dominant dans la création de la valeur ajoutée que la contribution du secteur industriel reste marginale.

Même si on avait choisi le PIB par habitant on pense que les résultats auraient été similaires vu que la croissance hors hydrocarbures est financée essentiellement par les hydrocarbures.

- Il ya d'autres facteurs qui influe sur la croissance économique en Algérie et que l'état ne peut pas maîtriser comme la fluctuation des prix internationaux du pétrole.
- Il se peut aussi que les variables choisies n'influent pas directement sur le PIB. Elles agissent sur une autre variable comme l'investissement qui influe à son tour sur la croissance économique.
- Le faible investissement de la part des entrepreneurs algériens dans la création d'entreprise productive peut être lié aussi à des institutions informelles difficilement mesurables comme la confiance «le capital social». les entrepreneurs algériens ne font pas confiance à l'état. Ils préfèrent donc se tourner vers des activités facilement gérables.

Conclusion du chapitre :

Les rapports des institutions financières internationales montrent que l'environnement institutionnel en Algérie est inefficace. L'absence de l'état de droit, d'un système judiciaire efficace et d'un système politique performant entrave les investissements productifs et les initiatives privées. Les études empiriques des économistes néo institutionnelles montrent l'existence d'un lien fort et positif entre les institutions et la croissance. De ce fait, une économie ne peut pas réaliser une bonne performance en l'absence d'institutions efficaces qui protègent les droits de propriété et les contrats.

Par ailleurs les résultats du modèle qui lie les institutions à la croissance pour l'économie algérienne ne confirment pas ceux trouvé par les économistes chercheurs.

En effet, d'après le test de causalité de Granger, il existe un lien très faible entre les variables institutionnelles choisies et la croissance économique. Ceci peut être expliqué par plusieurs facteurs notamment le caractère rentier de l'économie algérienne qui cache l'impact des institutions dans la croissance économique.

Conclusion générale

En conclusion de cette recherche, nous avons essayé de montrer l'importance des institutions dans la croissance économique. Les études empiriques faites par les économistes néo-institutionnels sur plusieurs pays attestent que les institutions exercent un effet positif sur la croissance économique. Ainsi, les pays dotés de bonnes institutions garantissant la protection des droits de propriété et le respect des contrats ont atteint des taux de croissance élevés. Tandis que les économies qui possèdent un cadre institutionnel inefficace qui décourage les initiatives privées et les investissements productifs ont une croissance économique faible.

Nous avons donc construit un modèle économétrique pour voir s'il existe effectivement un lien positif entre la croissance économique et les institutions pour le cas de l'Algérie. On a utilisé le test de causalité de Granger pour trouver les différents liens de causalité entre les 8 variables institutionnelles fournies par la base de données « Heritage Foundation » et la croissance économique mesurée par le PIB en dollars constants.

Les résultats dégagés de cette étude sont comme suit :

- Selon le test de causalité de Granger, il existe un lien entre deux variables institutionnelles et le PIB (au seuil de 5 et 10%). ces deux variables sont la liberté pour investir et la liberté financière. Les autres variables ne sont pas significatives.
- Lorsqu'on régresse le PIB sur ces deux variables, on trouve que le modèle n'est pas significatif. Le coefficient de régression de la variable (liberté pour investir) est négatif alors qu'il devrait être positif.

Ces résultats sont différents de ceux trouvés par les économistes chercheurs (Acemoglu 2001, Jones and Hall 1998, Rodrik 2002...) et ne confirment donc pas les hypothèses de départ selon lesquelles les institutions influent positivement sur la croissance économique. On conclut donc que les variables institutionnelles choisies n'expliquent pas la croissance économique en Algérie. Ceci est dû à plusieurs raisons :

- Les institutions sont de nature qualitative, leur mesure s'appuie sur des perceptions subjectives.
- Le caractère rentier de la croissance économique algérienne cache l'impact des institutions sur la croissance. Ainsi, l'évolution positive ou négative du PIB est liée en

grande partie à la fluctuation des prix des hydrocarbures et faiblement aux institutions formelles.

- Il existe peut être d'autres variables institutionnelles qui influent sur la croissance économique et qu'on n'a pas pris en compte à cause du manque de données. Ou alors les institutions sont indirectement liées à la croissance économique, dès lors l'introduction des variables instrumentales est nécessaire pour prouver que les institutions affectent positivement la croissance économique.

Finalement, on peut dire que même si les résultats du modèle ne montrent pas un lien direct entre les institutions et la croissance économique en Algérie, la réalité montre que la médiocrité de l'environnement institutionnel en Algérie (faible protection des droits de propriété, corruption, faible état de droit, bureaucratie, rigidité du système financier....) est associé à une économie peu performante. Cette économie est dominée par les activités de commerce et les services où la création des entreprises reste encore faible par rapport à d'autres pays en développement.

BIBLIOGRAPHIE

La liste des ouvrages :

- Acemoglu Daron; 2011; "Introduction to modern economic growth"; Princeton university press; USA.
 - Aghion Philippe-Howitt Peter; 2000; " La théorie de la croissance endogène"; Edition Dunod; Paris.
 - Aghion, Philippe and Durlauf, Steven, 2005; "Handbook of economic growth"- Volum 1A, editor Elsevier,
 - Altmann Mathias .P, 2011; "Contextual development Economics", " ;Volum 8, Germany.
 - Barro Robert- Sala-i-Martin Xavier; 1996; "la croissance économique"; Ediscience; Paris.
 - Begg Davis-Fisher Stanley- Dornbusch Rudiger; 2002; "macroéconomie"; Edition Dunod n°2; Paris.
- Bernier Bernard-Simon Yves; 2001; "Initiation à la macroéconomie"; Edition Dunod n°8; Paris.
- Boudjenah Yasmine; 2002; "Algérie: décomposition d'une industrie- la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) l'état en question; édition l'Harmattan
 - Bret Bernard; 2006; "le tiers monde: croissance développement et inégalités"; Edition Ellipse n°3; Paris
 - Chavance Bernard; 2009 ; Institutional economics ;; Edition La Decouverte, Paris,
 - Darreau Philippe; 2003; "Croissance et politique économique"; Edition De Boeck; Belgique.
 - De Wasseige Yves, Comprendre l'économie politique, 2005 ; chronique sociale, édition couleurs livres, France.
 - Draelants Hugues; 2009; "Réformes pédagogique et légitimation: le cas d'une politique de lutte contre le redoublement ; édition De boeck.
 - Echaudemaison Claude Daniel; 2009; "dictionnaire d'économie et des sciences sociales";Edition Berti ; Alger
 - Frieden Jeffrey A. - Lake David A ; 2003, "International political Economy, perspectives on Global power and Wealth"; Fourth edition,USA.
 - Frieden Jeffry - Lake David, International political economy-perspective on Global Power and Wealth,Routledge fourth edition; USA.

BIBLIOGRAPHIE

- Gillepsie Andrew; 2007; "Maxi fiche de Economie: microéconomie-macroéconomie" ; Edition Dunod; Paris
- Guellec Dominique-Ralle Pierre; 2003;" les nouvelles théories de la croissance"; édition la decouverte n°5;
- Hairault Jean Olivier; 2004; "la croissance: théorie et régularités empirique";Edition Economica;
- Igalens Jacques - Point Sebastien, 2009 ; « Vers une nouvelle gouvernance des entreprises face à ses parties prenantes »; édition Dunod ; Paris
- Juan Luis Klein et Christine Champagne ; 2011 ; « Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion »; collection innovation sociale ; Press de l'université du Quebec.
- Kempf Hurbert; 2006; "Macroéconomie"; Edition Dalloze; Paris
- Koenig Gilbert; 1998 ; les théories de la firme; Edition Economica , Paris
- Mahoney Joseph; 2004; "Economic foundations of strategy"; A sage publication series.
- Ménard Claude- Shirley M.Mary; 2008; "Handbook of new institutional economics"; springer edition; France
- North Douglas, 1990;:" institutions, institutionnal change and economic performance", , Cambridge university press , New York
- Robert Pierre; 2010; "croissance et crises: analyse économique et historique"; Edition Person; Paris
- Rodrigue Jean Paul; 2000; " L'espace économique mondiale: les économies avancées et la mondialisation; Press de l'université du Quebec, New York
- Rodrik Dani; 2007; "One economics many recipes- Globalization, institutions and economic growth; Princeton university press.
- Seider Valentin; 2011; "Colonial legacy and institutional development: the case of Bostwana and Nigeria; Forum 52.
- Stoleru Lionel; 1967 ; "L'équilibre de la croissance économique"; Edition Dunod n° 3; Paris
- The world bank; 2000; "Making transition work for everyone: poverty and inequality in Europe and central Asia"; Washington.
- Werenfels Isabelle; 2007; "Managing instability in Algeria-elites and political change since 1985"; édition Routledge; New York.
- Williamson Oliver, 1989; "Handbook of industrial organization" ; volum I; Elsevier Science publishers B.V- university of California

BIBLIOGRAPHIE

La liste des articles:

- Abbas Mehdi; 2012; "l'ouverture commerciale de l'Algérie- apports et limites d'une approche en terme d'économie politique du protectionnisme"; revue du tiers monde n°210; pp.51-68.
- Abdelbasset Mohamed; 2003; "what macroeconomics factor explain Algeria's poor economic growth"; background paper for the GDN Global research project on explaining growth in developing countries: the case of Algeria; pp.1-18.
- Acemoglu Daron; 2003; "une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique"; revue finance et développement; pp.27-30.
- Acemoglu Daron; 2008; " une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions sans le développement économique"; revue finance et développement juin 2003; pp.27-30
- Acemoglu Daron-Johnson Simon and Robinson James; 2001; "An african successstory: Bostwana"; MIT department of economics working paper n°01-37; pp.2-42.
- Acemoglu Daron-Johnson Simon- Robinson A James; 2000;"The colonial origins of comparative development: an empirical investigation; pp.1369-1401.
- Acemoglu Daron-Robinson James and Verdier Thierry; 2003; "Kleptocracy and-Divide-and rule: a model of personal rule"; working paper 10136; bureau of economic research; pp.1-32
- Acemoglu Daron-Robinson James; 2008; "A persistence of power elite and institutions"; american economic review n°98;pp.267-293.
- Acemoglu-Johnson and Robinson;2008; "The role of institutions in growth and development"; commission on growth and development working paper n°10; pp.1-30.
- Acemoglu-Johnson et Robinson; 2001; "Institutions and economic development";pp.1-41
- Aghion Philippe; 1997; "Endogenous growth theory" ; the MIT press Cambridge; pp 12-49.
- Aghion Philippe-Askenazy Philippe-Bourlès Renaud - Cette Gilbert et Dromel Nicolas; 2008; "Distance à la frontière technologique rigidité de marché éducation et croissance"; revue économie et statistique n°419-420,pp. 11-30.
- Asafu John -Adjaye, 2004; "International trade and sustainable development in Sub Saharan Africa"; International journal of social economics; pp.417 – 429
- Asselain Jean Charle- Morrisson Christian; 2005; "les origines de la croissance économique mondiale : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750); revue historique économie et société n°2 ; pp.195-220

BIBLIOGRAPHIE

- Baccouche Taieb; "Table ronde sur le rôle de la société civile dans la bonne gouvernance"; organisé par DEFI Media en partenariat avec le MEPI; pp.2-18
- Barro Robert; 1990; "Government spending in a single model of endogenous growth model"; journal of political economy vol 95 n°5; pp. 103-125;
- Bassaninin Andrea - Scarpetta Stefano; 2001; "les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE: analyse empirique sur des données en panel"; revue économique de l'OCDE n°33; pp. 7-58 ;
- Beaurain Christophe - Bertrand Élodie; 2009 ; La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : De Commons à Cause ; Revue pensée plurielles n°20 ; pp.13-24
- Beck Thorsten -Leaven Luc; 2005; "Institution building and growth in transition economies"; pp.2-54.
- Benchikh Madjid-Sidhoum Amine; 2011; "Algérie: l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire"; Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme; pp.5-42.
- Benham Alexandra - Benham Lee ; "The cost of exchange"; 2001; Ronald Coase institute working paper series number 1; pp.1-14
- Benmessaoud Khadidja; 2010; "la privatisation: opportunité pour le développement des PME"; université de Lille-France; pp.1-12.
- Blöndal Sveinbjörn- Field Simon-Girouard Natalic; 2002; "l'investissement en capital humain : le rôle de l'enseignement secondaire du 2e cycle et de l'enseignement supérieur"; revue économique de l'OCDE n°34; pp43-96
- Boyer Rober, 2003 ; Les institutions dans la théorie de la régulation ;; Cahier d'économie politique, n°44, L'Harmattan ; pp.79-101
- Brasseul Jacques; 1998;" une revue des interprétations de la révolution industrielle"; revue région et développement n°7, pp. 1-74
- Broda Philippe ; 2010 ; Commons : une piste raisonnable en économie de développement ; Revue intervention économique n42 ; pp.2-19.
- Brunetti Aymo, 1997; "political variables in cross- country growth analysis", Journal of economic surveys vol.11 n°2; pp.164-190
- Cette Gilbert-Epaulard Anne et Givord Pauline; 2008; "croissance de la productivité: le rôle des institutions et de la politique économique"; revue économie et statistique n° 419-420 ; pp.3-10.
- Chang Ha Joon; 2010; "Institutions and economic development: theory policy and history"; journal of international economics; pp.1-26

BIBLIOGRAPHIE

- charlot Sylvie- Piguet Virginie-Shmitt Bertrand; 2002; "Capital public et productivité: quel effets sur les disparités régionales?"; UMR INRA-ENESAD en Economie et Sociologie Rurales; pp.1-28 .
- Chavance Bernard;2008 ;"les théories économiques à l'épreuve de la transformation postsocialiste";Université Paris 7;pp.2-13.
- Chenai François; 2000; "réponses aux questions de la folha sur la mondialisation", cahier du Brésil contemporain n° 41/42; pp.31-38.
- Chigner Antoine ;2009; "les politiques industrielle de l'Algérie contemporaine ,le développement en faillite des relations entre l'état et appareil de production dans une économie en développement; Mémoire soutenu le 7 septembre 2009; pp 5-87.
- Coriat Benjamin; 1994; " la théorie de la régulation: origines spécificités et perspectives; revue Multitude.
- Darreau Philippe; "Institutions et croissance économique selon North"; pp.258-253.
- De la fuente Angel ;2011; "Human capital and productivity"; Nordic economic policy review; pp. 1-20
- De Meulemeester Jean Luk-Diebolt Claude; 2007; "Education et croissance: quel lieu pour quelle politique?"; association française de cliométrie working papers n°8; pp.2-16.
- Della Faille Dimitri - Gagnon et Marc-André; 2007 ;Introduction : Thorstein veblen : héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales;; Revue intervention économique n°36 ;pp.2-12.
- Dieuaide Patrick ; 2004, La crise du rapport salarial fordiste : une interprétation, septembre; Multitudes : revue politique, artistique, philosophique.
- Djistera Andrianasy.A; " le rôle du capital humain dans la croissance: le cas des économies émergentes d'Asie; Université Montesquieu Bordeaux IV; pp.1-19.
- Durham Benson.J, 1999; "Economic and growth and political regimes", Journal of Economic Growth, Volume 4, Number 1, Columbia university ;pp. 81–111.
- Engerman Stanely- Sokoloff Kenneth; 2003;"Institutional and non-institutional explanations of economic differences"; working paper 9989; national bureau of economic research.pp.2-45.
- Ernst Ekkehard, 2003 ;La place des institutions dans la théorie de la croissance : de la théorie de la régulation aux complémentarités institutionnelles ; European Central Bank ; pp.1-22.

BIBLIOGRAPHIE

- Frankel Jeffrey .A- Romer David, 1999; “ Does trade cause growth”; the American economic review vol.89 N°3; pp. 379-399.
- Gallup John Luke - Sachs Jeffrey .D; 2001; “The economic burden of Malaria”, Central for international development, Harvard university, Cambridge, Massachusetts; pp. 85–96.
- Gislain Jean-Jacques; 2010 ; Pourquoi l'économie est-elle necessairement instituée : une réponse commensienne à partir du concept de futurité ; ;Revue intervention économique n° 42 ; pp.2-17.
- Glaeser Edward.L- La porta Rafael- De Silanes Florencio Lopez and Shleifer Andrei; 2004; " Do institutions cause Growth"; national bureau of economic research working paper 10568; pp. 2-31.
- Hall Robert.E- Jones Charles.I; 1998; " Why do some countries produce so much more output per worker than others?"; national bureau of economic research-Version 4.1; pp.1-49
- Harrold Roy Forbes; 1939; "An essay in dynamic theory"; the economic journal vol 49 n° 193;pp.14-33.
- Hartungi Rusdy; 2006; "Could developing countries take the benefit of globalization?"; international journal of social economics;Vol. 33 Iss: 11; pp.728 – 743.
- Held Martin .J- Nutzinger Hans .G; 2003;” Institutions interact with economic actors: Plea for a general institutional economics”; international journal of social economics, Vol. 30 Iss: 3; Emerald article; pp.236 – 254.
- Herrera Rémy;2000; "pour une critique de la nouvelle théorie néoclassique de la croissance"; papier d'économie et mathématique université de Sorbonne; pp.1-21.
- Hodgson Geoffrey M., 1998; “The approach of institutional economics” ; Journal of economic literature, vol 36 N°1, Mars; pp. 166–192.
- Hodgson Geoffrey-M., 2002; “the evolution of institutions: An agenda for future research”; Constitutional Political Economy, pp.111– 127;
- Hultén Staffan, 2005, Historical school and institutionalism;; Journal of economic studies, vol 32 N°02 Emerald articles; pp.169 – 178
- Kerzabi Abdelatif-Saidani Mohamed; 2007; "La taille des PME algerienne: une explication par les coûts de transaction"; revue l'université de Tlemcen;pp.1-11
- ichou Lyazid; 2009; "les privatisations en Algérie sont -elles toujours d'actualité?- Eclairage institutionnaliste d'un échec"; Confluences Méditerranée n°71;pp 63-84.

BIBLIOGRAPHIE

- Knack Stephen and Keefer Philip; 1995; "Institutions and economic performance: cross country tests using alternative institutional indicators"; Munich personal Repec Archive paper n°23118;pp. 207-227.
- Kaufmann Daniel - Isham Jonathan and Pritchett.H; 1997; "Civil Liberties, Democracy, and the Performance of Government Projects; The World Bank economic review, vol. 11. No. 2;pp. 219 -42
- Kuznets Simon; 1973; "Modern economic growth: finding and reflections"; The american economic review vol 63 n°3; pp 247-258.
- Labaronne Daniel- Abdelkader Fehmi; 2008; "Transition institutionnelle des pays méditerranéens et des pays de l'Europe de l'est: analyse comparative de l'évolution de leur système"; revue d'économie politique Dalloze vol.118 n° 5; pp. 743-776
- Le centre de conférence de l'OCDE, 2008 ; « Dialogue sur l'aide pour le commerce, Vaincre la pauvreté grâce au commerce : Quel rôle pour l'aide au commerce »; Paris ; pp.3-43
- Le gouvernement algerien; 2005; "Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement de l'Algérie"; pp.7-84.
- Le Quéau Morgane; 2010-2011 ;le parlement sous les Tudors : d'Henri VIII à Elisabeth I (1509-1603), mémoire de Master I Droit Public.; pp 1-94.
- lois de finance complémentaire complémentaire pour 2009.
- Lukas Robert; 1988; "On the mechanics of economic development; journal of monetary economics n°22; pp.3-42;
- Lukas Robert; 1993; "Making a miracle"; econometrica journal vol 61 n°2; pp.251-272.
- Markovitch Tihimor. J; 1976; "La croissance industrielle sous l'ancien régime"; revue Persee - annales: économie, société et civilisation 31 e année n°3; pp.644-655.
- Mauro Paolo; 1995;" Corruption and growth"; The quarterly journal of economics-vol.110 n°3; pp.681-712.
- Mekideche Mustapha; 2009; "le secteur des hydrocarbures en Algérie: piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable"; revue confluence méditerranée n°71pp.153-166.
- Mezouaghi Mihoub-Talahite Fatiha; 2009;" les paradoxes de la souveraineté économique"; confluences méditerranée n°71; pp.9-26.

BIBLIOGRAPHIE

- Milton Barossi-Filho, Ricardo Gonçalves Silva, And Eliezer Martins Diniz; 2004; "The empirics of the solow growth model: long-term evidence"; Journal of Applied Economics, Vol. VIII, No. 1; pp. 31-51
- Muet Pierre Alain; 1993; " les théories contemporaines de la croissance"; revue de l'OFCE persee n° 45; pp.11-51
- Narayan Paresh Kumar, 2008; "An ecometric model of the determinants of private investment and a CGF model of the impact of democracy on investment and economic growth in Fiji , international journal of social economics vol 35 Iss 12 ; pp.1017 – 1031
- North Douglass, 2003; "The role of institutions in economic development"; United Nations Economic commission for Europe, Discussion paper series n°2, Geneva, pp.1-10.
- North Douglass; 1993; "The new institutional economics and development"; Economic History series number 9309002; pp.1-8.
- North Douglass; 1997; "The contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem"; world institute for development economics research; pp.2-18.
- North Douglass; 1994; "Institutional change: a framework of analysis"; Economic History number 9412001; pp1-23.
- Pelterovich Victor; 2008; «Institutional trap»; the new palgrave dictionary of economics- second edition forthcoming; pp1-16.
- Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme; 2012; "Réformes politiques ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique- une analyse critique"; pp.5-69
- Robert Hugh; 2007; "demilitarizing Algeria"; carnegie paper n°86; pp.1-27
- Robinson James-Torvik Ragnar and Verdier Thierry; 2005; "Political foundation of the ressource curse"; the ournal of development economics; pp.2-32
- Rodrik Dani - Subramanian Arvind, Juin 2003 ; « la primauté des institutions : ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire », Revue finances et développement ; pp31-34.
- Rodrik Dani ; 2004; "industrial policy for the twenty first century"; harvard university; pp.1-42.
- Rodrik Dani , 2004; "Institutions rule : the primacy of institutions over geography and integration in economic development", journal of economic growth, pp.131-165
- Rodrik Dani; 2006; " Goodby washington consensus hellow washington confusion?"; journal of economic literature vol.XLIV; pp. 973–987

BIBLIOGRAPHIE

- Romer Paul; 1990; "Endogenous technological change"; the journal of political economy vol 98 n°5;pp.71-102
- Romer Paul; 1994; " The origins of endogenous growth; the journal of economic perspectives vol 8 n°1;pp.3-22.
- Sachs .J; 2003; "Institutions don't rule: Direct effects of geography on per capita income"; National bureau of economic research,-Working Paper 9490; pp.2-12.
- Siroen Jean Marc; 2004; "Institutions et croissance In search of prosperity- avec une introduction de Rodrik"; s"minaire: relation économique internationale; pp.1-27
- Solow Robert. M; 1956;" A contribution to the theory of economic growth"; the quarterly journal of economics vol 70 n° 1; pp 65-94.
- Solow Robert. M; 1957; "Thecnical change and the aggregate production function; the review of economics ans statistics vol 39 n° 3; pp.312-320.
- Stiglits Joseph; 2003; "Challenging the washington consensus"; Winter/Spring 2003 – Volume IX, Issue 2 ;p33-40.
- Stiglitz Joseph-Sen Amartya; 2008; "Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social: synthèses et recommandations";pp 1-324.
- Stoter Suzan- De ong Martin; 2009; "Institutional transplantation and the rule of law"; Erasmus Law Review, Vol. 2, No. 3; pp 312-330.
- Thierry Simon Pierre; 1980; "les biens d'équipement dans l'industrie algerienne évolution passée et perspectives; revue tiers monde vol.21 n°83; pp. 475-490.
- Wang Ning, 2003; "Measuring transaction costs: an incomplete survey"; Ronald Coase Institute, working paper series,pp.1-14.
- Werenfels Isabelle; 2009; "An equilibrium of instability: dynamics and reproduction mechanisms of Algeria's political system"; revue confluence méditerranée n°71. PP.179-194.
- Werenfels Isabelle; 2010; "Who is in charge: algerian power structures and their resilience to change";revue science.Po; pp.2-6.
- Williamson John; 2004; "A short history of the washington consensus"; Senior Fellow, Institute for International Economics; pp.2-14.
- Zouache Abdallah- Parent Olivier; 2012; "Geography versus institutions: New perspectives on the growth of Africa and the middle East"; journal of institutional and theoretical economics-vol.168 n°3;pp.488-518.

BIBLIOGRAPHIE

- Zukowski Ryszard; 2004; "Historical path dependence; institutional persistence and transition to market economy: the case of Poland"; International journal of social economics Vol. 31 Iss: 10, pp.955 - 973.

Les sites internet:

www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/PDF/mesurer_la_croissance_éco.pdf

www.alternatives-économiques.fr/dictionnaire_fr_def20.html

<http://www.lefigaro.fr/economie/2009/09/11/04001-20090911ARTFIG00304-stiglitz-met-l-individu-au-centre-de-l-economie-.php>

pedagogie.ac-limoges.fr/ses/IMG/pdf/coursShump.pdf

<http://junon.univ-cezanne.fr/bornier/gr.pdf>

www.cndp.fr/archivage/valid/82117/82117-12791-16190.pdf

<http://www.pse.ens.fr/>

www.banquemondiale.org/

<http://français.doingbusiness.org/>

<http://www.imf.org/external/french/index.htm>

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/>

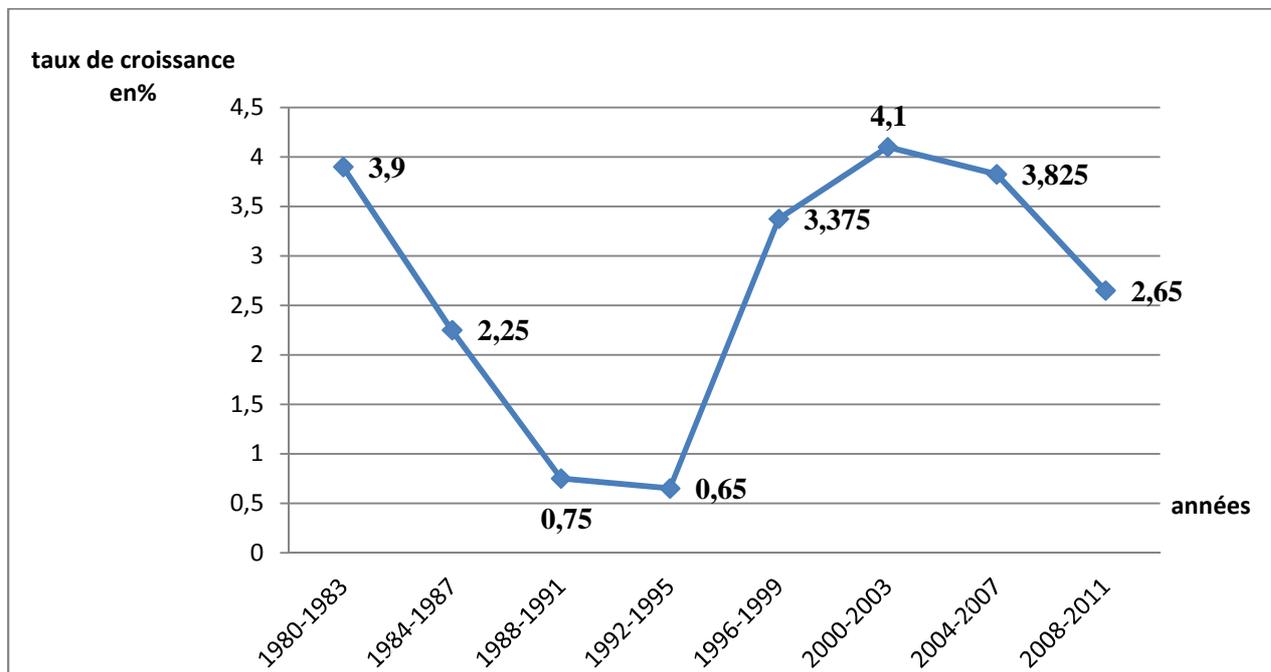
perso.univ-lemans.fr/~flangot/cours/solow_langot.ppt

<http://www.heritage.org/index/>

www.ritimo.org/dossiers-pays/afriques/algérie/algerie-eco-planifiee.gtml

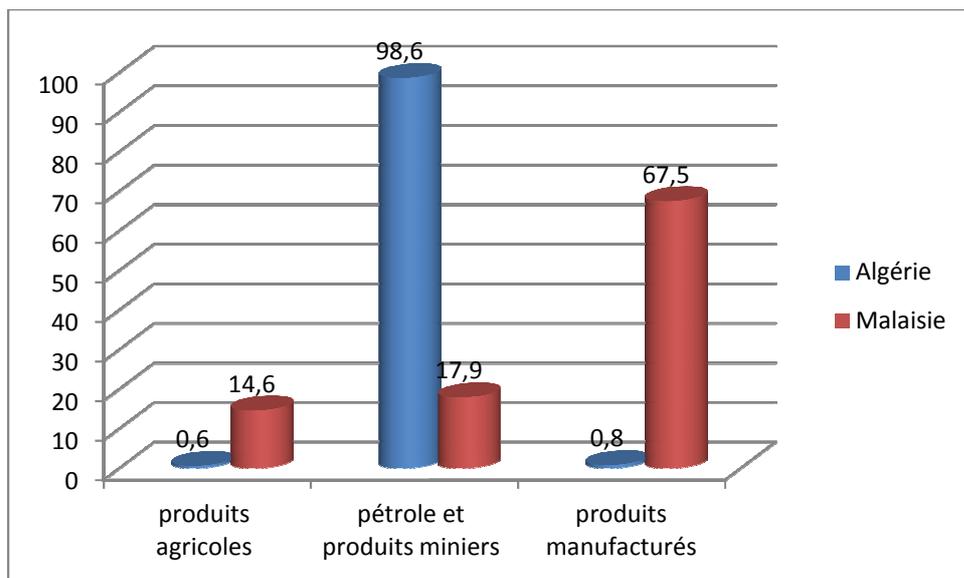
Annexe 01

Figure 1-4 : l'évolution du taux de croissance moyen en Algérie depuis 1980



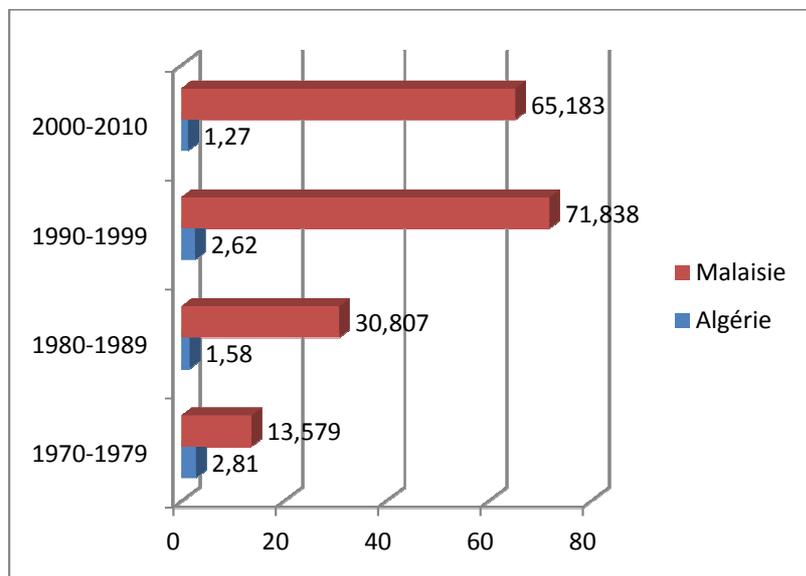
Source : mise à jour personnel à partir de données puisées de la banque mondiale

Figure 2-4 : la composition des exportations en Algérie et en Malaisie (2010)



Annexe 02

Figure 3-4 : La part des produits manufacturé dans les exportations algériennes et malaises



Source : perspectives monde Sherbrooke university

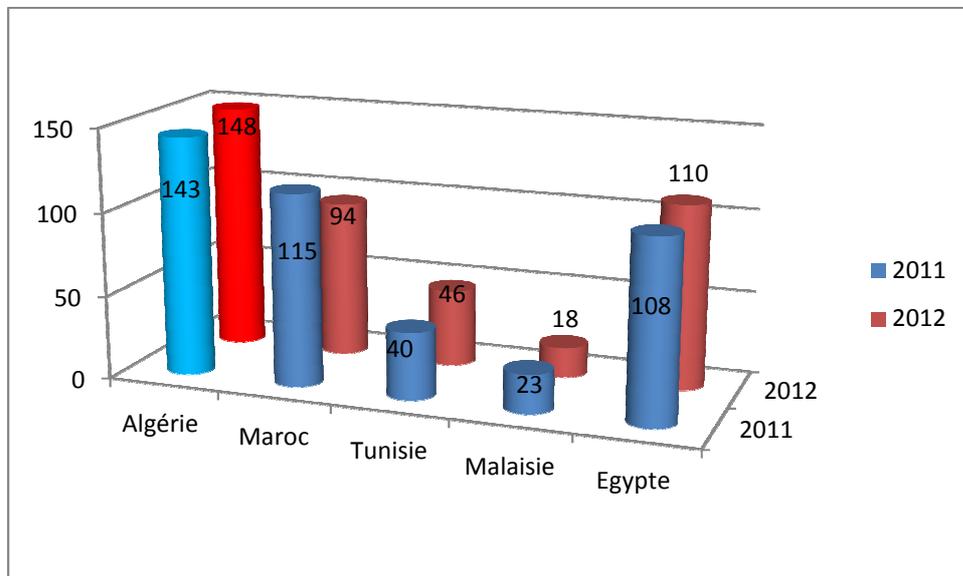
Tableau 5-4 : le nombre d'entreprises nouvellement enregistrés au cours de l'année.

Pays /années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	4977	4871	4218	3622	4651	4574	4122	4711
Maroc	9852	11292	17523	24676	26280	26166	-	-
Malaisie	38580	37672	38293	43337	41623	41638	44202	45455
Egypte	6303	3867	6055	7941	6291	-	-	-
Allemagne	61856	66668	65195	64932	64840	73260	73234	-
Corée du sud	-	-	50289	53227	50505	56337	60593	65973

Source : Banque mondiale

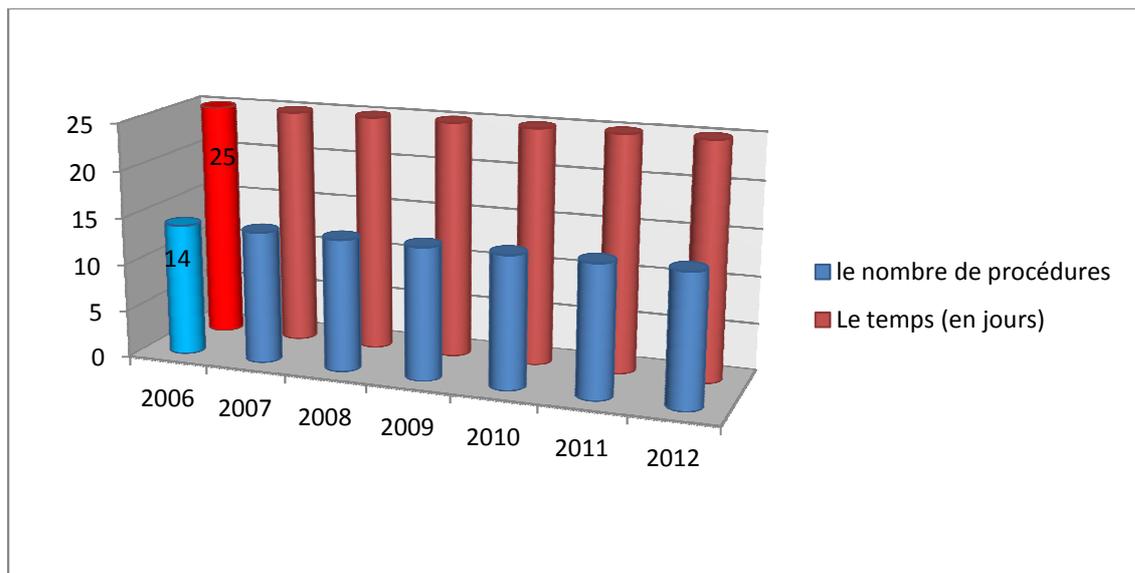
Annexe 03

Figure 4-4 : le classement de l'Algérie dans un groupe de pays concernant la facilité de faire des affaires.



Source : Mise à jour personnel tirée de la base de donnée Doing Business (Banque mondiale)

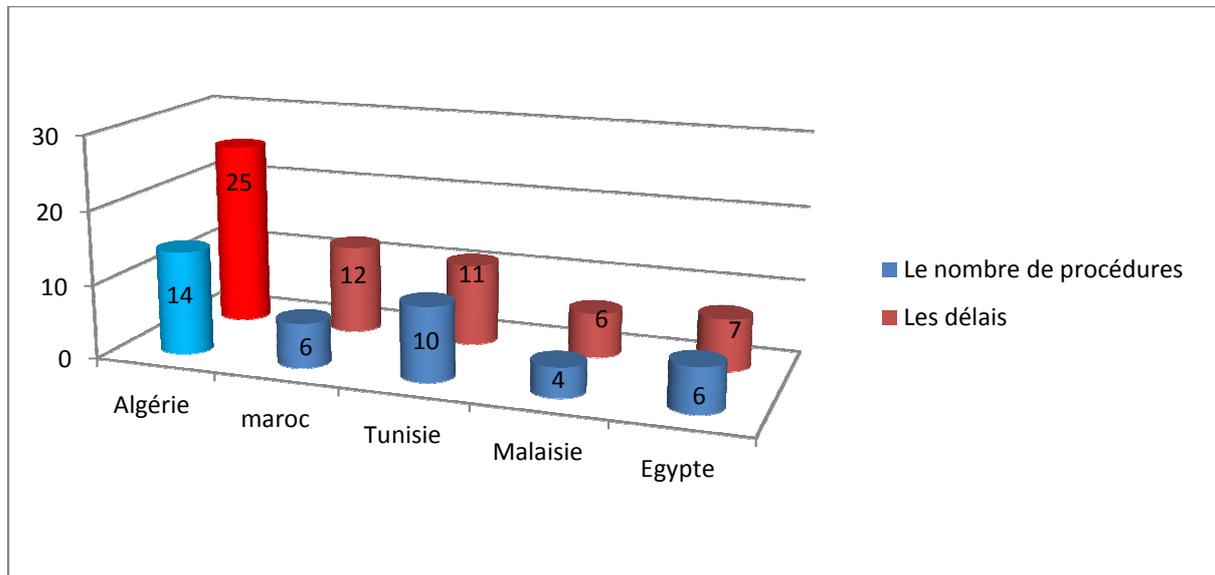
Figure 5-4 : le nombre de procédures et le temps nécessaires pour faire fonctionner une entreprise de manière légale en Algérie



Source : Mise à jour personnel tirée de la base de données Doing Business

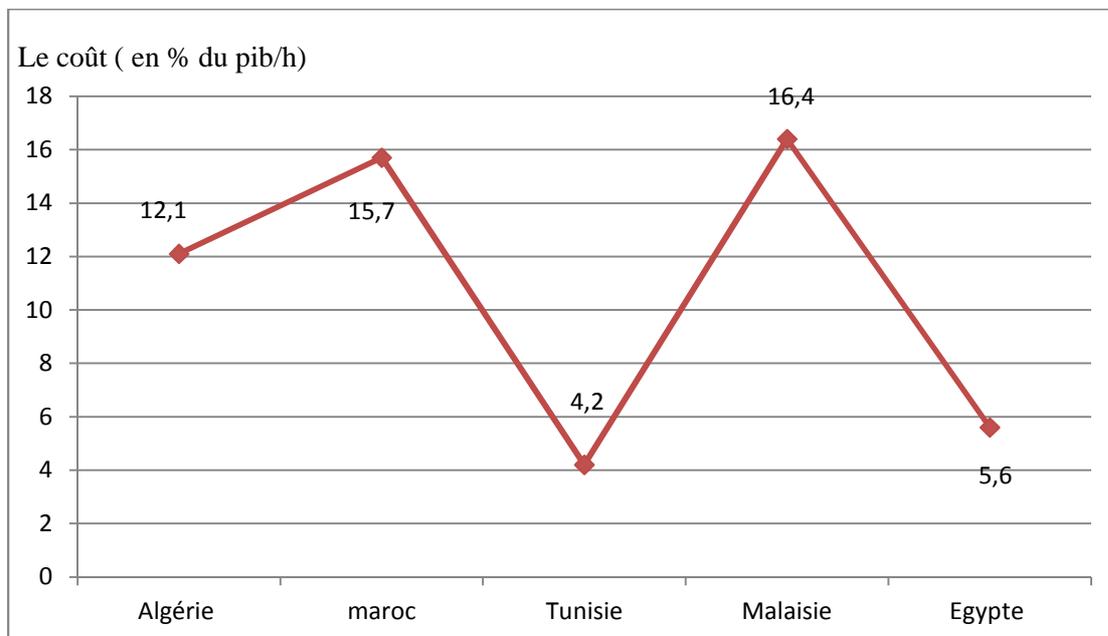
Annexe04

Figure 6-4 : le nombre de procédures et le temps requis pour une entreprise qui veut démarrer sa fonction en comparaison avec d'autres pays.



Source : Mise à jour personnel tirée de la base de données Doing Business

Figure 7-4 : la variation du coût supporté par une entreprise lors de sa création (en % du PIB)



Source : Mise à jour personnel puisée de base de données Doing Business

Figure 8-4 : l'octroi de permis de construction : le classement de quelques pays

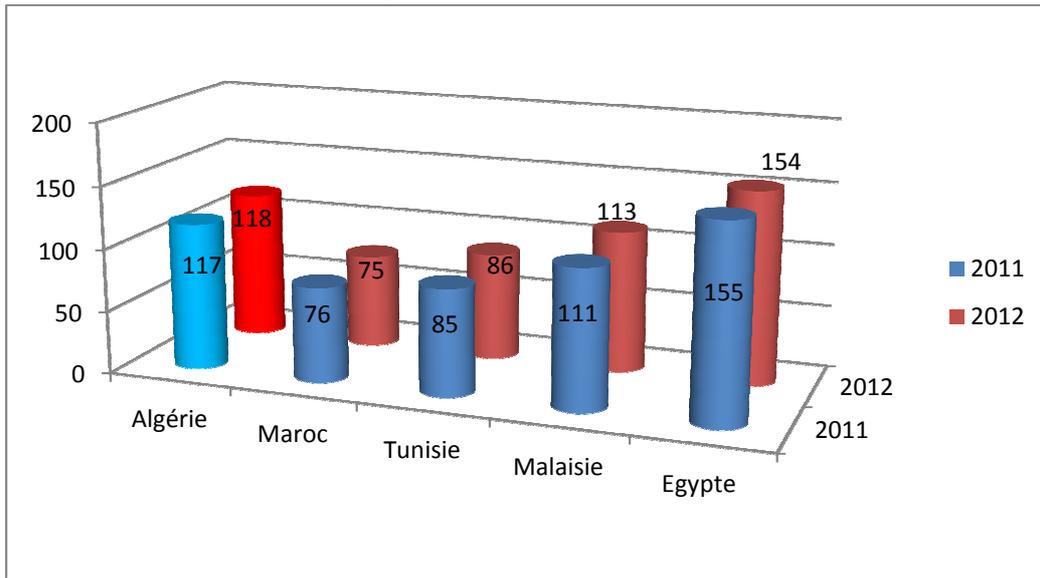
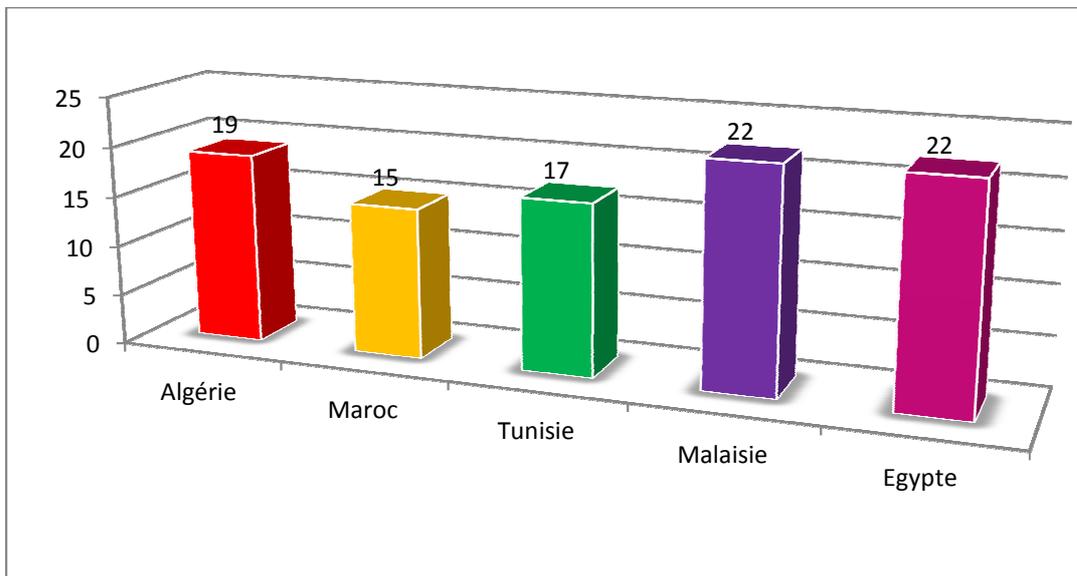


Figure 9-4 : le nombre de procédures requises pour l'obtention d'un permis de construction



Annexe 06

Figure 10-4 : le temps nécessaire pour l'obtention d'un permis de construction par une entreprise

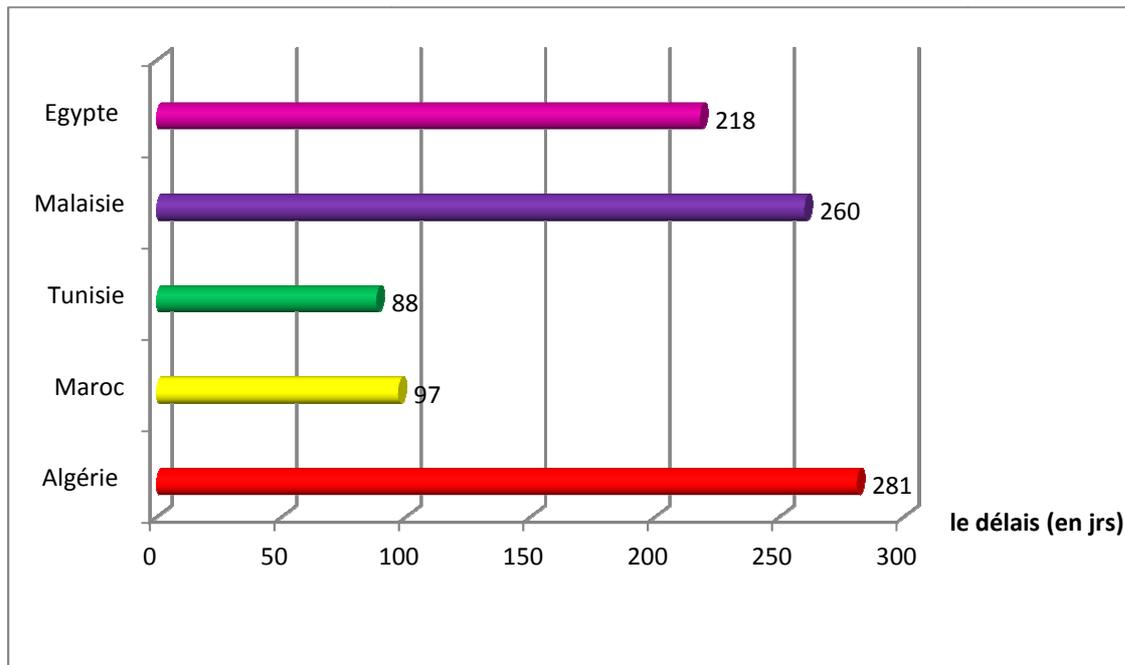
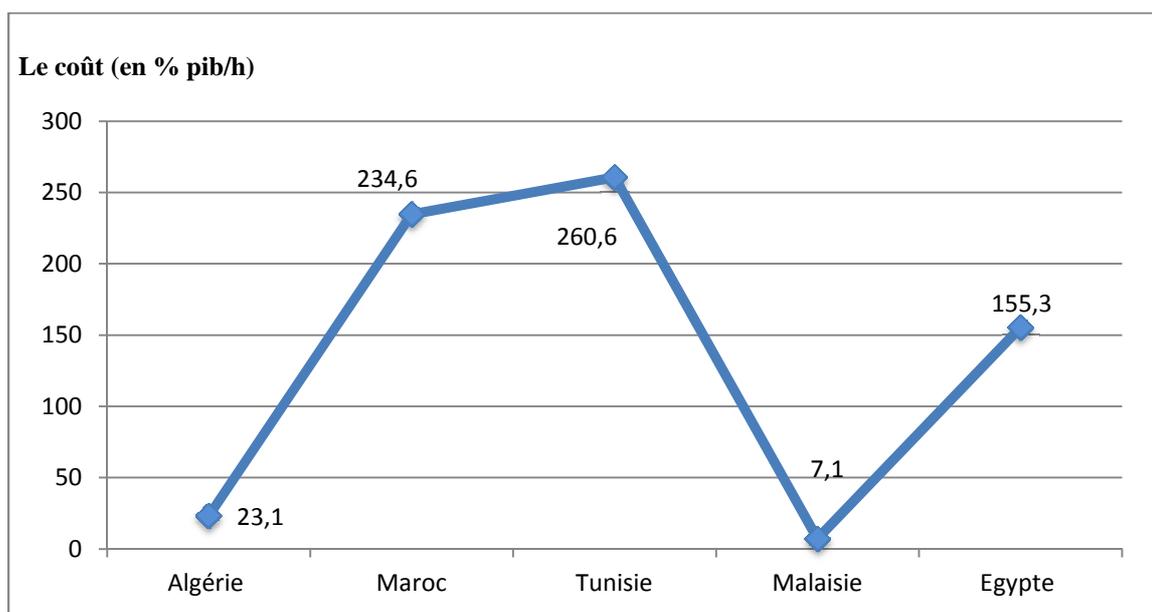


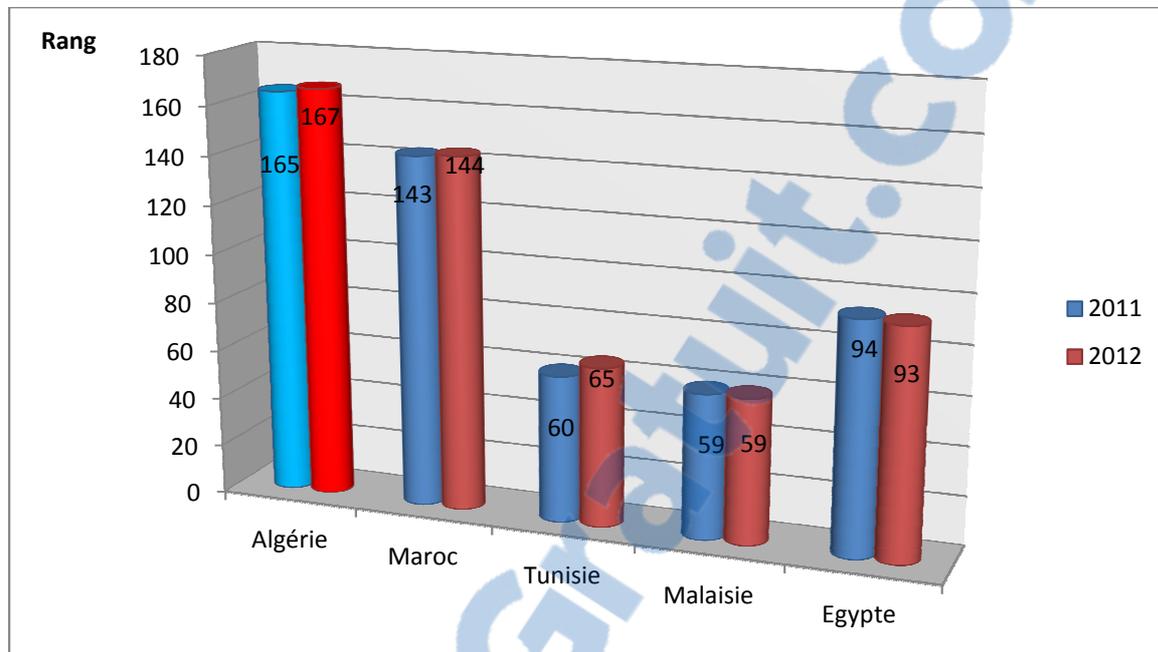
Figure 11-4 : Le coût supporté par une entreprise pour l'obtention d'un permis de construction.



Source : mise à jour personnel tirée de la base de donnée Doing Business

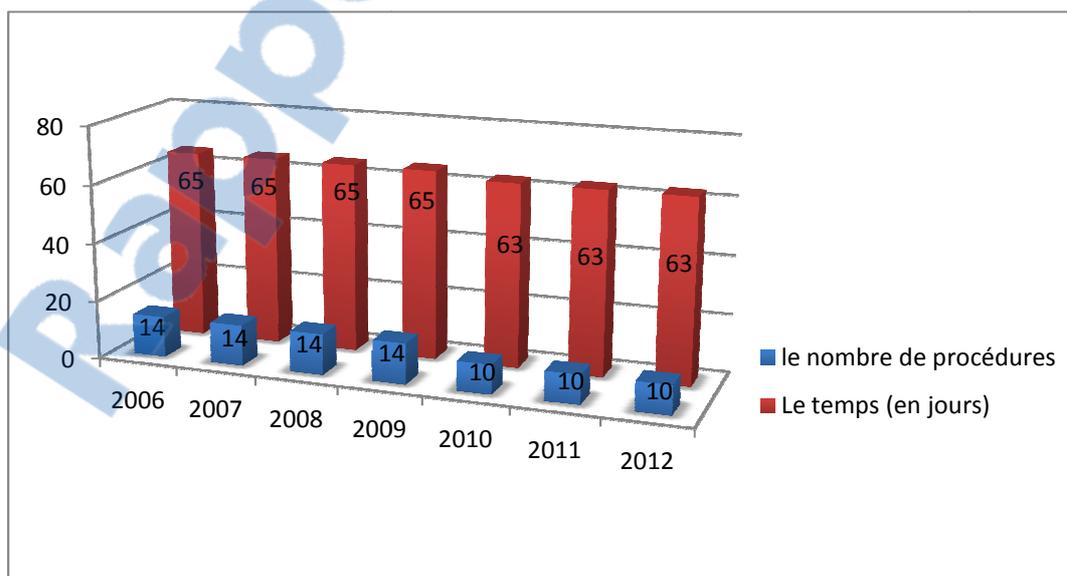
Annexe 07

Figure 12-4 : Le classement des pays selon les contraintes liées au transfert de la propriété



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

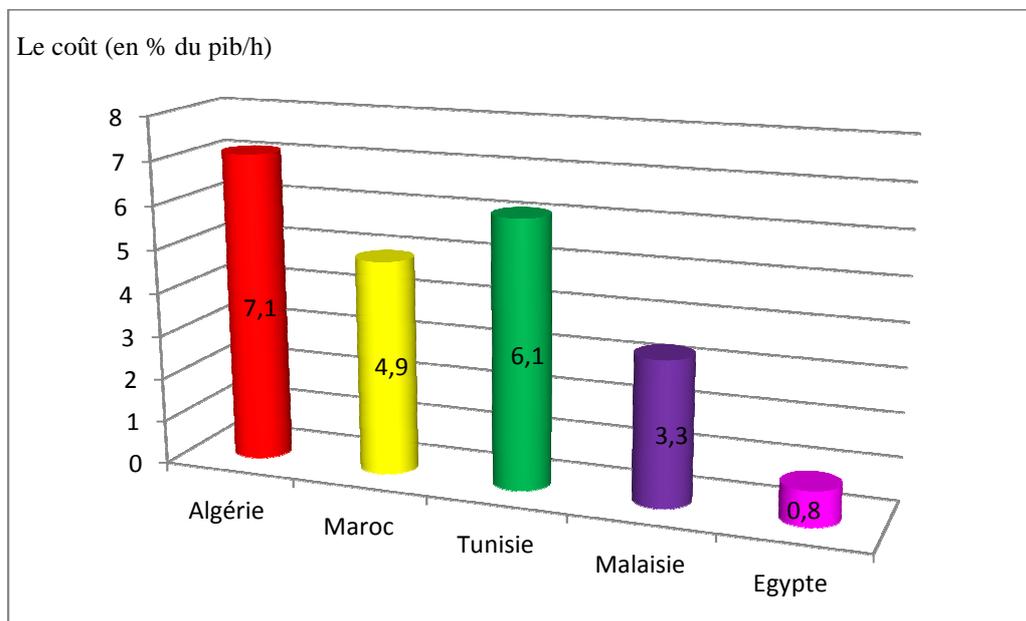
Figure 13-4 : L'évolution du nombre de procédures et de jours nécessaires pour le transfert de la propriété en Algérie.



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

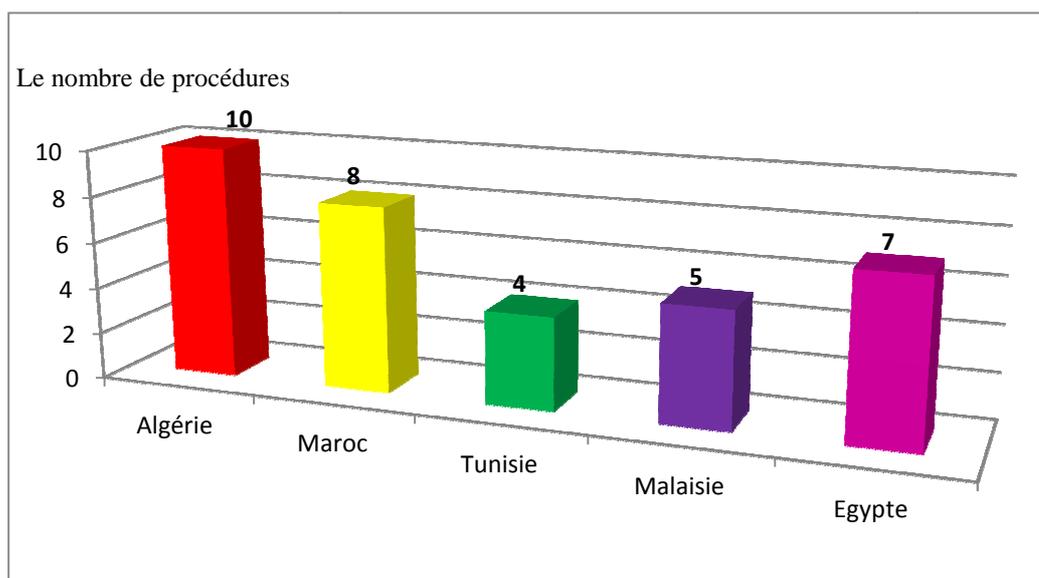
Annexe 08

Figure 14-4 : le coût supporté par un entrepreneur pour le transfert de la propriété



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

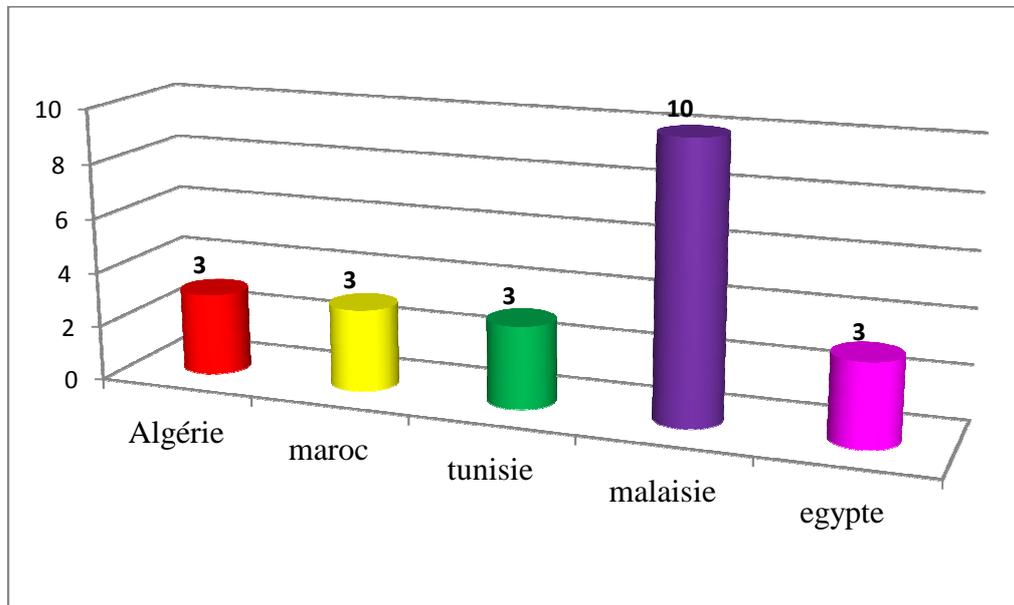
Figure 15-4 : Le nombre de procédures nécessaires pour le transfert d'une propriété



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

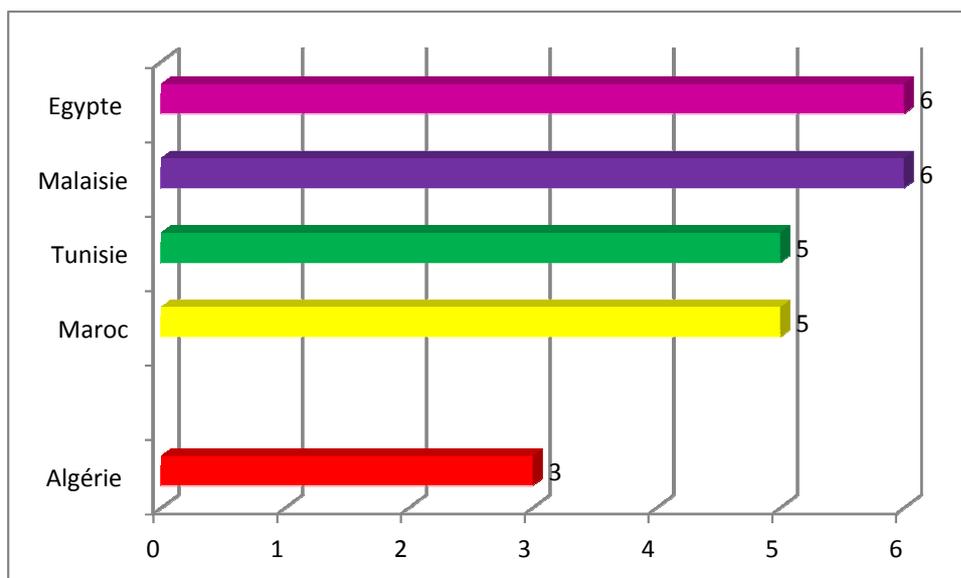
Annexe 09

Figure 16-4 : la force de l'indice sur les droits légaux des prêteurs et des emprunteurs



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

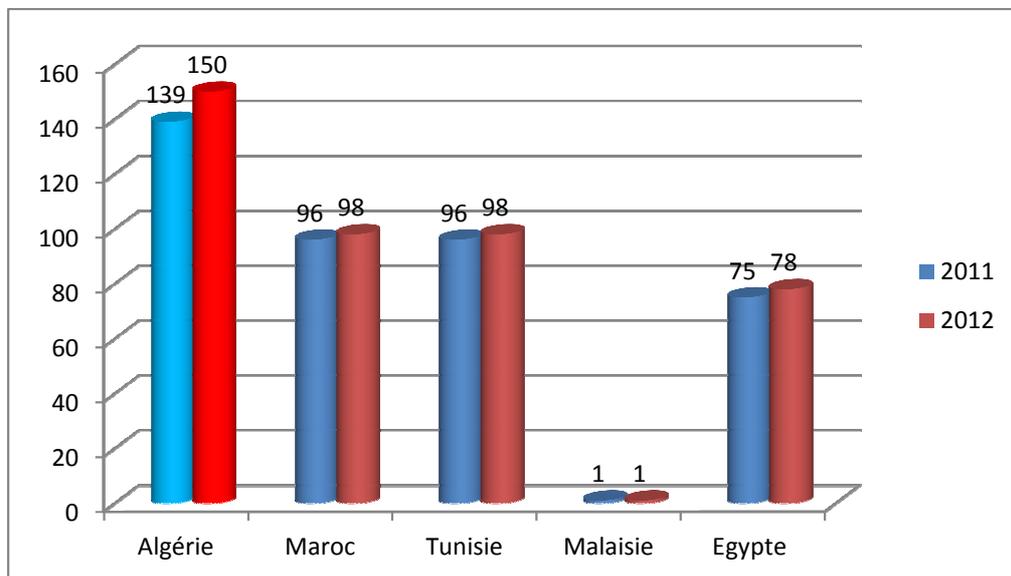
Figure 17-4 : Etendue de l'information sur le crédit (l'indice varie entre 0-6)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

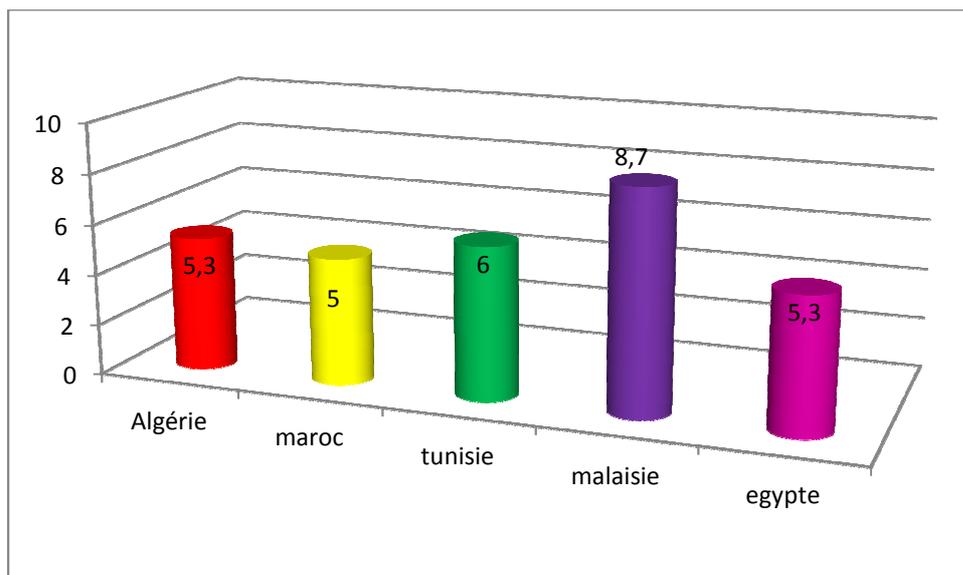
Annexe 10

Figure 18-4 : le classement des pays selon l'indice de l'accès au crédit pour l'année 2012



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

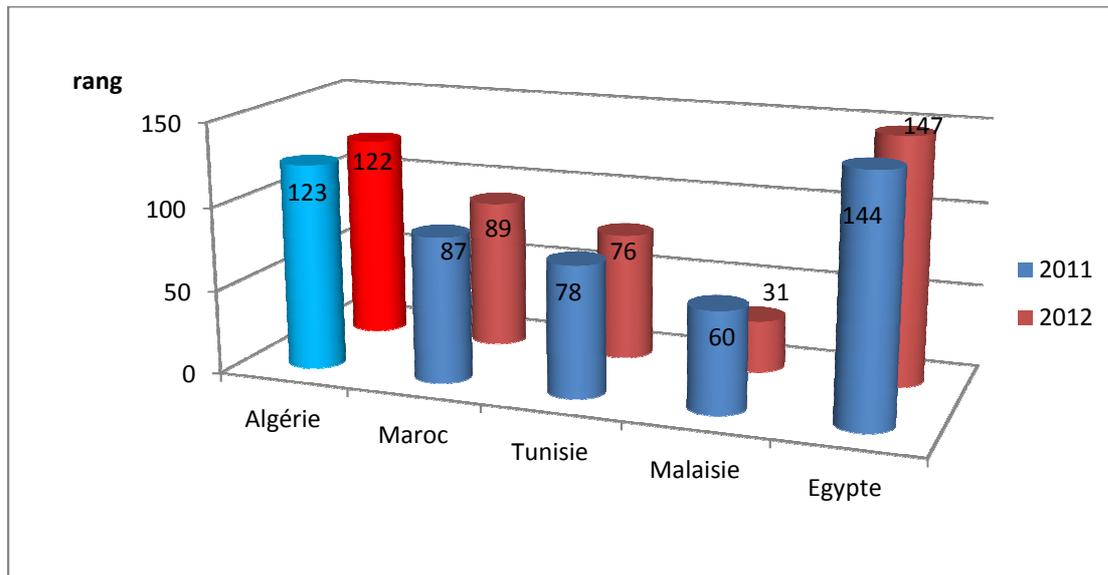
Figure 19-4 : L'indice de la protection des investisseurs (varie entre 0-10)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

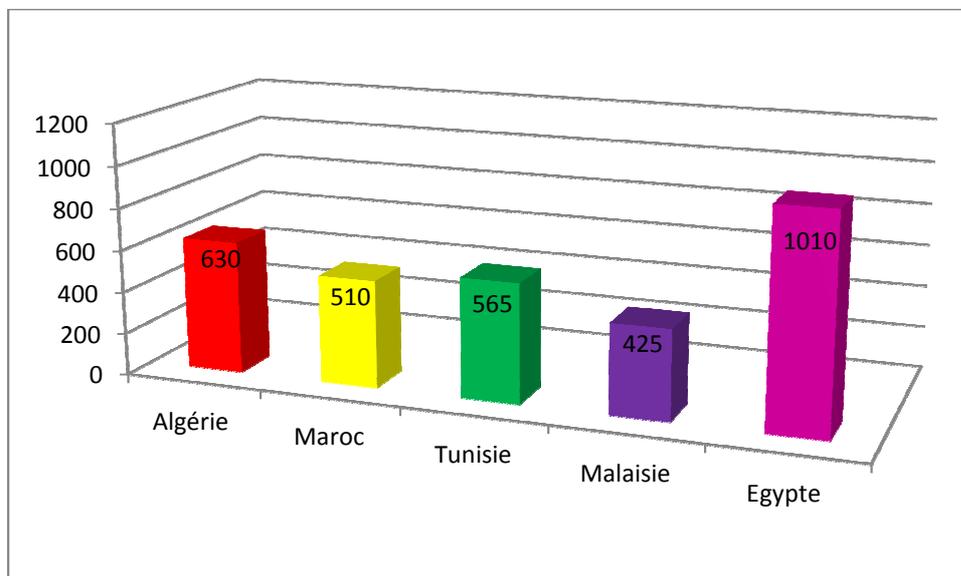
Annexe 11

Figure 20-4 : le classement des pays selon la facilité ou la difficulté du respect des contrats



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

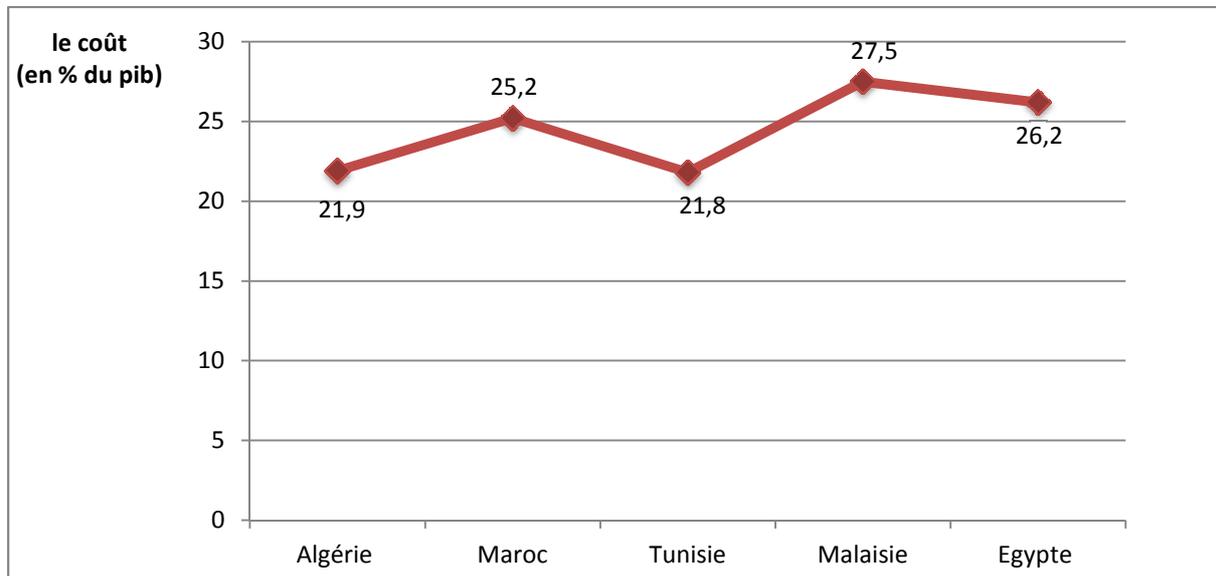
Figure 21-4 : Le délai nécessaire pour la résolution d'un litige à partir du jour du dépôt de la plainte



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

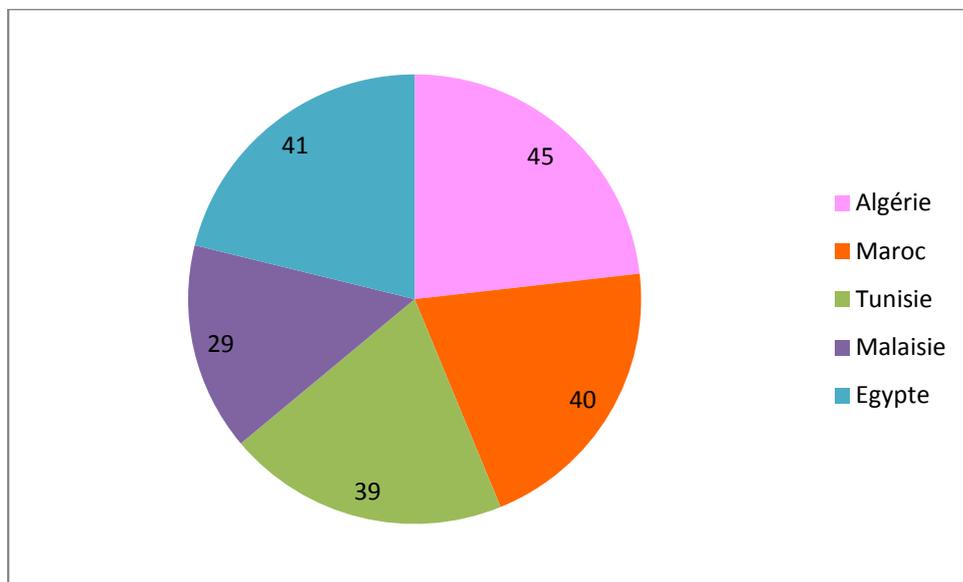
Annexe 12

Figure 22-4 : Le coût d'exécution des contrats (frais de justices, les honoraires d'avocats,...)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

Figure 23-4 : le nombre de procédures requises pour l'exécution d'un contrat



Source : mise à jour personnel à partir des données fournies par les rapports doing Busines (banque mondiale)

Annexe 13

Figure 24-4 : les résultats du test de causalité de Granger

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
AC does not Granger Cause GDPC	16	2.08100	0.1712
GDPC does not Granger Cause AC		38.4494	1.E-05
DPUB does not Granger Cause GDPC	16	0.29148	0.7528
GDPC does not Granger Cause DPUB		1.02062	0.3921
DP does not Granger Cause GDPC	16	0.03200	0.9686
GDPC does not Granger Cause DP		0.01109	0.9890
LC does not Granger Cause GDPC	16	1.93027	0.1912
GDPC does not Granger Cause LC		0.17892	0.8386
LE does not Granger Cause GDPC	16	1.08924	0.3702
GDPC does not Granger Cause LE		34.1474	2.E-05
LI does not Granger Cause GDPC	16	8.11135	0.0068
GDPC does not Granger Cause LI		0.39334	0.6839
LF does not Granger Cause GDPC	16	0.50524	0.6167
GDPC does not Granger Cause LF		0.12521	0.8836
LFINAN does not Granger Cause GDPC	16	4.99601	0.0286
GDPC does not Granger Cause LFINAN		0.02804	0.9724

Source : Eviews

Figure 25-4 : les résultats de l'équation de régression

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	27.67845	1.943361	14.24257	0.0000
LI	-0.726789	0.390483	-1.861254	0.0824
LFINAN	-0.038542	0.451702	-0.085327	0.9331
R-squared	0.200142	Mean dependent var		24.74277
Adjusted R-squared	0.093494	S.D. dependent var		0.564621
S.E. of regression	0.537580	Akaike info criterion		1.747532
Sum squared resid	4.334876	Schwarz criterion		1.895927
Log likelihood	-12.72778	Hannan-Quinn criter.		1.767993
F-statistic	1.876662	Durbin-Watson stat		2.301885
Prob(F-statistic)	0.187326			

Annexe 14

Tableau 6-4 : l'évolution du PIB total (en dollars constant)

Année	Le montant du PIB
1995	46964159665
1996	48889689496
1997	49427476044
1998	51948279105
1999	53610624834
2000	54790058956.99999
2001	56214597843.00001
2002	58856686557.00001
2003	62917798908
2004	6618952629
2005	69565187811
2006	70956491567.00001
2007	73085186314
2008	74839230786
2009	76635372324
2010	79164339611
2011	81143448101
2012	83253177751.626

Source : banque mondiale

Tableau 7-4 : les données sur les variables institutionnelles (1995-2012)

	DP	AC	lfis	Dpub	lentr	Lmon	lcom	linvs	Lfin
1995	50.0	50.0	48.8	69.5	70.0	59.2	54.2	50.0	50.0
1996	50.0	50.0	48.8	60.7	70.0	57.0	54.2	50.0	50.0
1997	50.0	50.0	48.8	65.5	70.0	56.0	54.2	50.0	50.0
1998	50.0	50.0	48.6	69.3	70.0	60.1	54.2	50.0	50.0
1999	50.0	50.0	48.7	72.8	70.0	69.0	54.2	50.0	50.0
2000	50.0	50.0	64.7	63.3	70.0	74.0	39.6	50.0	50.0
2001	30.0	50.0	64.6	63.3	70.0	78.2	59.6	50.0	50.0
2002	30.0	50.0	65.0	71.2	70.0	82.9	60.0	70.0	50.0
2003	30.0	50.0	65.2	74.9	70.0	78.9	50.4	70.0	30.0
2004	30.0	50.0	74.1	62.4	70.0	81.1	55.0	70.0	30.0
2005	30.0	26.0	73.9	61.8	70.0	80.1	54.4	50.0	30.0
2006	30.0	27.0	73.9	74.4	74.8	78.8	61.0	50.0	30.0
2007	30.0	28.0	73.8	74.2	73.7	80.7	66.0	50.0	20.0
2008	30.0	31.0	77.0	74.6	73.6	80.2	68.8	40.0	30.0
2009	30.0	30.0	77.2	74.1	72.5	78.6	68.6	50.0	30.0
2010	30.0	32.0	83.5	73.4	71.2	77.2	70.7	45.0	30.0
2011	30.0	28.0	83.5	62.4	69.4	75.4	72.8	20.0	30.0
2012	30.0	29.0	82.9	47.9	66.3	76.3	72.8	20.0	30.0

Source de donnée : Heritage foundation ; <http://www.heritage.org/>

Annexe 15

DP : droit de propriété ; AC : absence de corruption ; lfis : liberté fiscale ; Dpub : dépenses publiques ; lentr : liberté d'entreprendre ;

lmon : liberté monétaire ; lcom : liberté commerciale ; linv : liberté d'investir ; lfin : liberté financière

Table des matières

Introduction générale	1
-----------------------------	---

Chapitre I : quelques réflexions sur la croissance économique

Introduction au chapitre	6
Section 01 : Etat général de la croissance.....	6
A) Définition et mesure de la croissance.....	6
1- Définition de la croissance	6
2- Les indicateurs de la croissance économique	7
2-1. Les agrégats de la production nationale.....	7
2-2. Les agrégats du revenu national	8
2-3. Le calcul des agrégats de production et du revenu	9
3- Les limites du PIB comme instrument de mesure	9
3-1. Les insuffisances du PIB	9
3-2. la conclusion de la commission	10
B) Les facteurs de la production	11
1- Le capital physique	11
2- Le capital humain.....	12
3- Le progrès technique.....	13
C) Les phases de la croissance économique mondiale.....	14
1- Le déclenchement de la croissance pendant la révolution industrielle.....	14
1-1-Définition de la révolution industrielle.....	14
1-2. Les origines de la révolution industrielle	14
1-3 .Pourquoi cette 1ere révolution a eu son envol historique en Angleterre et pas dans les autres pays d'Europe.....	16
1-4. Les différentes transformations engendrées par la révolution industrielle.....	19
2- La croissance après la deuxième guerre mondiale.....	19
2-1.Le régime d'accumulation fordiste.....	20
2-2. Les caractéristiques de cette croissance miraculeuse.....	20
2-3.Les origines de cette croissance.....	21
3- La crise du fordisme et le ralentissement de la croissance.....	22

section 02 : les théories post keynésienne de la croissance.....	23
A) La théorie de Harrod et Domar.....	23
1- Les hypothèses du modèle	23
2- Le modèle de Domar	23
2-1.les deux effets de l'investissement.....	23
2-2. Situation d'équilibre.....	24
3- Le modèle de Harrod.....	25
3-1. La présentation de son modèle.....	25
3-2. L'instabilité de la croissance	26
3-3. L'introduction de la croissance démographique.....	26
4- Les limites du modèle de Harrod-Domar.....	27
B) La théorie néoclassique de la croissance.....	28
1-Présentation et hypothèse du modèle.....	28
1-1.présentation	28
1-2. Hypothèses du modèle	28
2-La fonction de production néoclassique.....	29
2-1- Avec progrès technique.....	29
2-2 Avec progrès technique.....	32
3- Les limites du modèle de Solow.....	34
Section 03 : Les théories de la croissance endogène	35
A) Le modèle de Romer.....	36
1-La contradiction de la convergence.....	36
2-Bien rival, non rival, exclusif et non exclusif.....	36
2-1.Le degré de leur rivalité.....	36
2-2.Le degré d'exclusivité	37
3-L'effet des externalités.....	37
4- Le modèle de Romer.....	38
B) Le modèle de Lukas	39
1- Hypothèse du modèle.....	40
2- La présentation du modèle.....	40
2-1.La fonction de production du bien final.....	40
2-2.La fonction d'accumulation du capital humain.....	41
2-3. La fonction d'accumulation du capital physique par habitant	41
3-L'effet d'accumulation du capital humain sur la croissance	41
3-1.Le taux de croissance du capital humain	42

3-2 Le taux de croissance du capital par tête.....	42
C) La théorie de Robert Barro.....	43
1-Le modèle de Barro.....	43
1-1.La fonction de production.....	43
1-2.Le taux de croissance de la consommation.....	44
2-L'effet de la taille de l'état dans une économie décentralisée.....	44
3-L'équilibre centralisé.....	45
D) Apports et limites des théories de la croissance endogène.....	46
1-Le rôle de l'accumulation du capital humain dans la croissance.....	46
1-1.Mesure par le taux de scolarisation.....	46
1-2.L'inclusion d'autres variables.....	47
2-L'éducation et la distance par rapport à la frontière technologique	48
3-Les insuffisances des théories de la croissance endogène.....	48
Conclusion du premier chapitre	49

Chapitre II: Le rôle des institutions dans l'explication des écarts de revenu entre les pays

Introduction au chapitre.....	51
Section 01 : La nouvelle économie institutionnelle et son apport	51
A) L'émergence du courant institutionnaliste.....	51
1- Présentation du courant.....	51
1-1.Le processus de formation des prix selon cette école	52
2-La théorie de Veblen.....	52
2-1. Les habitudes d'action.....	52
2-2.l'apport de Veblen.....	53
3- L'apport de Commons	54
3-1. La propriété.....	54
3-2 .La transaction	55
B) Emergence de la théorie de la régulation.....	56
1-La définition du régime d'accumulation.....	56
2-Les différentes formes institutionnelles	57

2-1. Forme et régime monétaire.....	57
2-2. Le rapport salarial.....	57
2-3 Les formes de concurrence	57
2-4 L'adhésion au système internationale	57
2-5. La forme de l'état.....	58
3- Les origines de la crise du fordisme	58
3-1 .Le développement des NTIC	58
3-2. le changement des modes de valorisation des capitaux.....	59
C) Définition et type d'institutions.....	59
1- Définition des institutions	59
1-1. Les institutions formelles.....	60
1-2. Les institutions informelles.....	60
1-3. les institutions et les organisations	61
2- l'émergence et l'évolution des institutions	61
2-1. l'émergence des institutions	61
3- L'évolution des institutions.....	64
3-1. L'échange personnel.....	64
3-2. L'échange impersonnel.....	64
3-3. L'application des institutions.....	66
Section 02 : L'impact des institutions sur la croissance économique.....	67
A) Confrontation entre l'impact de la géographie, du commerce et des institutions sur la croissance économique.....	67
1- Le rôle de la géographie.....	68
1-1. Le choix de la variable géographique.....	68
1-2. Pourquoi le choix du paludisme.....	69
1-3. L'étude de Sach.....	69
1-4. Les mécanismes par lesquels la géographie affecte la croissance.....	71
2- Le rôle du commerce dans la croissance économique.....	71
2-1. La mesure de l'intégration commerciale.....	72
2-2. La géographie comme instrument de mesure.....	72
2-3. Les résultats de l'étude.....	73
2-4. Les limites des résultats.....	73
3- L'effet des institutions sur la croissance.....	74
3-1. Les institutions et les autres facteurs de production.....	74



3-2.La relation de causalité entre les variables.....	75
3-3.Les résultats de ces régressions.....	75
3-4.La fonction des institutions.....	76
3-5.L'impact des institutions politiques sur la croissance.....	77
B) Le rôle des institutions dans la réduction des coûts de transaction.....	80
1-Définition des coûts de transaction.....	81
2-pourquoi les coûts de transaction existent.....	81
3-L'impact de l'environnement institutionnel sur les coûts de transaction.....	82
4-Les raisons d'existence de la firme.....	83
4-1.L'incomplétude des contrats.....	84
4-2.L'opportunisme des agents.....	84
C) Le rôle des institutions des droits de propriété.....	84
1-La définition des droits de propriété.....	84
2-Les attributs des droits de propriété.....	85
3-La protection des droits de propriété.....	86
4-Le rôle de la sécurité des droits de propriété dans la performance économique....	87
5-Les sources de la limitation des droits de propriété.....	88
5-1.L'expropriation de la richesse privée.....	88
5-2.L'inefficience et la corruption des fonctionnaires.....	88
5-3.La taxation.....	89
5-4.Les barrières à l'adoption de nouvelles technologies.....	89
Section 03 : La croissance pro-pauvre et les institutions.....	89
A) Le lien entre la croissance et les inégalités.....	90
1-Définition des concepts.....	90
1-1.La pauvreté.....	90
1-2.Pauvreté absolue.....	90
1-3.Pauvreté relative.....	90
1-4.L'inégalité absolue.....	90
1-5.L'inégalité relative.....	90
2-Interaction entre la croissance et les inégalités.....	90
2-1.La théorie de la relation positive entre les inégalités et la croissance.....	91
2-2.L'approche de la relation négative entre les inégalités et la croissance.....	91
B) Les déterminants de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance....	92
1-Les inégalités.....	92
1-1.Les inégalités de revenu.....	92

1-2.Les inégalités de richesse.....	92
2-Les variables ménage.....	92
2-1.Le niveau de l'éducation.....	92
2-2.Les contraintes de crédits.....	93
3-Les niveaux de variables macroéconomiques.....	93
3-1.La liberté commerciale.....	93
3-2.Les institutions formelles.....	93
3-3.Les institutions informelles.....	93
4-Quelques études empiriques.....	94
4-1.L'étude de Ravallion.....	94
4-2.L'impact des variables structurelles sur l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance.....	94
C) Le rôle des politiques redistributives et des institutions dans la réduction de la pauvreté.....	96
1-Politiques ciblées.....	96
2-Politique à long terme ou à court terme.....	96
2-1.Politique à long terme.....	97
2-2.Politiques à court terme.....	97
4- Les problèmes liés à la distribution du revenu.....	97
5- Le rôle des institutions dans la réduction des inégalités.....	98
Conclusion du chapitre.....	99

Chapitre III: L'explication des problèmes de transition des pays en développement par l'outil institutionnel

Introduction au chapitre.....	101
Section 01 : Les caractéristiques politiques et économiques des pays ex-socialistes.....	101
A) La différence dans la structure du système politique entre les pays.....	101
1-Les types de transitions selon les pays.....	101
2-Les facteurs explicatifs de cette différence	102
2-1.La dotation en ressources naturelles.....	102
2-2.L'expérience historique des pays ex-socialistes.....	102

3-Le cas de l'Arménie.....	102
4- L'étude empirique.....	103
4-1. la relation entre le développement institutionnel et les deux facteurs.....	103
4-2- le lien entre l'ouverture politique et le développement institutionnel.....	104
B) Le rôle de la colonisation dans l'explication des différences de la nature initiale du système politique.....	104
1-Les différentes stratégies coloniales.....	104
2-L'environnement géographique des pays colonisés.....	105
3-L'évolution des institutions de droits de vote.....	107
C) La persistance des institutions.....	108
1-Les institutions inefficaces.....	108
1-1.Les institutions de « recherche de rente ».....	108
1-2.Les institutions inappropriées.....	109
2-Les caractéristiques des institutions politiques.....	109
2-1.L'importance du pouvoir politique.....	109
2-2.La persistance du pouvoir de facto.....	110
3-La stratégie « diviser pour mieux régner ».....	112
3-1.Les facteurs facilitant la mise en place d'une telle stratégie	113
3-2.Le cas du Congo.....	113
Section 02 : les défis du changement institutionnel.....	114
A) Le changement institutionnel.....	114
1-Les sources du changement institutionnel.....	115
2-Les acteurs du changement institutionnel.....	116
3-Le phénomène de « path dependence ».....	116
3-1.Définition du concept.....	116
3-2. Les facteurs d'intensité du phénomène de « Path Dependence ».....	117
B) L'échec des réformes institutionnelles.....	117
1- Le consensus de Washington.....	117
1-1. Définition du consensus.....	117
1-2.Les dix commandements.....	118
1-3.Les critiques du consensus de Washington.....	120
2- Les causes de l'échec.....	121
2-1. Les explications données par les institutions financières internationales.....	121

2-2. Les vrais raisons de l'échec.....	122
3- Les pièges institutionnels.....	124
3-1. Les différents mécanismes de stabilisation d'une norme	124
3-2. La transplantation	125
C) L'efficacité des réformes.....	126
1-La complémentarité des réformes.....	126
2- Les méthodes pour réussir les réformes	128
2-1. Les mécanismes pour éviter les pièges institutionnels.....	129
2-2. Les étapes de l'approche par diagnostic.....	130
2-3. l'exemple du Salvador et du Brésil.....	132
3-Le Botswana : « Le miracle économique africain ».....	135
3-1. les institutions pré-coloniales.....	136
3-2. Les institutions coloniales.....	137
4- Les limites de la théorie néo-institutionnelle.....	138
Conclusion du chapitre.....	139

Chapitre IV : L'étude du cas algérien

Introduction au chapitre	141
Section 01 : L'évolution de l'économie algérienne.....	141
A) Les phases de développement depuis l'indépendance.....	141
1-La première période : 1962-1985.....	141
1-1. Un système de planification centrale.....	141
1-2. Le modèle de développement.....	142
1-3. Un large secteur public.....	142
2-La deuxième étape.....	143
2-1. Les répercussions du modèle « industrie-industrialisante ».....	143
2-2. Le choc pétrolier et ses conséquences	144

2-3.Le programme des réformes.....	145
3-Troisième phase : 1989-1994.....	146
4-La quatrième période : 1995-2000.....	146
5- L'évolution du secteur des hydrocarbures	147
B) les caractéristiques du système politique algérien	148
1-La structure de l'élite politique.....	148
1-1. l'élite politique pertinente	148
1-2.La composition de l'élite politique.....	149
1-3.L'évolution de la structure des élites en Algérie.....	149
2-Le maintien du pouvoir des élites et la division sociale.....	151
2-1.Les facteurs explicatifs du maintien du pouvoir.....	151
2-2.L'équilibre de l'élite de base.....	152
C) les nouvelles réformes.....	153
1- l'absence d'indépendance du système judiciaire.....	154
2- les obstacles à l'indépendance du système judiciaire	154
2-1. Les limites du contrôle constitutionnel	154
2-2. Les lacunes de la formation des magistrats.....	155
2-3. Les interférences dans la carrière des magistrats	155
3- Un constat négatif des nouvelles réformes de 2012.....	156
3-1. La loi organique n°12-01 du 12/01/2012.....	156
3-2. la loi sur les associations et les ONG.....	156
Section 02 : Le déroulement de la transition.....	157
A) L'Algérie entre protectionnisme et ouverture.....	158
1-Les phases de l'ouverture internationale.....	158
1-1 la période 1986-1994 : la diminution du protectionnisme.....	158
1-2. La période 1994-1998 : la contrainte d'ouverture commerciale.....	159
1-3.Depuis 1999 à l'heure actuelle : le contrôle de l'ouverture.....	160
2-La loi de finance complémentaire 2009.....	161
2-1.Les mesures prises par LFC.....	161
2-2.L'analyse de LFC.....	162
3-La désindustrialisation.....	163

B) Le développement du secteur privé.....	164
1-La stratégie de privatisation.....	165
1-1.La stratégie de privatisation.....	165
1-2.Le déroulement de la privatisation en Algérie.....	166
2-L'état général de la privatisation.....	167
2-1. les caractéristiques du secteur privé	167
2-2.Les mesures institutionnelles pour la promotion des PME.....	168
3-Les obstacles à la privatisation.....	169
3-1.Les contraintes techniques.....	169
3-2 Les contraintes politiques et administratives.....	170
3-3.La résistance des institutions informelles	172
C) Le cadre institutionnel en Algérie.....	172
1-Le démarrage d'une entreprise.....	173
2- L'obtention d'un permis de construction	173
3-Le transfert de la propriété.....	174
4-L'obtention d'un crédit.....	174
5-La protection des investisseurs	175
6-L'exécution des contrats.....	175
Section 03 : Le modèle économétrique.....	176
1-Le choix des variables.....	176
2-La stationnarité des variables	183
2-1. Tester la stationnarité du PIB total en dollars constant.....	184
2-2. Tester la stationnarité des variables indépendantes	185
3-L'estimation du modèle.....	189
3-1.Le test de causalité de Granger.....	189
3-2. L'estimation de l'équation	190
Conclusion du chapitre.....	192

Liste des Tableaux et figures

Figure 1-1	comparaison de gains de productivité entre la France et l'Angleterre durant le XVIII ^e siècle.....	17
Figure 2-1	l'évolution du taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant entre le 19 ^{ème} et le vingtième siècle.....	22
Figure 3-1	l'analyse quantitative de l'équation (4).....	31
Figure 4-1	Modèle de Solow avec progrès technique.....	33
Figure 5-1	le processus de convergence.....	34
Tableau 1-2	la croissance du produit intérieur brut par habitant avant et après l'élimination du paludisme au Portugal en 1958 (les données sont en pourcentage).....	70
Tableau 2-2	la nature des droits de propriété et forme d'organisation.....	86
Tableau 1-3	le nombre d'individus ayant le droit de vote (en % de la population de chaque pays).....	107
Tableau 1-4	les inconvénients du système de planification centrale.....	143
Tableau 2-4	l'évolution de la dette extérieure entre (1994-2005).....	145
Tableau 3-4	le stock de l'investissement direct étranger en Algérie en comparaison avec quelques pays voisins : en milliards de dollars courants.....	160
Tableau 4-4	la composition du Pib en 2008 en millions de dollars courants.....	164

Rapport-Gratuit.com